



Digitized by the Internet Archive in 2011 with funding from University of Toronto

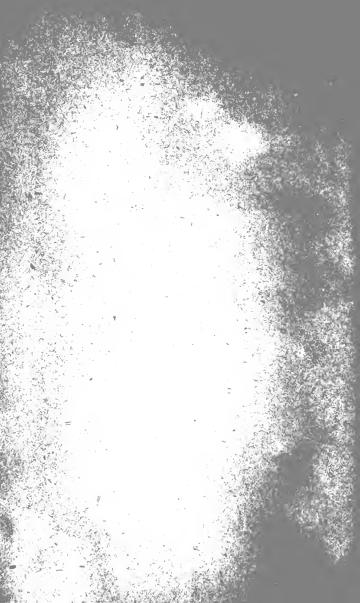


4082-10









Les Missionnaires Oblats de M. L.

Bibliotheque

Section 8

Rayon 8

Juniorat da B. - C., Cta- ma.

LES

AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES



Ces fables ont été expliquées littéralement, traduites en français et annotées par M. D. Marie, agrégé pour les classes supérieures des lettres.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

LES

AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT A MOT FRANÇAIS EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des sommaires et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS

ET DE LATINISTES



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79



AVIS

RELATIF A LA TRADUCTION JUXTALINÉAIRE.

On a réuni par des traits les mots français qui traduisent un seul mot latin.

On a imprimé en *italique* les mots qu'il était nécessaire d'ajouter pour rendre intelligible la traduction littérale, et qui n'ont pas leur équivalent dans le latin.

Enfin, les mots placés entre parenthèses, dans le français, doivent être considérés comme une seconde explication, plus intelligible que la version littérale.

> PA 6563 .A6

VIE DE PHÈDRE'.

La naissance, la vie et la mort de Phèdre sont enveloppées de ténèbres profondes que nul monument ne vient dissiper. Pour avoir quelques notions sur son existence, on est réduit à recueillir dans ses ouvrages des détails qui lui sont échappés par hasard. Mais quelques traits épars, quelques confidences incomplètes, quelques allusions obscures ne nous fournissent sur ce mystère que de faibles éclaircissements.

PHÈDRE naquit au pied du mont Piérius ², dans cette partic de la Macédoine qui regarde la Grèce. On sait qu'il fut transporté à Rome de bonne heure, mais on ignore quels événements l'y conduisirent ³. Il fut esclave d'Auguste ⁴, qui l'affranchit, sans doute à cause de ses heureuses dispositions et de la supériorité de son intelligence. Ce fut à Rome qu'il puisa l'instruction ³, et que son génie se développa au milieu des chefs-d'œuvre qui jetèrent tant d'éclat sur ce siècle ⁶. Cependant il n'appartient pas à cette ère brillante dont il porte l'empreinte: Phèdre vécut sous le règne de Tibère. Il fut persécuté par la haine de Séjan ⁷, qui le fit condamner sur de fausses

- 1 Nons avons emprunté cette notice, sur Phèdre et ses écrits, à l'excellente édition de M. Quicherat, dont nous avons suivi le texte.
- ² Prol. Liv. III, vers 17. ¹ Une conjecture, qui d'abord semble asser plausible, est adoptée par la plupart des biographes. C. Octavius, père d'Auguste, étant préteur de Macédoine, mit en déroute les Besses et les Thraces; et l'on pense que Phèdre a pu être un des captifs envoyés à Rome. Par malheur, le P. Desbillons prouve que, dans cette hypothèse, Phèdre aurai eu soixante-dix ans lorsque, sous Séjan, il écrivait ces vers:

... Olim senio debilem Frustra adjuvare bonitas nitetur tua. (Épil. III, 16.)

^{&#}x27;On lit en tête des Mes. Phædri, Aug. liberti, etc. — ' Épil. III, 33. — III, IX 8 36. — 'Prol. III, 41.

allégations. On croit trouver le motif de cette vengeance dans quelques allusions malignes que peuvent présenter certaines fables des premiers livres ¹. Il fut encore en butte à d'autres inimitiés ²; on l'entend se plaindre amèrement des attaques de ses ennemis, qu'il n'ose nommer, et implorer contre eux le secours d'Eutychus, son protecteur, qui probablement remplissait une fonction judiciaire.

Les richesses ne tentaient point son cœur³; et la vue des proscriptions dont elles étaient la cause contribua encore à l'affermir dans ce désintéressement ⁴. En écrivant ses ouvrages, il était guidé par un double motif: il avait en vue l'amélioration de l'espèce humaine; il espérait être utile en instruisant par d'ingénieuses leçons ⁵. Ensuite il était jaloux de faire passer son nom à la postérité: la gloire littéraire de la Grèce enflammait son émulation, et il brûlait du désir d'acquérir de semblables titres à sa patrie ⁶, si voisine de cette heureuse contrée. Ici, il ne se borne pas à un simple vœu: usant du privilége des poëtes,

Usus poetæ more est et licentia;

il prévient plus d'une fois le jugement des siècles futurs, et se couronne de sa propre main 7.

Il parvint à un âge avancé, et il est probable qu'il mourut sous le règne de Claude. Outre cet Eutychus dont il a été parlé, il eut pour amis Particulon o et Philète, qui paraissent avoir été des affranchis de Claude.

Tels sont les renseignements, bien insuffisants sans doute, que l'on recueille dans les ouvrages de Phèdre lui-même.

Entre autres I, vi. On sait que Séjan prétendit à la main de Livie, veuve de Drusus. — 'Épil. III, 29 et suiv. — 'Prol. III, 21; V, IV, 8. — 'V, IV, 6, 11, 12. — 'Prol. I, 3; Prol. II, 2, 3; II, vii, 5. — 'Prol. III, 54 et suivants. 'Prol. III, 32, 60, 61; Épil. IV, 5, 6. — 'Épil. III, 15; V, x. — 'Qui monts sur le trône 41 ans après J. C. — 'Prol. IV, 10; Épil., ibid., id. — ''V, x. 10.

Cet oubli de l'histoire a fait contester l'authenticité des écrits de ce fabuliste. Pour réfuter un tel paradoxe, on cite le vers suivant de Martial (Épig. III, xx):

An æmulatur improbi jocos Phædri?

Il est vrai qu'on en peut nier la juste application; mais comment récuser l'autorité d'Aviénus, fabuliste qui vivait 400 ans après J. C., lorsque, dans une lettre ad Theodosium (l'empereur Théodose, ou Macrobe), après avoir parlé d'Ésope et de Babrius, il ajoute: « Phædrus etiam partem aliquam (Æsopiarum fabularum) in quinque libros resolvit. » J'ajoute que, quand bien même ce témoignage nous manquerait, il ne faudrait pas hésiter à rendre Phèdre à l'antiquité, qui semble avoir voulu l'exclure par son silence. Cette injustice de l'histoire n'est pas sans exemple: Quinte Curce n'a-t-il pas à lui reprocher un oubli encore plus complet? et cependant nous vengeons l'historien; nous trouvons ses titres dans ses écrits. Le style n'estil pas un cachet éloquent qui indique à quel siècle un auteur appartient? Peut-on croire sérieusement que les Fables de Phèdre soient l'œuvre d'un moderne ? Où un moderne aurait-il trouvé ce talent d'écrire, qui semble un reflet de l'âge d'or de la littérature latine, cette propriété d'expression, qui fait que chaque mot trouve sa justification dans les grands modèles cette élégance exquise, en même temps que cette richesse inépuisable qui décèle l'emploi d'une langue maternelle? Où aurait-il trouvé ces peintures si fidèles de la société à cette époque, cette vérité de costume qui se produit par tant de traits? Je veux qu'on suppose à Phèdre l'impudence de s'être dit du siècle d'Auguste ; comment lui supposer le talent de remplir dignement ce rôle?

Phèdre était encore inconnu plus d'un siècle après la découverte de l'imprimerie. Le manuscrit qui le fit connaître à l'Eu-

^{&#}x27; III, IX, 8

rope, est le manuscrit *Pithœus*. François Pithou le laissa par son testament à son frère Pierre Pithou, qui s'empressa d'en donner une édition: elle parut en 1596. Ce manuscrit est rempli de fautes; un autre manuscrit, et quelques fragments également incorrects, que l'on a trouvés depuis, telles sont les seules richesses que les éditeurs de Phèdre ont eues à leur disposition. Aussi leur tâche n'a-t-elle point été facile, et leur dissidence prouve l'insuffisance de leurs matériaux.

En 1808 on trouva dans la bibliothèque de Naples un nouveau manuscrit de Perotti ; MM. Cassito et Janelli s'emparèrent de cette découverte, et publièrent trente-deux fables nouvelles, ajoutées depuis à la plupart des éditions. Elles parurent suspectes à l'illustre Heyne, et M. Adry a écrit une dissertation où il justifie ses doutes sur leur authenticité ². Cependant, comme de l'aveu même de la critique, quelques-unes ne semblent pas indignes de Phèdre, nous en avons admis un certain nombre : elles remplaceront avec avantage trois ou quatre fables que nous avons retranchées de l'ancien recueil, et qu'on s'étonnait de voir entre les mains de la jeunesse.

^{&#}x27; Nicolas Perotti ou Perotto, archevêque de Siponte, vivait au XVIº siècle, il a laissé un recueil de fables empruntées à l'antiquité: les unes sont de Phèdre, les autres traduites du grec, d'autres enfin mises en vers, quand il les trouvait en prose. — ' Paris, Égron, 1812, in-12. Réimprimée dans la collection de M. Lemaire, Phèd., tome I, page 197.

FABLES DE PHÈDRE

PHÆDRI FABULARUM

LIBER PRIMUS.

PROLOGUS.

Æsopus ' auctor quam materiam repperit, Hanc ego polivi versibus senariis '. Duplex libelli dos est: quod risum movet, Et quod prudenti vitam consilio monet. Calumniari si quis autem voluerit Quod et arbores loquantur, non tantum feræ, Fictis jocari nos meminerit fabulis.

FABULA I.

LUPUS ET AGNUS.

Ad rivum eumdem Lupus et Agnus venerant, Siti compulsi: superior stabat Lupus, Longeque inferior Agnus. Tunc fauce improba Latro incitatus, jurgii causam intulit: « Cur, inquit, turbulentam fécisti mihi

PROLOGUE.

J'ai prêté le charme du mètre l'ambique aux sujets divers inventés par Ésope. Ce petit livre a un double avantage: il excite la gaieté, et, par de sages conseils, apprend aux hommes à se conduire. Si le lecteur malveillant veut me reprocher d'avoir fait parler non-seulement les animaux, mais même les arbres, je lui rappellerai que c'est dans des fables que je me suis permis ces jeux.

FABLE I.

LE LOUP ET L'AGNEAU.

Un loup et un agneau, pressés par la soif, étaient venus au même ruisseau: le loup tenait le haut du courant, l'agneau était beaucoup plus bas. Cédant à la faim qui le tourmentait, le brigand lei chercha querelle: « Pourquoi, lui dit-il, viens-tu troubler mon

FABLES DE PHÈDRE.

LIVRE PREMIER.

PROLOGUS.

Ego polivi versibus senahanc materiam [riis] quam Æsopus auctor repperit.

Dos libelli est duplex: quod movet risum, et quod monet vitam consilio prudenti.

Si quis autem voluerit calumniari quod et arbores loquantur, non tantum feræ, meminerit nos jocari fabulis fictis.

FABULA I.

LUPUS ET AGNUS.

Lupus et agnus
compulsi siti
venerant
ad eumdem rivum:
Lupus stabat superior,
et agnus longe inferior.
Tunc latro
incitatus fauce improba,
intulit causam jurgii:
• Cur, inquit,

PROLOGUE.

J'ai poli en vers de-six-pieds cette matière (les sujets) qu'Ésope auteur a trouvée (a inventés).

Le mérite de ce petit-livre est double : en-ce-que il excite le rire, et en-ce-que il avertit (dirige) la vie par un conseil prudent.

Mais si quelqu'un veut me chicaner de ce que les arbres même parlent dans ce et non-seulement les bêtes, [livre,] qu'il se souvienne que nous badinons dans des récits feints (dans des fables).

FABLE I.

LE LOUP ET L'AGNEAU.

Un loup et un agueau
poussés par la soif
étaient venus
au même ruisseau:
Le loup se tenait plus-haut
etl'agneau de-loin (de beaucoup) plus-bas.
Alors le brigand,
excité par son gosier cruel (avide),
apporta (amena) un sujet de quarelle
Pourquoi, lui dit-il,

Aquam bibenti? Laniger contra timens:

« Qui possum, quæso, facere quod quereris, Lupe?

A te decurrit ad meos haustus liquor. »

Repulsus ille veritatis viribus:

« Ante hos sex menses male, ait, dixisti mihi. »

Respondit Agnus: « Equidem natus non eram.

— Pater, hercule! tuus, inquit, maledixit mihi. »

Atque ita correptum lacerat injusta nece.

Hæc propter illos scripta est homines fabula

FABULA II.

45

5

RANÆ REGEM PETENTES

Athenæ quum florerent æquis legibus ', Procax libertas civitatem miscuit, Frenumque solvit pristinum licentia. Hinc conspiratis factionum partibus, Arcem tyrannus 2 occupat Pisistratus 3.

Qui fictis causis innocentes opprimunt.

breuvage? » L'animal porte laine lui répondit tout tremblant : « Comment puis-je, je vous prie, faire ce dont vous vous plaignez, seigneur loup? l'eau descend de vous à moi. » Repoussé par la force de lá vérité, le loup reprit : « Tu médis de moi il y a plus de six mois. — Mais alors je n'étais pas né, » repartit l'agneau. « Par Hercule! c'était donc ton père? » Et, sans plus de justice, il le saisit et le met en pièces.

Cette fable s'adresse à ces hommes qui, sous de faux prétextes.

FABLE II.

LES GRENOUILLES QUI DEMANDENT UN ROI.

Alors qu'Athènes florissait sous le régime de l'égalité, les excès d'une liberté sans bornes mirent le désordre dans l'État, et la licence rompit ses vieilles entraves. A la faveur des troubles nés de la division des partis, Pisistrate usurpe l'autorité et s'empare de la

mihi bibenti? -

laniger timens:

Contra

· Qui possum, quæso, lupe,

facere quod quereris? Liquor decurrit a te

ad meos haustus, » Ille

repulsus viribus veritatis: a Dixisti male mihi, ait, ante hos sex menses. » Agnus respondit:

« Equidem non natus eram. -Tuus pater, Hercule!

maledixit mihi, inquit. » Atque ita

lacerat nece injusta correptum.

Hæc fabula scripta est propter illos homines qui opprimunt innocentes causis fictis.

fecisti aquam turbulentam as-tu fait (rendu) l'eau trouble

à moi buyant?

De-son-côté (à son tour) le porte-laine craignant :

« Comment puis-je, je te prie, ô loup,

faire ce-dont tu te plains? L'eau descend de toi

à mes gorgées. Celui-là (le loup),

repoussé par les forces de la vérité:

« Tu as dit mal (médit) pour moi, dit-il, avant ces six mois (il y a plus de six mois).»

L'agneau répondit :

« Mais moi-à-la-vérité je n'étais pas né.

- C'est ton père, par Hercule! qui a médit de moi, dit-il. » Et ainsi (à ces mots) il déchire par une mort injuste

l'agneau saisi.

Cette fable a été écrite en-vue-de ces hommes qui oppriment les innocents pour des causes feintes.

FABULA II.

FABLE II.

RANÆ PETENTES REGEM. LES GRENOUILLES DEMANDANT UN ROI.

Quum Athenæ florerent legibus æquis, libertas procax miscuit civitatem, et licentia solvit frenum pristinum. Hinc partibus factionum conspiratis, Pisistratus tyrannus

occupat arcem.

Lorsqu'Athènes florissait sous des lois égales pour tous, une liberté effrénée mêla (troubla) la cité, et la licence delia (rompit) son frein antique. De-là des partis de factions (des factions) étant unis (s'étant formés', Pisistrate tyran (usurpateur) s'empare de la citadelle.

Quum tristem servitutem flerent Attici, Non quia crudelis ille, sed quoniam grave Omne insuetis onus, et cœpissent queri, Æsopus talem tum fabellam rettulit:

Ranæ vagantes liberis paludibus 40 Clamore magno regem petiere ab Jove, Qui dissolutos mores vi compesceret. Pater Deorum risit, atque illis dedit Parvum tigillum, missum quod subito vadis, Motu sonoque terruit pavidum genus. 15 Hoc mersum limo quum jaceret diutius, Forte una tacite profert e stagno caput, Et, explorato rege, cunctas evocat. Illæ, timore posito, certatim adnatant. Lignumque supra turba petulans insilit: 20 Quod quum inquinassent omni contumelia, Alium rogantes regem misere ad Jovem, Inutilis quoniam esset qui fuerat datus. Tum misit illis hydrum, qui dente aspero Corripere cœpit singulas. Frustra necem 25

citadelle. Les Athéniens déploraient leur funeste esclavage, non que ce maître fût cruel, mais parce que tout fardeau pèse à qui n'en a pas l'habitude. Ils se plaignaient; Ésope leur raconta cet apologue:

Les grenouilles errant en liberté dans leurs marais, demandèrent à grands cris à Jupiter un roi dont l'autorité réprimât le déréglement des mœurs. Le père des dieux sourit et leur donna pour maître un petit soliveau, dont la chute soudaine au milieu des étangs épouvanta par son bruit la gent timide.

Il gisait depuis longtemps plongé dans la vase, quand l'une des grenouilles se hasarde en silence à lever la tête hors de l'eau, examine le roi, puis appelle ses compagnes. Bannissant leur effroi, toutes à l'envi arrivent à la nage, et leur foule insolente saute sur l'épaule du monarque. Quand elles l'eurent couvert de toute espèce d'outrages, elles députèrent auprès de Jupiter pour lui demander un autre roi, alléguant la nullité de celui qu'on leur avait donné. Le dieu leur envoie alors une hydre qui, d'une dent cruelle, se met à les croquer les unes après les autres. En vain se dispersent-

Quum Attici flerent tristem servitutem, non quia ille crudelis, sed quoniam omne onus grave insuetis, et cœpissent queri, tum Æsopus rettulit fabellam talem:

Ranæ vagantes paludibus liberis, petiere magno clamore ab Jove regem qui compesceret vi mores dissolutos. Pater deorum risit, atque dedit illis parvum tigillum, quod missum subito vadis terruit genus pavidum motu sonoque. Quum hoc jaceret diutius mersum limo, forte una profert tacite caput e stagno, et, rege explorato, evocat cunctas. Illæ adnatant certatim; timore posito, turbaque petulans insilit supra lignum : quod quum inquinassent omni contumelia, misere ad Jovem rogantes alium regem, quoniam qui datus fuerat esset inutilis. Tum misit illis hydrum, qui cœpit corripere singulas dente aspero. Frustra inertes

Comme les habitants-de-l'Attique pleuraient leur triste servitude, non parce-qu'il était cruel, mais parce-que tout fardeau est lourd à ceux-qui-n'y-sont-pas-habitués, et qu'ils commençaient à se plaindre, alors Éspe

leur rapporta une fable telle (cette fable) : Les grenouilles errant dans leurs marais libres (en liberté), demandèrent à grand cri à Jupiter un roi qui réprimât par la force leurs mœurs dissolues. Le père des dieux rit 'se mit à rire), et donna à elles un petit soliveau, qui lancé tout-à-coup dans les eaux effraya cette race craintive par son mouvement et son bruit. Comme celui-ci gisait assez longtemps plongé dans la vase, par hasard une grenouille sort en-silence la tête hors-de l'étang, et, le roi avant été examiné, elle appelle toutes ses compagnes. Celles-ci nagent-vers le roi à l'envi, leur frayeur étant déposée (ayant cessé), et la foule pétulante saute sur le bois (le soliveau): lequel après qu'elles eurent souillé de toute espèce d'affront, elles envoyèrent à Jupiter demandant un autre roi, puisque celui-qui leur avait été donné était un roi inutile. Alors Jupiter envoya à elles une hydre, qui se-mit-à les saisir une-à-une d'une dent âpre (aiguë). En vain les grenouilles sans-défense

Fugitant inertes; vocem præcludit metus.
Furtim igitur dant Mercurio mandata ad Jovem,
Afflictis ut succurrat. Tunc contra Deus:
« Quia noluistis vestrum ferre, inquit, bonum,
Malum perferte. » Vos quoque, o cives, ait,
Hoc sustinete, majus ne veniat malum.

30

FABULA III.

GRACULUS SUPERBUS ET PAVO.

Suoque potius habitu vitam degere,
Æsopus nobis hoc exemplum prodidit:
Tumens inani Graculus superbia,
Pennas, Pavoni quæ deciderant, sustulit,
Seque exornavit; deinde contemnens suos,
Formoso se Pavonum immiscuit gregi.
Illi impudenti pennas eripiunt avi,

Ne gloriari libeat alienis bonis,

ð

Illi impudenti pennas eripiunt avi, Fugantque rostris. Male mulctatus Graculus Redire mærens cæpit ad proprium genus;

10

elles pour échapper à la mort; elles sont sans défense, et la crainte étouffe leurs cris. Elles chargent donc secrètement Mercure de prier Jupiter de les secourir dans leur détresse; mais le dieu: « Puisque vous n'avez point voulu, leur dit-il, vous contenter de votre bon roi, sachez maintenant en supporter un mauvais. » Et vous aussi, citoyens, ajoutait Ésope, supportez le mal présent, de peur qu'il n'en survienne un pire.

FABLE III.

LE GEAI ORGUEILLEUX ET LE PAON.

Ne vous glorifiez point des avantages d'autrui, mais vivez plutôt d'une manière conforme à votre condition. Voici, à ce sujet, l'exemple qu'Ésope nous a transmis:

Bouffi d'un vain orgueil, un geai ramassa les plumes qu'un paon avait laissé tomber, et s'en fit une parure; puis, dédaignant ses pareils, il va se mêler à la troupe brillante des paons. Ceux-ci déplument l'impudent oiseau et le chassent à coups de bec. Ainsi maltraité, le geai revint tout triste vers les siens; mais il eut la fugitant necem;
metus præcludit vocem.
Dantigitur furtimMercurio
mandata ad Jovem,
ut succurrat afflictis.
Tunc deus contra:
« Quia noluistis, inquit,
ferre vestrum bonum,
perferte malum. »
Vos quoque, o cives, ait,
sustinete hoc,
ne malum majus veniat.

essaient-de-fuir la mort;
la peur leur ferme (étouffe) la voix.
Elles donnent doncen-cachette à Mercure
des instructions vers (pour) Jupiter,
pour qu'il secoure elles affligées.
Alors le dieu de-son-côté (en réponse):
« Puisque vous n'avez pas voulu, dit-ilsupporter votre bon roi,
supportez-jusqu'au-bout le mauvais. »
Vous aussi, ô citoyens, dit Ésope,
supportez ce mal présent, [arrive.
de peur qu'un mal plus grand ne vous

FABULA III.

GRACULUS SUPERBUS ET PAVO.

Æsopus
prodidit nobis exemplum,
ne libeat
gloriari bonis alienis,
potiusque degere vitam
suo habitu.
Graculus,

tumens inani superbia,
sustulit pennas
quæ deciderant pavoni,
exornavitque se;
deinde, contemnens suos,
immiscuit se
formoso gregi pavonum.
Illi eripiunt pennas
avi impudenti,
fugantque rostris.
Graculus male mulctatus
cœpit redire mœrens
al proprium genus;

FABLE III.

LE GEAI SUPERBE

Ésope a livré à nous cet exemple, afin qu'il ne plaise pas aux hommes de se-glorifier des biens d'-autrui, et (mais) plutôt de passer leur vie dans leur condition.

Un geai, gonflé d'un vain orgueil, enleva (ramassa) des plumes qui étaient tombées à un paon, et en orna soi (s'en orna); puis, méprisant les siens (ses pareils), il mêla soi à la belle troupe des paons. Ceux-ci arrachent les plumes à cet oiseau impudent, et le mettent-en-fuite à-coups-de-bec. Le geai maltraité se-mit-à s'en-revenir affligé vers sa propre race;

A quo repulsus tristem sustinuit notam.
Tum quidam ex illis quos prius despexerat:

« Contentus nostris si fuisses sedibus,
Et quod natura dederat voluisses pati,
Nec illam expertus esses contumeliam,
Nec hanc repulsam tua sentiret calamitas.

45

5

FABULA IV.

CANIS PER FLUVIUM CARNEM FERENS.

Amittit merito proprium qui alienum appetit.
Canis, per flumen carnem dum ferret natans,
Lympharum in speculo vidit simulacrum suum;
Aliamque prædam ab alio cane ferri putans,
Eripere voluit; verum decepta aviditas,
Et quem tenebat ore dimisit cibum,
Nec quem petebat potuit adeo attingere.

FABULA V.

VACCA, CAPELLA, OVIS ET LEO.

Nunquam est fidelis cum potente societas; Testatur hæc fabella propositum meum.

douleur et la honte d'en être repoussé. « Si tu avais su vivre au milien de nous, lui dit un de ceux qu'il avait méprisés, et te contenter de ce que la nature t'avait donné, tu n'aurais point essuyé un premier affront, et tu n'aurais pas maintenant le malheur d'être repoussé par nous. »

FABLE IV.

LE CHIEN QUI TRAVERSE UN FLEUVE AVEC UN MORCEAU DE CHAIR.

On perd justement son proprebien, quand on convoite celui d'autrui. Un chien traversait un fleuve avec un morceau de chair entre les dents; il aperçoit son image dans le cristal des eaux, et croit voir un autre chien portant une autre proie; il voulut la lui ravir; mais son avidité fut trompée: il lâcha le morceau de chair qu'il tenait à la gueule, et ne put atteindre celui qu'il convoitait.

FABLE V.

LA GÉNISSE, LA CHÈVRE, LA BREBIS ET LE LION.

Une alliance avec les grands n'est jamais sûre; cette fable vient prouver ce que j'avance. par laquelle aussi repoussé

a quo repulsus
sustinuit notam tristem.
Tum quidam ex illis
quos despexerat prius:
« Si fuisses contentus
nostris sedibus,
et voluisses pati
quod natura dederat,
et non expertus esses
illam contumeliam,
et tua calamitas
non sentiret
hane repulsam.»

il supporta un affront humiliant Alors un de ceux qu'il avait méprisés auparavant : « Si tu avais été content de nos demeures, et si tu avais voulu souffrir (te résigner à) ce-que la nature l'avait donné. et tu n'aurais pas éprouvé ce premier affront, et ton malheur ne souffrirait pas ce (notre) refus de te recevoir. »

FABULA IV.

CANIS FERENS CARNEM PER FLUVIUM.

Qui appetit alienum amittit merito proprium.

Dum canis natans
ferret carnem
per flumen,
vidit suum simulacrum
in speculo lympharum;
putansque aliam prædam
ferri ab alio cane,
voluit eripere;
verum aviditas decepta,
et dimisit cibum
quem tenebat ore,
nec potuit adeo
attingere quem petebat.

FABULA V.

VACCA, CAPELLA, OVIS ET LEO.

Societas cum potente nunquam est fidelis; hæc fabella testaturmeum propositum.

FABLE IV.

LE CHIEN PORTANT DE LA VIANDE EN-TRAVERSANT UN FLEUVE.

Celui-qui convoite le bien d'-autrui perd justement le sien propre.

Tandis qu'un chien nageant portait de la viande à-travers (en traversant) un fleuve, il vit son image dans le miroir des eaux; et pensant une autre proie être portée par un autre chien, il voulut la lui enlever; mais son avidité fut trompée, et il lâcha la nourriture qu'il tenait dans sa gueule, et il ne put pas pour-cela atteindre celle-qu'il convoitait.

FABLE V.

LA VACHE, LA CHÈVRE, LA BREBIS ET LE LION.

La société avec un puissant n'est jamais digne-de-confiance (sûre); cette petite-fable atteste ma proposition (ce que j'avance). Vacca et Capella et patiens Ovis injuriæ Socii fuere cum Leone in saltibus. Hi quum cepissent cervum vasti corporis, Sic est locutus, partibus factis, Leo: « Ego primam tollo, nominor quoniam Leo; Secundam, quia sum fortis, tribuetis mihi; Tum, quia plus valeo, me sequetur tertia; Malo afficietur si quis quartam tetigerit. » Sic totam prædam sola improbitas abstulit.

FABULA VI.

RANÆ AD SOLEM.

5

Vicini furis celebres vidit nuptias
Æsopus, et continuo narrare incipit:
Uxorem quondam Sol quum vellet ducere,
Clamorem Ranæ sustulere ad sidera.
Convicio permotus quærit Jupiter
Causam querelæ. Quædam tum stagni incola:

La génisse, la chèvre et la patiente brebis firent, dans les forêts, société avec le lion. Ils prirent un cerf d'une haute stature, et le lion, ayant fait les parts, s'exprima ainsi : « Je m'empare de la première, parce que je m'appelle lion; vous accorderez la seconde à ma valeur; la troisième me revient de droit, parce que je suis le plus fort; malheur à qui de vous touche à la quatrième! » Ainsi, par son injustice, il resta seul maître de la proie tout entière.

FABLE VI.

LE SOLEIL ET LES GRENOUILLES.

Ésope voyait célébrer avec magnificence les noces d'un voleur son voisin; il se mit aussitôt à dire cette fable :

Le soleil un jour voulut prendre femme; les grenouilles poussèrent des cris jusqu'au ciel. Assourdi de ce vacarme, Jupiter demanda la cause de leurs plaintes. « Maintenant lui répondit une

et ovis patiens injuriæ fuere socii cum leone in saltibus. Quum hi cepissent cervum vasti corporis, partibus factis, leo locutus est sic: « Ego tollo primam, quoniam nominor leo; tribuetis mihi secundam, quia sum fortis; tum tertia sequetur me, quia valeo plus; si quis tetigerit quartam afficietur malc. » Sic improbitas sola abstulit prædam totam.

Vacca et capella,

La vache et la chèvre. et la brebis qui-souffre-patiemment l'injustice, furent associés (s'associèrent) avec le lion dans les bois. Comme ils avaient pris un cerf d'un grand corps (de haute taille), les parts étant faites, le lion parla ainsi: « Moi j'enlève la première, parce-que je m'appelle lion; vous accorderez à moi la seconde, parce-que je suis courageux; de-plus la troisième suivra moi (me reviendra), parce-que je suis-fort plus que vous ; si quelqu'un touche la quatrième il sera affligé de mal (il lui arrivera mal). » Ainsi la mauvaise-foi scule enleva le butin tout entier.

FABULA VI.

RANÆ AD SOLEM.

Æsopus vidit

nuptias celebres

" Nunc, inquit,

furis vicini,
et continuo incipit narrare:
Quondam quum sol
vellet ducere uxorem,
ranæ sustulere clamorem
ad sidera.
Jupiter, permotus convicio,
quærit causam querelæ.
Tum
quædam incola stagni:

FABLE VI.

LES GRENOUILLES AU SOLEIL.

Ésope vit les noces pompeuses d'un voleur son voisin, et aussitôt il commence à conter:

Un-jour comme le soleil voulait prendre femme, les grenouilles élevèrent un cri jusqu'aux astres.

Jupiter, ému de ces clameurs, s'informe du motif de leur plainte.

Alors certaine habitante de l'étang:

« Maintenant, dit-elle,

« Nunc, inquit, omnes unus exurit lacus, Cogitque miseras arida sede emori; Quidnam futurum est si crearit liberos? »

FABULA VII.

VULPES AD PERSONAM 1 TRAGICAM.

Personam tragicam forte Vulpes viderat:
« O quanta species! inquit, cerebrum non habet. »
Hoc illis dictum est quibus honorem et gloriam
Fortuna tribuit, sepsum communem abstulit.

FABULA VIII.

LUPUS ET GRUIS.

Qui pretium meriti ab improbis desiderat Bis peccat: primum, quoniam indignos adjuvat: Impune abire deinde quia jam non potest.

Os devoratum fauce quum hæreret Lupi, Magno dolore victus, cœpit singulos Illicere pretio ut illud extraherent malum

5

citoyenne des étangs, le soleil à lui seul tarit tous nos lacs, et nous fait périr misérablement au fond de nos demeures desséchées; que sera-ce, s'il lui vient des enfants? »

FABLE VII.

LE RENARD ET LE MASQUE DE THÉATRE.

Un renard vit par hasard un masque de théâtre : « La belle tête! s'écria-t-il, mais elle n'a point de cervelle. »

Ce mot s'applique à ceux que la fortune a comblés d'honneurs et de gloire, mais à qui elle a refusé le sens commun.

FABLE VIII.

LE LOUP ET LA GRUE.

Attendre des méchants le prix d'un bienfait, c'est commettre une double faute: d'abord on oblige des gens qui ne le méritent pas; ensuite, on ne peut plus leur échapper sans danger.
Un loup avala un os qui lui resta dans le gosier. Vaincu par la souf-

Cance, il promit une récompense à qui le délivrerait de son mal. Une

unus exurit omnes lacus, cogitque miseras emori sede arida; quidnam futurum est si crearit liberos?» un seul soleil dessèche tous nos lacs, et nous force, malheureuses, à dépérir dans un séjour aride; quelle chose doit arriver (qu'arrivera t-il) s'il crée des enfants?

FABULA VII.

VULPES AD PERSONAM TRAGICAM.

Forte vulpes

videratpersonamtragicam:
« O quanta species! inquit,
non habet cerebrum! »
Hoc dictum est illis
quibus fortuna
tribuithonoremet gloriam,
abstulit

FABLE VII.

LE RENARD AU MASQUE TRAGIQUE.

Par hasard un renard
avait vu un masque tragique:

« Oh! quelle-belle figure! dit-il,
mais elle n'a pas de cervelle! »

Cela a été dit pour ceux
à qui la fortune
a accordé honneur et gloire,
mais a enlevé (refusé)

le sens commun.

FABULA VIII.

sensum communem.

LUPUS ET GRUIS.

Qui desiderat ab improbis pretium meriti peccat bis: primum quoniam adjuvat indignos; deinde quia non potest jam abire impune.

Quum os devoratum hæreret fauce lupi, victus magno dolore, cæpit illicere singulos pretio ut extraherent illud malum.

FABLE VIII.

LE LOUP ET LA GRUE.

Celui-qui réclame à des méchants le prix d'un service pèche deux-fois : d'abord parce-qu'il aide des gens indignes, ensuite parce-qu'il ne peut plus s'en-aller (s'en tirer) impunément

Comme un os avalé
restait dans le gosier d'un loup,
vaincu par la grande douleur,
il se-mit-à inviter chacun
par un prix qu'il promettail,
à-ce-qu'ils lui ôtassent
ce mal.

Tandem persuasa est jurejurando Gruis, Gulæque credens colli longitudinem, Periculosam fecit medicinam Lupo. Pro quo quum pactum flagitaret præmium: « Ingrata es, inquit, ore quæ nostro caput Incolume extuleris, et mercedem postules! »

FABULA IX.

PASSER ET LEPUS

Sibi non cavere, et aliis consilium dare, Stultum esse, paucis ostendamus versibus.

Oppressum ab aquila, fletus edentem graves, Leporem objurgabat Passer: « Ubi pernicitas Nota, inquit, illa est? quid ita cessarunt pedes? » Dum loquitur, ipsum accipiter nec opinum rapit, Questuque vano clamitantem interficit. Lepus semianimus, mortis in solatio: « Qui modo securus nostra irridebas mala, Simili querela fata deploras tua. »

grue se laissa enfin persuader par ses serments, et, confiant à la gueule du loup toute la longueur de son cou, elle fit l'aventureuse opération. Comme elle réclamait son salaire: « Tu es une ingrate! lui dit-il: tu as retiré ton cou de ma gueule, et tu réclames une récompense!»

10

FABLE IX.

LE PASSEREAU ET LE LIÈVRE.

Ne point se tenir sur ses gardes, et donner des conseils aux autres, c'est sottise. Nous l'allons montrer en peu de vers :

Un lièvre pris par un aigle poussait de profonds gémissements. Un passereau l'insultait: « Où est, lui disait-il, cette agilité si vantée? Que font maintenant tes pieds si rapides?» Il parlait encore, lorsqu'un épervier le saisit à l'improviste, et le tue malgré ses cris et ses plaintes. Le lièvre eut en mourant la consolation de lui dire: « Toi qui tout à l'heure en sûreté te riais de mes maux, comme moi tu déplores maintenant ta destinée. »

Tandem gruis
persuasa est jurejurando,
credensque gulæ
longitudinem colli,
fecit lupo
medicinam periculosam.
Quum pro quo
flagitaret
præmium pactum:
« Es ingrata, inquit,
quæ extuleris nostro ore
caput incolume,

Enfin une grue fut persuadée par son serment. et confiant à sa gueule la longueur de son cou (son long cou), elle fit au loup cette opération dangereuse. Comme pour cela elle demandait-instamment le salaire convenu : « Tu es ingrate, lui dit-il, toi-qui as retiré de notre (ma) gueule ta tête saine-et-sauve, et demandes une récompense! »

FABULA IX.

PASSER ET LEPUS.

et postules mercedem! »

Ostendamus
paucis versibus
non cavere sibi,
et dare consilium aliis,
esse stultum.

Passer

objurgabat leporem oppressum ab aquila, edentem graves fletus: « Ubi est, inquit, illa pernicitas nota? Quid pedes cessarunt ita? » Dum loquitur, accipiter rapit ipsum nec opinum, interficitque clamitantem questu vano. Lepus semianimus, in solatio mortis: Qui securus modo irridebas nostra mala, deploras tua fata querela simili. »

FABLE IX.

LE PASSEREAU ET LE LIÈVRE.

Montrons
en peu de vers
que ne pas prendre-garde à soi,
et donner conseil aux autres,
est sot.

Un passereau gourmandait un lièvre accablé (saisi) par un aigle, et poussant de profonds gémissements : « Où est, lui dit-il, cette vitesse si connue? Pourquoi tes pieds se sont-ils-ralentis ainsi?» Pendant qu'il parle, un épervier l'enlève lui-même ne-s'y-attendant pas (à l'improviste). et le tue criant par une plainte vaine. Le lievre à-demi-mort, dit en consolation de sa mort: « Tor qui tranquille tout-à-l'heure te-riais-de nos maux. tu deplores maintenant ta destiné par une plainte semblable. »

FABULA X.

LUPUS ET VULPES, JUDICE SIMIO.

5

40

Quicumque turpi fraude semel innotuit, Etiamsi verum dicit, amittit fidem. Hoc attestatur brevis Æsopi fabula.

Lupus arguebat Vulpem furti crimine; Negabat illa se esse culpæ proximam. Tunc judex inter illos sedit Simius. Uterque causam quum perorassent suam, Dixisse fertur Simius sententiam: « Tu non videris perdidisse quod petis; Te credo surripuisse quod pulchre negas.»

FABULA XI.

ASINUS ET LEO VENANTES.

Virtutis expers, verbis jactans gloriam, Ignotos fallit, notis est derisui.

Venari Asello comite quum vellet Leo, Contexit illum frutice, et admonuit simul

FABLE X.

LE LOUP ET LE RENARD JUGÉS PAR LE SINGE.

Quiconque s'est fait connaître par de honteux mensonges perd toute créance, même lorsqu'il dit la vérité. C'est ce que prouve cette petite fable d'Ésope:

Un loup accusait un renard de l'avoir volé; le renard rejetait bien loin de lui cette imputation. Le singe est choisi pour arbitre de leur différend. Lorsque chacun eut plaidé sa cause, voici, dit-on, la sentence qu'il prononça: « Toi, tu ne me sembles pas avoir perdu ce que tu réclames; et toi, je te crois coupable du vol que tu nies si bien. »

FABLE XI.

LE LION ET L'ANE CHASSANT.

Le lâche qui vante son courage en impose à ceux qui ne le connaissent pas; il fait la risée de ceux qui le connaissent.

Le lion, voulant chasser avec l'âne, le convrit de feuillage, et

FABULA X.

FABLE X.

LUPUS ET VULPES, SIMIO JUDICE.

LE LOUP ET LE RENARD. LE SINGE étant-JUGE.

Quicunque innotuit semel fraude turpi, amittit fidem, etiamsi dicit verum. Brevis fabula Æsopi testatur hoc.

Lupus arguebat vulpem

Quiconque s'est fait-connaître une fcis par une fourberie honteuse perd toute créance, quand-même il dit la vérité. Cette courte fable d'Ésope atteste ceta.

crimine furti;
illa negabat
se esse proximam culpæ:
tunc simius
sedit judex inter illos.
Quum perorassent
uterque suam causam,
simius fertur
dixisse sententiam:
« Tu non videris perdidisse
quod petis;
credo te subripuisse

Cette courte fable d'Ésope atteste ceu. Un loup poursuivait un renard par une accusation de vol; celui-là niait soi être tout-proche (coupable) de la faute: alors le singe s'assit comme juge entre eux. Après qu'ils eurent plaidé-à-fond l'un-et-l'autre (chacun) sa cause, le singe est rapporté avoir dit (porté) cette sentence : « Toi loup, tu ne parais pas avoir perdu ce-que tu demandes; je crois que toi, renard, as dérobé ce-que tu nies si bien avoir pris. »

FABULA XI.

quod negas pulchre. »

FABLE XI.

ASINUS ET LEO VENANTES.

L'ANE ET LE LION CHASSANT.

Expers virtutis, jactans verbis gloriam, fallit ignotos, est derisui notis. Celui-qui-manque de courage, et qui-vante en paroles sa gloire, trompe ceux-qui-ne-le-connaissent-pas, il est à dérision (un objet de risée) à (pour)-ceux-qui-le-connaissent.

Quum leo vellet venari, asello comite, contexit illum frutice, Un-jour-que le lion voulait chasser avec-l'âne pour compagnon, il couvrit lui de branchage.

Ut insueta voce terreret feras,	5
Fugientes ipse exciperet. Hic auritulus	
Clamorem subito tollit totis viribus;	
Novoque turbat bestias miraculo.	
Quæ dum paventes exitus notos petunt,	
Leonis affliguntur horrendo impetu.	10
Qui postquam cæde fessus est, Asinum evocat,	
Jubetque vocem premere. Tunc iste insolens:	
« Qualis videtur opera tibi vocis meæ?	
- Insignis, inquit, sic ut, nisi nossem tuum	
Animum genusque, simili fugissem metu. »	15

FABULA XII.

CERVUS AD FONTEM.

ភ

Laudatis utiliora quæ contempseris
Sæpe inveniri, hæc exserit narratio.

Ad fontem Cervus, quum bibisset, restitit,
Et in liquore vidit effigiem suam.
Ibi dum ramosa mirans laudat cornua,
Crurumque nimiam tenuitatem vituperat,

lui commanda de braire pour effrayer les animaux par le son inaccoutumé de sa voix; lui-même arrêterait les fuyards. Soudain le chasseur aux longues oreilles se met à crier de toutes ses forces, et, par ce prodige nouveau, jette l'effroi parmi les animaux. Épouvantés, ils courent aux issues qu'ils connaissent; mais le terrible lion s'élance sur eux. Enfin, rassasié de carnage, il appelle l'âne et lui ordonne de se taire. « Que dites-vous de ma voix? » demanda arrogamment le baudet. « Merveilleuse, en vérité, repartit le lion, au point que si je n'eusse connu et ton courage et ta race, la fray aur m'eût fait fuir comme les autres. »

FABLE XII.

LE CERF PRÈS D'UNE FONTAINE.

Ce qu'on méprise se trouve souvent plus utile que ce qu'on vante; cette fable en fournit un exemple.

Un cerf, après avoir bu à une fontaine, s'y arrêta, et aperçut dans l'eau son image; là, tan lis qu'en extase il contemple sa haute ra-

et admonuit simul ut terreret feras voce insueta. ipse exciperet fugientes. Hic auritulus tollit subito clamorem totis viribus, turbatque bestias miraculo novo. Dum quæ paventes petunt exitus notos, affliguntur impetu horrendo leonis. Postquam qui est fessus cæde, evocat asinum, jubetque premere vocem. Tunc iste insolens: Qualis videtur tibi opera meæ vocis? - Insignis, inquit, sic ut, nisi nossem tuum animum genusque, fugissem simili metu. »

FABULA XII.

CERVUS AD FONTEM.

Hæc narratio exserit quæ contempserls inveniri sæpe utiliora laudatis.

Quum cervus bibisset ad fontem, restitit, et vidit suam effigiem in liquore. Ibi dum laudat miraus cornua ramosa, vituperatque

et il lui recommanda en même-temps qu'il épouvantât (d'épouvanter) les bêtes par une voix inaccoutumée, que lui-même prendrait-au-passage les fuyants (fuyards). Alors l'animal-aux-longues-oreilles élève (pousse) soudain un cri de toutes ses forces, et trouble les animaux par ce prodige nouveau. Pendant-que ceux-ci épouvantés gagnent les issues qu'ils-connaissent, ils sont terrassés par l'attaque terrible du lion. Quand celui-ci est fatigué du carnage, il rappelle l'ane de son poste, et lui ordonne de contenir (taire) sa voix. Alors celui-ci insolent, dit : « Quel paraît à toi le service (l'effet) de ma voix? -Admirable, dit le lion, tellement que, si je ne connaissais ton courage et ta race, j'aurais fui par une semblable crainte. 🛭

FABLE XII.

LE CERF PRÈS D'UNE FONTAINE.

Ce récit fait voir que les-choses-que tu auras méprisées sont trouvées souvent plus-utiles que les choses louées.

Comme un cerf
avait bu à une fontaine,
il s'arrêta,
et vit son image
dans le liquide (l'eau).
Là pendant qu'il loue, les admirant,
ses cornes branchues,
et qu'il blâme

10

15

5

Venantum subito vocibus conterritus,
Per campum fugere cœpit, et cursu levi
Canes elusit. Silva tum excepit ferum:
In qua, retentis impeditus cornibus,
Lacerari cœpit morsibus sævis canum.
Tunc moriens vocem hanc edidisse dicitur:

« O me infelicem, qui nunc demum intelligo
Ut illa mihi profuerint quæ despexeram,
Et, quæ laudaram, quantum luctus habuerint!»

FABULA XIII.

VULPES ET CORVUS.

Qui se laudari gaudet verbis subdolis, Sera dat pœnas turpes pœnitentia.

Quum de fenestra Corvus raptum caseum Comesse vellet, celsa residens arbore, Hunc vidit Vulpes, deinde sic cœpit loqui: « O qui tuarum, Corve, pennarum est nitor! Quantum decoris corpore et vultu geris! Si vocem haberes, nulla prior ales foret.»

mure, et se plaint de l'excessive délicatesse de ses jambes, effrayé soudain par les cris des chasseurs, il fuit à travers champs, et sa course légère met les chiens en défaut. Il cherche asile dans la forêt; mais, arrêté par les branches où son bois s'embarrasse, il est déchiré par les dents cruelles des chiens. On dit qu'en expirant il prononça ces mots: « Malheureux que je suis! je comprends maintenant l'utilité du bien que j'avais méprisé, et combien devaient m'être funestes les avantages dont j'étais si fier! »

FABLE XIII.

LE RENARD ET LE CORBEAU.

Celui qui aime à s'enivrer de louanges mensongères, en est puni

plus tard par un amer repentir.

Un corbeau avait enlevé sur une fenêtre un fromage, et, perché sur le haut d'un arbre, se disposait à le manger, lorsqu'un renard l'aperçut et lui tint ce langage: « Que d'éclat, sire corbeau, dans tout votre plumage! Que de grâces sur votre personne et dans tous vos traits! Si vous saviez chanter, nul oiseau ne l'em-

tenuitatem nimiam crurum, conterritus subito vocibus venantum, cœpit fugere per campum, et elusit canes cursu levi. Tum silva excepit ferum : in qua impeditus cornibus retentis, cœpit lacerari morsibus sævis canum. Tunc moriens dicitur edidisse hanc vocem : « O me infelicem! qui intelligo nunc demum ut illa quæ despexeram profuerint mihi, et quantum quæ laudaram habuerint luctus. »

la finesse excessive de ses jambes, effrayé soudain par des voix de chasseurs, il se-mit-à fuir par la campagne, et trompa les chiens par sa course légère. Alors une forêt recut l'animal: dans laquelle embarrassé par ses cornes retenues (accrochées), il commença à être déchiré par les morsures cruelles des chiens. Alors en-mourant il est rapporté avoir émis (dit, cette voix (ces paroles): « O moi malheureux! qui comprends en-ce-moment seulement combien les-choses-que j'avais méprisées ont-été-utiles à moi, et combien les-choses-que j'avais louées onteu de deuil (m'ont causé de malheur).»

FABULA XIII.

VULPES ET CORVUS.

Qui gaudet se laudari verbis subdolis dat pœnas turpes pœnitentia sera. Quum corvus

quant corvus
residens arbore celsa,
vellet comesse caseum
raptum de fenestra,
vulpes vidit hunc,
deinde cœpit loqui sic:
« O corve,
qui est nitor
tuarum pennarum!
quantum decoris geris
corpore et vultu!
Si haberes vocem,
nulla ales foret prior. »

FABLE XIII.

LE RENARD ET LE CORBEAU.

Celui-qui aime soi être loue par des paroles rusées donne (subit) des peines honteuses par un repentir tardif.

par un repentir tardif.

Un-jour-qu'un corbeau
posé (perché) sur un arbre élevé,
voulait manger un fromage
enlevé (qu'il avait enlevé) d'une fenêtre,
un renard vit lui,
puis il se-mit-à parler ainsi:

« O corbeau,
quel est l'éclat
de tes plumes!
que de grâce tu portes
sur ton corps et sur ton visage!
Si tu avais la voix,
aucun oiscau ne serait supérieur à toi.

At ille stultus, dum vult vocem ostendere, Emisit ore caseum, quem celeriter Dolosa Vulpes avidis rapuit dentibus. Tunc demum ingemuit Corvi deceptus stupor.

FABULA XIV.

EX SUTORE MEDICUS.

Malus quum Sutor, inopia deperditus,
Medicinam ignoto facere cœpisset loco,
Et venditaret falso antidotum nomine,
Verbosis acquisivit sibi famam strophis.
Hic¹ quum jaceret morbo confectus gravi,
Rex urbis, ejus experiendi gratia,
Scyphum poposcit; fusa dein simulans aqua
Antidoto miscere illius se toxicum,
Combibere jussit ipsum, posito præmio.
Timore mortis ille tum confessus est,
Non artis ulla medicum² se prudentia,
Verum stupore vulgi factum nobilem.
Rex, advocata concione, hæc edidit:

porterait sur vous. » Le sot veut montrer sa voix, mais son bec laisse échapper le fromage; le rusé renard s'en saisit avec avidité. Le corbeau attrapé gémit alors de sa sottise.

FABLE XIV.

LE CORDONNIER MÉDECIN.

Un mauvais cordonnier, perdu de misère, voulut exercer la médecine dans un endroit où il n'était point connu; il débitait un prétendu antidote, et bientôt son verbiage lui fit un certain renom. Il fut atteint d'une grave maladie; le roi de la ville voulut éprouver son savoir : il demande une coupe, y verse de l'eau, et, feignant de mêler un poison au remède du médecin, il lui ordonne de boire, en lui promettant récompense. La crainte de la mort fit avouer à notre homme qu'il devait sa réputation, non pas à son habileté en médecine, mais à la sotte crédulité du peuple. Le roi convoque alors les ci-

10

vult ostendere vocem, emisit ore caseum, quem vulpes dolosa rapuit celeriter dentibus avidis. deceptus ingemuit.

At dum ille stultus

Mais pendant-que celui-ci sot veut montrer sa voix, il laissa-tomber de son bec le fromage. lequel le renard rusé saisit promptement de ses dents avides. Tum demum stupor corvi Alors seulement la stupidité du corceau trompée (se voyant dupe) gémit.

FABULA XIV.

MEDICUS EX SUTORB.

Quum malus sutor, deperditus inopia, coepisset facere medicinani loco ignoto, et venditaret antidotum nomine falso. acquisivit sibi famam strophis verbosis. Quum hic jaceret confectus morbo gravi, rex urbis gratia ejus experiendi, poposcit scyphum; dein simulans se miscere toxicum antidoto illius, aqua fusa, jussit ipsum combibere, præmio posito. Tunc ille timore mortis confessus est se factum nobilem non ulla prudentia artis medicum, verum stupore vulgi. Concione advocata. rex edidit hæc ·

FABLE XIV.

LE MÉDECIN EX-CORDONNIER.

Comme un mauvais cordonnier, perdu de misère. s'était-mis-à faire de la médecine dans un endroit où-il-n'était-pas-connu, et qu'il vendait du contre-poison sous (en lui donnant) un nom faux. il acquit à soi une réputation par ses tours verbeux (par son verbiage). Un jour que celui-ci était couché affligé d'une maladie grave, le roi de la ville pour-le-plaisir (dans la vue) de lui devant-être-éprouvé (de l'éprouver . demanda une coupe; ensuite feignant soi mêler (de mêler) un poison à l'antidota de lui, de l'eau seulement étant versée dedans. il ordonna à lui-même de boire-le-tout. une récompense étant proposée. Alors celui-ci par crainte de la mort avoua qu'il était devenu célèbre uon par aucune connaissance de l'art des médecins, mais par la stupidité du vulgaire. Une réunion-du-peuple étant convoquée . le roi fit-entendre ces paroles :

a Quantæ putatis esse vos dementiæ, Qui capita vestra non dubitatis credere Cui calceandos nemo commisit pedes! »

Hoc pertinere vere ad illos dixerim Quorum stultitia quæstus impudentiæ est.

FABULA XV.

ASINUS AD SENEM PASTOREM.

In principatu commutando civium, Nil, præter domini nomen, mutant pauperes. Id esse verum, parva hæc fabella indicat.

Asellum in prato quidam pascebat Senex: Is, hostium clamore subito territus, Suadebat Asino fugere, ne possent capi. At ille lentus: « Quæso, num binas mihi Clitellas impositurum victorem putas? » Senex negavit: « Ergo quid refert mea Cui serviam, clitellas dum portem meas? »

toyens et leur dit: « Voyez votre sottise: vous allez confier vos têtes à un homme à qui personne n'a voulu donner ses pieds à chausser! »

Cette fable s'applique, selon moi, à ces hommes dont la sottise se laisse exploiter par l'impudence.

FABLE XV.

L'ANE ET LE VIEUX PATRE.

Dans un changement de gouvernement, rien ne change pour le pauvre, que le nom du maître. Cette petite fable prouve cette vérité.

Un vieillard faisait paître son âne dans une prairie; soudain, épouvanté par les cris des ennemis, il engage l'âne à fuir pour éviter d'être saisis tous deux. Mais l'âne, sans s'émouvoir: « Le vainqueur, dites-moi, me fera-t-il porter double bât? — Non, répondit le vieillard. — Eh! que m'importe à qui je sois, si je dois toujours porter mon bât? »

15

5

40

· Quantæ dementiæ putatis vos esse, qui non dubitatis credere vestra capita cui nemo commisit pedes calceandos! »

Dixerim vere hoc pertinere ad illos quorum stultitia est quæstus impudentiæ. « De quelle folie pensez-vous vous être atteints vous qui n'hésitez pas à confier vos têtes à un homme à qui personne n'a confié ses pieds à-chausser! »

Je peux-dire avec-raison ceci se rapporter à ces hommes dont la sottise est un profit pour l'impudence.

FABIILA XV.

ASINUS AD SENEM PASTOREM.

In principatu civium

commutando,

pauperes mutant nil, præter nomen domini. Hæc parva fabella indicat id esse verum. Quidam senex pascebat asellum in prato: is, territus clamore subito hostium, suadebat asino fugere, ne possent capi. At ille lentus : « Num putas, quæso,

Senex negavit: · Ergo quid refert mea cui serviam,

dum portem meas clitellas?

binas clitellas? »

FABLE XV.

L'ANE AU VIEUX PATRE.

Dans le gouvernement des citoyens en-train-d'être-changé, les pauvres ne changent rien, excepté le nom de leur maître. Cette courte fable montre que cela est vrai.

Certain vieillard faisait-paître son âne dans un pré: celui-ci (le vieillard), effrayé par la clameur soudaine des ennemis. conseillait à l'âne de fuir. pour qu'ils ne pussent être pris. Mais celui-là [l'âne] sans-bouger-de-place: « Pensez-vous (croyez-vous), je vous prie, le vainqueur devant-imposer à moi victorem impositurum mihi double bât? » Le vieillard nia (dit que non):

« Eh-bien-donc qu'importe à moi qui je serve, pourvu que je porte mon hât? »

FABULA XVI.

OVIS, CERVUS ET LUPUS.

Fraudator homines quum advocat sponsum improbos, Non remexpedire, sed mala videre expedit.

Ovem rogabat Cervus modium tritici, Lupo sponsore; at illa, præmetuens dolum: « Rapere atque abire semper adsuevit Lupus, Tu de conspectu fugere veloci impetu: Ubi vos requiram quum dies advenerit? »

FABULA XVII.

OVIS, CANIS ET LUPUS.

Solent mendaces luere pænas malefici.

Calumniator ab Ove quum peteret Canis
Quem commodasse se panem contenderet,
Lupus citatus testis, non unum modo
Deberi dixit, verum affirmavit decem.

FABLE XVI.

LA BREBIS, LE CERF ET LE LOUP.

Quand un fourbe vous propose une caution suspecte, il faut songer moins à vous dessaisir qu'à vous tenir sur vos gardes.

Un cerf demandait à une brebis une mesure de froment; le loup était sa caution; mais la brebis, pressentant la fourberie: « Le Loup, dit-elle, a coutume de prendre et de se sauver; toi, ton agilité te met bientôt à l'abri des regards: où vous chercherai-je, quand arcivera le jour du paiement? »

FABLE XVII.

LA BREBIS, LE CHIEN ET LE LOUP.

Les menteurs reçoivent ordinairement le châtiment de leurs méfaits.

Un chien de mauvaise foi réclamait d'une brebis un pain qu'il prétendait lui avoir prêté. Le loup, appelé en témoignage, affirma qu'elle en devait, non pas un seulement, mais dix. Condamnée sur

FABULA XVI.

FABLE XVI.

OVIS, CERVUS ET LUPUS.

LA BREBIS, LE CERF ET LE LOUP.

Quum fraudator
advocat sponsum
homines improbos,
expedit
non expedire rem,
sed videre mala.
Cervus rogabat ovem

modium tritici,
lupo sponsore;
at illa præmetuens dolum:
• Lupus adsuevit semper
rapere atque abire,
tu fugere de conspectu
impetu veloci:
ubi requiram vos
quum dies advenerit?

Quand un fourbe
appelle pour-être-ses-répondants
des hommes pervers,
il convient,
non pas de tirer-dehors (donner) son bien,
mais de prévoir des maux (du dommage).
Un cerf demandait à une brebis
un boisseau de froment.

le loup étant sa caution;
mais elle, craignant-d'avance une ruse;
« Le loup a eu (a) coutume toujours
de ravir et de s'en-aller,
et toi de fuir de la vue (loin des yeux)
par un élan rapide;
où chercherai-je vous

FABULA XVII.

FABLE XVII.

lorsque le jour du paiement sera venu? .

OVIS, CANIS ET LUPUS.

Mendaces solent lucre pœnas malefici.

Quum canis calumniator peteret ab ove panem quem contenderet se commodasse, lupus citatus testis dixit non modo unum deberi, verum affirmavit decem.

LA BREBIS, LE CHIEN ET LE LOUP.

Les menteurs ont coutume de payer la peine de *leur* méchanceté. Comme un chien de-manyaise-foi

demandait à une brebis un pain qu'il prétendait soi lui avoir prêté, 'le loup cité comme témoin dit non-seulement un pain être dû, mais il affirma que dix étxient dux. Ovis, damnata falso testimonio, Quod non debebat solvit. Post paucos dies, Bidens jacentem in fovea prospexit Lupum: « Hæc, inquit, merces fraudis a superis datur. »

FABULA XVIII.

CANIS PARTURIENS.

Habent insidias hominis blanditiæ mali. Quas ut vitemus versus subjecti monent. Canis parturiens quum rogasset alteram Ut fetum in ejus tugurio deponeret, Facile impetravit : dein reposcenti locum Preces admovit, tempus exorans breve, Dum firmiores catulos posset ducere.

Hoc quoque consumpto, flagitare validius Cubile cœpit. Illa: « Si mihi et meæ Par esse turbæ potucris, cedam loco. »

ce faux témoignage, la brebis paya ce qu'elle ne devait point. Quelques jours après, elle vit le loup pris dans un piége: « Voilà, lui dit-elle, comme les dieux récompensent la fourberie. »

40

FABLE XVIII.

LA CHIENNE OUI MET BAS.

Les caresses du méchant cachent souvent un piège; le fait qui suit nous avertit d'y prendre garde.

Une chienne près de mettre bas demanda à l'une de ses compagnes sa cabane pour y faire ses petits, et l'obtint sans difficulté ; puis, quand l'autre vint lui redemander son gîte, elle la supplia de lui accorder encore un court délai, jusqu'à ce qu'elle pût emmener avec elle ses petits devenus forts. Ce temps écoulé, la compagne réclame son lit avec plus d'instances. « Si tu peux, lui dit l'autre, être aussi forte que moi et ma bande, je te céderai la place. »

Ovis damnata falso testimonio. solvit quod non debebat. Post paucos dies, bidens prospexit lupum jacentem in fovea: Hæc merces fraudis datur a superis, inquit. » La brebis condamnée par (sur) ce faux témoignage, paya ce-qu'elle ne devait pas. Après peu de jours, la brebis aperçut le loup gisant dans une fosse: « Telle est la récompense de la fraude, qui est donnée par les dieux, dit-elle. »

FABULA XVIII.

FABLE XVIII.

CANIS PARTURIENS.

Blanditiæ hominis mali habent insidias: quas versus subjecti monent ut vitemus.

Quum canis parturiens rogasset alteram ut deponeret fetum in tugurio ejus, impetravit facile: dein admovit preces reposcenti locum, exorans tempus breve, dum posset ducere catulos firmiores. Hoc quoque consumpto, cœpit flagitare cubile validins. Illa:

« Si potueris esse par mihi et meæ turbæ. cedam loco. »

LA CHIENNE PRÈS-DE-METTRE-BAS.

Les caresses d'un homme pervers ont (renferment) des piéges; lesquels piéges les vers écrits-ci-dessous avertissent que nous évitions.

Comme une chienne près-de-mettre-bas avait demandé à une autre qu'elle-même déposât sa portée dans la cabane d'elle (de l'autre), elle obtint facilement sa demande : ensuite elle employa les prières près de l'autre qui-réclamait sa place, demandant-avec-instance un temps court, jusqu'à-ce-qu'elle pût emmener ses petits devenus plus-forts. Ce temps aussi étant consumé (écoulé), l'autre commença à redemander son lit plus-fortement (plus vivement). Mais celle-ci : « Si tu auras-pu (peux) être égale en force à moi et à ma troupe, je me-retirerai de (je te céderai) la place. »

FABULA XIX.

CANES FAMELICI.

Stultum consilium non modo effectu caret,
Sed ad perniciem quoque mortales devocat.

Corium depressum in fluvio viderunt Canes: Id ut comesse extractum possent facilius, Aquam cœpere bibere; sed rupti prius Periere quam, quod petierant, contingerent.

FABULA XX.

LEO SENEX, APER, TAURUS ET ASINUS.

Quicumque amisit dignitatem pristinam,
Ignavis etiam jocus est in casu gravi.
Defectus annis et desertus viribus
Leo quum jaceret, spiritum extremum trahens,
Aper fulmineis ad eum venit dentibus,
Et vindicavit ictu veterem injuriam.
Infestis Taurus mox confodit cornibus

FABLE XIX.

ŏ

LES CHIENS AFFAMÉS.

Un projet insensé, non-seulement ne réussit pas, mais entraîne même souvent les hommes à leur perte.

Des chiens aperçurent un cuir plongé sous les eaux; pour le retirer et s'en rassasier à leur aise, ils se résolurent à boire toute l'eau; mais ils crevèrent avant d'atteindre l'objet de leur convoitise.

FABLE XX.

LE LION DEVENU VIEUX, LE SANGLIER, LE TAUREAU ET L'ANE.

Quiconque a perdu son ancienne grandeur, devient dans sa misère le jouet même des lâches.

Accablé par les ans, abandonné de ses forces, un lion gisait à terre et allait rendre le dernier soupir. Le sanglier vient à lui, et, d'un coup de ses terribles défenses, se venge d'une ancienne injure. Bientôt après, le taureau perce le corps de son ennemi de ses cornes

FABULA XIX.

CANES FAMELICI.

Stultum consilium non modo caret effectu, sed devocat quoque mortales ad perniciem.

Canes viderunt corium depressum in fluvio: ut possent facilius comesse id extractum, cœpere bibere aquam; sed periere rupti priusquam contingerent quod petierant.

FABULA XX.

LEO SENEX, APER, TAURUS ET ASINUS.

Quicunque amisit pristinam dignitatem, est jocus etiam ignavis in casu gravi.

Quum leo
defectus annis,
et desertus viribus,
jaceret, trahens
extremum spiritum,
aper venit ad eum
dentibus fulmineis,
et vindicavit ictu
veterem injuriam.
Mox taurus
confodit corpus hostile
cornibus infestis.

FABLE XIX.

LES CHIENS AFFAMÉS.

Un sot projet non seulement manque d'effet, mais il appelle (entraîne) même les mortels à *leur* perte.

Des chiens virent un cuir plongé dans un fleuve: pour-qu'ils pussent plus-facilement manger lui retiré de l'eau; il se-mirent-à boire l'eau; mais ils périrent crevés avant-qu'ils atteignissent l'objet qu'ils avaient désiré.

FABLE XX.

LE LION devenu VIEUX, LE SANGLIEB, LE TAUREAU ET L'ANE.

Quiconque a perdu son antique grandeur, est un jouet même pour les lâches dans une chute lourde (misère profonde).

Comme un lion accablé par les années, et abandonné de ses forces, gisait, tirant son dernier souffle, un sanglier vint à lui avec ses dents foudroyantes, et il vengea d'un seul coup une ancienne injure. Bientôt le taureau perça le corps de-son-ennemi de ses cornes cruelles.

Hostile corpus. Asinus, ut vidit ferum Impune lædi, calcibus frontem extudit. At ille exspirans: « Fortes indigne tuli Mihi insultare; te, naturæ dedecus, Quod ferre cogor, certe bis videor mori! »

40

FABULA XXI.

MUSTELA ET HOMO.

Mustela ab homine prensa quum instantem necem Effugere vellet: « Quæso, parce, inquit, mihi, Quæ tibi molestis muribus purgo domum. » Respondit ille: « Faceres si causa mea, Gratum esset, et dedissem veniam supplici; Nunc quia laboras ut fruaris reliquiis Quas sunt rosuri, simul et ipsos devores, Noli imputare vanum beneficium mihi. » Atque ita locutus, improbam letho dedit.

5

redoutables. L'âne lui-même, voyant les outrages dont on accable impunément le noble animal, lui brise le front à coups de pied. Mais le lion lui dit en expirant : « J'ai supporté avec indignation les insultes des braves; mais souffrir tes coups, opprobre de la nature! il me semble mourir deux fois! »

FABLE XXI.

L'HOMME ET LA BELETTE.

Une belette, se voyant prise, voulait échapper à la mort qui la menaçait: « De grâce épargnez-moi, dit-elle à l'homme, épargnez celle qui détruit les rats dont votre demeure est infestée. — Si tu le faisais pour moi, lui répondit-il, je t'en serais reconnaissant, et je t'accorderais le pardon que tu implores; mais, puisque tu ne le fais que pour jouir des restes dont ils se nourrissent, et pour les dévo rer eux-mêmes, ne viens plus me vanter tes prétendus services. » Il dit, et donne la mort à la méchante bête

Ut asinus vidit ferum lædi impune, extudit frontem calcibus. At ille exspirans:

« Tuli indigne fortes insultare mihi; certe videor mori bis, quod cogor ferre te, dedecus naturæ! »

Quand l'âne vit l'animal-sauvage être (pouvoir être)-offensé impunément, il lui broya le front à coups-de-pied.

Mais celui-ci expirant, dit:

« J'ai souffert avec-indignation des animaux courageux insulter moi; mais certes je me-parais mourir deux fois, en ce-que je suis forcé de souffrir toi, toi, l'opprobre de la nature! »

FABULA XXI.

MUSTELA ET HOMO.

Quum mustela prensa ab homine vellet effugere necem instantem : « Parce mihi, quæso, inquit, quæ purgo tibi domum muribus molestis. » Ille respondit: « Si faceres mea causa esset gratum, et dedissem veniam supplici; nunc quia laboras ut fruaris reliquiis quas sunt rosuri et simul devores ipsos, noli imputare mihi beneficium vanum. » Atque locutus ita,

dedit letho improbam.

FABLE XXI.

LA BELETTE ET L'HOMME.

Comme une belette prise par un homme voulait échapper à une mort imminente : « Épargnez-moi, je vous prie, dit-elle, moi qui purge à vous votre maison des rats incommodes (qui l'infestent). » Celui-ci (l'homme) lui répondit : « Si tu le faisais dans mon intérêt. ce me serait agréable, et j'aurais donné pardon à toi suppliante; maintenant (mais) puisque tu travailles pour que tu jouisses des restes qu'ils (les rats) sont devant-ronger, et pour qu'en-même-temps tu les dévores eux-mêmes. ne veuilles pas imputer à moi un bienfait vain (imaginaire). Et avant parlé ainsi, il donna à la mort la méchante béte.

Hoc in se dictum debent illi agnoscere Quorum privata servit utilitas sibi, Et meritum inane jactant impudentius.

10

FABULA XXII.

CANIS FIDELIS.

Repente liberalis stultis gratus est, Verum peritis irritos tendit dolos.

Nocturnus quum fur panem misisset Cani, Objecto tentans an cibo posset capi: « Heus! inquit, linguam vis meam præcludere, Ne latrem pro re domini! multum falleris; Namque ista subita me jubet benignitas Vigilare, facias ne mea culpa lucrum. »

FABULA XXIII.

RANA RUPTA ET BOS.

Inops, potentem dum vult imitari, perit.
In prato quondam Rana conspexit Bovem,

Dans cette fable doivent se reconnaître ceux qui n'agissent qu'en vue de leur intérêt, et qui vantent avec impudence leurs bienfaits imaginaires.

FABLE XXII.

LE CHIEN FIDÈLE.

Une libéralité soudaine peut duper les sots, mais elle tend de

vains piéges à l'homme expérimenté.

Un voleur de nuit jeta du pain à un chien pour essayer de le séduire. « Oh! oh! lui dit le chien, tu veux me lier la langue, et m'empêcher d'aboyer pour le bien de mon maître! tu t'es grandement trompé. Cette bienveillance subite m'avertit au contraîre de redoubler de vigilance, de peur que tu ne profites de ma négligence. »

FABLE XXIII.

LA GRENOUILLE ENVIEUSE ET LE BŒUF.

Le faible se perd à vouloir imiter le fort. Une grenouille vit un jour un bœuf dans une prairie; jalouse Illi

quorum utilitas privata servit sibi, et jactant impudentius meritum inane, debent agnoscere hoc dictum in se.

Ceux

dont l'intérêt particulier travaille pour eux seuls, et qui vantent trop-impudemment un service imaginaire, doivent reconnaître ceci être dit contre eux.

FABULA XXII.

CANIS FIDELIS.

Liberalis repente est gratus stultis, verum tendit peritis dolos irritos.

Quum fur nocturnus misisset panem cani, tentans an posset capi cibo objecto:

« Heus! inquit, vis præcludere meam linguam, ne latrem pro re domini! Falleris multum; namque ista benignitas subita jubet me vigilare ne facias lucrum mea culpa. »

FABLE XXII.

LE CHIEN FIDÈLE.

Un homme libéral tout-à-coup est agréable aux sots, mais il tend aux habiles des piéges vains.

Comme un voleur de-nuit

avait jeté du pain à un chien,
essayant s'il pourrait être pris (amorcé,
par cette nourriture jetée-devant lui:
« Holà! dit le chien,
tu veux fermer-pardevant (arrêter)
ma langue,
de-peur-que je n'aboie
pour la chose (l'intérêt) de mon maître!
Tu te-trompes beaucoup;
car
cette bienveillance soudaine
engage moi à veiller
de-peur-que tu ne fasses un gain
par ma faute. »

FABULA XXIII.

RANA RUPTA ET BOS.

Inops perit, dum vultimitari potentem. Rana conspexit quondam bovem in prato,

FABLE XXIII.

LA GRENOUILLE CREVÉE ET LE BŒUF.

Le faible succombe, quand il veut imiter le puissant. Une grenouille aperçut un-jour un bœuf dans un pré. Et tacta invidia tantæ magnitudinis, Rugosam inflavit pellem; tum natos suos Interrogavit an Bove esset latior. Illi negarunt. Rursus intendit cutem Majore nisu, et simili quæsivit modo Quis major esset. Illi dixerunt Bovem. Novissime indignata, dum vult validius Inflare sese, rupto jacuit corpore.

5

10

FABULA XXIV.

CANIS ET CROCODILUS 1.

Consilia qui dant prava cautis hominibus,
Et perdunt operam, et deridentur turpiter.
Canes currentes bibere in Nilo flumine,
A Crocodilis ne rapiantur, traditum est.
Igitur quum currens bibere cœpisset Canis,
Sic Crocodilus: « Quam libet lambe otio;
Noli vereri. » At ille: « Facerem, mehercule!
Nisi esse scirem carnis te cupidum meæ. »

5

d'une taille si belle, elle gonfie sa peau toute ridée, puis demande à ses petits si elle n'est pas plus grosse que le bœuf. Non pas, lui répondent-ils. Elle redouble d'efforts, elle s'enfie de plus belle, et demande encore quel est le plus grand des deux. « Le bœuf, » dirent les petits. Pleine de dépit, la grenouille veut se gonfier davantage mais elle crève et tombe roide morte.

FABLE XXIV.

LE CHIEN ET LE CROCODILE.

Ceux qui donnent aux hommes prévoyants de mauvais conseils, perdent leur peine et sont raillés honteusement.

On dit que les chiens ne boivent qu'en courant l'eau du Nil, dans la crainte d'être enlevés par les crocodiles. Un chien s'étant donc mis à boire de cette manière: « Bois à loisir, et sois sans crainte, » lui dit un crocodile. « Assurément je le ferais, lui répondit le chien, si je ne te savais si friand de ma chair. »

et tacta invidia tantæ magnitudinis, inflavit pellem rugosam; tum interrogavit suos natos an esset latior bove. Illi negarunt. Intendit rursus cutem majore nisu, et quæsivit simili modo quis esset major. Illi dixerunt bovem. Dum indignata novissime, vult inflare sese validius. jacuit corpore rupto.

et touchée (atteinte) d'envie à l'égard d'une aussi grande taille, elle enfla sa peau ridée; puis elle demanda à ses petits si elle était plus large (grosse) que le bœuf. Ceux-ci nièrent (dirent que non). Elle tendit de-nouveau sa peau avec un plus-grand effort, et demanda d'une semblable manière qui des deux était le plus-grand. Ceux-ci dirent que c'était le bœuf. Tandis qu'encore plus indignée à-la-fin, elle veut enfler soi plus fortement, Elle resta-étendue morte, le corps crevé.

FABULA XXIV.

CANIS ET CROCODILUS.

Qui dant prava consilia hominibus cautis. et perdunt operam, et deridentur turpiter.

Traditum est canes bibere currentes in flumine Nilo, ne rapiantur a crocodilis. Quum igitur canis coepisset bibere currens, crocodilus sic :

 Lambe otio quam libet; noli vereri. » At ille:

Facerem, mehercule! nisi scirem te esse cupidum meæ carnis. »

FABLE XXIV. LE CHIEN ET LE CROCODILE.

Ceux qui donnent de mauvais conseils à des hommes prudents, et perdent leur peine, et sont moqués honteusement.

Il a été transmis (il est de tradition) que les chiens boivent toujours courant dans le fleuve du Nil, de-peur-qu'ils ne soient enlevés par les crocodiles. Comme donc un chien s'était-mis-à boire en-courant, un crocodile lui parla ainsi : α Lappe à-loisir autant-qu'il te plast;

ne veuilles pas craindre (ne crains rien). Mais celui-ci (le chien) répondit :

« Je le ferais, par-Hercule si je ne savais toi être avide de ma chair.

FABULA XXV.

VULPES ET CICONIA.

Nulli nocendum; si quis vero læserit, Mulctandum simili jure, fabula admonet.

Vulpes ad cœnam dicitur Ciconiam
Prior invitasse, et illi liquidam in patina
Posuisse sorbitionem, quam nullo modo
Gustare esuriens potuerit Ciconia.
Quæ Vulpem quum revocasset, intrito cibo
Plenam lagenam posuit: huic rostrum inserens
Satiatur ipsa, et torquet convivam fame.
Quæ quum lagenæ collum frustra lamberet,
Peregrinam sic locutam volucrem accepimus:
« Sua quisque exempla debet æquo animo pati. »

FABULA XXVI.

CANIS, THESAURUS ET VULTURIUS.

Hæc res avaris esse convenions potest, Et qui, humiles nati, dici locupletes student.

FABLE XXV.

LE RENARD ET LA CIGOGNE.

Il ne faut nuire à personne; mais si quelqu'un vous offense, il mérite qu'on lui rende la pareille; cette fable vous en donne le conseil.

On dit que le renard ayant invité le premier la cigogne à souper, lui servit sur un plat un brouet liquide dont elle ne put goûter, malgré sa faim. A son tour elle invite le renard, et sert devant lui une bouteille pleine d'une viande hachée; son bec y entrait à merveille; elle se rassasie à loisir et torture son convive affamé. Comme il léchait inutilement le cou de la bouteille, l'oiseau voyageur lui dit, s'il faut en croire la tradition: « Chacun doit savoir supporter ce dont lui-même a donné l'axemple. »

FABLE XXVI.

LE CHIEN, LE TRÉSOR ET LE VAUTOUR.

Cette fable peut s'appliquer aux avares, et à ceux qui, nés dans la misère, veulent se donner pour riches.

FABULA XXV.

FABLE XXV.

VULPES ET CICONIA.

LE RENARD ET LA CIGOGNE.

Nocendum nulli; si quis vero læserit, fabula admonet mulctandum jure simili. Il ne faut nuire à personne; mais si quelqu'un rous a offensé, cette fable avertit (recommande) lui devoir-être-puni selon un droit pareil.

Vulpes dicitur invitasse prior ciconiam ad conam. et posuisse illi in patina sorbitionem liquidam, quam ciconia esuriens potuerit gustare nullo modo. Quum quæ revocasset vulpem, posuit lagenam plenam cibo intrito: ipsa satiatur inserens rostrum huic, et torquet convivam fame. Quum quæ lamberet fruscollum lagenæ accepimus volucrem peregrinam locutam sic : Quisque debet pati animo æquo

Un renard est dit avoir invité le premier-des-deux une cigogne à souper. et avoir posé (servi) à elle dans un plat un brouet liquide, que la cigogne affamée ne put goûter en aucune façon. Comme celle-ci eut invité-à-son-tour le renard, elle lui posa (servit) une bouteille pleine d'un mets broyé (haché): elle-même se-rassasie insérant son bec dans elle (la bouteille), et tourmente son convive par la faim. Et comme il (le renard) léchait en vain le cou de la bouteille, nous avons recu (appris) l'oiseau voyageur avoir parlé ainsi : Chacun doit souffrir d'une âme égale (sans se fâcher) ses exemples (l'exemple qu'il a donné). »

FABULA XXVI.

sua exempla. »

FABLE XXVI.

CANIS, THESAURUS ET VULTURIUS. LE CHIEN, LE TRÉSOR ET LE VAUTOUR.

Hæc res potest esse conveniens avaris, et qui, rati humiles, student dici locupletes. Cette chose (ce sujet) peut être convenant aux (concerner les) avares, et à ceux qui, nés humbles de condition, désirent-avec-passion être dits riches Humana effodiens ossa, thesaurum Canis
Invenit; et, violarat quia Manes deos¹,
Injecta est illi divitiarum cupiditas,
Pœnas ut sanctæ religioni penderet.
Itaque aurum dum custodit, oblitus cibi,
Fame est consumptus. Quem stans Vulturius super,
Fertur locutus: « O Canis, merito jaces,
Qui concupisti subito regales opes,
Trivio conceptus, et educatus stercore! »

FABULA XXVII.

40

5

VULPES ET AQUILA.

Quamvis sublimes, debent humiles metuere, Vindicta docili quia patet solertiæ.

Vulpinos catulos Aquila quondam sustulit, Nidoque posuit pullis, escam ut carperent. Hanc persecuta mater orare incipit, Ne tantum miseræ luctum importaret sibi. Contempsit illa, tuta quippe ipso loco.

Un chien, en déterrant des ossements humains, trouva un trésor; il avait outragé les dieux Mânes: la soif des richesses s'empara de lui. Tout occupé à veiller sur son or, il oublia le manger, et mourut de faim. On dit qu'un vautour vint se poser sur son cadavre, et parla ainsi: « Ta mort fut méritée, chien insensé, qui désiras tout à coup des richesses royales, toi, né dans un carrefour, et nourri des ordures du fumier. »

FABLE XXVII.

LE RENARD ET L'AIGLE.

Si grand que l'on soit, il faut craindre les petits; la vengeance est facile à qui sait employer la ruse.

Une aigle ravit un jour les petits d'un renard, et les déposa dans son aire pour servir de nourriture à ses aiglons. La pauvre mère la suivit, la conjurant de ne point lui causer une aussi amère douleur; mais l'aigle méprisa ses prières, se croyant bien en sûreté dans sa

Canis nvenit thesaurum, fodiens ossa humana, tquia violarat deos Manes, upiditas divitiarum njecta est illi, it penderet pænas eligioni sanctæ. taquedum custodit aurum, blitus cibi, onsumptus est fame. Julturius tans super quem, ertur locutus: O canis, merito jaces, ui concupisti subito pes regales, onceptus trivio

Un chien trouva un trésor en-déterrant des ossements humains, et parce qu'il avait violé les dieux Mânes, l'avidité des richesses (la cupidité) fut jetée-dans lui (lui fut inspirée), pour qu'il payât des peines au culte saint. Aussi pendant qu'il garde cet or, ayant oublié toute nourriture, il fut consumé par la (mourut de) faim. Un vautour se tenant sur lui est rapporté avoir parlé ainsi: « O chien! c'est justement que tu gis mort, to: qui as convoité tout-à-coup des richesses royales,

FABULA XXVII.

t educatus stercore! »

VULPES ET AQUILA.

lebent metuere humiles,

Quamvis sublimes

quia vindicta patet
olertiæ docili.
Aquila sustulit quondam
eatulos vulpinos,
cosuitque nido pullis,
at carperent escam.
Mater persecuta hanc,
neipit orare
ne importaret sibi miseræ
antum luctum.
Illa contempsit,

uippe tuta loco ipso.

FABLE XXVII.

quoique conçu dans un carrefour,

et nourri d'ordure. »

LE RENARD ET L'AIGLE.

Quelque élevés (puissants) qu'ils soient, les hommes doivent craindre les faibles, parce-que la vengeance est ouverte (posà l'adresse docile (souple). [sible)

Une aigle enleva un jour les petits d'un-renard, et les posa dans son nid pour ses petits, pour qu'ils en prissent leur nourriture. La mère ayant-suivi-jusque-là elle (l'aisc-met-à la supplier [gle), qu'elle ne causât pas à soi malheureuse un si-grand deuil.

Celle-ci la méprisa,

car elle était en sûreté par le lieu même.

Vulpes ab ara rapuit ardentem facem, Totamque flammis arborem circumdedit, Hostis dolorem damno miscens sanguinis. Aquila, ut periclo mortis eriperet suos, Incolumes natos supplex Vulpi reddidit.

FABULA XXVIII.

RANÆ ET TAURI.

Humiles laborant ubi potentes dissident.

Rana in palude pugnam Taurorum intuens:

"Heu! quanta nobis instat pernicies!" ait.

Interrogata ab alia cur hoc diceret,

De principatu quum decertarent gregis,

Longeque ab illis degerent vitam Boves:

"Est separata statio, ac diversum genus,

Sed pulsus regno nemoris qui profugerit,

Paludis in secreta veniet latibula,

Et proculcatas obteret duro pede;

Caput ita ad nostrum furor illorum pertinet."

demeure. Le renard saisit sur un autel un tison enflammé, et mit le fen tout autour de l'arbre, se condamnant, pour perdre son ennemie, à voir périr son propre sang. L'aigle, pour arracher sa famille au danger, vint, en suppliant, rendre au renard ses petits sains et saufs.

FABLE XXVIII.

LES GRENOUILLES ET LES TAUREAUX.

Les petits ont toujours à souffrir des dissensions des grands Une grenouille, du fond de ses marais, fut témoin d'un combat de taureaux: « Hélas! s'écria-t-elle, quel malheur nous menace! » Une de ses compagnes lui demanda de quoi elle avait à se plaindre: ces taureaux se disputaient l'empire du troupeau, et d'ailleurs ils vivaient loin d'elles. « Il est vrai, répondit-elle, nos demeures sont séparées et notre race n'est point la même; mais le vaincu, chassé des bois où il régnait, viendra se réfugier dans les retraites les plus secrètes de nos marais, et nous écrasera impitoyablement sous ses pieds. C'est ainsi que leur fureur menace nos jours. »

40

1

10

Vulpes rapuit ab ara facem ardentem, circumdeditque flammis arborem totam, miscens dolorem hostis damno sanguinis.

Aquila, ut eriperet suos periculo mortis, reddidit supplex vulpi natos incolumes.

Mais le renard enleva à un autel une torche enflammée, et environna de flammes l'arbre tout-entier unissant la douleur de son ennemie à la perte de son propre sang.

L'aigle, pour qu'elle arrachât les siens au danger de la mort, rendit suppliante (humblement) au renard ses petits sains-et-saufs.

FABULA XXVIII.

FABLE XXVIII.

RANÆ ET TAURI.

Humiles laborant

ubi potentes dissident.

Rana intuens in palude
pugnam taurorum:
Heu! quanta pernicies, ait,
instat nobis!
Interrogata ab alia
cur diceret hoc,
quum boves decertarent
de principatu gregis,
degerentque vitam
longe ab illis:

« Statio est separata,
ac genus diversum;

sed qui profugerit pulsus regno nemoris, veniet in latibula secreta paludis,

et obteret pede duro proculcatas:

ita furor illorum pertinetad nostrum caput.» LES GRENOUILLES ET LES TAUREAUX.

Les faibles (les petits) souffrent quand les grands sont-en-dissension.

Une grenouille voyant dans un marais un combat de taureaux: Hélas! quel-grand malheur, dit-elle,

menace nous!
Interrogée par une autre grenouille
pourquoi elle disait cela,
puisque les bœufs combattaient
au-sujet-de l'empire du troupeau,
et passaient leur vie

loin d'elles :

a Notre séjour est séparé, dit-elle, et notre race différente, mais celui-qui se sera échappé (fuira) chassé du royaume du bois (des bois), viendra dans les retraites cachées de ce marais, et écrasera de son pied dur

nous foulées-aux-pieds; ainsi la fureur de ces animaux

s'étend à (intéresse) notre tête (vie). >

FABULA XXIX.

MILVIUS ET COLUMBAS.

Qui se committit homini tutandum improbo, Auxilium dum requirit, exitium invenit.

Columbæ sæpe quum fugissent Milvium, Et celeritate pennæ vitassent necem, Consilium raptor vertit ad fallaciam, Et genus inerme tali decepit dolo:
« Quare sollicitum potius ævum ducitis, Quam regem me creatis icto fædere, Qui vos ab omni tutas præstem injuria? » Illæ credentes tradunt sese Milvio; Qui, regnum adeptus, cæpit vesci singulas, Et exercere imperium sævis unguibus. Tunc de reliquis una: « Merito plectimur. »

FABLE XXIX.

LE MILAN ET LES COLOMBES.

Celui qui se met sous la sauvegarde d'un méchant, trouve sa perte là où il cherchait assistance.

Les colombes, fuyant le milan, avaient souvent évité la mort par la rapidité de leur vol. L'oiseau de proie réfléchit à quelque stratagème, et trompa de la manière suivante ce peuple sans défense: « Pourquoi, leur dit-il, mener une vie toujours inquiète, plutôt que de faire alliance avec moi, et de me créer votre roi? Je vous garantirais de tout dommage. » Les colombes le croient et se livrent à lui; mais à peine devenu roi, il se met à les dévorer les unes après les autres. et ses serres cruelles leur font sentir son pouvoir. « Nous avons mérité notre malheur, » dit slors une de celles qui restaient.

_

10

FABULA XXIX.

FABLE XXIX.

MILVIUS ET COLUMBÆ

Qui committit se tutandum homini improbo invenit exitium, dum requirit auxilium.

Quum columbæ fugissent sæpe milvium, et vitassent necem celeritate pennæ, raptor vertit consilium ad fallaciam, et decepit dolo tali genus inerpie :

Quare

lucitis ævum sollicitum potius quam creatis regem, fædere icto.

me qui præstem vos tutas ab omni injuria?»

Illæ credentes tradunt sese milvio; qui adeptus regnum, cœpit vesci singulas, et exercere imperium

unguibus sævis. Tunc una de reliquis:

« Plectimur merito. »

LE MILAN ET LES COLOMBES.

Celui-qui confie soi pour-être-protégé à un homme pervers trouve sa perte,

tandis qu'il cherche secours.

Comme les colombes avaient échappé souvent au milan, et avaient évité la mort par la vitesse de leur aile. le ravisseur tourna son projet vers la fourberie, et trompa par une ruse telle cette race sans-armes (faible):

« Pourquoi, leur dit-il, menez-vous une vie inquiète

plutôt que vous créiez (de créer, roi, une alliance étant conclue,

moi qui (pour que je) mette vousen-sûreté contre toute injure? »

Celles-ci confiantes livrent soi au milan;

celui-ci ayant obtenu l'empire, se-mit-à les manger une-à une,

et à exercer son empire avec ses serres cruelles. Alors une des restantes dit :

« Nous sommes frappées justement. »

LIBER II.

PROLOGUS.

AUCTOR.

Exemplis continetur Æsopi genus,
Nec aliud quidquam per fabellas quæritur
Quam corrigatur error ut mortalium,
Acuatque sese diligens industria.
Quicumque fuerit ergo narrandi locus ¹,
Dum capiat aurem, et servet propositum suum,
Re commendatur, non auctoris nomine.
Equidem omni cura morem servabo senis;
Sed si libuerit aliquid interponere,
Dictorum sensus ut delectet varietas,
Bonas in partes lector accipiat velim,
Ita, si rependet illi brevitas gratiam.
Cujus verbosa ne sit commendatio,
Attende cur negare cupidis debeas,
Modestis etiam offerre quod non petierint.

PROLOGUE.

40

L'AUTEUR.

Le genre traité par Ésope est tout entier en exemples, et le but unique de l'apologue est de corriger les erreurs, et d'ciguillonner l'industrieuse activité des hommes. Quel que soit donc le sujet qu'il traite, pourvu qu'il charme l'oreille et atteigne son but, il se recommande de lui-même, sans avoir besoin du nom de l'auteur. Aussi mettrai-je tous mes soins à conserver la manière du vieillard; mais s'il m'arrive d'intercaler dans ses fables quelque chose du mien, pour charmer par la variété de la narration le goût du lecteur, je veux qu'il m'en sache gré, et ma brièveté lui tiendra compte de sa bienveillance. Mais n'allons pas nous vanter longuement de ce mérite. Apprends, lecteur, la raison qui doit te faire tout refuser aux gens avides, et accorder à la modération ce qu'elle n'a pas même demandé.

LIVRE II.

PROLOGUS.

AUCTOR.

Genus Æsopi continetur exemplis et quidquam aliud non quæritur per fabellas, quam ut error mortalium corrigatur, industriaque diligens acuat sese. Quicunque fuerit ergo locus narrandi, dum capiat aurem, et servet suum propositum, commendatur re. non nomine auctoris. Equidem, omni cura servabo morem senis; sed si libuerit interponere aliquid, ut varietas dictorum delectet sensus. velim lector accipiat in bonas partes, ita si brevitas rependet illi gratiam. Ne commendatio cujus sit verbosa, attende cur debeas negare cupidis, etiam offerre modestis guod non petierint.

PROLOGUE.

L'AUTEUR.

Le genre d'Ésope estrenfermé (consiste) dans des exemples, et quelque autre-chose n'est pas cherché au-moyen des fables, sinon que l'erreur des mortels soit corrigée, et que l'activité soigneuse aiguise (forme, perfectionne) soi. Quelle-qu'ait été (que soit) donc la matière de raconter (le sujet du récit), pourvu qu'elle charme l'oreille, et garde (atteigne) son but, elle se-recommande par le sujet même, et non pas par le nom de l'auteur. Moi-à-la-vérité, avec tout le soin possible je conserverai la manière du vieil Ésope: mais s'il m'aura plu (me plaît) d'y intercaler quelque chose, afin que la variété de ces paroles (écrits) flatte les sens (les esprits), je voudrais que le lecteur accueillit cette idée nouvelle en bonne part. ainsi si (à condition que) la brièveté paiera à lui reconnaissance (m'acquittera envers lui, Pour que l'éloge de cette brièveté ne soit pas verbeux, voici une morale : fais-attention pourquoi tu dois refuser aux gens cupides leur demar 4. et même offrir aux gens réservés ce-qu'ils n'auront pas demandé.

FABLES DE PHEDRE.

FABULA I.

5

40

LEO, PRÆDATOR ET VIATOR.

Super juvencum stabat dejectum Leo;
Prædator intervenit partem postulans:
« Darem, inquit, nisi soleres per te sumere; »
Et improbum rejecit. Forte innoxius
Viator est deductus in eumdem locum,
Feroque viso, rettulit retro pedem.
Cui placidus ille: « Non est quod timeas, ait;
Et, quæ debetur pars tuæ modestiæ,
Audacter tolle. » Tunc diviso tergore,
Silvas petivit, homini ut accessum daret.

Exemplum egregium prorsus et laudabile; Verum est aviditas dives, et pauper pudor.

FABULA II.

ANUS, PUELLA ET VIR.

A feminis utcumque spoliari viros, Ament, amentur, nempe exemplis discimus.

FABLE I.

LE LION, LE BRACONNIER ET LE VOYAGEUR.

Un lion tenait sous ses griffes un jeune taureau terrassé. Un braconnier survient et en réclame une part. « Je te l'accorderais volontiers, lui dit le lion, si tu n'avais l'habitude de la prendre toi-même; » et il renvoie l'importun. Arrive au même endroit un voyageur inoffensif, qui à l'aspect du farouche animal recule vivement en arrière. « Tu n'as rien à craindre, lui dit doucement le lion; loin de là, prends hardiment la part due à ta modération. » A ces mots il partage la proie et regagne les forêts pour laisser approcher le voyageur.

Exemple admirable et bien digne de louanges! cependant, l'avi-

dité s'enrichit et la modération reste pauvre.

FABLE II.

LA VIEILLE FEMME, LA JEUNE FILLE ET L'HOMME.

Aimons, soyons aimés, toujours les femmes nous rançonnent; de nombreux exemples en font foi.

FABULA I.

FABLE I.

LEO, PRÆDATOR ET VIATOR.

LE LION, LE BRIGAND ET LE VOYAGEUR.

Leo stabat super juvencum dejectum; prædator intervenit postulans partem: · Darem, inquit, si non soleres sumere per te; » et rejecit improbum. Viator innoxius deductus est forte in eumdem locum, et, fero viso, rettulit retro pedem. Cui ille placidus: « Non est quod timeas, ait, et tolle audacter quæ pars debetur tuæ modestiæ. » Tune, tergore diviso, petivit silvas, ut daret accessum homini.

Un lion se tenait sur un jeune-taureau abattu; un brigand intervint (survint) en demandant une part : « Je te la donnerais, dit le lion, si tu n'avais-coutume de la prendre par toi-même; » et il rejeta (repoussa) le méchant. Un voyageur inoffensif fut conduit (vint) par hasard dans le même endroit, et, l'animal-sauvage (le lion) étant vu il reporta en-arrière son pied (recula). A lui l'autre (le lion) tranquille : « Il n'est pas pourquoi tu doives-crainet enlève hardiment [dre, dit-il, la partie laquelle partie est due à ta modération. » Alors, le dos du taureau étant divisé, il gagna les forêts, pour qu'il donnât libre accès à l'homme.

Exemplum prorsus egregium et laudabile; verum aviditas est dives, et pudor pauper. Cet exemple
est sans doute remarquable
et digne-de-louange;
mais d'ordinaire l'avidité est riche,
et la réserve pauvre.

FABULA II.

FABLE II.

ANUS, PUELLA ET VIR. LA VIEILLE-FEMME, LA JEUNE-FILI.E ET L'HOMME.

Discimus exemplis nempe viros spoliari utcumque a feminis, ament, amentur. Nous apprenons par des exemples certes que les hommes sont dépouillés en-tout-cas par les femmes, qu'ils les aiment, qu'ils en soient aimes. Ætatis mediæ quemdam mulier non rudis Tenebat, annos celans elegantia; Animosque ejusdem pulchra juvenis ceperat. Ambæ videri dum volunt illi pares, Capillos homini legere cæpere invicem. Quum se putaret fingi cura mulierum, Calvus repente factus est: nam funditus Canos Puella, nigros Anus evellerat.

10

FABULA III.

HOMO ET CANIS.

Laceratus quidam morsu vehementis Canis, Tinctum cruore panem misit malefico, Audierat esse quod remedium vulneris. Tunc sic Æsopus: « Noli coram pluribus Hoc facere canibus, ne nos vivos devorent, Quum scierint esse tale culpæ præmium. » Successus improborum plures allicit.

5

Une femme, qui ne manquait pas d'adresse, retenait dans ses filets un homme de moyen âge, en cachant ses années sous l'élégance de sa parure; une belle jeune fille avait aussi fait impression sur son cœur. Toutes deux, voulant paraître avoir un amant de leur âge, se mettent à épiler tour à tour la tête de notre amoureux, et, tandis qu'il s'imagine qu'elles prennent soin de sa chevelure, il se trouve tout à coup chauve: la jeune fille avait enlevé les cheveux blancs, et la vieille les noirs.

FABLE III.

L'HOMME ET LE CHIEN.

Un homme, mordu par un chien furieux, jeta au maifaisant animal un morceau de pain trempé de son sang; il avait entendu dire que c'était un remède pour ces sortes de blessures. « N'allez pas, lui dit Ésope, agir ainsi devant d'autres chiens: ils nous dévoreraient tout vivants, s'ils voyaient qu'on récompense ainsi leur méchanceté. »

Le succès du méchant en allèche bien d'autres.

Mulier non rudis, celans annos elegantia, tenebat quemdam ætatis mediæ; pulchraque juvenis ceperat animos eiusdem. Dum ambæ volunt videri pares illi, coepere invicem legere capillos homini. Quum putaret se fingi cura mulierum, factus est repente calvus; nam puella evellerat funditus canos. anus nigros.

Une femme non inhabile (adroite), cachant ses années sous son élégance (à l'aide de sa parure), captivait un certain homme d'âge moyen (mûr); et-en-outre une belle jeune fille avait pris (charmé, les esprits (le cœur) du même homme. Pendant-que toutes-les-deux veulent paraître égales en âge à lui, elles se-mirent à-tour-de-rôle à ôter-avec-choix les cheveux à cet hom-Tandis-qu'il croyait soi être façonné (bien peigné) par le soin de ces femmes. il fut fait (devint) tout-à-coup chauve; car la jeune fille avait arraché totalement les cheveux blancs. et la vieille les cheveux noirs.

FABULA III.

HOMO ET CANIS.

Quidam laceratus morsu canis vehementis misit malefico panem tinctum cruore, quod audierat esse remedium vulneris. Tanc Æsopus sic : Noli facere hoc coram pluribus canibus, ne devorent nos vivos, quum scierint tale præmium esse culpæ. » Successus improborum

allicit plures.

FABLE III. L'HOMME ET LE CHIEN.

Quelqu'un déchiré par la morsure d'un chien furieux jeta au chien malfaisant un morceau de pain trempé de son sang, ce qu'il avait entendu dire être un remède de cette blessure. Alors Ésope parla ainsi : « Ne-veuille-pas faire (ne fais pas) cela devant un-plus-grand-nombre-de chiens, de-peur-qu'ils ne dévorent nous vivants, lorsqu'ils auront su (sauront) une telle récompense être accordée à leur faute. » Le succès des méchants séduit un plus grand-nombre de gens.

FABULA IV.

AQUILA, FELES ET APRR.

Aquila in sublimi quercu nidum fecerat; Feles cavernam nacta, in media pepererat; Sus nemoricultrix fetum ad imam posuerat. Tum fortuitum Feles contubernium Fraude et scelesta sic evertit malitia. 5 Ad nidum scandit volucris: « Pernicies, ait, Tibi paratur, forsan et miseræ mihi. Nam, fodere terram quem vides quotidie, Aper insidiosus quercum vult evertere, Ut nostram in plano facile progeniem opprimat. » 10 Terrore offuso et perturbatis sensibus, Derepit ad cubile sætosæ Suis: « Magno, inquit, in periclo sunt nati tui: Nam simul exieris pastum cum tenero grege, Aquila est parata rapere porcellos tibi. » 15 Hunc quoque timore postquam complevit locum, Dolosa tuto condidit sese cavo.

FABLE IV.

L'AIGLE, LA CHATTE ET LA LAIE.

Une aigle avait établi son aire sur le haut d'un chêne; une chatte, ayant trouvé un creux vers le milieu de l'arbre, y avait fait ses petits; et une laie, citoyenne des forêts, avait déposé au bas sa portée. La fourberie et l'astucieuse scélératesse de la chatte détruisit cette société qu'avait formée le hasard. Elle grimpe jusqu'au nid de l'aigle: « Votre perte se prépare, lui dit-elle, et peut-être, hélas ! aussi la mienne. Voyez-vous à nos pieds fouir chaque jour cette laie artificieuse? elle veut déraciner le chêne, afin que lorsque l'arbre tombera elle puisse dévorer nos petits à son aise. » Ayant jeté la terreur et la consternation chez l'aigle, elle descend au gite de la laie: « Vos petits, lui dit-elle, courent un grand danger; car à peine sortirez-vous avec votre jeune famille pour aller chercher votre nourriture, que l'aigle fondra sur vos marcassins pour vous les ravir. » Elle sème ainsi l'effroi dans cette autre demeure, et la fourbe se retire dans son trou, où elle est bien en sûreté. Elle s'en

FABULA IV.

FABLE IV.

AQUILA, FELES ET APER.

L'AIGLE, LA CHATTE ET LA LAIE.

Une aigle avait fait son nid

Aquila fecerat nidum in quercu sublimi; feles pepererat in media, nacta cavernam; sus nemoricultrix posuerat fetum ad imam. Tum feles evertit sic frande et malitia scelesta contubernium fortuitum. Scandit ad nidum volucris: « Pernicies, ait, paratur tibi, forsan et mihi miseræ. Nam aper quem vides fodere quotidie terram vult insidiosus evertere quercum, ut opprimat facile in plano nostram progeniem. » Terrore offuso, et sensibus perturbatis, derepit ad cubile suis sætosæ: « Tui nati, inquit, sunt in magno periclo: nam simul exieris pastum cum tenero grege, aquila parata est rapere tibi porcellos. » Postquam complevit timore hunc locum quoque,

sur un chêne élevé (au haut d'un chêne); une chatte avait-mis-bas au milieu, y avant trouvé un creux; une laie habitante-des-bois avait mis sa portée au bas. Alors la chatte détruisit ainsi par sa ruse et sa malice scélérate cette société formée-par-le-hasard. Elle grimpe au nid de l'oiseau: « La perte, dit-elle, est préparée à toi, et peut-être aussi à moi malheureuse. Car ce sanglier (cette laie) que tu vois creuser tous-les-jours la terre veut, le traître (la traîtresse), renverser le chêne, pour qu'il (qu'elle) accable facilement sur le sol plat (à terre) notre progéniture. » La terreur étant répandue-autour. et les sens de l'aigle totalement-troublés, la chatte descend-en-rampant (se glisse an chenil de la laie converte-de-soies : « Tes petits, dit-elle, sont en grand danger: car aussitôt-que tu seras sortie pour-te-repaitre avec ton jeune troupeau. l'aigle est-toute-prête à enlever à toi tes marcassins. » Après qu'elle eut rempli de crainte ce lieu-là aussi . dolosa condidit se cavo tuto: la rusée cacha soi dans son trou en-sûreté;

211

25

Inde evagata noctu suspenso pede .

Ubi esca se replevit et prolem suam ,
Pavorem simulans , prospicit toto die.
Ruinam metuens Aquila ramis desidet ;
Aper rapinam vitans non prodit foras.
Quid multa? inedia sunt consumpti cum suis ,
Felique et catulis largam præbuerunt dapem.
Quantum homo bilinguis 'sæpe concinnet mali ,
Documentum habere stulta credulitas potest.

FABULA V.

CÆSAR AD ATRIENSEM 2.

Est ardelionum quædam Romæ natio Trepide concursans, occupata in otio, Gratis anhelans, multa agendo nil agens, Et sibi molesta, et aliis odiosissima. Hanc emendare, si tamen possum, volo Vera fabella: pretium est operæ attendere.

Cæsar Tiberius a quum petens Neapolim In Misenensem villam venisset suam,

esquive la nuit sans bruit pour aller se repaître, elle et sa famille; le jour elle fait le guet et feint d'avoir peur. L'aigle, craignant la chute de l'arbre, reste perchée sur les branches; la laie, pour éviter une attaque, n'ose plus sortir. Qu'arriva-t-il? toutes deux moururent de faim avec leurs petits, et fournirent à la chatte et à ses jeunes chats une abondante nourriture.

La sotte crédulité jugera, d'après cet exemple, des maux que peut

causer une langue traîtresse.

FABLE V.

TIBÈRE A UN ATRIENSE.

Il existe à Rome tout un peuple de ces empressés qui courent toujours, affairés sans affaires, s'essoufflant sans raison, ne faisant rien en se remuant beaucoup, et aussi importuns à eux-mêmes qu'à charge à tous les autres. Je veux, si je puis, les corriger par ce récit véridique; prêtez-y votre attention, il en vaut la peine.

Tibère, se rendant à Naples s'arrêta dans sa villa de Misène:

fait,

inde noctu evagata pede suspenso, ubi replevit esca se et suam prolem, simulans pavorem, prospicit toto die. Aquila metuens ruinam, desidet ramis: aper, vitans rapinam, non prodit foras. Quid multa? consumpti sunt inedia cum suis, præbueruntque largam dapem

Stulta credulitas potesthabere documentum, quantum mali sæpe homo bilinguis concinnet.

feli et catulis.

puis la-nuit rôdant-hors de sa demeure le pied suspendu (à pas de loup), dès-qu'elle a rempli (repu) de nourriture soi et sa race, feignant la peur, elle fait-le-guet tout le jour. L'aigle craignant la chute de l'arbre, reste-perchée sur les branches; le sanglier (la laie), voulant-éviter l'enlèvement de ses petits, ne s'avance pas debors. Pourquoi dirais-je beaucoup plus? ils périrent d'inanition avec leurs petits, et fournirent une abondante nourriture au chat et à ses petits La sotte crédulité

FABULA V.

FABLE V.

peut avoir (trouver ici) une preuve de ce

un homme à-deux-langues prépare (cause)

combien de mal souvent

CÆSAR AD ATRIENSEM.

CÉSAR A UN ESCLAVE-DE-L'ATRIUM.

Est Romæ quædam natio ardelionum concursans trepide, occupata in otio, anhelans gratis, agens nil agendo multa, et molesta sibi, et odiosissima aliis. Volo emendare hanc, si tamen possum, fabella vera.

Quum Tiberius Cæsar, petens Neapolim, venisset in suam villam Misenensem

Il est à Rome certain peuple de faiseurs-d'embarras allant-et-venant en-toute-hâte, affairés dans l'oisiveté, s'essouffant gratuitement, ne faisant rien en-agissant beaucoup, non-seulement importuns à eux-mêmes, mais-même très-odieux aux autres. Je veux corriger ce peuple, si toutefois je le puis, par une anecdote véritable.

Un-jour-que Tibère César, se-rendant-à Naples, était venu

à sa villa de-Misène

Quæ, monte summo posita Luculli ' manu. Prospectat Siculum et despicit Tuscum 2 mare, Ex alticinctis unus atriensibus, Cui tunica ab humeris linteo Pelusio 4 Erat destricta, cirris dependentibus, Perambulante læta domino viridia, Alveolo cœpit ligneo conspergere 45 Humum æstuantem, jactans officium come; Sed deridetur. Inde notis flexibus Præcurrit alium in xystum, sedans pulverem. Agnoscit hominem Cæsar, remque intelligit. « Heus! » inquit dominus. Ille enimyero adsilit, 20 Id ut putavit esse nescio quid boni, Donationis alacer certæ gaudio. Tum sic jocata est tanti majestas ducis: « Non multum egisti, et opera neguidquam perit; Multo majoris alapæ mecum veneunt. » 25

de cette villa bâtie par Lucullus sur le haut de la montagne, on découvre dans le lointain la mer de Sicile, et l'on voit à ses pieds celle d'Étrurie. Au nombre des atrienses à la tunique retroussée, en était un dont la robe, relevée jusqu'à la ceinture, se rattachait sous l'épaule à une écharpe de lin d'Égypte, aux longues franges pendantes. Tandis que le maître se promène dans les jardins riants, cet esclave prend un arrosoir de bois et se met à répandre de l'eau sur la terre brûlante, faisant parade de son attention délicate; mais on se moque de lui. De là, par des détours à lui connus, il se présente dans une autre allée et abat la poussière. César reconnaît notre homme, et devine ce qu'il veut. « Holà ! » s'écrie le maître; et l'esclave d'accourir sur-le-champ, s'imaginant que cet appel est pour lui de bon augure, et tout joyeux d'une récompense qu'il tient pour certaine. Le prince, déposant sa majesté, le raille ainsi : « Tu n'as pas fait beaucoup, lui dit-il, et tu as perdu ta peine: avec moi, les soufflets ne se donner.t pas à si bon marché. »

qui, posée (bâtie) par la main de Lucullus huæ, posita manu Luculli sur le-sommet-de la montagne, summo monte, regarde-de-loin la mer de-Sicile, prospectat mare Siculum, et voit-à-ses-pieds la mer d'-Étrurie. et despicit Tuscum, un de ces esclaves-de-l'atrium unus ex atriensibus à-la-ceinture-relevée. alticinctis . auquel la tunique cui tunica était attachée erat destricta ab humeris à partir des épaules linteo Pelusio au moyen d'une toile de Péluse avec des franges pendantes, cirris dependentibus, son maître domino perambulante viridia læta, se-promenant-par les jardins riants, se-mit-à arroser cœpit conspergere alveolo ligneo avec un vaisseau de-hois humum æstuantem, la terre échauffée, jactans officium come : faisant-parade-de son zèle officieux; sed deridetur. mais il est raillé. Inde flexibus notis Ensuite par des détours connus præcurrit il court-en-avant de Tibère in alium xystum, dans une autre allée, apaisant (faisant tomber) la poussière. sedans pulverem. Cæsar agnoscit hominem, César reconnaît l'homme. intelligitque rem. et comprend la chose (l'intention . « Heus! » inquit dominus. « Holà! » dit le maître. Ille enimvero adsilit, Or-vraiment celui-ci accourt-d'un-saut ut putavit comme il a pensé id esse nescio quid boni, cela être je-ne-sais quoi de bon, alacer rendu actif (empressé) gaudio donationis certæ. par la joie d'une gratification certaine. Tunc majestas tanti ducis Alors la majesté d'un si-grand prince jocata est sic : plaisanta ainsi :

« Tu n'as pas fait beaucoup,

les soufflets d'affranchissement

se vendent avec moi

beaucoup plus cher. »

et ta peine a péri en-vain (est perdue);

« Non egisti multum,

veneunt mecum

multo majoris. »

alapæ

et opera perit nequidquam;

FABULA VI.

AQUILA, CORNIX ET TESTUDO.

Contra potentes nemo est munitus satis; Si vero accessit consiliator maleficus, Vis et nequitia quidquid oppugnant, ruit.

Aquila in sublime sustulit Testudinem;
Quæ quum abdidisset cornea corpus domo.
Nec ullo pacto lædi posset condita,
Venit per auras Cornix, et propter volans:
« Opimam sane prædam rapuisti unguibus;
Sed, nisi monstraro quid sit faciendum tibi,
Gravi nequidquam te lassabit pondere. »
Promissa parte, suadet ut scopulum super
Altis ab astris duram illidat corticem,
Qua comminuta, facili vescatur cibo.
Inducta verbis, Aquila monitis paruit,
Simul et magistræ large divisit dapem.
Sic, tuta quæ naturæ fuerat munere
Impar duabus, occidit tristi nece.

FABLE VI.

40

L'AIGLE, LA CORNEILLE ET LA TORTUE.

Contre les puissants, on ne saurait trop avoir de défense; mais s'il vient se joindre à eux un conseiller pervers, la force et la méchanceté n'attaquent rien qu'elles ne renversent.

Un aigle enleva dans les airs une tortue, dont le corps, caché sous sa maison d'écaille, ne pouvait être entamé. Une corneille passe en volant près de l'aigle: « Vous tenez là dans vos serres une bien belle proie, mais si je ne vous indique ce qu'il vous faut en faire, vous vous lasserez inutilement à porter ce lourd fardeau. » L'aigle lui promet une part; la corneille alors lui conseille de la laisser tomber du haut des airs sur un rocher pour briser sa dure écaille; l'enveloppe une fois mise en morceaux, ils se rassasieront à leur aise de la chair de l'animal. L'aigle se laisse persuader, obéit à cet excellent avis, et partage ensuite libéralement avec sa conseillère. Ainsi celle que protégeaient les dons de la nature, trop faible contre deux ennemis, périt d'une mort cruelle.

FABULA VI.

FABLE VI.

AQUILA , CORNIX ET TESTUDO.

Nemo est munitus satis

contra potentes;

L'AIGLE, LA CORNEILLE ET LA TORTUE.

Personne n'est fortifié assez

contre les puissants;

si vero consiliator maleficus accessit, quidquid vis et nequitia oppugnant, Aquila sustulit testudinem in sublime: quum quæ abdidisset corpus domo cornea, et condita non posset lædi ullo pacto, cornix venit per auras, et volans propter : « Rapuisti unguibus prædam opimam sane ; sed nisi monstraro tibi

quid sit faciendum,

pondere gravi.

ab astris altis super scopulum

corticem duram,

qua comminuta,

paruit monitis,

dapem magistræ.

munere naturæ,

impar duabus, occidit nece tristi.

Sic quæ fuerat tuta

vescatur cibo facili. Aquila, inducta verbis,

et simul divisit large

suadet ut illidat

Parte promissa,

lassabit te nequidquam

mais si en outre un conseiller malfaisant est-venu-se-joindre à l'homme puissant, tout-ce-que la force et la méchanceté attaquent, croule. Un aigle enleva une tortue au haut des airs ; mais comme celle-ci avait caché son corps dans sa maison de corne (d'écaille), et que protégée ainsi elle ne pouvait être blessée par aucun moyen, une corneille vint par les airs, et volant près de l'aigle, dit : Tu as enlevé avec tes serres une proie succulente sans-contredit : mais si je n'ai montré (ne montre) à toi ce-qui est à-faire, elle lassera toi en vain par son poids lourd. Une part lui étant promise, elle lui conseille de briser depuis les astres élevés sur un rocher l'écorce (l'enveloppe) dure de la tortue, afin-que-elle étant-fracassée, elle se-nourrisse d'un mets facile. L'aigle, persuadé par ces paroles, obéit aux avertissements (à cet avis), et aussitôt partagea généreusement le mets avec sa maîtresse. Ainsi celle-qui avait été protégée par un don de la nature, inégale (trop faible) contre deux, périt d'une mort-violente triste.

FABULA VII.

MULI ET LATRONES.

Muli gravati sarcinis ibant duo;
Unus ferebat fiscos cum pecunia,
Alter tumentes multo saccos hordeo.
Ille onere dives, celsa cervice eminet,
Clarumque collo jactat tintinnabulum;
Comes quieto sequitur et placido gradu.
Subito latrones ex insidiis advolant,
Interque cædem ferro Mulum tunsitant,
Diripiunt nummos, negligunt vile hordeum.
Spoliatus igitur casus quum fleret suos:
« Equidem, inquit alter, me contemptum gaudeo;
Nam nihil amisi, nec sum læsus vulnere. »
Hoc argumento tuta est hominum tenuitas,
Magnæ periclo sunt opes obnoxiæ.

FABLE VII.

LES MULETS ET LES VOLEURS.

Deux mulets cheminaient chargés de lourds fardeaux: l'un portait l'argent et les paniers du fisc, et l'autre des sacs gonflés d'orge. Glorieux de sa charge, le premier marchait la tête haute, et faisait fièrement aller sa sonnette; son compagnon, plus tranquille, le suivait d'un pas paisible. Soudain des voleurs sortent d'une embuscade, et, dans la lutte, frappent à coups redoublés le malheureux mulet, enlèvent l'argent, mais laissent là l'orge qu'ils dédaignent. Le mulet dépouillé déplorait son malheur: « Ils m'ont méprisé, lui dit l'autre, mais je m'en félicite, car je n'ai rien perdu et je n'ai point de blessures. »

On voit par cette fable que l'homme obscur n'a rien à craindre, mais que les grandes richesses sont exposées aux dangers. Denx mulets

FABULA VII.

FABLE VII.

MULI ET LATRONES.

LES MULETS ET LES VOLEURS

Duo muli ibant gravati sarcinis : unus ferebat fiscos cum pecunia; alter saccos tumentes multo hordeo. Ille, dives onere, eminet cervice celsa, jactatque collo tintinnabulum clarum; comes sequitur gradu quieto et placido. Subito latrones advolant ex insidiis, interque cædem tunsitant ferro mulum. diripiunt nummos, negligunt hordeum vile. Quum igitur spoliatus fleret suos casus: « Equidem. inquit alter, gaudeo me contemptum;

nam amisi nihil, etnon sum læsus vulnere.» Tenuitas hominum est tuta hoc argumento, magnæ opes sunt obnoxiæ periclo.

cheminaient chargés de bagages : l'un portait des paniers avec de l'argent; l'autre portait des sacs gonflés de beancoup d'orge. Celui-là riche de son fardeau, s'élève (domine) de sa tête altière, et secoue avec son cou sa sonnette claire (retentissante) ; son compagnon le suit d'un pas tranquille et paisible. Soudain des voleurs accourent d'une embuscade, et au-milieu du carnage ils frappent-de-coups avec le fer le mulet, pillent les écus, mais dédaignent l'orge de-peu-de-prix. Comme donc le mulet dépouillé pleurait ses malheurs: « Moi-à-la-vérité (quant-à-moi),

et je ne suis pas atteint de blessure. 2 L'humble-condition des hommes est en-sûreté d'après ce sujet (cette fable), les grandes richesses sont exposées au danger.

je me-réjouis moi avoir été méprisé ;

car je n'ai perdu rien,

dit l'autre,

FABULA VIII.

CERVUS ET BOVES.

5

10

15

Cervus nemorosis excitatus latibulis. Ut venatorum fugeret instantem necem, Cæco timore proximam villam petit, Et opportuno se bubili condidit. Hic Bos latenti: « Quidnam voluisti tibi. Infelix, ultro qui ad necem cucurreris. Hominumque tecto spiritum commiseris? » At ille supplex : « Vos modo, inquit, parcite; Occasione rursus erumpam data. » Spatium diei noctis excipiunt vices. Frondem bubulcus affert, nec ideo videt. Eunt subinde et redeunt omnes rustici. Nemo animadvertit; transit etiam villicus, Nec ille quidquam sentit. Tum gaudens ferus Bobus quietis agere copit gratias, Hospitium adverso quod præstiterint tempore. Respondit unus : « Salvum te cupimus guidem ; Sed ille, qui oculos centum habet, si venerit, Magno in periclo vita vertetur tua. »

FABLE VIII.

LE CERF ET LES BŒUFS.

Chassé des profondes retraites de la forêt et aveuglé par la crainte, un cerf, pour échapper au trépas dont le menacent les chasseurs, gagne une ferme voisine, et se cache au fond d'une étable à bœufs qui s'offre heureusement à lui; un bœuf le voit et lui dit: « Qu'espères-tu, malheureux? Tu cours toi-même à la mort, en confiant ta vie aux demeures de l'homme. » Mais lui, d'un ton suppliant: « De grâce, épargnez-moi; à la première occasion, je recommencerai à fuir. » Cependant la nuit arrive et remplace le jour. Un bouvier apporte du feuillage, et ne le voit pas; les villageois vont et viennent, nul ne le remarque; le fermier lui-même passe, et ne s'aperçoit de rien. L'animal, plein de joie, se met alors à rendre grâces aux bœufs de leur discrétion et de l'hospitalité qu'ils lui ont accordée dans son malheur. « Nous désirons sincèrement ton salut, lui répondit l'un d'eux; mais si l'homme aux cent yeux vient faire sa visite, ta vie court grand danger. » Sur ces entrefaites, le matre

FABULA VIII.

FABLE VIII.

CERVUS ET BOVES.

LE CERF ET LES BŒUFS.

Cervus excitatus latibulis nemorosis, ut fugeret necem instantem venatorum, petit villam proximam timore cæco, et condidit se bubili opportuno. Hic bos latenti: Quidnam voluisti tibi, infelix, qui cucurreris ultro ad necem, commiserisque spiritum tecto hominum? At ille supplex : «Vos, parcite modo, inquit; erumpam rursus occasione data. » Vices noctis excipiunt spatium diei; bubulcus affert frondem, nec videt ideo. Omnes rustici eunt subinde et redeunt, nemo animadvertit; villicus etiam transit, et ille non sentit quidquam. Tum ferus gaudens cœpit agere gratias bobus quietis, quod præstiterinthospitium tempore adverso. Unus respondit: Cupi:nus quidem te salvum; sed si ille qui habet centum oculos, venerit. tua vita vertetur in magno periclo. »

Un cerf lancé des retraites des-bois, pour qu'il échappât à la mort imminente des chasseurs (dont ils le menaçaient), gagna une ferme prochaine dans sa frayeur aveugle, et cacha soi dans une étable-à-bœufs qui-se-présenta-bien-à-propos. Là (alors) un bouf dit au cerf caché: « Quelle-chose as-tu voulue à toi, malheureux, qui as couru (cours) de-toi-même à la mort, et qui as confié (confies) ta vie au toit (à la demeure) des hommes? » Mais lui suppliant : « O vous, épargnez-moi seulement, dit-il; je m'échapperai-rapidement de-nouveau l'occasion m'étant-donnée. » Le tour de la nuit remplace l'espace (la durée) du jour; le bouvier apporte du feuillage, et il ne voit rien pour-cela (malgré cels). Tous les paysans vont de-temps-à-autre, et reviennent. personne ne le remarque; le fermier même passe, et il ne s'aperçoit pas de quelque-chose. Alors l'animal-sauvage se-réjouissant commence à rendre grâces aux bœufs paisibles (discrets), de-ce-qu'ils lui ont donné l'hospitalité dans un temps d'-adversité. Un d'eux répondit : Nous désirons bien que toi (tu) sois sauvé; mais si celui-là qui a cent yeux, sera venu | vient), ta vie sera-tournét (se trouvera) en grand péril.

Hæc inter, ipse dominus a cœna redit; 20
Et quia corruptos viderat nuper Boves,
Accedit ad præsepe: « Cur frondis parum est?
Stramenta desunt! Tollere hæc aranea
Quantum est laboris? » Dum scrutatur singula,
Cervi quoque alta conspicatur cornua; 25
Quem convocata jubet occidi familia,
Prædamque tollit. Hæc significat fabula
Dominum videre plurimum in rebus suis.

EPILOGUS.

Æsopi ingenio statuam posuere Attici, Servumque collocarunt æterna in basi, Patere honoris scirent ut cunctis viam, Nec generi tribui, sed virtuti gloriam. Quoniam occuparat alter, ne primus forem, Ne solus esset studui, quod superfuit. Nec hæc invidia, verum est æmulatio.

sort de souper et se rappelle qu'il a vu naguère ses bœufs en mauvais état; il entre dans l'étable: « Pourquoi, dit-il, si peu de feuillage au râtelier? La litière manque! Est-il donc si difficile d'ôter ces araignées? » Tandis qu'il examine tout, il aperçoit le bois élevé du cerf; il appelle ses valets, fait tuer et emporter l'animal.

Cette fable signifie que, pour ses intérêts, nul ne voit plus clair que le maître.

ÉPILOGUE.

Les Athéniens élevèrent une statue au génie d'Ésope, et placèrent un esclave sur un immortel piédestal, pour montrer que la route des honneurs est ouverte à tous les hommes, et que la gloire est le prix du mérite et non de la naissance. Un autre m'avait devancé: je ne pouvais être le premier dans ce genre, je me suis efforcé de ne pas le laisser seul dans la carrière; c'est tout ce qui me restait à faire: il n'y a pas là de jalousie mais seulement une noble émulation

Inter hæc dominus ipse redit a cœna; et quia viderat nuper boves corruptos, accedit ad præsepe: « Cur parum frondis est? Stramenta desunt! Quantum laboris est tollere hæc aranea? » Dum scrutatur singula, conspicatur quoque cornua alta cervi; familia convocata.

Hæc fabula significat dominum videre plurimum in suis rebus.

jubet quem occidi,

tollitque prædam.

Pendant ce temps le maître lui-même revient du souper; et comme il avait vu récemment ses bœufs gâtés (maigris), il s'avance vers l'étable:

Il savance vers l'étable :

« Pourquoi peu de feuillage est-il ici?
La litière manque!
Combien de travail est (coûterait-il)
d'enlever ces toiles-d'-araignées? »
Pendant-qu'il examine chaque-chose,

il aperçoit aussi les cornes élevées du cerf; ses esclaves étant rassemblés, il ordonne lui être tué, et il emporte ce butin.

Cette fable signifie (montre) le maître voir le plus (le mieux) dans ses propres affaires.

EPILOGUS.

ÉPILOGUE.

Attici posuere statuam Les Athéniens ont posé (élevé) une statue ingenio Æsopi au génie d'Ésope, collocaruntque servum et ont placé cet esclave in basi æterna. sur un piédestal éternel, ut scirent pour que les hommes sussent viam honoris la voie de l'honneur patere cunctis, être ouverte à tous. et gloriam et la gloire non tribui generi, n'être pas accordée à la naissance, sed virtuti. mais au mérite. Puisqu'un autre avait pris la place, Quoniam alter occuparat, ut non forem primus, de-sorte-que je ne pouvais-être le premier,

studui, je me suis appliqué,
quod superfuit, et c'est là ce-qui me restait possible,
ne esset solus. à-ce-qu'il ne fût pas le seul.
Et hæc non est invidia, Et ce n'est pas de ma part envie,

verum æmulatio. mais émulation.

Quod si labori faverit Latium meo,
Plures habebit quos opponat Græciæ.
Sin livor obtrectare curam voluerit,
Non tamen eripiet laudis conscientiam.
Si nostrum studium ad aures pervenit tuas,
Et arte fictas animus sentit fabulas,
Omnem querelam summovet felicitas:
Sin autem et illis doctus occurrit labor,
Sinistra quos in lucem natura extulit,
Nec quidquam possunt nisi meliores carpere,
Fatale exitium corde durato feram,
Donec fortunam criminis pudeat sui.

Si l'Italie accueille mon ouvrage, elle aura un plus grand nom bre d'écrivains à opposer à la Grèce; si au contraire l'envie se plaît à décrier mon œuvre, elle ne m'enlèvera pas du moins le sentiment de son mérite. Que mon travail arrive à vos oreilles, que votre esprit goûte ces fables imaginées avec art, et mon bonheur fera taire mes plaintes. Mais si cet ouvrage plein de savoir tombe aux mains de ces esprits étroits qu'enfanta la nature dans un moment d'humeur, et qui ne peuvent que déchirer ceux qu'ils ne sauraient atteindre, je supporterai a ce un cœur de fer ma fatale destinée, jusqu'à ce qu'enfin la fortune rougisse de son injustice.

Quod si Latium faverit meo labori, habebit plures quos opponat Græciæ. Sin livor voluerit obtrectare curam, non eripiet tamen conscientiam landis. Si nostrum studium pervenit ad tuas aures, et animus sentit fabulas fictas arte. felicitas summovet omnem querelam: sin autem doctus labor occurrit et illis quos natura sinistra extulit in lucem. nec possunt quidquam nisi carpere meliores, feram corde durato exitium fatale. donec fortunam pudeat sui criminis.

Que si le Latium favorise mon travail, il aura plus d'auteurs qu'il puisse-opposer à la Grèce. Mais-si l'envie veut critiquer mon travail, elle ne m'enlèvera pas cependant la conscience de la gloire qui m'est due. Si notre (mon) zèle (travail) parvient à tes oreilles, et si ton esprit goûte ces fables imaginées avec art, mon bonheur écarte (fait taire) toute plainte: mais si mon docte labenr tombe-aussi-dans-les-mains de ceux qu'une nature gauche (ennemie) a portés (mis) au jour, et qui ne peuvent faire autre chose que-decensurer des gens meilleurs qu'eux, je supporterai avec un cœur endurci (avec patience) mon malheur fatal. jusqu'à-ce-que la fortune ait honte de son crime (de son injustice).

LIBER III.

PROLOGUS.

PHÆDRUS AD EUTYCHUM!

5

10

Phædri libellos legere si desideras,
Vaces oportet, Eutyche, a negotiis,
Ut liber animus sentiat vim carminis.
« Verum, inquis, tanti non est ingenium tuum,
Momentum ut horæ pereat officiis meis. »
Non ergo causa est manibus id tangi tuis,
Quod occupatis auribus non convenit.
Fortasse dices: « Aliquæ venient feriæ,
Quæ me soluto pectore ad studium vocent. »
Legesne, quæso, potius viles nænias,
Impendas curam quam rei domesticæ,
Reddas amicis tempora, uxori vaces,
Animum relaxes, otium des corpori,
Ut assuetam fortius præstes vicem?

PROLOGUE.

PHÈDRE A EUTYQUE.

Si vous voulez lire le petit ouvrage de Phèdre, il faut, mon cher Eutyque, laisser de côté les affaires, afin que votre esprit puisse goûter en liberté le mérite de mes vers. — Mais, direz-vous, ton talent n'est pas tellement hors ligne, que je doive perdre pour lui quelques-uns des moments consacrés à mes devoirs. — Il faut donc alors renoncer à prendre en main mon livre; il n'est pas fait pour plaire à un espritaffairé. Peut-être répondrez-vous: Il peut me venir quelques jours de repcs qui me rendront ma liberté et m'inviteront à l'étude. — Mais alors, je vous le demande, lirez-vous ces sornettes plutôt que de veiller à vos intérêts domestiques, de rendre visite à vos amis, de songer à votre femme, de donner du relâche à votre esprit, du repos à votre corps, pour remplir avec plus de vigueur vos fonctions accou-

LIVRE III.

PROLOGUS.

PROLOGUE.

PHÆDRUS AD EUTYCHUM.

PHÈDRE A EUTYQUI

Si desideras legere libellos Phædri, oportet, Eutyche, vaces a negotiis, ut animus liber sentiat vim carminis. · Verum, inquis, tuum ingenium non est tanti. ut momentum horæ pereat meis officiis. » Causa non est ergo id, quod non convenit auribus occupatis, tangi tuis manibus. Dices fortasse: Aliquæ feriæ venient, quæ vocent me ad studium pectore soluto. » Legesne, quæso, nænias viles potius quam impendas curam rei domesticæ, reddas amicis tempora, vaces uxori, relaxes animum, des otium corpori, ut præstes fortius vicem assuetam?

Si tu désires lire les petits-livres de Phèdre. il faut, Eutyque, que-tu-sois-exempt d'affaires, afin que ton esprit libre (en liberté) sente la force de ma poésie. « Mais, dis-tu, ton esprit n'est pas d'un assez-grand prix pour qu'un seul moment d'une heure soit-perdu pour mes devoirs. » Motif n'est donc pas que ceci, qui ne convient pas à des oreilles occupées, soit touché par tes mains. Tu diras peut-être : « Quelques vacances viendront, qui pourront-appeler moi à l'étude, mon âme ayant été dégagée (étant libre). Liras-tu, je te le demande, des bagatelles futiles plutôt que tu emploies ton soin à ton intérêt domestique. que tu rendes à tes amis leurs temps (leurs visites), que tu vaques à ton épouse, que tu relâches (récrées) ton esprit, que tu donnes du repos à ton corps, afin que tu remplisses plus-activement ton tour (devoir accoutumé?

Mutandum tibi propositum est et vitæ genus. 45 Intrare si Musarum limen cogitas. Ego, quem Pierio mater enixa est jugo 1, In quo tonanti sancta Mnemosyne Jovi, Fecunda novies, Artium peperit chorum, Quamvis in ipsa pæne natus sim schola, 20 Curamque habendi penitus corde eraserim, Et laude invitatus in hanc vitam incubuerim, Fastidiose tamen in cœtum recipior. Quid credis illi accidere qui magnas opes Exaggerare quærit omni vigilia. 25 Docto labori dulce præponens lucrum? Sed jam, quodcumque fuerit (ut dixit Sinon 2, Ad regem quum Dardaniæ perductus foret), Librum exarabo tertium Æsopi stylo, Honori et meritis dedicans illum tuis. 30 Quem si leges, lætabor; sin autem minus, Habebunt certe quo se oblectent posteri. Nunc, fabularum cur sit inventum genus,

tumées? Il faut changer vos desseins et votre genre de vie, si vous songez à franchir le seuil des Muses. Pour moi, qui reçus le jour sur la cime du Piérus, sur ce mont sacré où la divine Mnémosyne, neuf fois féconde, donna au maître de la foudre le chœur des Muses protectrices des arts, né pour ainsi dire au sein de leur école, bien que j'aie étouffé au fond de mon cœur l'avide désir des richesses, et qu'excité par la gloire, je me sois consacré tout entier à cette noble profession, c'est cependant encore avec froideur qu'elles m'accueillent dans leurs assemblées. Que pensez-vous qu'il arrive à l'homme qui met ses soins et son étude à amonceler d'immenses trésors, et qui préfère à de doctes labeurs les jouissances de la richesse? Enfin, quoi qu'il en arrive, comme disait Sinon traîné devant le roi de Pergame, je vais publier un troisième livre écrit dans le style d'Ésope; j'en fais hommage à votre mérite et à vos talents. Si vous le lisez, je m'en réjcuirai; sinon, il fera du moins les délices de la postérité.

Je vais dire maintenant en quelques mots pourquoi l'on imagina

Propositum et genus vitæ mutandum est tibi si cogitas intrare limen Musarum. Ego quem mater enixa est jugo Pierio, in quo Mnemosyne sancta novies fecunda, peperit Jovi tonanti chorum Artium, quamvis natus sim pæne in schola ipsa, eraserimque penitus corde curam habendi. et incubuerim in hanc vitam. invitatus laude, recipior tamen fastidiose in coetum. Quid credis accidere illi qui quærit omni vigilia exaggerare magnas opes, præponens lucrum dulce docto labori? Sed jam, quodcumque fuerit, (ut dixit Sinon, quum perductus foret ad regem Dardaniæ), exarabo tertium librum stylo Æsopi, dedicans illum honori et tuis meritis. Si leges quem, lætabor; sin autem minus, posteri certe habebunt quo oblectent se. Nunc docebo brevi cur genus fabularum

in ventum sit.

Ton but et ton genre de vie doit être changé à toi (par toi) si tu penses à entrer dans le seuil (la demeure) des Muses. Moi que ma mère a enfanté sur le sommet du-Piérus. sur lequel Mnémosyne sainte neuf-fois féconde, a-mis-au-jour pour Jupiter tonnant le chœur des Arts (des Muses), quoique je sois né presque dans leur école même, et que j'aie arraché tout-à-fait de mon cœur le souci d'avoir (d'acquérir), et que je me sois appliqué (adonné) à cette vie-là (la culture des lettres), invité (excité) par la gloire seule, je suis reçu cependant avec-hauteur dans leur assemblée. Que crois-tu donc devoir-arriver à celui qui cherche par toute espèce de veille à amasser de grandes richesses, préférant un gain doux à un docte travail? Mais enfin, quoi qu'il en puisse-être (doive arriver) (comme dit Sinon. lorsqu'il eut été amené au roi de Dardanie), je tracerai un troisième livre dans le style d'Ésope, dédiant lui (ce livre) à ton honneur et à tes services. Si tu lis lui, j'en-serai-charmé; mais si non (si tu ne le lis pas), nos descendants (la postérité) du moins auront de quoi ils puissent charmer soi. Maintenant je t'apprendrai brièvement pourquoi le genre des fables a été inventé.

Brevi docebo. Servitus obnoxia. Ouia quæ volebat non audebat dicere, 35 Affectus proprios in fabellas transtulit, Calumniamque fictis elusit jocis Ego illius pro semita feci viam. Et cogitavi plura quam reliquerat, In calamitatem deligens quædam meam. 40 Quod si accusator alius Sejano ' foret, Si testis alius, judex alius denique, Dignum faterer esse me tantis malis, Nec his dolorem delenirem remediis. Suspicione si quis errabit sua. 45 Et rapiet ad se quod erit commune omnium, Stulte nudabit animi conscientiam. Huic excusatum me velim nihilominus ; Neque enim notare singulos mens est mihi, Verum ipsam vitam et mores hominum ostendere. 50 Rem me professum dicet fors aliquis gravem. Phrygi si fas Æsopo, si Anacharsi Scythæ 2 Æternam famam condere ingenio suo,

l'apologue. Environnée de périls, la servitude, n'osant exprimer hautement ses pensées, transporta ses sentimens dans la fable, et déjoua la malveillance par d'ingénieuses fictions. Pour moi, j'ai fait une large route du seutier tracé par Ésope, et, puisant à la source de mes malheurs, j'ai imaginé plus de fables qu'il n'en avait laissé. Si j'avais eu un autre accusateur, un autre témoin, un autre juge enfin que Séjan, j'avouerais avoir mérité tant d'infortunes, et je ne chercherais pas de tels remèdes à ma douleur.

Si quelque lecteur, s'égarant dans ses conjectures, allait prendre pour lui ce qui fut dit pour tous, il mettrait sottement à nu le fond de sa conscience. Je veux néanmoins m'excuser d'avance auprès de lui: mon intention ne fut pas de signaler des vices particuliers, mais de mettre en tableau les mœurs et la vie des hommes. Peutêtre me dira-t-on que la tâche est difficile; mais si le Phrygien Ésope, si le Scythe Anacharsis ont pu se faire par leur génie un im-

Servitus obnoxia, quia non audebat dicere

quæ volebat,

transtulit affectus proprios in fabellas,

elusitque calumniam jocis fictis.

Pro semita illius ego feci viam,

et cogitavi plura quam reliquerat,

deligens quædam in meam calamitateın.

Quod si alius accusator si alius testis,

denique alius judex Sejano

foret, faterer me esse dignum

tantis malis,

nec delenirem dolorem his remediis. Si quis errabit

sua suspicione, et rapiet ad se

quod erit commune omnium,

nudabit stulte conscientiam animi.

Velim nihilominus me excusatum huic :

neque enim mens est mihi notare singulos, verum ostendere

vitam ipsam et mores hominum.

Fors aliquis dicet me professum rem gravem. Si fas Æsopo Phrygi,

si Anacharsi Scythæ condere suo ingenio famam æternam,

de fonder par leur génie une renommée immortelle.

L'esclavage sujet à être opprimé, comme il n'osait dire

ce-qu'il voulait,

transporta ses sentiments propres

dans des fables, et déjoua la délation par des badinages fictifs.

A la place du sentier de lui (d'Esope) moi j'ai fait une route,

et j'ai pensé (imaginé) plus-de-choses

qu'il n'en avait laissé,

choisissant quelques particularités pour les appliquer à mon malheur. Que si un autre accusateur

si un autre témoin,

enfin un autre juge que Séjan était à moi,

j'avouerais moi être digne de si-grands maux,

et je n'adoucirais pas ma douleur

par ces remèdes. Si quelqu'un se trompe dans son soupçon, et prend pour lui ce-qui sera commun à tous (dit pour tous), il mettra-à-nu sottement la conscience de son âme.

Je veux cependant moi etre excusé (justifié) devant-celui-la;

car l'intention n'est pas à moi de noter (flétrir) des individus. mais bien de montrer (peindre) la vie même

et les mœurs des hommes. Peut-être quelqu'un dira

moi avoir-entrepris une tâche lourde. S'il a été permis à Ésope le Phrygien, s'il l'a été à Anacharsis le Scythe

Ego litteratæ qui sum propior Græciæ, Cur somno inerti deseram patriæ decus, Threissa quum gens numeret auctores suos, Linoque Apollo sit parens, Musa Orpheo ', Qui saxa cantu movit, et domuit feras, Hebrique ² tenuit impetus dulci mora? Ergo hinc abesto, Livor, ne frustra gemas, Quoniam solennis mihi debetur gloria.

Induxi te ad legendum : sincerum mihi Candore noto reddas judicium peto.

FABULA I.

ANUS AD AMPHORAM 3.

Anus jacere vidit epotam Amphoram, Adhuc Falerna ⁴ fæce et testa nobili Odorem quæ jucundum late spargeret. Hunc postquam totis avida traxit naribus:

mortel renom, pourquoi moi, qui touche de plus près à la Grèce savante, irai-je, engourdi dans un lourd sommeil, déserter la gloire de ma patrie? La Thrace ne compte-elle pas aussi ses écrivains? Apollon ne fut-il point le père de Linus? et n'est-ce point une Muse qui mit au jour Orphée, Orphée dont la voix harmonieuse fit pleurer les rochers, adoucit les bêtes des forêts, et arrêta, par ses doux accords, le cours impétueux de l'Hèbre? Loin de moi, pâle Envie, si tu ne veux verser d'inutiles larmes sur la gloire éclatante qui m'est réservée.

Je vons ai engagé à me lire, cher Eutyque : je réclame de votre impartialité bien connue un jugement sincère sur mon ouvrage.

FABLE I.

LA VIEILLE FEMME ET L'AMPHORE.

Une vieille femme vit à terre une amphore entièrement vidée. La lie du Falerne qu'avait contenu le noble vase exhalait encore au loin une délicieuse odeur. Après l'avoir flairée avidement et longgo qui sum propior ræciæ litteratæ, ur deseram omno inerti ecus patriæ, num gens Threissa umeret auctores suos, polloque sit parens Lino, Iusa Orpheo, ui movit saxa cantu, t domuit feras, enuitque dulci mora mpetus Hebri? lrgo, Livor, abesto hinc, e gemas frustra, uoniam gloria solennis ebetur mihi. nduxi te ad legendum: eto reddas mihi ndicium sincerum

moi qui suis plus proche qu'eux de la Grèce lettrée, pourquoi abandonnerai-je dans un sommeil lâche l'honneur de ma patrie, et cela quand la nation Thrace compte des auteurs siens, et quand Apollon est le père à Linus, quand une muse est la mère à Orphée, qui remua les pierres par son chant, et dompta les animaux-féroces, et arrêta par un doux retard le cours-impétueux de l'Hèbre? Ainsi-done, Envie, va-t'en loin-d'ici, de-peur-que tu ne gémisses en vain, parce qu'une gloire solennelle est due à moi. J'ai engagé toi à lire mon livre : je demande que tu rendes à moi un jugement sincère avec la franchise qui est connue en toi.

FABULA I.

andore noto.

FABLE I. LA VIEILLE A UNE AMPHORE.

ANUS AD AMPHORAM.

dorem jucundum

vida totis naribus :

æce Falerna

t nobili testa.

Anus vidit jacere mphoram epotam, uæ spargeret adhuc late ostquam traxit hunc

Une vieille vit être-étendue-à-terre une amphore entièrement-bue (vide), qui répandait encore au loin une odeur agréable provenant de la lie de-Falerne et de sa noble terre-cuite (enveloppe). Quand elle eut humé cette odeur avidement de toutes ses narines :

« O suavis anima! quale in te dicam bonum Antehac fuisse, tales quum sint reliquiæ? » Hoc quo pertineat, dicet qui me noverit.

FABULA II.

PANTHERA ET PASTORES.

Solet a despectis par referri gratia.

Panthera imprudens olim in foveam decidit.
Videre agrestes: alii fustes congerunt,
Alii onerant saxis; quidam contra miseriti
Perituræ ' quippe, quamvis nemo læderet,
Misere panem, ut sustineret spiritum.
Nox insecuta est: abeunt securi domum,
Quasi inventuri mortuam postridie.
At illa, vires ut refecit languidas,
Veloci saltu fovea sese liberat,
Et in cubile concito properat gradu.

temps: « Oh! le suave parfum! s'écria-t-elle; quel vin délicieux tu devais contenir, si j'en juge par ce qui en reste! » Que signifie cette fable? Qui m'aura connu le dira.

10

FABLE II.

LA PANTHÈRE ET LES PASTEURS.

Qui reçoit une offense cherche d'ordinaire à se venger.

Une panthère se laissa par mégarde tomber un jour dans une fosse, Des paysans l'aperçurent: les uns l'assomment de coups de bâton, d'autres l'accablent de pierres; mais quelques-uns en eurent pitié, et, pensant qu'elle devait périr quand même personne ne lui ferait de mal, ils lui jetèrent du pain pour prolonger un peu sa vie. La nuit arrive; les paysans se retirent avec sécurité, et bien persuadés de la trouver morte le lendemain. Mais elle, qui avait réparé ses forces affaiblies, s'élance d'un bond léger hors de la fosse, et regagne sa

« O suavis anima! quale bonum dicam fuisse antehac in te, quum reliquiæ sint tales?»

Qui noverit me, dicet quo hoc pertineat.

 O douce émanation! quel bien (quel trésor) dirai-je avoir été auparavant dans toi, puisque les restes en sont tels? »

Qui aura connu moi (qui me connaît), dira où ceci tend.

FABULA II.

FABLE II.

PANTHERA ET PASTORES.

LA PANTHÈRE ET LES BERGERS.

solet referri a despectis. Olim panthera decidit imprudens

Gratia par

in foveam. Agrestes videre: alii congerunt fustes. alii onerant saxis. quidam contra miseriti quippe perituræ quamvis nemo læderet, misere panem, ut sustineret spiritum. Nox insecuta est: abeunt securi domum,

quasi inventuri postridie mortuam. At illa, ut refecit vires languidas, liberat sese fovea saltu veloci. et properat gradu concito in cubile.

Une reconnaissance égale au traitement a coutume d'être rapportée (témoignée) par les gens outragés.

Un-jour une panthère tomba imprudente (par mégarde) dans une fosse. Des paysans la virent: les uns entassent sur elle des bâtons (des coups de bâton), d'autres la chargent de coups-de-pierres, quelques-uns au contraire ayant pitié d'elle comme devant-périr quand même personne ne la blesserait, lui jetèrent du pain, afin-qu'elle soutint son souffle (sa vie). La nuit suivit: ils s'en-vont tranquilles à leur demoure. comme devant-trouver le lendemain

elle morte.

Mais celle-ci, dès qu'elle eut réparé ses forces languissantes, délivre soi de la fosse par un bond rapide (vigoureux). et se-hâte à pas pressé

vers sa tanière.

Paucis diebus interpositis, provolat,
Pecus trucidat, ipsos Pastores necat,
Et, cuncta vastans, sævit irato impetu.
Tum sibi timentes, qui feræ pepercerant,
Damnum haud recusant, tantum pro vita rogant.
At illa: « Memini quis me saxo petierit,
Quis panem dederit: vos timere absistite,
Illis revertor hostis qui me læserint. »

FABULA III.

SIMII CAPUT.

5

Pendere ad lanium quidam vidit Simium
Inter reliquas merces atque obsonia;
Quæsivit quidnam saperet. Tum Lanius jocans:
« Quale, inquit, caput est, talis præstatur sapor. »
Ridicule magis hoc dictum quam vere æstimo,
Quando et formosos sæpe inveni pessimos,
Et turpi facie multos cognovi optimos.

tanière d'un pas agile. Quelques jours après, elle revient, égorge les brebis, tue les pasteurs eux-mêmes, et, dans sa fureur impétueuse, porte partout le ravage; alors ceux qui l'avaient épargnée, craignant pour leurs jours, lui abandonnent volontiers leurs troupeaux, et la prient seulement d'épargner leur vie. Mais la panthère: « Je me souviens, dit-elle, et de ceux qui m'ont jeté des pierres, et de ceux qui m'ont donné du pain: vous, cessez de craindre: ceux-là seuls qui m'ont frappée trouvent en moi une ennemie. »

FABLE III.

LA TÊTE DU SINGE.

Un passant aperçut un singe suspendu à l'étal d'un boucher, parmi les autres viandes et provisions. Il demanda quel goût cet animal pouvait avoir. « Telle tête, tel goût, » répondit en plaisantant le boucher.

Ce mot me semble plus plaisant que vrai; car j'ai souvent vu des personnes d'une grande beauté être très-méchantes, tandis que j'en ai connu beaucoup qui, avec des traits désagréables, étaient d'une parfaite bonté.

Paucis diebus interpositis, provolat, trucidat pecus, necat pastores ipsos, et, vastans cuncta, sævit impetu irato. Tum qui pepercerant feræ, timentes sibi . hand recusant damnum, rogant tantum pro vita. At illa : « Memini quis petierit me saxo, quis dederit panem : vos, absistite timere, revertor hostis illis qui læserint me. »

Après peu de jours interposés, elle s'élance-en-avant, massacre le bétail. met-à-mort les bergers eux-mêmes, et, dévastant tout, elle sévit avec une impétuosité furieuse. Alors ceux-qui avaient épargné la bête, craignant pour eux-mêmes, ne refusent pas le dommage, ils prient seulement pour leur vie Mais celle-ci leur dit: « Je me souviens qui a attaqué moi à coup-de-pierre, qui a donné à moi du pain: vous, abstenez-vous de craindre, ie reviens ennemie à ceux-là seuls qui ont blessé moi.

FABULA III.

CAPUT SIMII.

Quidam vidit simium
pendere ad lanium
inter reliquas merces
atque obsonia:
quæsivit quidnam saperet.
Tum lanius jocans:
«Sapor, inquit,
præstatur talis
quale est caput.»

Æstimo hoc dictum magis ridicule quam vere, quando inveni sæpe et formosos pessimos et cognovi multos facie turpi optimos.

FABLES DE PHÈDRE.

FABLE III.

LA TÊTE DE SINGE.

Quelqu'un vit un singe être-suspendu chez un boucher parmi les autres marchandises et les autres viandes: il demanda quel goût-il-avait. Alors le boucher plaisantant: « Le goût, dit-il, se-montre tel qu'est la tête. »

J'estime que cela a été dit plus plaisamment qu'avec-vérité, puisque j'ai trouvé souvent et des gens beaux très-méchants, et que j'ai connu beaucoup de gens d'un visage laid très-bons.

FABULA IV.

ÆSOPUS ET PETULANS.

Successus ad perniciem multos devocat.

Æsopo quidam Petulans lapidem impegerat.

« Tanto, inquit, melior. » Assem deinde illi dedit,
Sic prosecutus: « Plus non habeo mehercule!
Sed unde accipere possis, monstrabo tibi.

Venit ecce dives et potens; huic similiter
Impinge lapidem, et dignum accipies præmium. »
Persuasus ille fecit quod monitus fuit.
Sed spes fefellit impudentem audaciam;

Comprensus namque pænas persolvit cruce.

40

FABULA V.

MUSCA ET MULA.

Musca in temone sedit, et Mulam increpans:
« Quam tarda es! inquit: non vis citius progredi?
Vide ne dolone collum compungam tibi. »

FABLE IV.

ÉSOPE ET L'INSOLENT.

Le succès entraîne bien des gens à leur perte.
Un insolent avait lancé une pierre à Ésope: « Tu es trop bon, » lui dit-il, et il lui donna un as; puis il ajouta: « J'en jure par Hercule, je n'ai pas plus; mais je vais t'indiquer quelqu'un qui pourra te donner davantage. Vois-tu venir cet homme riche et puissant? jette-lui, comme à moi, une pierre, et tu seras dignement récompensé. L'autre se laisse persuader, et suit le conseil. Mais l'événement trompa son impudente audace; on l'arrêta, et il fut puni du supplice de la croix.

FABLE V.

LA MOUCHE ET LA MULE.

Une mouche se posa sur le timon d'un char, et, gourmandant la mule: « Que tu es lente! lui dit-elle, ne veux-tu pas marcher plus vite? Marche, ou je te perce le cou de mon aiguillon. — Je ne

FABULA IV.

ESOPUS ET PETULANS.

Successus devocat multos ad perniciem. Quidam petulans impegerat lapidem Æsopo. « Tanto melior, » inquit. Deinde dedit illi assem, prosecutus sic : « Non habeo plus mehercule! sed monstrabo tibi unde possis accipere Ecce dives et potens venit; impinge huic similiter lapidem, et accipies præmium dignum. » * Ille persuasus fecit quod monitus fuit, sed spes fefellit audaciam impudentem; namque comprensus persolvit pœnas cruce.

FABULA V.

MUSCA ET MULA.

Musca sedit in temone, et, increpans mulam: « Quam es tarda! inquit; non vis progredi citius? Vide ne compungam tibi collum dolone. »

FABLE IV.

ÉSOPE ET UN INSOLENT.

Le succès appelle-en-bas (précipite) beaucoup de gens à leur perte. Un-certain insolent avait jeté une pierre à Ésope. « Tu en es d'autant meilleur, » dit-il. Puis il donna à lui un as, ayant poursuivi (poursuivant) ainsi: « Je n'ai pas davantage par-Hercule! mais je vais-montrer à toi d'où (de qui) tu puisses recevoir plus. Voilà-qu'un homme riche et puissant vient; jette lui pareillement une pierre, et tu recevras une récompense digne. » Celui-là persuadé fit ce-à-quoi il avait été engagé, mais l'espérance trompa son audace impudente; car saisi il paya des peines (fut puni) par le supplice de la croix.

FABLE V.

LA MOUCHE ET LA MULE.

Une mouche se-posa sur un timon, et, gourmandant la mule:

« Que tu es lente! dit-elle;
ne veux-tu pas avancer plus-vite?

Vois (prends-garde) que je ne pique à toi le cou avec mon aiguillon.

Respondit illa: « Verbis non moveor tuis;
Sed istum timeo, sella qui prima sedens
Jugum flagello temperat lento meum,
Et ora frenis continet spumantibus.
Quapropter aufer frivolam insolentiam:
Nam ubi strigandum, et ubi currendum sit, scio. »
Hac derideri fabula merito potest
Oui sine virtute vanas exercet minas.

FABULA VI.

CANIS ET LUPUS.

5

Quam dulcis sit libertas, breviter proloquar.
Cani perpasto macie confectus Lupus
Forte occurrit; salutantes dein invicem
Ut restiterunt: « Unde sic, quæso, nites?
Aut quo cibo fecisti tantum corporis?
Rgo, qui sum longe fortior, pereo fame. »
Canis simpliciter: « Eadem est conditio tibi,

m'émeus point de tes paroles, lui répondit la mule; mais je crains cet homme assis sur le siége de devant, qui, armé du fouet flexible, me gouverne sous le joug, et rctient ma bouche à l'aide du frein que je couvre d'écume. Laisse donc là cette vaine insolence : je sais quand il faut m'arrêter et quand je dois courir. »

Cette fable peut servir à tourner en ridicule ceux dont l'impuissance s'emporte en vaines menaces.

FABLE VI.

LE CHIEN ET LE LOUP.

Je dirai en peu de mots combien la liberté est douce.

Un loup d'une excessive maigreur rencontra par hasard un chien gras et replet. Après avoir échangé avec lui un salut, il l'aborde : « D'où te vient, je te prie, cette santé brillante, lui dit-il, et quelle chère t'a donné ce merveilleux embonpoint? Moi qui suis beau coup plus fort, je meurs de faim. — Tu peux jouir des mêmes avan-

Illa respondit : a Non moveor tuis verbis: sed timeo istum qui, sedens sella prima, temperat meum jugum flagello iento, et continet ora frenis spumantibus.

et ubi currendum sit. » Qui sine virtute exercet vanas minas, potest merito derideri hac fabula.

insolentiam frivolam;

nam scio ubi strigandum,

Quapropter aufer

L'autre lui répondit :

« Je ne suis pas touchée de tes paroles; mais je crains celui-là qui, assis sur le siége de-devant,

gouverne mon joug avec son fouet flexible, et contient ma bouche avec le frein convert-d'écume.

C'est pourquoi emporte (va-t'en avec) ton arrogance frivole:

car je sais où il faut m'arrêter. et où il faut courir. »

Celui-qui étant sans courage exerce (se livre à) de vaines menaces, peut à-bon-droit être raillé par cette fable.

FABULA VI.

FABLE VI.

CANIS ET LUPUS.

Proloquar breviter

LE CHIEN ET LE LOUP.

quam libertas sit dulcis. Lupus confectus macie occurrit forte cani perpasto; dein salutantes invicem ut restiterunt : · Unde, quæso, nites sic? aut quo cibo fecisti tantum corporis? Ego, qui sum longe fortior, pereo fame. »

Canis simpliciter: Eadem conditio est tibi,

Je dirai brièvement combien la liberté est douce Un loup accablé de maigreur vint-à-rencontre par hasard à un chien bien-nourri; puis se saluant mutuellement quand ils-se-furent-arrêtés : « D'où vient, je te le demande, que tu brilles ainsi d'embonpoint? ou par (avec) quelle nourriture as-tu fait (pris) tant de corps? Moi, qui suis beaucoup plus-fort,

je meurs de faim. »

Le chien répond naïvement :

« La même condition est possible à toi.

Præstare domino si par officium potes. - Quod? inquit ille. - Custos ut sis liminis. A furibus tuearis et ncctu domum. - Ego vero sum paratus: nunc patior nives Imbresque, in silvis asperam vitam trahens; Quanto est facilius mihi sub tecto vivere, Et otiosum largo satiari cibo! - Veni ergo mecum. » Dum procedunt, adspicit 4.5 Lupus a catena collum detritum Cani: « Unde hoc, amice? — Nihil est. — Dic, quæso, tamen. - Quia videor acer, alligant me interdiu, Luce ut quiescam, et vigilem nox quum venerit : Crepusculo solutus, qua visum est vagor. 20 Affertur ultro panis; de mensa sua Dat ossa dominus, frusta jactat familia, Et quod fastidit quisque pulmentarium. Sic sine labore venter impletur meus. - Age, si quo abire est animus, est licentia? 25 - Non plane est, inquit. - Fruere quæ laudas, Canis,

tages, dit naïvement le chien, si tu consens à rendre à un maître les mêmes services que moi. — Quels sont-ils? — Être le gardien Ge la porte, et, la nuit, défendre la maison contre les voleurs. Me voilà tout prêt : maintenant je souffre la neige et la pluie, et je traîne au fond des bois une vie misérable; qu'il me sera bien plus facile de vivre à l'abri sous un toit, et de me rassasier à loisir d'une abondante nourriture! - Viens donc avec moi. » Chemin faisant, e loup vit le cou du chien pelé par le frottement de la chaîne: Ami, qu'est cela? - Rien. - Mais encore? - Comme on me trouve vif, on m'attache pendant la journée, pour que je dorme le jour, et que je veille sitôt la nuit venue; le soir, on me détache, et je cours où bon me semble. Alors on m'apporte du pain; le maître me donne les os de sa table; les valets me jettent de bons morceaux, et m'abandonnent les ragoûts dont ils ne veulent plus. C'est ainsi que sans fatigue je me remplis le ventre. - Mais ne saurais-tu sortir, s'il t'en prend fantaisie? - Pas toujours. - Jouis donc seul des biens que tu me vantes; je ne voudrais même pas d'un royaume, au prix de na liberté. »

Regnare nolo, liber ut non sim mihi.

si potes præstare domino officium par. — Quod? inquit ille. - Ut sis custos liminis, et tuearis noctu domum a furibus. --- Ego vero sum paratus: nunc patior nives imbresque, trahens in silvis vitam asperam; quanto est facilius mihi vivere sub tecto, et satiari otiosum cibo largo! — Veni ergo mecum. » Dum procedunt, l**up**us adspicit collum detritum cani a catena : Unde hoc, amice? — Est nihil. - Dic tamen, quæso. -Quia videor acer, alligant me interdiu, at quiescam luce, et vigilem quum nox venerit : solutus crepusculo, vagor qua visum est. Panis affertur ultro; dominus dat ossa de sua mensa, familia jactat frusta, et pulmentarium quod quisque fastidit. Sic sine labore meus venter impletur. - Age, si animus est abire quo, licentia est? - Non est plane, inquit. - Fruere quæ laudas, canis;

nolo regnare,

liber mihi. »

ut non sim

si tu peux rendre à un maître un service égal à celui que je rends. - Quel service? dit celui-là (le loup). - Que tu sois le gardien du seuil, et que tu défendes pendant-la-nuit la maison contre les voleurs. - Moi en-vérité je suis prêt : maintenant je souffre les neiges et les pluies, traînant dans les forêts une vie rude: combien est-il plus-facile à moi de vivre sous un toit, et de me-rassasier oisif d'une nourriture copieuse! — Viens donc avec-moi. » Pendant qu'ils avancent (cheminent), le loup voit le cou usé (pelé) au chien par la chaîne : « D'où vient ceci, mon ami? — Ce n'est rien. Dis le-moi cependant, je te prie. Comme je parais vif, on attache moi pendant le jour, afin que je repose pendant-le-jour, et que je veille quand la nuit sera (est) venue: délié au crépuscule, j'erre par-tout-où il-a-paru-bon à moi. Du pain m'est apporté spontanément; le maître *me* donne des os de sa table, ceaux, la troupe-des-esclaves me jette des moret le ragoût que chacun dédaigne. C'est ainsi que sans aucun travail mon ventre s'emplit. -Eh-bien! si l'intention est à-toi de t'en aller quelque-part, la liberté de le faire est-elle à toi? - Elle n'y est pas tout-à-fait, dit le chien. --- Jouis de ce-que tu loues, chien; je ne veux pas être-roi, à-condition-que je ne sois pas libre pour moi (libre de ma personne)..

FABULA VII.

FRATER ET SOROR.

Præcepto monitus, sæpe te considera. Habebat quidam filiam turpissimam, Idemque insignem pulchra facie filium. Hi speculum, in cathedra matris ut positum fuit, Pueriliter ludentes, forte inspexerant. Hic se formosum jactat; illa irascitur, Nec gloriantis sustinet fratris jocos, Accipiens (quid enim?) cuncta in contumeliam. Ergo ad patrem decurrit, læsura invicem, Magnaque invidia criminatur filium, Vir natus quod rem feminarum tetigerit. Amplexus ille utrumque, et carpens oscula, Dulcemque in ambos caritatem partiens: a Quotidie, inquit, speculo vos uti volo; Tu, formam ne corrumpas nequitiæ malis, Tu, faciem ut istam moribus vincas bonis. »

FABLE VII.

LE ERÈRE ET LA SŒUR.

Averti par cet exemple, examine-toi souvent.

Un homme avait une fille d'une laideur affreuse, et un fils d'une beauté remarquable. Ces enfants en jouant aperçurent par hasard un miroir placé sur la chaise de leur mère. Aussitôt le jeune homme de vanter sa beauté; sa sœur, ne pouvant supporter ce badinage et cette vanité, se met en colère. Pouvait-il en être autrement? toutes ses paroles lui semblaient autant d'injures. Elle court auprès de son père pour se venger, et, dans la violence de son dépit, elle reproche à son frère d'avoir, lui garçon, touché à un meuble de femme. Le père les prend l'un et l'autre dans ses bras, les couvre de baisers, et, leur partageant également ses douces caresses : « Je veux, leur dit-il, que vous vous regardiez chaque jour dans ce mi roir; toi, mon fils, pour ne pas laisser souiller ta beauté par la lai deur du vice; et toi, ma fille, pour racheter par de bonnes qualités 'es attraits qui te manquent. »

FABULA VII.

FABLE VII.

FRATER ET SOROR.

LE FRÈRE ET LA SŒUR.

Monitus præcepto, considera te sæpe.

Quidam habebat filiam turpissimam,

idemque filium

insignem pulchra facie.

Hi ludentes pueriliter, inspexerant forte

speculum,

ut positum fuit

in cathedra matris. Hic jactat se formosum;

illa irascitur,

nec sustinet jocos fratris gloriantis,

accipiens (quid enim?) cuncta in contumeliam.

Ergo decurrit ad patrem, læsura invicem.

magnaque invidia criminatur filium

quod, natus vir, tetigerit rem feminarum. Ille amplexus utrumque,

et carpens oscula, partiensque in ambos

caritatem dulcem :

Volo, inquit,

vos uti speculo

quotidie,

tu, ne corrumpas formam malis nequitiæ,

tu, ut vincas istam faciem bonis moribus. » Averti par ce précepte, considère toi souvent.

Quelqu'un avait une fille très-laide,

et le même homme avait un fils remarquable par son beau visage. Ceux-ci en-jouant comme-des-enfants,

avaient vu par-hasard

un miroir.

comme il était placé sur le siège de *leur* mère. Celui-ci vante soi d'étre beau;

celle-là se-fâche.

et-ne peut-supporter les railleries

de son frère se-glorifiant,

recevant (car quoi de plus naturel?)

tout en manière d'affront.

En-conséquence elle court vers le père, devant-affliger son frère à-son-tour,

et avec un grand dépit elle accuse le fils de ce que, né garçon,

il a touché un meuble de femmes. Celui-là ayant embrassé l'un-et-l'autre.

et cueillant des baisers,

et partageant à eux tous-deux sa tendresse douce:

Je veux, dit-il,
 vous vous-servir du miroir

tous les jours,

toi, pour que tu ne ternisses pas ta beauté par les maux de la méchanceté, et toi, pour que tu triomphes-de ce visage,

par de bonnes mœurs.

FABULA VIII.

SOCRATES DE AMICIS.

Vulgare amici nomen, sed rara est fides.

Quum parvas ædes sibi fundasset Socrates.
(Cujus non fugio mortem, si famam assequar,
Et cedo invidiæ, dummodo absolvar cinis),
E populo sic nescio quis, ut fieri solet:

« Quæso, tam angustam talis vir ponis domum?

— Utinam, inquit, veris hanc amicis impleam!»

FABULA IX.

VITIUM EST ET OMNIBUS CREDERE, ET NULLI

Periculosum est credere, et non credere. Utriusque exemplum breviter exponam rei. Hippolytus ³ obiit, quia novercæ creditum est; Cassandræ ⁴ quia non creditum, ruit Ilium.

FABLE VIII.

MOT DE SOCRATE SUR LES AMIS.

Le nom d'ami est commun, mais l'amitié est rare.

Socrate se faisait bâtir une petite maison. (Je voudrais acheter une fin comme la sienne au prix de sa renommée, et être la victime de l'envie, pourvu que l'on me juge innocent après ma mort!) Un de ces éternels critiques, dont je ne sais pas le nom, s'écria: « Se peut-il qu'un tel homme se bâtisse une si petite maison? — Plaise au ciel, répondit Socrate, que je la remplisse de vrais amis! »

FABLE IX.

C'EST UN DÉFAUT DE CROIRE TOUT LE MONDE, ET DE NE CROIRE PERSONNE.

La crédulité est chose dangereuse, mais l'incrédulité ne l'est pas moins. Je citerai brièvement un exemple de ces deux défants. Hippolyte périt parce qu'on crut sa belle-mère, et Troie succomba parce qu'on n'écouta pas Cassandre. Il faut donc rechercher bien soigneu-

5

FABULA VIII.

FABLE VIII.

SOCRATES DE AMICIS.

Nomen amici vulgare,

sed fides est rara.

Quum Socrates

cujus non fugio mortem,

si assequar famam, et cedo invidiæ.

dummodo cinis absolvar,

fundasset sibi

parvas ædes.

nescio quis e populo,

ut solet fieri, sic :

· Quæso, talis vir,

ponis domum

tam augustam?

- Utinam, inquit, [cis! » - Plaise-à-Dieu, dit-il,

SOCRATE SUR LES AMIS.

Le nom d'ami est commun.

mais la réalité est rare.

Comme Socrate.

dont je ne fuis (crains) pas la mort, si je peux-atteindre à sa renommée.

et je cède à l'envie,

pourvu-que cendre (mort) je sois absous. avait posé-les-fondations pour lui-même,

d'une petite maison,

je ne sais qui du peuple,

comme il a contume d'arriver.

parla ainsi :

«Comment, je vous prie, vous un tel homme,

bâtissez-vous une maison

si étroite?

à Cassandre.

impleam hanc veris ami- que j'emplisse elle de vrais amis! »

FABULA IX.

FABLE IX.

ET CREDERE OMNIBUS, ET NULLI, EST VITITIM.

Credere et non credere est periculosum. Exponam breviter exemplum utriusque rei :

Hippolytus obiit. quia creditum est novercæ;

Ilium ruit.

quia non creditum Cassandra.

ET CROIRE TOUS les hommes, ET N'en croire AUCUN, EST également UN DÉFAUT.

Croire et ne pas croire est dangereux. J'exposerai brièvement un exemple de l'une-et-l'autre chose : Hippolyte mourut, parce qu'il-fut-ajouté-foi à sa marâtre, Ilion croula, parce qu'il ne fut pas ajouté-foi

Ergo exploranda est veritas multum prius Quam stulte prava judicet sententia. Sed fabulosam ne vetustatem eleves, Narrabo tibi memoria quod factum est mea.

Maritus quidam quum diligeret conjugem Togamque puram ' jam pararet filio, Seductus in secretum a liberto est suo Sperante heredem suffici se proximum. Hic quum de puero multa mentitus foret, Et plura de flagitiis castæ mulieris, Incensus ille falso uxoris crimine, Simulavit iter ad villam, clamque in oppido Subsedit: deinde noctu subito januam Intravit, recta cubiculum uxoris petens, In quo dormire natum mater jusserat, Ætatem adultam servans diligentius. Dum quærunt lumen, dum concursant familia 2, Iræ furentis impetum non sustinens, Ad lectum accedit, tentat in tenebris caput. Ut sentit tonsum , gladio pectus transigit,

sement la vérité, pour ne point porter un jugement injuste et dére sonnable. Mais, afin de ne point affaiblir ce conseil en m'arpuya sur des traditions fabuleuses, je vais rappeler un fait qui s'est pas de mon temps.

Un mari qui chérissait tendrement sa femme, se disposait à fai prendre à son fils la robe virile. Son affranchi, dans l'espoir d'êt porté comme son plus proche héritier, le tira secrètement à part, lui débita force mensonges sur son fils, et sur la conduite scand leuse de sa pudique épouse. Irrité par ces fausses imputations, mari simule un voyage à sa maison des champs, et s'arrête secrèt ment dans la ville. La nuit venue, il rentre tout à coup chez lui, va droit à l'appartement de sa femme, où son fils reposait par l'é dre de sa mère, qui voulait veiller de plus près sur sa jeunesse. Ta dis qu'on cherche de la lumière, que les valets s'empressent, lt ne pouvant contenir la colère qui bouillonne dans son sein, s'appi che du lit, et dans les ténèbres sa main rencontre une tête. Il sent l'cheveux courts d'un homme; il ne songe qu'à venger son outrage

rgo veritas ploranda est multum, iusquam sententia stulta dicet prave. d ne eleves stustatem fabulosam, ırrabo tibi quod factum est ea memoria. Quum quidam maritus ligeret conjugem, araretque jam gam puram filio, ductus est in secretum sno liberto perante se suffici eredem proximum. uum hic mentitus foret ulta de puero, t plura de flagitiis nulieris castæ, le incensus rimine falso uxoris, imulavit iter ad villam, ubseditque clam in oppido: einde intravit subito octu januam, etens recta ubiculum uxoris,

etens recta
ubiculum uxoris,
n quo mater
usserat natum dormire,
ervans diligentius
etatem adultam.
Dum quærunt lumen,
lum familia
concursant,
ton sustinens impetum
ræ furentis,
accedit ad lectum,
entat caput in tenebris.
Ut sentit tonsum,
ransigit pectus gladio,

Ainsi-donc la vérité doit être examinée beaucoup, avant-qu'une sentence folle juge de-travers.

Mais de-peur-que tu ne déprécies l'antiquité fabuleuse de ces deux faits, je raconterai à toi un fait qui est arrivé de mon souvenir (de mon temps).

Comme un mari chérissait son épouse, et préparait déjà la robe toute-blanche (virile) à son fils, il fut tiré-à-l'écart dans un lieu-secret par son affranchi espérant soi être-substitué héritier le-plus-proche de son mattre. Après que celui-là eut dit-faussement beaucoup-de-choses sur l'enfant, et plus encore touchant les désordres de la femme chaste, celui-ci (l'époux) enflammé de courroux par le crime prétendu de son épouse, feignit un voyage à sa villa, et demeura secrètement dans la ville : puis il entra soudain de-nuit dans sa porte (maison), gagnant directement la chambre de son épouse, dans laquelle la mère avait ordonné à son fils de dormir, voulant-veiller avec-plus-de-soin sur son âge adulte. Pendant qu'on cherche de la lumière, pendant que la troupe-des-esclaves court-de-côté-et-d'autre, ne supportant pas l'impétuosité de sa colère furieuse, il s'approche (s'avance) vers le lit, et tâte une tête dans les ténèbres. Dès qu'il la sent tondue, il perce la poitrine avec son épée,

Nihil respiciens, dum dolorem vindicet. Lucerna allata, simul adspexit filium, Sanctamque uxorem dormientem cubiculo, Sopita primo quæ nil somno senserat: Repræsentavit in se pænam facinoris, Et ferro incubuit, quod credulitas strinxerat. Accusatores postularunt mulierem, Romamque pertraxerunt ad centumviros 2. Maligna insontem deprimit suspicio. Ouod bona possideat. Stant patroni, fortiter Causam tuentes innocentis feminæ. A divo Augusto tunc petiere judices Ut adjuvaret jurisjurandi fidem 3, Quando ipsos error implicuisset criminis. Qui, postquam tenebras dispulit calumniæ Certumque fontem veritatis repperit: « Luat, inquit, pœnas causa libertus mali; Namque orbam nato simul et privatam viro, Miserandam potius quam damnandam existimo. » Quod si delata perscrutatus crimina Paterfamilias esset, si mendacium Subtiliter limasset, a radicibus

et plonge son épée dans le corps de l'infortuné. On apporte un flam beau : il voit alors couchés dans la même chambre son malheureux fils et sa chaste épouse qui, plongée dans le premier sommeil, n'avait rien entendu. Il fait lui-même justice de son crime, et se jette sur le fer que sa crédulité lui avait mis en main. Des accusateurs citèrent cette femme devant les tribunaux, et la traînèrent à Rome devant les centumvirs. De graves soupcons pèsent sur l'innocente, parce qu'elle doit entrer en possession des biens. Auprès d'elle se tiennent ses défenseurs, qui plaident avec force la cause de l'innocence. Les juges, que l'obscurité de cette affaire embarrassait, prièrent Auguste d'éclairer dans ce jugement leur conscience. Ce prince, après avoir dissipé les ténèbres de la calomnie, et découvert la source de la vérité, rendit cette sentence : « Que l'affranchi, cause de tant de maux, en subisse le châtiment. Quant à cette femme. privée de son fils et veuve de son mari, je la crois plus digne de pitié que de punition. » Si le chef de cette famille eût examiné scrupulensement les rapports qu'on lui fit, s'il eût regardé de près ces sug-

45

respiciens nihil, dum vindicet dolorem. Lucerna allata, simul adspexit filium, sanctamque uxorem dermientem cubiculo, quæ sopita primo somno senserat nil, repræsentavit in se pœnam facinoris, et incubuit ferro quod credulitas strinxerat. Accusatores postularunt mulierem, pertraxeruntque Romam ad centum viros. Suspicio maligna deprimit insontem, **quo**d possideat bona. Patroni stant, tuentes fortiter causam feminæ innocentis. Tunc judices petiere a divo Augusto ut adjuvaret fidem jurisjurandi, quando error criminis implicuisset ipsos. Qui postquam dispulit tenebras calumniæ, repperitque fontem certum veritatis : Libertus, inquit, causa mali luat pœnas: namque existimo orbam nato et simul privatam viro potius miserandam quam damnandam.» **Quod si pater**familias perscrutatus esset crimina delata, si limasset subtiliter

mendacium,

ne regardant rien, pourvu qu'il venge sa douleur. Un flambeau ayant été apporté, aussitôt qu'il aperçut son fils, et sa chaste épouse dormant dans la chambre, laquelle épouse assoupie dans son premier sommeil n'avait senti rien, il appliqua-d'avance à soi le châtiment de son crime, et se-jeta-sur le fer que sa crédulité avait saisi. Des accusateurs citèrent la femme, et la traînèrent à Rome devant les centumvirs. Un soupçon méchant (funeste) accable l'innocente, parce qu'elle possède les biens de son mars. Les avocats sont-debout (sont fermes), défendant chaleureusement la cause de cette femme innocente. Alors les juges demandèrent au divin Auguste qu'il aidat de ses lumières la foi de leur serment, puisque l'erreur (l'incertitude) de cette accusation avait embarrassé eux-mêmes. Celui-ci, après qu'il eut écarté (dissipé) les ténèbres de la calomnie. et eut découvert la source certaine de la vérité: « Que l'affranchi, dit-il, cause de ce malheur paie des peines (soit puni): car je pense cette femme privée de son fils et en-même-temps veuve de son mari *être* plutôt à-plaindre qu'à-condamner. » Que si le père-de-famille (chef-de-maisor avait examiné-à-fond les accusations portées, s'il avait limé (éclairci) avec-adresse le mensonge,

Non evertisset scelere funesto domum.

Nil spernat auris, nec tamen credat statim, Quandoquidem et illi peccant quos minime putes;

Et qui non peccant impugnantur fraudibus.

Hoc admonere simplices etiam potest

55

Opinione alterius ne quid ponderent:
Ambitio namque dissidens mortalium
Aut gratiæ subscribit, aut odio suo.
Erit ille notus quem per te cognoveris.

Hæc exsecutus sum propterea pluribus, Brevitate nimia quoniam quosdam offendimus.

FABULA X.

PULLUS AD MARGARITAM.

In sterculino Pullus gallinaceus, Dum quærit escam, Margaritam repperit: « Jaces indigno quanta res, inquit, loco!

gestions mensongères, il n'aurait pas détruit à tout jamais sa maison par ce crime horrible.

Que votre oreille ne méprise aucun bruit; mais n'y ajoutez pas sur-le-champ foi entière : car souvent ceux-là faillissent, dont vous vous défiez le moins, et les innocents sont en butte à d'odieuses imputations.

Ce récit peut encore apprendre aux personnes trop simples, à ne point se régler sur l'opinion des autres; car la passion est inconstante, et ne laisse écouter aux hommes que la faveur ou le ressentiment. On ne connaît un homme qu'après l'avoir étudié par soimème.

J'ai traité ce sujet un peu plus longuement, parce que ma trop grande brièveté a déplu à quelques-uns de mes lecteurs.

FABLE X.

LE JEUNE COQ ET LA PERLE.

Un jeune coq en cherchant sa nourriture sur un fumier y trouva une perie: « Précieux objet, lui dit-il, te voilà dans un lieu bien non evertisset domum a radicibus

scelere funesto. Auris spernat nihil,

nec credat tamen statim; quandoquidem et illi peccant quos putes minime,

impugnantur fraudibus. Hoc potest etiam admonere simplices

et qui non peccant

ne ponderent quid opinione alterius;

namque ambitio mortalium

dissidens

subscribit aut gratiæ, aut suo odio.

erit notus.

Exsecutus sum hæc

pluribus, propterea, quoniam

offendimus quosdam nimia brevitate.

il n'eût pas détruit sa maison depuis les racines (fondements) par un crime funeste.

Que l'oreille ne méprise rien, et qu'elle ne croie pas pourtant aussitôt; puisque st ceux-là pèchent

que vous penseriez le moins pécher, et que ceux-qui ne pèchent pas sont attaqués par des fraudes.

Ceci peut encore

avertir les gens simples

qu'ils ne pèsent pas quelque-chose

d'après l'opinion d'autrui; car la partialité des mortels

en-désaccord-arec-elle-même souscrit ou à la faveur,

ou à sa haine.

Ille quem cognoveris per te Celui que tu auras connu par toi-même celui-là-seul sera connu de toi.

J'ai exécuté (traité) ce sujet

en plus de vers, pour-cela, parceque

nous avons choqué quelques personnes

par notre trop-grande brièveté.

FABULA X.

FABLE X.

PULLUS AD MARGARITAM.

LE POULET A LA PERLE.

Pullus gallinaceus, dum quærit escam, repperit margaritam in sterculino:

« Quanta res, inquit, jaces loco indigno!

FAGLES DE PHÈDRE.

Un petit de-poule, pendant qu'il cherche sa nourriture, trouva une perle dans un fumier : « Quelle-grande chose étant, dit-il,

tu gis en lieu indigne de toi!

5

40

Te si quis pretii cupidus vidisset tui,
Olim redisses ad splendorem pristinum.
Ego qui te inveni, potior cui multo est cibus,
Nec tibi prodesse, nec tu mihi quidquam potes.

Hoc illis narro qui me non intelligunt.

FABULA XI

APES ET FUCI, VESPA JUDICE.

Apes in alta quercu fecerant favos;
Hos Fuci inertes esse dicebant suos.
Lis ad forum deducta est, Vespa judice.
Quæ genus utrumque nosset quum pulcherrime,
Legem¹ duabus hanc proposuit partibus:
« Non inconveniens corpus et par est color,
In dubium plane res ut merito venerit:
Sed, ne religio peccet imprudens mea,
Alveos accipite, et ceris opus infundite,
Ut ex sapore mellis et forma favi,
De quis nunc agitur, auctor horum appareat. »

indigne de toi! Si quelque avide connaisseur t'avait aperçu, tu aurais eu bientôt recouvré ton ancienne splendeur. Pcur moi qui t'ai trouvé, le moindre aliment me serait bien préférable; je ne puis t'être utile, et tu ne peux me servir à rien. »

J'écris cette fable pour ceux qui ne me comprennent pas.

FABLE XI.

LES ABEILLES ET LES BOURDONS AU TRIBUNAL DE LA GUÊPE.

Des abeilles avaient déposé leurs rayons sur le haut d'un chêne; des bourdons paresseux prétendaient qu'ils leur appartenaient. L'affaire est portée en justice, et la guêpe prise pour juge. Comme elle connaissait parfaitement les deux parties, elle leur proposa cet arrangement: « Votre corps n'offre que peu de différence, votre couleur est la même; en sorte que cette affaire ne présente qu'incertitude; mais pour éclairer la religion de votre juge, prenez des rayons, faites couler le miel dans des alvéoles de cire; à la saveur du miel et à la forme des rayons nous reconnaîtrons l'auteur de ceux qui font l'objet

Si quis cupidus tui pretii vidisset te, redisses olim ad splendorem pristinum. Ego qui inveni te, cui cibus est multo potior, nec prodesse tibi, nec tu potes

quidquam mihi. »
Narro hoc illis
qui non intelligunt me.

FABULA XI.

APES ET FUCI, VESPA JUDICE.

Apes fecerant favos in quercu alta; fuci inertes dicebant hos esse suos. Lis deducta est ad forum, vespa judice. Quum quæ nosset pulcherrime utrumque genus, proposuit hanc legem duabus partibus : Corpus non est inconveniens, et color par, ut res merito venerit plane in dubium : sed, ne mea religio peccet imprudens, accipite alveos, et infundite opus ceris, ut ex sapore mellis et forma favi auctor horum de quis agitur nunc appareat. n

Si quelqu'un désireux de ton prix eût vu toi, tu serais revenue depuis-longtemps à ta splendeur ancienne. Moi qui ai trouvé toi, moi à qui de la nourriture est bien préférable, et je ne puis servir à toi, et tu ne peux servir en rien à moi. »

Je raconte ceci pour ceux-là

qui ne comprennent pas moi.

FABLE XI.

LES ABEILLES ET LES FRELONS, LA GUÊPE étant JUGE.

Des abeilles avaient fait des rayons sur un chêne élevé; des frelons paresseux disaient qu'ils étaient leurs (à eux). Le débat fut amené (porté) au tribunal. la guêpe étant juge. Et comme celle-ci connaissait très-bien l'une-et-l'autre race, elle proposa cette loi (convention) aux deux parties: a Votre corps n'est pas dissemblable, et votre couleur est pareille, de-sorte-que l'affaire à-bon-droit est venue tout-à-fait en doute : mais, de-peur-que ma religion ne pèche ignorante (par ignorance), recevez (prenez) ces rayons, et versez votre ouvrage dans la cire, afin-que d'après la saveur du miel et la forme du rayon l'auteur de ces rayons desquels il s'agit présentement apparaisse (soit reconnu). >



Fuci recusant; Apibus conditio placet.
Tunc illa talem protulit sententiam:
« Apertum est quis non possit, aut quis fecerit,
Quapropter Apibus fructum restituo suum. »
Hanc præterissem fabulam silentio,
Si pactam Fuci non recusassent fidem.

15

FABULA XII.

ESOPUS LUDENS.

Puerorum in turba quidam ludentem Atticus

Æsopum nucibus quum vidisset, restitit,
Et quasi delirum risit. Quod sensit simul
Derisor potius quam deridendus senex,
Arcum retensum posuit in media via:

« Heus! inquit, sapiens, expedi quid fecerim.
Concurrit populus; ille se torquet diu,
Nec quæstionis positæ causam intelligit;
Novissime succumbit. Tum victor sophus:

5

de ce procès. » Les bourdons refusent; les abeilles acceptent la proposition. Alors la guêpe prononce cette sentence : « On voit bien maintenant ceux qui n'ont pu faire les rayons, et ceux qui en sont les auteurs. C'est pourquoi je restitue aux abeilles le fruit de leur industrie. »

J'aurais passé cette fable sous silence, si les bourdons n'avaient point refusé de tenir l'engagement contracté.

FABLE XII.

ÉSOPE JOUANT.

Un Athénien vit Ésope jouer aux noix au milieu d'une troupe d'enfants; il s'arrêta et se mit à rire, le croyant fou. Le vieillard s'en aperçut, et, comme il était plus souvent railleur que raillé, il plaça un arc débandé au milieu de la rue : « Holà ! l'homme sage, lui cria-t-il, devine ce que j'ai voulu faire. » Le peuple s'amasse; l'Athénien se met longtemps l'esprit à la torture, et, ne pouvant pénétrer le sens de la question qu'on lui pose, finit par s'avouer incapable de deviner. Le sage victorieux lui dit alors : « Tu rompras

Fuci recusant;

Les frelons refusent;

conditio placet apibus.

protulit sententiam talem:

la condition plaît aux abeilles.

Tune illa

Alors celle-là (la guêpe)

rendit une sentence telle (ainsi conçue) .

« Est apertum quis non possit, « Il est clair maintenant

aut quis fecerit;

qui ne peut faire ces rayons,

quapropter restituo apibus

ou qui les a faits;

suum fructum. »

c'est-pourquoi je rends aux abeilles leur fruit (le produit de leur travail). »

Præterissem hanc fabulam silentio si fuci non recusassent

J'aurais passé cette fable sous-silence

fidem pactam.

si les frelons n'avaient refusé la foi convenue (la convention).

FABULA XII.

FABLE XII.

ÆSOPUS LUDENS.

ÉSOPE JOUANT.

Quum quidam Atticus vidisset Æsopum ludentem nucibus in turba puerorum,

Un-jour-qu'un habitant-de-l'Attiqueavait vu Ésope

restitit.

jouant aux noix au-milieu-d'une troupe d'enfants,

il s'arrêta. et rit de lui comme d'un insensé.

et risit quasi delirum. Simul senex

Aussitôt-que le vieillard

potius derisor quam deridendus plutôt railleur que devant-être-raillé

sensit quod, posuit in media via

s'apercut-de cela, il plaça au milieu-du chemin

arcum retensum : « Heus! inquit, sapiens,

un arc détendu :

expedi quid fecerim. » Populus concurrit:

« Holà! dit-il, toi l'homme-sage, explique ce-que j'ai fait. » Le peuple accourt-en-foule;

ille torquet se diu,

celui-là (l'autre tourmente soi longtemps,

nec intelligit causam quæstionis positæ;

et il ne comprend pas

novissime succumbit.

la cause de la question qui lui est poséc; enfin il échone.

Tum sophus victor:

Alors le sage victorieux dit :

At si laxaris, quum voles, erit utilis. »
Sic ludus animo debet aliquando dari,
Ad cogitandum melior ut redeat tihi.

FABULA XIII.

CANIS AD AGNUM.

Inter capellas Agno balanti Canis:

« Stulte, inquit, erras: non est hic mater tua; »
Ovesque segregatas ostendit procul.

« Non illam quæro quæ, quum libitum est, concipit,
Dein portat onus ignotum certis mensibus,
Novissime prolapsam effundit sarcinam;
Verum illam quæ me nutrit admoto ubere,
Fraudatque natos lacte, ne desit mihi.

— Tamen illa est potior quæ te peperit. — Non ita est.
Unde illa scivit niger an albus nascerer?
Age porro, scisset; quum crearer masculus,

5

40

bien vite un arc, si tu le tiens toujours tendu; mais détends-le, et tu pourras t'en servir quand tu voudras. »

Ainsi l'esprit doit prendre de temps en temps quelque relâche, pour donner ensuite à ses pensées plus de nerf et de vigueur.

FABLE XIII.

LE CHIEN ET L'AGNEAU

Un chien entendait bêler un agneau parmi des chèvres : « Petit sot, lui dit-il, tu te trompes : ta mère n'est point ici; » et il lui montrait à l'écart un troupeau de brebis assez éloigné. « Je ne cherche pas, répondit l'agneau, celle qui conçoit pour son plaisir, qui porte pendant un certain nombre de mois un fardeau qu'elle ne connaît pas, puis s'en débarrasse, et le laisse sur la terre où il est tombé. Je cherche cette mère qui me nourrit en me présentant ses mamelles, et qui, pour ne point m'abandonner, dérobe à ses propres enfants une partie de son lait. — Cependant, tu dois préférer celle qui te donna la vie. — Non pas. Savait-elle seulement si je naîtrais noir ou blanc? et quand bien même elle l'aurait su, quel beau service

« Rumpes cito arcum si habueris semper tensum; at si laxaris, erit utilis, quum voles. » Sic ludus debet dari

erit utilis, quum voles. a Sic ludus debet dari aliquando animo, ut redeat tibi melior ad cogitandum « Tu rompras vite (bientôt) un arc si tu l'as (le tiens) toujours tendu; mais si tu le relâches, il te sera utile, quand tu le voudras. » Ainsi délassement doit être donné de-temps-en-temps à l'âme, afin qu'elle revienne à toi

FABULA XIII.

FABLE XIII.

meilleure (plus ferme) pour penser.

CANIS AD AGNUM.

Canis agno
balanti inter capellas:

< Stulte, inquit, erras:
tua mater non est hic; »
ostenditque procul
oves segregatas.

Non quæro illam quæ concipit quum libitum est, portat dein onus ignotum mensibus certis, novissime effundit sarcinam prolapsam; verum illam quænutrit me, ubere admoto, fraudatque lacte natos,

Tamen illa quæ peperitte est potior.Non est ita.

ne desit mihi.

Unde illa scivit
nascerer niger an albus?
Age porro
scisset;
quum crearer masculus,

LE CHIEN A L'AGNEAU.

Un chien à un agneau bêlant parmi des chèvres : « Insensé, dit-il, tu te-trompes : ta mère n'est pas ici; » et il lui montre au-loin les brebis séparées des chèvres.

« Je ne cherche pas celle qui conçoit quand il lui a plu,

qui porte ensuite un fardeau inconnu d'elle pendant des mois déterminés, et qui enfin dépose (met bas) son fardeau tombé-à-terre; mais plutôt celle qui nourrit moi, sa mamelle étant approchée, et prive de lait ses petits, de-peur-qu'il ne manque à moi.

— Cependant celle qui a enfanté toi

est préférable.

— Il n'en est pas ainsi.

D'où celle-là a-t-elle su
, si je naîtrais noir ou blanc?

Allons en-avant (allons plus loin), admettons qu'elle l'eût su; lorsque j'étais créé mâle, Beneficium magnum sane natali dedit, Ut exspectarem lanium in horas singulas! Cujus potestas nulla in gignendo fuit, Cur hac sit potior, quæ jacentis miserita est, Dulcemque sponte præstat benevolentiam? Facit parentes bonitas, non necessitas!.»

His demonstrare voluit auctor versibus Obsistere homines legibus, meritis capi.

FABULA XIV.

CICADA ET NOCTUA.

Humanitati qui se non accommodat, Plerumque pœnas oppetit superbiæ.

Cicada acerbum Noctuæ convicium Faciebat solitæ victum in tenebris quærere, Cavoque ramo capere somnum interdiu. Rogata est ut taceret: multo validius Clamare cæpit. Rursus admota prece, Accensa magis est. Noctua, ut vidit sibi

elle m'a rendu en me donnant le jour, à moi qui suis un bélier, et qui à chaque heure de la journée attends le couteau du boucher! Elle n'eut aucuu pouvoir sur le fait de ma naissance: pourquoi la préférerais-je à celle qui eut pitié de moi en me voyant étendu à terre, et qui m'accorde d'elle-même ses soins bienveillants? C'est l'affection qui fait la parenté, et non la loi de la nature.

Dans ces vers l'auteur a voulu montrer que l'homme peut résister aux lois, mais qu'il se laisse gagner par les bienfaits.

FABLE XIV.

LA CIGALE ET LE HIBOU.

Celui qui ne sait point se plier à la complaisance, reçoit la plupart du temps le châtiment de son orgueil.

Une cigale, de sa voix aigre et discordante, étourdissait un hibou: le hibou avait coutume de chercher sa nourriture la nuit, et de dormir le jour dans le creux d'un arbre. Il la pria de se taire: elle se mit à crier beaucoup plus fort. De nouvelles prières ne firent que l'exciter davantage. Le hibou, voyant qu'il ne peut la faire taire, et

15

5

dedit sane natali
magnum beneficium,
ut exspectarem lanium
in singulas horas!
Cur cujus potestas
fuit nulla in gignendo
sit potior hac
quæ miscrita est jacentis,
et præstat sponte
dulcem benevolentiam?
Bonitas facit parentes,
non necessitas. »

Auctor voluit demonstrare his versibus, homines resistere legibus, capi meritis. elle m'a donné sans-doute par la naissance un grand bienfait, de-façon-que j'attendisse le boucher à chaque heure!

Pourquoi celle dont le pouvoir fut nul en m'engendrant serait-elle préférable à celle qui a eu-pitié de moi gisant-à-terre et me montre d'elle-même une douce bienveillance?

La bonté fait les parents véritables, et non la nécessité (le hasard).

L'auteur a voulu démontrer par ces vers les hommes résister aux lois de la nature, mais être gagnés par les bienfaits.

FABULA XIV.

FABLE XIV.

CICADA ET NOCTUA.

LA CIGALE ET LE HIBOU.

Qui non accommodat se humanitati, oppetit plerumque pænas superbiæ.

Cicada faciebat
convicium acerbum
noctuæ solitæ quærere
victum in tenebris,
capereque somnum
interdiu ramo cavo.
Rogata est ut taceret;
cæpit clamare
multo validius.
Prece admota rursus,
accensa est magis.
Ut noctua vidit

Celui-qui n'accommode (prête) pas soi à la complaisance, subit la-plupart-du-temps les peines de son orgueil.

Une cigale faisait
un vacarme désagréable
au hibou habitué à chercher
su subsistance dans les ténèbres,
et à prendre du sommeil
le-jour dans une branche-d'arbre creuse.
Elle fut priée afin-qu'elle se tût (dese taire);
elle se-mit-à crier
beaucoup plus-fort.
La prière ayant été employée de-nouveau,
elle fut enflammée (excitée) davantage.
Quand le hibou vit

Nullum esse auxilium, et verba contemni sua,
Hac est aggressa garrulam fallacia:

« Dormire quia me non sinunt cantus tui,
Sonare cithara quos putes Apollinis,
Potare est animus nectar quod Pallas mihi
Nuper donavit; si non fastidis, veni;
Una bibamus. » Illa, quæ ardebat siti,
Simul cognovit vocem laudari suam,
Cupide advolavit. Noctua egressa e cavo
Trepidantem consectata est, et letho dedit.
Sic, viva quod negarat, tribuit mortua.

FABULA XV.

ARBORES IN DEORUM TUTELA.

Olim quas vellent in tutela sua Divi legerunt arbores. Quercus Jovi, Et myrtus Veneri placuit, Phœbo laurea, Pinus Cybelæ, populus celsa Herculi. Minerva admirans, quare steriles sumerent

5

que ses prières sont méprisées, se résolut à tromper notre chanteuse par un stratagème. « Puisque vos chants, lui dit-il, ne me permettent pas de dormir, ces chants que l'on dirait modulés par la lyre d'Apollon, je veux boire d'un nectar dont Pallas me fit dernièrement présent; si vous ne le dédaignez pas, venez, nous le boirons ensemble. » La cigale, mourant de soif, sitôt qu'elle entend faire l'éloge de sa voix, prend avidement son essor; mais la hibou quitte son trou, poursuit l'insecte tremblant, et le tue. Ainsi, ce que vivante elle avait refusé, elle l'accorda après sa mort.

FABLE XV.

LES ARBRES SOUS LA PROTECTION DES DIEUX.

Les dieux choisirent un jour les arbres qu'ils voulaient prendre sous leur protection. Jupiter préféra le chêne, Vénus le myrte, Phébus le laurier, Cybèle le pin, et Hercule le haut peuplier. Minerve surprise leur demanda pourquoi ils choisissaient tous des arbres nullum auxilium esse sibi, et sua verba contemni, aggressa est garrulam hac fallacia:

« Quia tui cantus, quos putes

sonare cithara Apollinis, non sinuat me dormire, animus est potare nectar

quod Pallas

donavit mihi nuper: si non fastidis, veni; bibamus una.»

Illa, quæ ardebat siti, advolavit cupide,

simul cognovit

suam vocem laudari. Noctua egressa e cavo,

consectata est trepidantem

Sic mortua tribuit quod viva negarat.

aucune ressource n'être à soi, et ses paroles être méprisées,

il attaqua la bavarde par cette tromperie: « Puisque tes chants,

lesquels tu croirais (on pourrait croire,

résonner sur la lyre d'Apollon, ne laissent pas moi dormir,

l'intention est à moi de boire un nectar

que Pallas

a donné à moi récemment : si tu ne le dédaignes pas, viens;

que nous le buvions ensemble. » Celle-ci, qui brûlait de soif, accourut-en-volant avec-avidité,

sitôt qu'elle eut connu (entendu) sa voix être-louée.

Le hibou étant sorti de son trou,

la poursuivit tremblante, et la donna (livra) à la mort.

Ainsi, morte, elle accorda ce-que vivante elle avait refusé.

FABULA XV.

ARBORES IN TUTELA DEORUM.

Divi legerunt olim arbores quas vellent in sua tutela. Quercus placuit Jovi, et myrtus Veneri, laurea Phœbo, pinus Cybelæ,

populus celsa Herculi. Minerva admirans interrogavit

quare sumerent steriles.

FABLE XV.

LES ARBRES SOUS LA PROTECTION DES DIEUX.

Les dieux choisirent un jour les arbres qu'ils voudraient étre sous leur protection. Le chêne plut à Jupiter, et le myrte à Vénus, le laurier à Apollon, le pin à Cybèle, le peuplier élevé à Hercule.

Minerve admirant (étonnée)

leur demanda

pourquoi ils prenaient des arbres stériles.

Interrogavit. Causam dixit Jupiter:

« Honorem fructu ne videamur vendere.

— At, mehercules! narrabit quod quis voluerit,
Oliva nobis propter fructum est gratior. »

Tum sic deorum genitor atque hominum sator:

« O nata, merito sapiens dicere omnibus;
Nisi utile est quod facimus, stulta est gloria. »

Nihil agere quod non prosit, fabella admonet.

FABULA XVI.

PAVO AD JUNONEM.

Pavo ad Junonem venit, indigne ferens Cantus luscinii quod sibi non tribuerit: Illum esse cunctis auribus admirabilem, Se derideri simul ac vocem miserit. Tunc consolandi gratia dixit dea: « Sed forma vincis, vincis magnitudine; Nitor smaragdi collo præfulget tuo, Pictisque plumis gemmeam caudam explicas.

stériles. Jupiter lui en expliqua le motif: « Nous ne voulons pas, lui dit-il, paraître vendre pour leurs fruits l'honneur que nous leur faisons. — Par Hercule! reprit Minerve, on dira ce qu'on voudra; moi, je préfère l'olivier, et à cause de son fruit. » Alors le père des dieux et des hommes: « O ma fille, ce n'est pas sans rai son que tout le monde proclame ta sagesse: si nos actions ne sont utiles, la gloire en est vaine. »

Cette fable nous conseille de ne rien faire qui n'ait son utilité.

FABLE XVI.

LE PAON A JUNON.

Indigné de n'avoir pas eu en partage le chant du rossignol, le paon vint trouver Junon : « Ce chantre harmonieux, dit-il, fait l'admiration de tous ceux qui l'entendent; mais moi, si j'élève la voix, je ne recueille que d'amères railleries. » La déesse, pour le consoler, répondit : « Tu l'emportes par l'éclat de ta beauté, tu l'emportes par ton port majestueux; les feux de l'émeraude étincellent sur ton cou, et ta queue étale un riche faisceau de plumes dont les couleurs brillantes le disputent à l'éclat des pierreries. — Et que

10

5

Jupiter dixit causam : « Ne videamur vendere honorem fructu. -At, mehercules! quis narrabit

quod voluerit, oliva est gratior nobis propter fructum. » Tum genitor deorum et sator hominum sic :

« O nata, dicere sapiens omnibus merito: nisi quod facimus est utile gloria est stulta.»

Fabella admonet agere nihil quod non prosit. Jupiter lui en dit le motif :

« C'est de-peur-que nous ne paraissions vendre cet honneur pour leur fruit.

-Mais, par-Hercule ! quelqu'un (on) racontera (dira) ce-qu'il (ce qu'on) voudra,

l'olivier est plus-agréable à nous (à moi)

à-cause-de son fruit. » Alors le père des dieux

et le créateur des hommes parla ainsi :

« O ma fille, tu es dite sage à tous (par tous) à-juste-titre:

si ce-que nous faisons n'est pas utile, la gloire en est folle. »

Cette petite-fable avertit de ne faire rien qui ne soit-utile.

FABULA XVI.

FABLE XVI.

PAVO AD JUNONEM.

LE PAON A JUNON.

Pavo venit ad Junonem, ferens indignè quod non tribuerit sibi cantus luscinii: illum esse admirabilem cunctis auribus, se derideri simul ac miserit vocem. Tune, gratia consolandi, dea dixit: · Sed vincis forma, vincis magnitudine; nitor smaragdi præfulget tuo collo, plumisque pictis

explicas

caudam gemmeam.

Le paon vint auprès-de Junon, supportant avec-indignation qu'elle n'eût pas donné à lui les chants (le chant) du rossignol: il disait cet oiseau être admirable pour toutes les oreilles, au lieu que lui-même (le paon) être bafoué dès qu'il aura émis (fait entendre) sa voix. Alors, pour le consoler, la déesse lui dit: « Mais tu l'emportes par la beauté, tu l'emportes par la grandeur; l'éclat de l'émeraude brille-en-avant-de (brille à) ton cou, et avec tes plumes peintes (variées) tu déploies

une queue de-pierreries.

Quo mi, inquit, mutam speciem, si vincor sono?
 Fatorum arbitrio partes sunt vobis datæ:
 Tibi forma, vires aquilæ, luscinio melos,
 Augurium corvo, læva cornici omina,
 Omnesque propriis sunt contentæ dotibus. »
 Noli affectare quod tibi non est datum,
 Delusa ne spes ad querelam reccidat.

FABULA XVII.

ÆSOPUS AD GARRULUM.

Esopus domino solus quum esset familia, Parare cœnam jussus est maturius. Ignem ergo quærens, aliquot lustravit domos; Tandemque invenit ubi lucernam accenderet. Tum circumeunti fuerat quod iter longius, Effecit brevius; namque recta per forum Cœpit redire. Quidam e turba Garrulus:

me sert cette beauté muette, si je ne puis rivaliser pour la voix?—La volonté des destins vous assigna à chacun votre partage: toi, tu obtins la beauté, l'aigle reçut la force, et le rossignol le chant; le corbeau sert aux augures, la corneille aux funestes présages; et tous sont contents de leurs lots respectifs. >

Ne convoite pas ce que l'on ne t'a point accordé; tes espérances déçues se changeraient en amers regrets.

FABLE XVII.

ÉSOPE A UN BAVARD.

Esope était le seul esclave que possédât son maître. Un jour il avait reçu l'ordre de préparer le repas plus tôt qu'à l'ordinaire. Il sortit pour chercher du feu, parcourut quelques maisons, et en trouva enfin une où il alluma sa lampe. Les détours qu'il avait faits avaient allongé son chemin, et, pour l'abréger en revenant, il se mit à traverser le marché. Un bayard lui cria du milieu de la foule : « Ésope,

— Quo mi, inquit, speciem mutam, si vincor sono?

— Partes datæ sunt v arbitrio fatorum: tibi forma,

tibi forma,
vires aquilæ,
melos luscinio,
augurium corvo,
cornici omina læva,
omnesque sunt contentæ
dotibus propriis.»

Noli affectare quod non datum est tibi, ne spes delusa

reccidat ad querelam.

-A-quoi-bon à moi (que me sert), dit-il,

d'avoir une beauté muette,

si je suis vaincu par le son (par la voix)?

— Partes datæ sunt vobis — Des dons ont été accordés à vous

au gré des destins:
à toi la beauté,
les forces à l'aigle,
le chant au rossignol,
l'augure au corbeau,

à la corneille les présages funestes,

et tous sont contents

de leurs qualités propres (respectives). .

Ne-veuille-pas ambitionner ce-qui ne fut pas accordé à toi, de-peur-que ton espoir trompé ne retombe vers (n'aboutisse à la plainte.

FABULA XVII.

FABLE XVII.

ÆSOPUS AD GARRULUM.

ÉSOPE A UN BAVARD.

esset domino
solus familia,
jussus est
parare maturius cœnar

Quum Æsopus

parare maturius cœnam. Ergo, quærens ignem, lustravit aliquot domos invenitque tandem ubi accenderet lucernam. Tum effecit brevius iter

quod fuerat longius circumeunti;

namque cœpit redire recta per forum.

Quidam garrulus e turba:

Comme Ésope était à son maître seul toute-la-troupe-d'esclaves, il fut ordonné il reçut l'ordre) de préparer de-meilleure-heure le

de préparer de-meilleure-heure le repas.

Donc, cherchant du feu,

il personnet quelques maisons

il parcourut quelques maisons, et il tronva enfin

où il pût-allumer son flambeau. Alors il rendit plus-court le chemin

lequel avait été plus-long à lui faisant-des-détours; car il commença

à revenir tout-droit à-travers le marché.

Un babillard lui cria du-milieu de la foule:

« Æsope, medio sole, quid cum lumine?
— Hominem, inquit, quæro. » Et abiit festinans domum.
Hoc si molestus ille ad animum rettulit,
Sensit profecto se hominem non visum seni,
Intempestive qui occupato alluserit.

EPILOGUS.

POETA.

5

Supersunt mihi quæ scribam, sed parco sciens:
Primum, tibi esse ne videar molestior,
Distringit quem multarum rerum varietas;
Dein, si quis eadem forte conari velit,
Habere ut possit aliquid operis residui;
Quamvis materiæ tanta abundet copia,
Labori faber ut desit, non fabro labor.
Brevitati nostræ præmium ut reddas peto,
Quod es pollicitus; exhibe vocis fidem;

que fais-tu donc avec cette lumière en plein midi? — Je cherche un homme, » lui répondit-il, et il se hâta de regagner le logis.

Si cet importun réfléchit en lui-même sur cette réponse, il dut sentir que le vieillard n'avait point pris pour un homme un plaisant qui arrêtait et raillait ainsi un homme affairé.

ÉPILOGUE.

LE POETE.

Il me reste encore beaucoup de sujets à traiter, mais je sais m'arrêter, d'abord, pour ne point vous paraître importun, cher Eutyque, vous que harcellent sans cesse tant d'occupations différentes; puis, s'il se trouvait quelque poëte qui voulût courir la même carrière, je veux lui laisser encore quelque chose à faire; quoiqu'à vrai dire les matières soient ici tellement abondantes, que l'ouvrier manque à l'ouvrage plutôt que l'ouvrage à l'ouvrier.

Maintenant je réclaine la récompense que vous avez promise à ma

« Æsope, quid cum lumine, « Ésope, que fais-tu avec cette'lumière, le soleil étant à son milieu (en plein midi)? sole medio?» - Quæro hominem, inquit. » Et festinans abiit domum. Si ille molestus

rettulit hoc ad animum, sensit profecto se, qui alluserit intempestive occupato, non visum hominem seni

- Je cherche un homme. dit-il. » Et, se hâtant, il s'en-alla à sa maison. Si cet importun rapporta appliqua) ce mot à son esprit (s'il y réfléchit en lui-même), il comprit assurément que lui-même, qui s'était-raillé hors-de-saison d'Ésope affairé,

EPILOGUS.

ÉPILOGUE.

n'avait pas paru un homme au vieillard.

POETA.

LE POETE.

Des sujets que je-puis-écrire Quæ scribam supersunt mihi, restent à moi, sed parco sciens, mais je m'abstiens, le sachant (à dessein). primum, ne videar tibi, d'abord, de-peur-que je ne paraisse à toi, quem varietas que la variété multarum rerum de nombreuses affaires distringit, tire-en-divers-sens (assiége), être trop-importun; esse molestion: dein, si qui forte ensuite, si quelqu'un par-hasard velit conari eadem. veut essayer les mêmes matières, afin-qu'il puisse avoir ut possit habere aliquid operis residui; quelque part d'ouvrage de-reste; quamvis quoique tanta copia materiæ une si-grande quantité de matière abundet, abonde. nt faber desit labori, que l'ouvrier manque à l'ouvrage. non l'ouvrage à l'ouvrier. non labor fabro. Peto ut reddas Je demande que tu rendes nostræ brevitati à notre (ma) brièveté præmium la récompense

Nam vita morti propior est quotidie; Et hoc minus perveniet ad me muneris Quo plus consumet temporis dilatio. Si cito rem perages, usus fiet longior; Fruar diutius, si celerius cœpero. Languentis ævi dum sunt aliquæ reliquiæ, 45 Auxilio locus est; olim senio debilem Frustra adjuvare bonitas nitetur tua, Quum jam desierit esse beneficio utilis 1, Et mors vicina flagitabit debitum. Stultum admovere tibi preces existimo, 20 Proclivis ultro quum sit misericordia. Sæpe impetravit veniam confessus reus, Quanto innocenti justius debet dari! Tuæ sunt partes 2; fuerant aliorum prius, Dein simili gyro venient aliorum vices. 25 Decerne quod religio, quod patitur fides, Et gratulari me fac judicio tuo.

brièveté; soyez fidèle à votre parole. Chacun de nos jours nous rap proche de la mort, et je profiterai d'autant moins du bionfait que vous me destinez, que vous tarderez plus longtemps à me l'accorder. Si vous vous en occupez promptement, la jouissance en sera plus longue; et, plus tôt j'aurai commencé, plus longtemps j'en userai. Tandis que je jouis encore d'un reste de vie languissante, c'est le moment de me porter secours; un peu plus tard, vos soins bienveillants s'efforceront en vain de ranimer la faiblesse de mes vieux ans; alors vos bienfaits auront cessé de m'être utiles, et la mort, s'approchant à grands pas, exigera son tribut. Mais c'est folie, ie le pense bien, de vous adresser des prières, à vous que la nature porte d'elle-même à la bienveillance. Souvent un coupable obtint son pardon par l'aveu de sa faute; combien n'est-il pas plus juste encore de l'accorder à l'innocent! Voilà votre rôle : d'autres l'ent rempli avant vous; et, par une succession toujours la même, d'autres le rempliront encore après vous. Examinez ce que réclament votre conscience,

quod pollicitus es; exhibe fidem vocis, nam vita est quotidie propior morti; et hoc minus muneris perveniet ad me, quo dilatio consumet plus temporis. Si perages rem cito, usus fiet longior; fruar diutius, si cœpero celerius. Dum aliquæ reliquiæ ævi languentis sunt, locus est auxilio; olim tua bonitas nitetur frustra adjuvare debilem senio, quum jam desierit esse utilis beneficio. et mors vicina flagitabit debitum. Existimo stultum admovere preces tibi, quum ultro misericordia sit proclivis. Sæpe reus 🦭 impetravit veniam, confessus: quanto justius debet dari innocenti! Partes sunt tuæ: fuerant aliorum prius; dein, gyro simili, vices aliorum venient. Decerne quod religio, quod patitur fides,

que tu as promise; montre la fidélité de ta parole; car la vie est chaque-jour à moi plus-proche de la mort; et d'autant moins de ton bienfait arrivera à moi, que le retard consumera plus de temps. Si tu accomplis la chose promptement, la jouissance en deviendra plus-longue; j'en userai plus-longtemps, si j'ai commencé plus-vite (plus tôt). Tandis-que quelques restes d'une vie languissante sont encore à moi, lieu (possibilité) est pour le secours; un jour ta bonté s'efforcera en vain de soulager un homme affaibli par l'âge, lorsque déjà il aura cessé d'être propre-à-jouir d'un bienfait, et que la mort voisine réclamera son dû. Je pense cela insensé, d'adresser des prières à toi, lorsque d'elle-même la pitié est à toi en-pente (naturelle). Souvent un coupable obtint son pardon, ayant avoué sa faute; combien plus-justement doit-il être accordé à un innocent! Ce rôle de juge est le tien; il avait été celui d'autres auparavant; ensuite, par une succession semblable. le tour d'autres viendra. Décide ce-que permet ta conscience, ce-que souffre (permet) ta bonne-foi,

Excedit animus quem proposuit terminum, Sed difficulter continetur spiritus, Integritatis qui sinceræ conscius, A noxiorum premitur insolentiis. Qui sint requires: apparebunt tempore. Ego, quondam legi quam puer sententiam: Palam mutire plebeio piaculum est, Dum sanitas constabit, pulchre meminero.

30

35

votre bonne foi, et faites que je puisse me féliciter de votre décision. J'ai dépassé les bornes que je m'étais prescrites; mais on a peine à contenir une âme qui, convaincue de son innocence, souffre des calomnies des méchants. Qui sont-ils? me demanderez-vous. Le temps les fera connaître. Pour moi, tant que je conserverai quelque bon sens, je me rappellerai précieusement cette maxime que j'ai lue jadis dans mon enfance: Pour un plébéien, murmurer tout haut, c'est un sacrilége.

et fac

et fais

me gratulari tuo judicie

Animus excedit terminum

quem proposuit,

sed spiritus qui, conscius

integritatis sinceræ,

premitur

ab insolentiis noxiorum, continetur difficulter.

Requires qui sint : apparebunt tempore.

Ego, dum sanitas constabit,

meminero pulchre

sententiam

quam puer legi quondam:

Mutire palam

est piaculum plebeio.

que moi je-me-félicite de ton jugement.

Mon esprit dépasse le but qu'il s'est proposé,

mais l'âme-fière

qui, ayant-la-conscience

de son intégrité sincère (sans tache),

est accablée

par les insolences des méchants, est contenue (se contient) difficilement.

Tu demanderas quels ils sont: ils paraîtront avec le temps. Moi, tant-que le bon-sens restera-entier chez moi, je me rappellerai parfaitement

cette maxime

laquelle enfant j'ai lue autrefois:

Murmurer ouvertement est un crime pour le plébéien.

LIBER IV.

PROLOGUS.

POETA AD PARTICULONEM.

Quum destinassem operis habere terminum, In hoc, ut aliis esset materiæ satis, Consilium tacito corde damnavi meum.

Nam si quis etiam talis est tituli æmulus, Quo pacto divinabit quidnam omiserim, Ut illud ipsum cupiat famæ tradere, Sua cuique quum sit animi cogitatio, Colorque proprius? Ergo non levitas mihi, Sed certa ratio causam scribendi dedit.

Quare, Particulo, quoniam caperis fabulis Quas Æsopeas, non Æsopi nomino, Quasi paucas ostenderit, ego plures dissero, Usus vetusto genere, sed rebus novis.

PROLOGUE.

LE POETE A PARTICULON.

J'avais résolu de mettre fin à cet ouvrage pour laisser aux autres poëtes assez de matières à traiter; mais, réfléchissant en moimême, j'ai condamné ma résolution. Car s'il se trouve quelque poëte jaloux du titre de fabuliste, comment devinera-t-il ce que j'ai omis, et concevra-t-il le désir de le transmettre à la postérité? Chaque écrivain a sa manière de penser et d'écrire. Aussi n'est-ce point inconstance de ma part: c'est une raison bien fondée qui m'a fait reprendre l'ouvrage.

Ainsi donc, mon cher Particulon, puisque vons aimez ces fables écrites dans le genre d'Ésope, mais qui ne sont point d'Ésope, car il n'en a publié que fort peu, tandis que moi j'en ai composé un bien plus grand nombre d'après son ancienne manière, mais sur des sujets tout nou-

LIVRE IV.

PROLOGUS.

POETA
AD PARTICULONEM.

Quum destinassem

habere terminum operis, ut in hoc satis materiæ esset aliis, damnavi corde tacito meum consilium. Nam si quis etiam est æmulus talis tituli, quo pacto divinabit quidnam omiserim, ut cupiat tradere famæ illud ipsum, quum cogitatio animi sua colorque proprius sit cuique? Ergo non levitas, sed ratio certa dedit mihi causam scribendi. Quare, Particulo, quoniam caperis fabulis quas nomino Æsopeas, non Æsopi, quasi ostenderit pancas, ego dissero plures, usus vetusto genere, sed rebus novis.

PROLOGUE.

LE POETE
A PARTICULON.

Lorsque j'avais résolu [mettre fin], d'avoir le terme de mon ouvrage (d'y afin que en cela (par là) assez de matière fût aux autres. j'ai condamné dans mon cœur silencieux mon projet. Car si quelqu'un aussi est jaloux d'un tel titre (celui de fabu par quel moyen devinera-t-il ce-que j'aurai omis, pour-qu'il désire transmettre à la renommée cela même. lorsqu'une conception d'esprit sienne et une couleur de style propre est à chacun? Donc, non-pas l'inconstance, mais une raison fixe solide) a donné à moi un motif d'écrire ces fables. C'est-pourquoi, Particulon, puisque tu es charmé par ces fables que j'appelle Ésopiennes, mais non d'Ésope, comme il en a montré (publié) peu, moi j'en écris un-plus-grand-nombre, me servant de son ancien genre. mais de sujets nouveaux.

Quartum libellum nunc vacive perleges.
Hunc obtrectare si volet malignitas,
Imitari dum non possit, obtrectet licet.
Mihi parta laus est quod tu, quod similes tui,
Vestras in chartas verba transfertis mea,
Dignumque longa judicatis memoria;
Illitteratum plausum nec desidero.

15

20

FABULA I.

ASINUS ET GALLI.

FABULA II.

MUSTELA ET MURES.

Qui natus est infelix, non vitam modo Tristem decurrit, verum post obitum quoque Persequitur illum dura fati miseria.

Galli Cybeles circum in quæstus ducere Asinum solebant bajulantem sarcinas. Is quum labore et plagis esset mortuus, Detracta pelle, sibi fecerunt tympana.

5

veaux, la lecture de ce quatrième livre pourra maintenant récréer vos loisirs. Si la malveillance vent l'attaquer par d'injurienses critiques, qu'elle l'attaque à son aise; je le lui permets, pourvu qu'elle soit impuissante à l'imiter. Ma gloire est maintenant assurée, puisque vous et les autres hommes éclairés, vous donnez place à mes ouvrages dans vos bibliothèques, et me jugez digne de vivre dans le souvenir de la postérité. Je ne recherche point les suffrages de l'ignorance.

FABLE I.

L'ANE ET LES PRÊTRES DE CYBÈLE.

FABLE II.

LA BELETTE ET LES RATS.

Quand on est né pour le malheur, non-seulement on mène une vie misérable, mais on est encore, après la mort, poursuivi par son cruel destin.

Des prêtres de Cybèle emmenaient dans leurs quêtes un âne qui portait leurs bagages. Le baudet succomba aux coups et à la fatigue; ils le dépouillèrent, et de sa peau se firent des tambours. Quelqu'un Nunc perleges vacive quartum libellum. Si malignitas voiet obtrectare hunc, licet obtrectet, dum non possit imitari. Laus parta est mihi, quod tu, quod tu, transfertis mea verba in vestras chartas, judicatisque dignum longa memoria;

Maintenant tu liras dans-tes loisirs ce quatrième livre.
Si la malveillance
veut critiquer ce livre,
il est permis qu'elle le critique,
pourvu qu'elle ne puisse l'imiter.
La gloire est acquise à moi,
puisque toi,
puisque les semblables de toi,
vous introduisez mes paroles (mes écrits)
dans vos papiers (vos bibliothèques),
et me jugez digne
d'un long souvenir;
et je ne désire pas
un éloge ignorant (l'éloge des ignorants).

FABULA I.

plausum illitteratum.

nec desidero

ASINUS ET GALLI.

FABLE I.

L'ANE ET LES PRÊTRES DE CYBÈLE.

FABULA II.

MUSTELA ET MURES.

Qui natus est infelix,
non modo
decurrit vitam tristem,
verum post obitum quoque
dura miseria fati
persequitur iilum.
Galli Cybeles solebant
ducere circum in quæstus
asinum
bajulantem sarcinas.
Quum is mortuus esset
labore et plagis,

pelle detracta,

fecerunt sibi tympana.

FABLE II

LA BELETTE ET LES RATS.

Celui-qui est né malheureux,

non seulement
parcourt une vie misérable,
mais, après sa mort même,
le cruel malhour de sa destinée
poursuit lui.
Des prêtres de Cybèle avaient-coutume
de conduire partout pour leurs recettes
un âne
portant leurs fardeaux.
Comme celui-ci était mort
de fatigue et de coups,
sa peau ayant été enlevée,
ils en firent à eux des tambours.

Rogati mox a quodam, delicio suo Quidnam fecissent, hoc locuti sunt modo: « Putabat se post mortem securum fore: 10 Ecce aliæ plagæ congeruntur mortuo. » Joculare tibi videtur; et sane leve. Dum nihil habemus majus, calamo ludimus; Sed diligenter intuere has nænias: Quantam sub illis utilitatem reperies! Non semper ea sunt quæ videntur : decipit Frons prima multos1: rara mens intelligit Quod interiore condidit cura angulo. Hoc ne locutus sine mercede existimer, Fabellam adjiciam de Mustela et Muribus. Mustela quum, annis et senecta debilis, Mures veloces non valeret assegui, Involvit se farina, et obscuro loco Abjectt negligenter. Mus, escam putans, Assiluit, et compressus occubuit neci; 25

leur demanda ce qu'ils avaient fait de leur baudet chéri : « Il s'imaginait, répondirent-ils, être bien tranquille après sa mort; mais les coups pleuvent encore sur lui. »

Alter similiter; deinde perit et tertius. Aliquot secutis, venit et retorridus²,

Mon style vous paraît s'égayer, et, j'en conviens, quand je n'ai rien de mieux à faire, mon esprit se plaît à ce badinage, mais jeter sur ces bagatelles un regard attentif: quelles grandes et utiles le cons vous verrez se cacher sous leur frivolité! Les objets ne sont pas toujours ce qu'ils paraissent; bien des gens se laissent prendre à l'apparence: il faut un esprit intelligent pour pénétrer au fond des choses, et retrouver la pensée du poète cachée avec soin sous leur enveloppe. Pour ne pas vous laisser croire que mes paroles soient sans fruit pour vous, j'ajouterai à cette première fable celle des rats et de la belette.

Une vieille belette affaiblie par les ans, ne pouvait plus atteindre les rats plus agiles qu'elle; elle s'enfarine et se blottit négligemment dans un coin obscur. Un rat s'imagine trouver un bon morcean, saute dessus; il est aussitôt saisi, et périt d'une mort cruelle; un autre l'imite, et est traité de même; puis un troisième, puis queques autres encore. Arrive un vieux routier, qui plus d'une fois avait

Rogati mox a quodam, quidnam fecissent suo delicio, locuti sunt hoc modo: « Putabat se fore securum post mortem; ecce aliæ plagæ

congeruntur mortuo. »
Videtur tibi joculare;
et sane ludimus leve
calamo,

dum habemus nihil majus; sed intuere diligenter

has nænias: quantam utilitatem reperies sub illis!

Non sunt semper ea quæ videntur; prima frons decipit multos;

mens rara intelligit quod cura

condidit angulo interiore. Ne existimer locutus hoc

sine mercede, adjiciam fabellam

adjiciam fabeliam de Mustela et Muribus. Quum Mustela,

debilis annis et senecta, non valeret assequi mures veloces, involvit se farina, et abjecit negligenter

loco obscuro. Mus, putans escam, assiluit,

et compressus occubuit neci;

alter similiter; deinde et tertius perit

Aliquot secutis,

Interrogés bientôt par quelqu'un, sur ce-qu'ils avaient fait de ce baudet leurs amours, ils parlèrent de cette manière:

« Il pensait soi devoir être tranquille

après sa mort; voilà-que d'autres coups

sont accumulés sur lui mort. »

Cela semble à toi badin:

et en effet nous jouons légèrement

avec notre plume, tandis que nous n'avons

rien de plus-sérieux;

mais examine attentivement ces badinages:

ces badinages:

quelle-grande utilité tu trouveras sous eux!

Les choses ne sont pas toujours celles (ce) qu'elles paraissent;

le premier aspect trompe beaucoup de gens; un esprit peu-commun comprend seul

ce-que le travail du poête

a caché dans un recoin intérieur.

De peur que je ne sois cru ayant dit cela sans profit pour toi,

j'ajouterai la fable

sur la Belette et les Rats.

Comme une belette, faible par les années et la vieillesse, ne pouvait plus atteindre

les rats agiles,

elle enveloppa soi de farine, et se jeta négligemment

dans un lieu obscur.

Un rat, pensant elle de la nourriture, santa-dessus,

et accablé

succomba à la mort; un autre de même;

ensuite aussi un troisième périt.

Quelques autres ayant suivi ceux-là,

Qui sæpe laqueos et muscipula effugerat; Proculque insidias cernens hostis callidi: « Sic valeas, inquit, ut farina es, quæ jaces! »

FABULA III.

VULPES ET UVA.

Fame coacta Vulpes alta in vinea
Uvam appetebat, summis saliens viribus.
Quam tangere ut non potuit, discedens ait:
« Nondum matura est; nolo acerbam sumere. »
Qui, facere quæ non possunt, verbis elevant,
Adscribere hoc debebunt exemplum sibi.

FABULA IV.

EQUUS ET APER.

Equus sedare solitus quo fuerat sitim, Dum sese Aper volutat turbavit vadum. Hinc orta lis est. Sonipes', iratus fero, Auxilium petiit hominis; quem dorso levans, Rediit ad hostem. Jactis hunc telis eques

évité piéges et ratières, et, voyant de loin le stratagème de son ennemie rusée: « O toi, lui cria-t-il, qui te caches en ce coin, porte-toi bien, comme il est vrai que tu es farine! »

FABLE III.

LE RENARD ET LES RAISINS.

Un renard, mourant de faim, cherchait à attraper des raisins qui pendaient à une treille; il sautait de toutes ses forces, mais n'y pouvant atteindre, il s'éloigna en disant : « Ils ne sont pas mûrs; je ne veux pas les cueillir verts. »

Ceux qui rabaissent ce qu'ils ne peuvent atteindre, devront s'appliquer cet apologue.

FABLE IV.

LE CHEVAL ET LE SANGLIER.

Un sanglier, en se vautrant, troubla l'eau d'un gué où un cheval venait d'habitude se désaltérer; de là une querelle. Le coursier, dans sa colère, implore l'assistance de l'homme, le reçoit sur son dos et retourne contre son ennemi. Le cavalier lance ses traits, et, après venit et retorridus qui effugerat sæpe laqueos et muscipula; cernensque procul insidias hostis callidi : « Quæ jaces, valeas, inquit, sic ut es farina! »

il en vint aussi un retors (vieux routier) qui avait évité souvent piéges et ratières; et voyant de loin les embûches de l'ennemie rusée : « Toi qui es étendue, puisses-tu-te-bien-porter, dit-il, de même que tu es farine! »

FABULA III.

VIILPES ET UVA.

Vulpes coacta fame appetebat uvam in vinea alta, saliens summis viribus. Ut non potuit tangere quam, ait discedens : Nondum est matura; nolo sumere acerbam. » Qui elevant verbis quæ non possunt facere,

FABULA IV.

debebunt adscribere sibi

hoc exemplum.

EQUUS ET APER.

Aper, dum volutat sese, turbavit vadum quo equus solitus fuerat sedare sitim. Hinc lis orta est. Sonipes, iratus fero. petiit auxilium hominis; quem levans dorso, rediit ad hostem. Postquam eques

FABLE III.

LE RENARD ET LE RAISIN.

Un renard pressé par la faim essayait-de-prendre du raisin sur une vigne élevée, sautant de toutes ses forces. Comme il ne put atteindre ce raisin, il dit en-s'éloignant : « Il n'est pas encore mûr; je ne-veux-pas prendre lui aigre (vert). » Ceux qui rabaissent par leurs paroles ce-qu'ils ne peuvent faire, devront appliquer à soi

FABLE IV.

cet exemple (cet apologue).

LE CHEVAL ET LE SANGLIER.

Un sanglier, tandis qu'il vautre soi, troubla le gué dans lequel un cheval avait eu (avait) coutume d'apaiser sa soif De là une querelle s'éleva. L'animal-au-pied-sonnant (le cheval), irrité contre l'animal-sauvage, demanda l'assistance de l'homme; lequel levant (portant) sur son dos, il revint vers son ennemi, Après que le cavalier

Postquam interfecit, sic locutus traditur:
« Lætor tulisse auxilium me precibus tuis;
Nam prædam cepi, et didici quam sis utilis. »
Atque ita coegit frenos invitum pati.
Tum mæstus ille: « Parvæ vindictam rei
Dum quæro demens, servitutem repperi! »
Hæc iracundos admonebit fabula,
Impune potius lædi, quam dedi alteri.

FABULA V.

POETA.

Plus esse in uno sæpe, quam in turba, boni, Narratione posteris tradam brevi.

Quidam decedens tres reliquit filias:
Unam formosam, et oculis venantem viros;
At alteram lanificam et frugi rusticam;
Devotam vino tertiam, et turpissimam.
Harum autem matrem fecit heredem senex

avoir tué le sanglier, prononce, dit-on, ces paroles: « Je m'applaudis d'avoir cédé à tes prières, et de t'avoir rendu ce service; can j'ai fait une capture, et j'ai appris à connaître ton utilité. » Et, en parlant ainsi, il le força de recevoir le frein. « Insensé que je suis, dit le cheval tout consterné, tandis que je cherche à me venger d'une insulte légère, j'ai trouvé la servitude! »

Cette fable conseille aux personnes irritables, de souffrir plutôt une offense que de se livrer à autrui.

FABLE V.

LE POETE.

Souvent un seul homme a plus de sens que toute une multitude; j'en laisse dans cette courte narration un exemple à la postérité.

Un homme, en mourant, laissa trois filles: l'une, d'une grande beanté, cherchait à prendre les hommes par ses regards; la seconde, bonne ménagère, se plaisait aux ouvrages de laine et aux travaux de la campagne; la troisième enfin, très-laide, était adonnée au vin. Le vieillard avait fait leur mère héritière de toute sa fortune, à interfecit hunc telis jactis, traditur locutus sic :

« Lætor me tulisse auxilium tuis precibus;

nam cepi prædam,

et didici quam sis utilis. » Atque ita coegit invitum

pati frenos. Tum ille mæstus :

« Demens! dum quæro vindictam parvæ rei,

repperi servitutem! » Hæc fabula admonebit

iracundos. lædi impune potius quam dedi alteri.

eut tué celui-ci par ses traits lancés, il est rapporté ayant parlé ainsi :

« Je me réjouis moi avoir porté secours à tes prières;

car j'ai pris une proie,

et j'ai appris combien tu es utile. » Et ainsi il força lui malgré-lui à souffrir les freins (le frein).

Alors celui-ci chagrin :

« Insensé! tandis que je cherche la vengeance d'une petite chose (injure),

j'ai trouvé la servitude! »

par une courte narration,

Cette fable avertira les personnes irritables, d'être blessées impunément plutôt que de se-livrer à autrui.

FABULA V.

FABLE V.

POETA.

LE POETE.

Je livrerai (montrerai) aux descendants

Tradam posteris brevi narratione. sæpe plus boni

esse in uno, quam in turba.

Quidam decedens reliquit tres filias : unam formosam, et venantem

viros oculis;

at alteram lanificam et frugi rusticam: tertiam devotam vino,

et turpissimam. Senex autem fecit heredem matrem harum

sub conditione.

que souvent plus de bien (d'esprit) est dans un seul homme, que dans une Un homme en-décédant [foule. laissa trois filles: l'une belle. et prenant-comme-à-la-chasse les hommes par ses yeux;

mais une autre travaillant-la-lame, et ménagère aimant-les-champs, la troisième adonnée au vin.

et très-laide.

Or le vieillard fit héritière la mère de celles-ci sous cette condition.

Sub conditione, totam ut fortunam tribus Æqualiter distribuat, sed tali modo: Ne data possideant, aut fruantur; tum, simul Habere res desierint quas acceperint, Centena matri conferant sestertia 1. Athenas rumor implet. Mater sedula Juris peritos consulit : nemo expedit Quo pacto non possideant quod fuerit datum, Fructumve capiant : deinde, quæ tulerint nihil, Ouanam ratione conferant pecuniam. Postquam consumpta est temporis longi mora, Nec testamenti potuit sensus colligi, Fidem advocavite, jure neglecto, parens: Seponit Mechæ vestem, mundum muliebrem, Lavationem argenteam, eunuchos, glabros; Lanificæ agellos, pecora, villam, operarios, Boves, jumenta, et instrumentum rusticum; Potrici plenam antiquis apothecam cadis 5, Domum politam, et delicatos hortulos. Sic destinata dare quum vellet singulis, Et approbaret populus, qui illas noverat, Æscpus media subito in turba constitit:

condition qu'elle la répartirait également entre ses trois filles mais de telle sorte qu'elles n'eussent ni la possession ni la jouissance des biens qui leur seraient dévolus; puis, quand elles auraien cessé d'avoir entre les mains ce qu'elles auraient reçu, elles devaient entre elles trois, donner à leur mère cent grands sesterces. Ce testa ment fait grand bruit à Athènes. La mère s'empresse de consulter les hommes de loi; mais nul n'en peut donner le mot : Commen les trois filles ne peuvent-elles avoir ni la jouissance ni la possession des biens qu'on leur donne? et comment ensuite, lorsqu'elle n'auront plus rien, réuniront-elles la somme exigée? Un long temps s'écoule sans que le mystère du testament soit mieux éclairci La mère alors passe outre sur le droit, et ne consulte que la bonne foi : pour la coquette elle met de côté les vêtements, les parures les services de bain en argent, les eunuques, les esclaves de luxe; à l'industrieuse ménagère, elle destine les terres, les troupeaux, la ferme, les esclaves des champs, les bœufs, les bêtes de somme, et tous les instruments du labourage; enfin à la buveuse elle réserve un cellier rempli de vieux vins, une maison élégante e de délicieux jardins.

Les lots ainsi réglés, elle allait les donner à chacune, et le peuple, qui connaissait les filles, approuvait ces dispositions, lorsque Esope se présente tout à coup au milieu de la foule : « Oh! si le dé ut distribuat æqualiter totam fortunam tribus, sed tali modo: ne possideant data, aut fruantur; tum, simul desierint habere res quas acceperint, conferant centena sestertia matri. Rumor implet Athenas. Mater sedula consulit peritos juris: nemo expedit quo pacto non possideant quod fuerit datum, capiantve fructum; deinde quanam ratione, quæ tulerint nihil, conferant pecuniam. Postquam mora longi temporis consumpta est, et sensus testamenti non potuit colligi, parens, jure neglecto, advocavit fidem : seponit mœchæ vestem, mundum muliebrem, lavationem argenteam, eunuchos, glabros; lanificæ agellos, pecora, villam, operarios, boves, jumenta, et instrumentum rusticum; potrici apothecam plenam cadis antiquis, domum politam et hortulos delicatos. Quum vellet dare singulis destinata sic, et populus, qui noverat illas, approbaret, subito Æsopus constitit in media turba:

qu'elle partage également toute la fortune à ses trois filles, mais de telle sorte : qu'elles ne possèdent pas les biens donnés ou qu'elles n'en jouissent pas ; qu'alors, dès-qu'elles auront cessé d'avoir les biens qu'elles auront reçus, elles réunissent (fournissent) cent sesterces pour leur mère. La rumeur du testament remplit Athènes. La mère empressée consulte les hommes instruits du droit : personne n'explique par quel moyen elles ne posséderont pas ce-qui leur aura été donné, ou n'en retireront pas le fruit; ensuite de quelle manière celles-qui n'auront emporté (reçu) rien réuniront la somme exigée. Après que le délai d'un long temps fut consumé (écoulé), et que le sens du testament ne put être recueilli (saisi), la mère, le droit étant négligé, appela-à-elle la bonne-foi : elle met-de-côté pour la coquette vêtements, attirail féminin, haignoire en-argent, eunuques, esclaves-pour-la-toilette, pour celle-qui-travaille-la-laine, champs, troupeaux. ferme, ouvriers, hœufs, bêtes-de-somme, et instruments rustiques ; pour la buveuse, cellier plein de tonneaux vieux (de vieux vins), maison bien-pourvue, et petits-jardins délicieux. Comme elle voulait donner à chacune les lots réglés ainsi, et que le peuple, qui connaissait ces trois filles, approuvait, tout-à-coup Esope s'arrêta (parut) au milieu de la foule :

α O si maneret condito sensus patri,	30
Quam graviter ferret quod voluntatem suam	•
Interpretari non potuissent Attici! »	
Rogatus deinde, solvit errorem omnium:	
« Domum et ornamenta cum venustis hortulis,	
·	35
Et vina vetera date Lanificæ rusticæ;	99
Vestem, uniones, pedisequos, et cetera	
Illi assignate, vitam quæ luxu trahit;	
Agros, vites, et pecora cum pastoribus	
Donate Mœchæ. Nulla poterit perpeti	
Ut moribus quid teneat alienum suis:	40
Deformis cultum vendet, ut vinum petat;	
Agros abjiciet Mœcha, ut ornatum paret;	
At illa gaudens pecore, et lanæ dedita,	
Quacumque summa tradet luxuriæ domum.	
Sic nulla possidebit quod fuerit datum,	45
Et dictam matri conferent pecuniam	
Ex pretio rerum quas vendiderint singulæ. »	
Ita, quod multorum fugit imprudentiam,	
Unius hominis repperit solertia.	

funt vivait encore, s'écria-t-il, comme il s'indignerait de voir les Athéniens interpréter si mal sa volonté suprême! » Aussitôt on l'interroge, et il dissipe ainsi l'erreur générale: « La maison, les meubles, les riants jardins, les vieux vins, donnez-les à celle qui n'aime que les champs; les parures, les perles, les esclaves, et tout le reste, gardez-le pour celle qui passe sa vie dans le luxe des festins; et réservez à la coquette les champs, les vignes, les troupeaux et leurs bergers. Nulle ne pourra conserver des biens si peu en rapport avec ses penchants; la laide vendra ses atours pour acheter du vin, la coquette quittera les champs pour avoir des parures, et celle qui n'aime que les travaux des champs et les ouvrages de laine, voudra à tout prix se défaire de sa maison de plaisance. Ainsi, aucune d'elles ne possédera plus ce qu'elle aura reçu, et, du prix de la vente de leurs biens, elles réuniront à elles trois la somme assignée à leur mère. »

Ainsi, ce qui avait échappé à une foule inconsidérée, l'esprit irvoyant d'un seul homme sut le découvrir.

· O si sensus maneret patri condito, quam ferret graviter quod Attici non potuissent interpretari suam voluntatem! » Rogatus deinde, solvit errorem omnium: · Lanificæ rusticæ date domum et ornamenta cum hortulis venustis, et vina vetera; assignate vestem, uniones. pedisequos, et cetera illi, quæ trahit vitam luxu; donate mœchæ agros, vites, et pecora cum pastoribus. Nulla poterit perpeti nt teneat quid alienum suis moribus: deformis vendet cultum, ut petat vinum; mœcha abjiciet agros, ut paret ornatum; at illa gaudens pecore, et dedita lanæ, tradet quacumque summa domum luxuriæ. Sic nulla possidebit quod fuerit datum, et conferent matri pecuniam dictam

quas singulæ vendiderint. »
Ita solertia unius hominis
repperit quod fugit
imprudentiam multorum.

ex pretio rerum

a Oh! si le sentiment restait au père enseveli, qu'il supporterait avec peine que les Athéniens n'eussent (n'aient) pu interpréter sa volonté! » Ayant été interrogé ensuite, il dissipa l'erreur de tous : · A celle-qui-travaille-la-laine et qui-aime-les-champs donnez la maison et les meubles avec les petits-jardins charmants, et les vins vieux; assignez les vêtements, les perles, les valets-de-pied et le reste,

à celle qui passe sa vie dans le luxe; donnez à la coquette les champs, les vignes, et les troupeaux avec leurs pasteurs. Aucune ne pourra supporter-longtemps

qu'elle retienne (de conserver) quelque-chose d'étranger à ses penchants: la laide vendra ses toilettes, pour qu'elle se-procure du vin; la coquette se-débarrassera des terres, pour qu'elle achète des parures; mais celle aimant les troupeaux, et adonnée à la (aux ouvrages de) laine, livrera pour quelque prix que-ce-soit sa maison de plaisance.

sa maison de platsance. Ainsi aucune ne possédera ce-qui lui aura été donné, et elles rassembleront pour leur mère la somme dite (énoncée au testament) du (avec le) prix des biens

lesquels chacune d'elles aura vendus. Ainsi la sagacité d'un seul homme trouva ce-qui avait échappé à l'ignorance d'un-grand-nombre.

FABULA VI.

PUGNA MURIUM ET MUSTELARUM.

5

40

Quum victi Mures Mustelarum exercitu (Quorum in tabernis historia depingitur)
Fugerent, et arctos circum trepidarent cavos,
Ægre recepti, tamen evaserunt necem.
Duces eorum, qui capitibus cornua ¹
Suis ligarant, ut conspicuum in prælio
Haberent signum quod sequerentur milites,
Hæsere in portis, suntque capti ab hostibus.
Quos immolatos victor avidis dentibus
Capacis alvi mersit tartareo specu.

Quemcumque populum tristis eventus premit, Periclitatur magnitudo principum, Minuta plebes facili præsidio latet.

FABULA VII.

POETA.

Tu qui nasute scripta destringis mea,

FABLE VI.

LE COMBAT DES RATS ET DES BELETTES.

Dans cette sameuse bataille qu'on voit peinte sur les murs des cabarets, les rats, mis en déroute par l'armée des belettes, fuyaient et se pressaient en tumulte aux portes de leurs étroites demeures, où ils n'entraient qu'avec peine; ils parvinrent toutesois à éviter la mort. Mais seurs chess, qui s'étaient attaché sur la tête des panaches, pour avoir dans la mêlée un signe que pussent suivre leurs soldats, restèrent embarrassés à l'entrée de leurs trous, et furent pris par les enncmis. Les vainqueurs les immolèrent, et d'une dent avide les engloutirent dans l'antre infernal de leur vaste estomac.

Quel que soit le peuple qu'accablent les coups du sort, le haut rang des chefs les met en danger, tandis que l'obscure multitude assure sans peine son salut.

FABLE VII.

LE POETE.

Toi qui répands malignement la raillerie sur mes écrits, et dédai-

FABULA VI.

PUGNA MURIUM ET MUSTELARUM.

Quum mures (quorum historia depingitur in tabernis), victi exercitu mustelarum, fugerent, et trepidarent circum cavos arctos, recepti ægre, evaserunt tamen necem. Duces eorum. qui ligarant cornua suis capitibus, ut haberent in prælio signum conspicuum quod sequerentur milites, hæsere in portis, captique sunt ab hostibus. Quos victor mersit immolatos dentibus avidis specu tartareo alvi capacis.

Quemcumque populum eventus tristis premit, magnitudo principum periclitatur, minuta plebes latet præsidio facili.

FABULA VII.

POETA.

Tu qui destringis mea scripta nasute,

FABLE VI.

COMBAT DES RATS ET DES BELETTES

Comme les rats (desquels l'histoire est peinte dans les cabarets), vaincus par l'armée des belettes, fuyaient, et se pressaient autour de leurs trous étroits. recus (introduits) avec-peine, ils échappèrent cependant à la mort Les chefs de ceux-ci, qui avaient attaché des aigrettes à leurs têtes. afin qu'ils eussent dans le combat un sigue remarquable que pussent-suivre les soldats, restèrent-embarrassés aux portes, et furent pris par les ennemis. Lesquels le vainqueur engloutit, immolés par ses dents avides, dans le gouffre infernal de son ventre spacieux.

Quel-que-soit le peuple que un événement funeste accable, l'élévation des grands court-des-risques, le menu peuple est mis-à-couvert par une défense facile.

FABLE VII.

LE POETE.

Toi qui critiques mes écrits avec-un-goût-minutieux, Et hoc jocorum legere fastidis genus. Parva libellum sustine patientia, Severitatem frontis dum placo tuæ: En in cothurnis i prodit Æsopus novis. Utinam 2 nec unquam Pelii 3 nemoris jugo Pinus bipenni concidisset Thessalà, Nec ad professæ mortis audacem viam Fabricasset Argus 4 opere Palladio ratem, Inhospitalis prima quæ Ponti sinus Patefecit, in perniciem Graium et Barbarum! Namque et superbi luget Æetæ domus, Et regna Peliæ scelere Medeæ jacent : Quæ sævum ingenium variis involvens modis, Illic per artus fratris rexplicuit fugam, 45 Hic cæde patris Peliadum infecit manus. Quid tibi videtur? « Hoc quoque insulsum est, ais, Falsoque dictum: longe quia vetustior Ægea Minos a classe perdomuit freta, Justoque vindicavit exemplo impetum. » 20 Quid ergo possum facere tibi, lector Cato, Si nec fabellæ te juvant, nec fabulæ?

gnes de lire ces frivolités, regarde avec un peu d'indulgence ce petit ouvrage, et laisse-moi dérider la sévérité de ton front: Voilà qu'Ésope s'ayance chaussé du cothurne tout nouveau pour lui.

Plût aux dieux que jamais les pins qui ombragent les sommets du Pélion ne fussent tombés sous le tranchant de la hache thessalienne! Plût aux dieux que jamais Argus, pour courir avec audace à une mort certaine, n'eût, par l'inspiration de Pallas, construit ce vaisseau quí, le premier, s'ouvrit un passage sur les flots du Pont inhospitalier, pour causer la perte des Grecs et des Barbares! car le palais du superbe Éétès est plongé dans la douleur, et le royaume de Pélias est runversé par les crimes de la cruelle Médée, de Médée, qui, revêtant tour à tour de mille formes son ingénieuse scélératesse, sème ici les membres d'un frère pour assurer sa fuite, et là égorge Pélias par les mains de ses filles.

Que t'en semble, ami lecteur? « Cestyle aussi manque desel, me répondras-tu, et les faits sont erronés; longtemps auparavant, Minos sur une flotte, avait dompté les flots de la mer Égée, et imposé au crime d'Athènes un juste châtiment. » Que puis-je donc pour toi, lecteur qui fais le Caton, si tu dédaignes également et mes fables et fastidis legere
hoc genus jocorum,
sustine libellum
parva patientia,
dum placo
severitatem tuæ frontis:
En Æsopus prodit
in cothurnis novis.

Utinam nec pinus concidisset unquam bipenni Thessala jugo nemoris Pelii, nec Argus opere Palladio fabricasset ad viam audacem mortis professæ, ratem, quæ prima patefecit sinus Ponti inhospitalis, in perniciem Graium et Barbarum! Namque et domus superbi Æetæ luget, et regna Peliæ iacent scelere Medeæ : quæ, involvens modis variis ingenium sævum, explicuit illic fugam per artus fratris, infecit hic manus Peliadum cæde patris,

« Hoc quoque est insulsum, ais, dictumque falso: quia Minos longe vetustior perdomuit classe freta Ægea, justoque exemplo vindicavit impetum. » Quid ergo possum facere tibi, lector Cato, si nec fabellæ juvant te, nec fabulæ?

Quid videtur tibi?

et dédaignes de lire
ce genre de badinages,
supporte ce petit-ouvrage
avec un-peu-de patience,
tandisque j'adoucis (cherche à dérider)
la sévérité de ton front:
Voilà-qu'Esope s'avance
sur les cothurnes tout-nouveaux pour lu

Volla-qu' Esope s'avance
sur les cothurnes tout-nouveaux pour lui.
Plût-aux-dieux-que ni le pin
ne fût tombé (n'eût été abattu) jamais
par la hache thessalienne
sur le sommet de la forêt du-mont-Pélion.
ni Argus, par l'assistance de Pallas,
n'eût fabriqué
pour la voie hardie
d'une mort avouée (manifeste),
un vaisseau
qui le premier ouvrit (sillonna)
les mers du Pont inhospitalier,
pour la ruine des Grecs
et des Barbares!
Car
et le palais du superbe Éétès
pleure (est plongé dans le deuil),
etles royaumes de Pélias

car et le palais du superbe Éétès pleure (est plongé dans le deuil), et les royaumes de Pélias sont gisants (détruits) par le crime de Médée: laquelle, enveloppant de formes variées son génie cruel,

dégagea (assura) là sa fuite à-l'aide des membres d'un frère, souilla ici les mains des Péliades du meurtre de leur père. Que semble à toi?

« Cela même est sans-sel, dis-tu, et dit (avancé) faussement: puisque Minos beaucoup plus-ancien dompta avec une flotte les détroits (flots) Égéens, et par un juste exemple punit la violence des Athéniens. > Quoi donc

puis-je faire pour toi, lecteur Caton (qui fais le Caton), si ni mes fables ne plaisent à toi, ni mes récits-mythologiques (épiques)? Noli molestus esse omnino litteris, Majorem exhibeant ne tibi molestiam.

Hoc illis dictum est qui, stulti etiam, nauseant, Et, ut putentur sapere, cœlum vituperant.

25

FABULA VIII.

VIPERA ET LIMA.

Mordaciorem qui improbo dente appetit,
Hoc argumento se describi sentiat.
In officinam fabri venit Vipera.
Hæc, quum tentaret si qua res esset cibi',
Limam momordit. Illa contra contumax:

« Ouid me, inquit, stulta, dente captas læd

« Quid me, inquit, stulta, dente captas lædere, Omne assuevi ferrum quæ corrodere? »

FABULA IX.

VULPES ET HIRCUS.

Homo in periclum simul ac venit callidus, Reperire effugium quærit alterius malo.

et mes récits épiques? Montre un peu moins d'animosité contre les auteurs, si tu ne veux les voir t'accabler de leur ressentiment.

Ces vers s'adressent aux sots qui font les dédaigneux, et qui, pour se donner des airs d'hommes de goût, critiqueraient les œuvres des dieux eux-mêmes.

FABLE VIII.

LA VIPÈRE ET LA LIME.

Celui dont la dent méchante s'attaque à plus mordant que lui,

pourra se reconnaître dans cet apologue.

Une vipère entra dans l'atelier d'un serrurier, et, cherchant à manger, elle se mit à mordre une lime; mais celle-ci, résistant à ses efforts, lui dit: «Insensée! pourquoi cherches-tu à m'entamer avec tes dents, moi accoutumée à ronger le fer le plus dur?

FABLE IX.

LE RENARD ET LE BOUC.

Un homme adroit se trouve-t-il en péril? il cherche à s'en tirer aux dépens d'autrui.

Noli esse omnino molestus litteris, ne exhibeant majorem molestiam tibi.

Hoc dictum est illis qui, etiam stulti, nauseant, et, ut putentur sapere, vituperant cœlum.

Ne veuille-pas être tout-à-fait importun aux lettres, de peur qu'elles ne montrent (causent) une plus-grande importunité à toi.

Ceci est dit pour ceux qui, même sots (quoique sots), ont-des-nausées (font les dédaigneux), et, afin qu'ils soient pensés avoir-du-goût, critiquent le ciel méme.

FABULA VIII.

VIPERA ET LIMA.

Qui appetit dente improbo mordaciorem, sentiat se describi hoc argumento.

Vipera venit
in officinam fabri.
Hæc, quum tentaret
si qua res cibi esset,
momordit limam.
Illa contra contumax:
«Stulta, inquit,
quid captas
lædere dente
me, quæ assuevi
corrodere omne ferrum?»

FABLE VIII.

LA VIPÈRE ET LA LIME.

Que celui-qui cherche-à-blesser d'une dent méchante un plus-mordant, comprenne soi être désigné par cette fable.

Une vipère vint (entra)
dans l'atelier d'un forgeron.
Celle-ci, comme elle tâtait
si quelque chose de nourriture était là,
mordit une lime.
Celle là de-son-côté résistant:
« Insensée, dit-elle,
pourquoi cherches-tu

à blesser de ta dent moi, qui ai-coutume de ronger tout (toute sorte de) fer?

FABULA IX.

VULPES ET HIRCUS

Simul ac homo callidus venit in periclum, quærit reperire effugium malo alterius.

FABLE IX.

LE RENARD ET LE BOUC.

Dès qu'un homme habile est venu (tombé) en péril, il cherche à trouver un moyen-de fuir au détriment d'autrui Quum decidisset Vulpes in puteum inscia, Et altiore clauderetur margine,
Devenit Hircus sitiens in eumdem locum;
Simul rogavit esset an dulcis liquor
Et copiosus. Illa, fraudem moliens:
« Descende, amice: tanta bonitas est aquæ,
Ut non voluptas satiari possit mea. »
Immisit se barbatus. Tum Vulpecula
Evasit puteo, nixa celsis cornibus,
Hircumque clauso liquit hærentem vado.

FABULA X.

DE VITIIS HOMINUM.

Peras imposuit Jupiter nobis duas !: Propriis repletam vitiis post tergum dedit, Alienis ante pectus suspendit gravem.

Hac re videre nostra mala non possumus; Alii simul delinqunt, censores sumus.

Un renard s'était laissé tomber par mégarde dans un puits, et y était retenu par la hauteur de la margelle. Un bouc vint au même endroit pour apaiser sa soif, et lui demanda si l'eau était bonne et abondante; et lui, méditant sa ruse: « Descends, ami, lui dit-il, elle est si douce, j'éprouve tant de plaisir à en boire, que je ne puis m'en rassasier. » Le bouc à la longue barbe se précipite; alors, grimpant sur ses cornes élevées, le renard sort du puits, et y laisse cap tif son malheureux compagnon.

FABLE X.

SUR LES DÉFAUTS DES HOMMES.

Jupiter nous a tous chargés d'une besace : il a fait la poche de devant pour nos défauts, et celle de derrière pour les défauts d'autrui.

Voilà pourquoi nous ne pouvons voir nos vices; mais notre voisin commet-il une faute? soudain nous faisons les censeurs. Quum vulpes decidisset inscia in puteum, et clauderetur margine altiore, hircus sitiens

hircus sitiens
devenit in eumdem locum;
simul rogavit an liquor
esset dulcis et copiosus.

Illa, moliens fraudem :
« Descende, amice :
bonitas aquæ est tanta,
ut mea voluptas

non possit satiari. »
Barbatus immisit se.
Tum vulpecula
evasit puteo,

nixa celsis cornibus, liquitque hircum

hærentem vado clauso.

Comme un renard

était tombé ne-sachant-pas (par mégarde)

dans un puits, et qu'il était enfermé par le bord trop-élevé, un bouc ayant-soif

vint dans le même endroit; en-même-temps il demanda si l'eau

était douce et copieuse. Celui-ci, méditant une ruse :

« Descends, ami : la bonté de l'eau est si-grande,

que mon plaisir ne peut s'en rassasier. »

Le barbu précipita soi dans le puits.

Alors le rusé-renard

sortit du puits, [bouc, s'étant appuyé sur les hautes cornes du

et laissa le bouc

attaché (enfoncé) dans ce puits fermé.

FABULA X.

DE VITIIS HOMINUM.

Jupiter imposuit nobis duas peras: dedit post tergum repletam vitiis propriis, suspendit ante pectus gravem alienis.

non possumus
videre nostra mala;
simul alii delinquunt
sumus censores.

FABLE X.

SUR LES DÉFAUTS DES HOMMES.

Jupiter a imposé à nous deux poches-de-besace: il donna (plaça) derrière le dos l'une remplie de nos défauts propres, et suspendit devant notre poitrine l'autre lourde des défauts d'-autrui.

Par cette chose (disposition) nous ne pouvons voir nos vices; dès-que les autres faillissent, nous sommes leurs censeurs.

FABULA XI.

FUR ARAM COMPILANS.

Lucernam Fur accendit ex ara Jovis, Ipsumque compilavit ad lumen suum. Qui sacrilegio onustus quum discederet, Repente vocem sancta misit religio ¹:

« Malorum quamvis ista fuerint munera, Mihique invisa, ut non offendar surripi, Tamen, sceleste, spiritu culpam lues, Olim quum adscriptus venerit pænæ dies ². Sed ne ignis noster facinori præluceat, Per quem verendos excolit pietas deos, Veto esse tale luminis commercium. » Ita hodie nec lucernam de flamma deum, Nec de lucerna fas est accendi sacrum. Quot res contineat hoc argumentum utiles, Non explicabit alius quam qui repperit.

Significat primo, sæpe, quos ipse alueris,

FABLE XI.

45

LE VOLEUR PILLANT UN AUTEL.

Un voleur alluma sa lampe à l'autel de Jupiter, et pilla le temple du dieu à la lueur de la lumière qu'il y avait dérobée. Il se retirait chargé de son butin sacrilége, quand la divinité fit soudain entendre sa voix sainte. « C'étaient des pervers qui m'avaient offert ces présents: ils me sont odieux, et je regrette peu de me les voir ravir; sache toutefois, infâme scélérat, que tu paieras de la vie ton forfait, quand viendra le jour du châtiment marqué par les destins. Mais, pour qu'à l'avenir ce feu, que la piété se plaît à entretenir par respect pour la majesté des dicux, n'éclaire plus d'autres forfaits, j'ordonne de le mettre désormais hors des atteintes des profanes. » Aussi de nos jours n'est-il plus permis de prendre de la flamme aux autels, ni d'allumer le feu sacré avec le feu des mortels.

Nul autre que l'auteur de cette fable ne saura mettre dans leur jour les utiles leçons qu'elle renferme. Elle montre d'abord que souvent ceux que nous avons élevés deviennent nos plus grands en-

FABULA XI.

FABLE XI.

FUR COMPILANS ARAM.

Fur accendit lucernam ex ara Jovis, compilavitque ipsum ad suum lumen. Quum qui discederet onustus sacrilegio, repente sancta religio

misit vocem:

• Quamvis ista munera
fuerint malorum,
invisaque mihi,
ut non offendar
surripi, tamen, sceleste,

lues culpam spiritu, quum olim venerit dies adscriptus penæ. Sed ne noster ignis, per quem pietas

excelit deos verendos, præluceat facinori, veto tale commercium luminis esse. »

Ita hodie fas est

nee lucernam accendi de flamma deum, nec sacrum

de lucerna. Alius quam qui repperit

non explicabit quot res utiles

hocargumentum contineat. Significat primo,

quos alueris ipse

LE VOLEUR PILLANT UN AUTEL

Un voleur alluma un flambeau à l'autel de Jupiter, et pilla le dieu lui-même à sa propre lumière.
Comme il se retirait chargé d'un butin-sacrilége,

tout-à-coup la sainte religion (la divinité) envoya (fit entendre) ces paroles :

« Quoique ces présents aient été ceux de méchants, et qu'ils soient odieux à moi,

de-telle-sorte-que je ne sois pas offensé eux m'êtro dérobés, cependant, scélérat, tu paieras ton forfait de la vie,

quand un jour viendra

le jour assigné pour le châtiment. Mais de peur que notre feu,

moyennant lequel la piété honore les dieux augustes, n'éclaire désormais le crime, je défends qu'un tel commerce

de lumière soit. »

Ainsi aujourd'hui il n'est permis ni qu'un flambeau soit allumé à la flamme des dieux,

ni qu'un feu sacré

soit allumé à un flambeau mortel. Un autre que celui qui l'a trouvé

n'expliquera pas combien de choses utiles cet apologue contient.

Il signifie d'abord,

ceux-que tu auras nourris toi-même,

Tibi inveniri maxime contrarios. Secundo ostendit scelera non ira deum, Fatorum dicto sed puniri tempore. Novissime interdicit ne cum malefico Usum bonus consociet ullius rei.

20

FABULA XII.

HERCULES ET PLUTUS.

Opes invisæ merito sunt forti viro, Quia dives arca veram laudem intercipit. Cælo receptus propter virtutem Hercules, Quum gratulantes persalutasset deos, Veniente Pluto, qui Fortunæ est filius, Avertit oculos. Causam quæsivit pater : « Odi, inquit, illum, quia malis amicus est, Simulque objecto cuncta corrumpit lucro. »

FABULA XIII.

CAPELLÆ ET HIRCI.

Barbam Capellæ quum impetrassent ab Jove,

nemis; en second lieu, elle fait voir que le courroux des dieux peut ne pas punir le crime sur-le-champ, mais que le châtiment arrive au temps fixé par le destin; enfin, elle interdit aux gens de bien tout rapport avec les méchants.

FABLE XII.

HERCULE ET PLUTUS.

C'est avec raison que l'homme de cœur méprise les richesses; car un coffre-fort est le tombeau du vrai mérite.

Quand Hercule fut admis dans lecéleste séjour en récompense de son courage, il salua les dieux venus pour le féliciter; mais, à l'approche de Plutus, le fils de la Fortune, il détourna les yeux. Son père lui en demanda la raison: «Je le hais, répondit-il, parce qu'il est l'ami des méchants, et qu'il corrompt tous les hommes par l'appât du gain.»

FABLE XIII.

LES CHÈVRES ET LES BOUCS.

Les chèvres avaient obtenu de Jupiter la faveur de porter de la

inveniri sæpe
maxime contrarios tibi.
Secundo ostendit
scelera non puniri
ïra deum,
sed tempore dicto
fatorum.
Novissime interdicit
ne bonus
consociet usum ullius rei

FABULA XII.

cum malefico.

HERCULES ET PLUTUS.

Opes sunt merito invisæ viro forti, quia dives arca intercipit laudem veram.

Quum Hercules,

receptus cœlo
propter virtutem,
persalutasset
deos gratulantes, Pluto,
qui est filius Fortunæ,
veniente,
avertit oculos.
Pater quæsivit causam:
« Odi illum, inquit,
quia est amicus malis,
simulque corrumpit cuncta
lucro objecto. »

FABULA XIII.

CAPELLÆ ET HIRCI

Quum capellæ impetrassent ab Jove barbam, être trouvés souvent
le plus contraires (nuisibles) à toi.
En-second-lieu il montre
les crimes n'être pas punis
par le courroux des dieux,
mais au temps assigné
des destins (par les destins).
Enfin il empêche
que l'homme-de-bien
n'associe l'usage d'aucune chose
avec le méchant.

FABLE XII.

HERCULE ET PLUTUS.

Les richesses sont avec-raison odieuses à l'homme de-cœur, parce qu'un riche coffre-fort intercepte (tue) le mérite véritable

Comme Hercule,
reçu dans le ciel
à cause de son courage,
saluait-jusqu'au-dernier
les dieux qui-le-félicitaient, Plutus,
qui est le fils de la Fortune,
venant auprès de lui,
il détourna les yeux.
Son père en demanda la cause:

« Je hais celui-ci, dit-il,
parce qu'il est ami aux méchants,
ct qu'en-même-temps il corrompt tout
par le gain offert (qu'il offre).

FABLE XIII.

LES CHÈVRES ET LES BOUCS.

Comme les chèvres avaient obtenu de Jupiter de la barbe, Hirci mærentes indignari cæperunt Quod dignitatem feminæ æquassent suam. « Sinite, inquit, illas gloria vana frui, Et usurpare vestri ornatum muneris, Pares dum non sint vestræ fortitudini. »

Hoc argumentum monet ut sustineas tibi Habitu esse similes qui sunt virtute impares.

FABULA XIV.

GUBERNATOR ET NAUTÆ.

Quam de fortunis quidam quererentur suis, Æsopus finxit consolandi gratia:

« Vexata sævis navis tempestatibus, Inter vectorum lacrymas et mortis metum, Faciem ad serenam subito mutato die, Ferri secundis tuta cæpit flatibus, Nimiaque Nautas hilaritate extollere. Factus periclo tum Gubernator sophus!: « Parce gaudere oportet, et sensim queri, Totam quia vitam miscet dolor et gaudium. »

barbe; les boucs indignés se plaignirent en voyant leurs femelles partager les insignes de leur dignité. « Laissez-les, leur répondit le dieu, laissez-les jouir de ce vain avantage, et usurper cet ornement de votre sexe, pourvu que leur force n'égale pas la vôtre. »

10

Cette fable nous conseille de voir sans jalousie des hommes qui nous sont inférieurs en mérite nous ressembler à l'extérieur

FABLE XIV.

LE PILOTE ET LES MATELOTS.

Ésope entendant quelques personnes se plaindre de leurs malheurs, imagina, pour les consoler, cet apologue:

Un navire était battu par une furieuse tempête; les passagers en larmes n'attendaient plus que la mort, quand soudain le temps change, la sérénité renaît, et le vaisseau hors de danger est poussé par des vents favorables. Les matelots s'abandonnent aux transports d'une joie sans bornes. Mais le pilote, rendu sage par le péril, leur dit: « Il faut être modéré dans la joie comme dans la peine; car la vie tout entière est un mélange de douleurs et de plaisirs »

coperunt indignari quod fennine equassent suam dignitatem. « Sinite illas frui vana gloria, inquit, et usurpare ornatum vestri muneris,

dum non sint pares

vestræ fortitudini. »

hirci mærentes

Hoc argumentum monet ut sustineas qui sunt impares virtute esse similes tibi habitu. les boucs chagrins commencèrent à s'indigner de ce que leurs femelles eussent égalé leur dignité.

« Permettez elles jouir d'une vaine gloire, dit le Dieu, et usurper l'ornement de votre charge (sexe), pourvu qu'elles ne soient pas égales à votre courage. »

Ce sujet l'avertit que tn supportes (de supporter) ceux-qui le sont inférieurs par le mérite être semblables à toi par l'extérieur.

FABULA XIV.

FABLE XIV.

GUBERNATOR ET NAUTÆ.

LE PILOTE ET LES MATELOTS.

Quum quidam quererentur de suis fortunis, Æsopus, gratia consolandi, finxit:

Navis vexata sævis tempestatibus, inter lacrymas et metum mortis vectorum, die mutato subito ad faciem serenam, cœpit ferri tuta flatibus secundis, et extollere nautas hilaritate nimia. Tum gubernator factus sophus periclo: · Oportet gaudere parce, et queri sensim, quia dolor et gaudium miscet vitam totam. »

Comme quelques hommes se plaignaient de leur fortune, Ésope, en vue de les consoler, imagina cette fable: Un vaisseau tourmenté

par de cruelles tempêtes, au-milieu des larmes et de la crainte de la mort des passagers, le jour étant changé tout-à-coup vers un aspect serein, commença à être porté (poussé) en-sûreté par des souffles favorables, et à exalter les matelots par une allégresse excessive. Alors le pilote rendu sage par le péril : « Il faut se réjouir avec-modération, et se plaindre peu-à-peu (avec prudence), parce que la douleur et la joie mélangent (se partagent, la vie entière.»

FABLES DE PHÈDRE.

FABULA XV.

HOMO ET COLUBRA.

Qui fert malis auxilium, post tempus dolet Gelu rigentem quidam Colubram sustulit, Sinuque fovit, contra se ipse misericors: Namque ut refecta est, necuit hominem protinus. Hanc alia quum rogaret causam facinoris, Respondit: « Ne quis discat prodesse improbis. »

FABULA XVI.

VULPES ET DRACO 1.

5

Vulpes cubile fodiens dum terram eruit, Agitque plures altius cuniculos, Pervenit ad Draconis speluncam ultimam, Custodiebat qui thesauros abditos. Hunc simul adspexit: « Oro ut imprudentiæ Des primum veniam; deinde, si pulchre vides Quam non conveniens aurum sit vitæ meæ, Respondeas clementer. Quem fructum capis

FABLE XV.

L'HOMME ET LA COULEUVER.

Qui porte secours aux méchants, finit toujours par s'en repentir. Un homme ramassa une couleuvre toute roide de froid, et la réchauffa dans son sein; mais sa pitié lui coûta cher; car à peine futelle ranimée, qu'elle lui donna la mort. Une de ses compagnes lui demandant le motif de ce crime: « C'est, répondit-elle, afin qu'on sache qu'il ne faut point obliger les méchants. »

FABLE XVI.

LE RENARD ET LE DRAGON.

Un renard, se creusant un terrier, rejetait la terre au dehors et perçait plusieurs galeries souterraines, lorsqu'il rencontra une caverne profonde où un dragon gardait des trésors enfouis. Dès qu'il l'aperçut: « Je t'en conjure, lui dit-il, pardonne d'abord à mon ignorance; puis, comme tu vois combien l'or serait inutile à mon existence, réponds-moi sans courroux. Quel fruit retires-tu de tes

FABULA XV.

FABLE XV.

HOMO ET COLUBRA.

L'HOMME ET LA COULEUVRE.

Qui fert auxilium malis, dolet post tempus.
Quidam sustulit colubram rigentem gelu, fovitque sinu, misericors ipse contra se: namque ut refecta est, necuit hominem protinus.
Quum alia rogaret hanc causam facinoris, respondit:

« Ne quis discat prodesse improbis. »

Celui-qui porte secours aux méchants, en souffre après un certain temps. Un homme releva (ramassa) une couleuvre roide de froid, et la réchauffa dans son sein, étant miséricordieux lui-même contrelui: car dès qu'elle fut ranimée, elle tua l'homme sur-le-champ. Comme une autre interrogeait celle-ci sur la cause de ce crime, elle répondit :

« C'est de peur que quelqu'un n'apprenne à être-utile aux méchants. »

FABULA XVI.

FABLE XVI.

VULPES ET DRACO.

LE RENARD ET LE DRAGON.

Vulpes, dum fodiens cubile eruit terram. agitque altius plures cuniculos, pervenit ad speluncam ultimam draconis qui custodiebat thesauros abditos. Simul adspexit hunc: · Oro primum ut des veniam imprudentiæ; deinde, si vides pulchre quam aurum non sit conveniens meæ vitæ, respondeas clementer. Quem fructum capis

Un renard, tandis que creusant une tanière il jette-au-dehors la terre, et pousse plus-profondément plusieurs galeries-souterraines, parvint à la caverne extrême (au fond de la ca-[verne] d'un dragon qui gardait des trésors cachés (enfouis). Dès-qu'il aperçut celui-ci : « Je te prie d'abord, dit-il, que tu accordes le pardon à mon ignorance; ensuite, si tu vois parfaitement combien l'or n'est pas convenable (convient peu) à ma vie. que tu me répondes avec-douceur. Quel fruit prends-tu (retires-tu)

Hoc ex labore? quodve tantum est præmium,	
Ut careas somno, et ævum in tenebris exigas?	40
-Nullum, inquit ille; verum hoc a summo mihi	
Jove attributum est. — Ergo nec sumis tibi,	
Nec ulli donas quidquam? — Sic fatis placet.	
-Nolo irascaris, libere si dixero:	
Dis est iratis natus, qui similis tibi. »	45
Abiturus illuc quo priores abierunt,	
Quid mente cæca miserum torques spiritum?	
Tibi dico, avare, gaudium heredis tui,	
Qui thure Superos, ipse te fraudas cibo;	
Qui tristis audis musicum citharæ sonum;	20
Quem tibiarum macerat jucunditas;	
Obsoniorum pretia cui gemitum exprimunt;	
Qui, dum quadrantes 'aggeras patrimonio,	
Cœlum fatigas sordido perjurio;	
Qui circumcidis omnem impensam funeris,	25
Libitina * ne quid de tuo faciat lucri. *	

peines? ou quelle magnifique récompense reçois-tu donc pour te priver ainsi de sommeil, et passer ta vie dans les ténèbres?—Aucune, répondit-il; c'est seulement un dépôt que m'a confié le grand Jupiter. — Et tu n'en prends rien pour toi, tu n'en fais part à personne? — Non, c'est la volonté du destin. — Eh bien, je t'en prie, ne t'irrite pas si je te parle avec franchise : il est né avec la malédiction des dieux, celui qui te ressemble. »

O toi, qui dois aller un jour où sont alles tes pères, quel est ton aveuglement, de tourmenter ainsi ta misérable vie? C'est à toi que je parle, avare, toi qui fais la joie de ton héritier, toi qui refuses l'encens aux dieux et les aliments à toi-même, toi qu'attristent les accords mélodieux de la lyre, et dont la douce harmonie des flûtes dessèche le cœur. Le prix des vivres te fait pousser des gémissements, et, pour ajouter quelques deniers à tes richesses, tu fatigues le ciel de parjures sordides; enfin tu vas jusqu'à retrancher sur les frais de tes funérailles, dans la crainte que Libitine ne fasse quelque gain sur toi.

sur ton bien.

ex hoc labore? quodve præmium tantum est, ut careas somno, et exigas ævum in tenebris? - Nullum, inquit ille; verum hoc attributum est mihi a summo Jove. - Ergo nec sumis tibi, nec donas ulli quidquam? - Sic placet fatis - Nolo irascaris, si dixero libere: qui similis tibi, natus est dis iratis. » Abiturus illuc quo priores abierunt, quid mente cæca torques miserum spiritum? Dico tibi, avare, gaudium tui hæredis, qui fraudas Superos thure, te ipse cibo; qui tristis audis sonum musicum citharæ: quem jucunditas tibiarum macerat; cui pretia obsoniorum exprimunt gemitum; qui, dum aggeras quadrantes patrimonio, fatigas cœlum perjurio sordido: qui circumcidis omnem impensam funeris ne Libitina faciat quid lucri

de tno.

de ce travail? ou quelle récompense si-grande est à toi, pour que tu te prives de sommeil, et que tu passes ta vie dans les ténèbres? - Aucune, dit celui-ci: mais cela a été assigné à moi par le grand Jupiter. - Ainsi-donc ni tu ne prends pour toi, ni tu ne donnes à aucun rien de ce trésor? - Ainsi il plaît aux destins. Je ne-veux-pas que tu te fâches, si je te parle franchement : celui-qui est semblable à toi, est né arec les dieux irrités. Toi qui-dois-t'en aller là où les plus-anciens que toi s'en sont allés, pourquoi, par un esprit aveugle, tourmentes-tu ta misérable vie? Je le dis à toi, avare, toi, la joie de ton héritier, qui prives les dieux d'encens, et te prives toi-même de nourriture; qui triste entends le son harmonieux de la lyre; toi que le charme (l'harmonie) des flûtes fait-maigrir ; à qui les prix des provisions arrachent un gémissement; qui, tandis que tu amoncelles des quarts-d'as sur ton patrimoine, fatigues le ciel par un parjure sordide; qui retranches (rognes) toute la dépense de tes funérailles, de peur que Libitine ne fasse quelque-chose de (quelque) gain

PHÆDRUS.

Quid judicare cogitet livor modo,
Licet dissimulet, pulchre tamen intelligo.
Quidquid putabit esse dignum memoriæ,
Æsopi dicet: si quid minus arriserit,
A me contendet fictum quovis pignore.
Quem volo refelli jam nunc responso meo:
Sive hoc ineptum, sive laudandum est opus,
Invenit ille, nostra perfecit manus.
Sed exsequamur cæptum propositi ordinem.

FABULA XVII.

NAUFRAGIUM SIMONIDIS 4.

Homo doctus in se semper divitias habet. Simonides, qui scripsit egregium melos, Quo paupertatem sustineret facilius, Circumire cœpit urbes Asiæ² nobiles, Mercede accepta laudem victorum canens. Hoc genere quæstus postquam locuples factus est,

PHEDRE.

Quel jugement l'envie songe-t-elle à porter sur cet ouvrage? Bien qu'elle dissimule encore, je le prévois clairement. Tout ce qu'elle jugera digne de vivre dans la postérité, elle l'attribuera à Esope; si quelque endroit lui sourit moins, elle fera telle gageure qu'on voudra, que j'en suis l'auteur. Je veux dès à présent repousser ses calomnies par ma réponse: Que cet ouvrage soit ridicule ou qu'il mérite des éloges, Ésope en fut l'inventeur, moi, j'y ai mis la dernière main. Mais poursuivons le plan que nous avons adopté.

FABLE XVII.

NAUFRAGE DE SIMONIDE.

L'homme de talent porte en tout temps ses richesses avec lui. Simonide, auteur de beaux chants lyriques, pour supporter plus facilement les rigueurs de la pauvreté, se mit à parcourir les villes les plus célèbres de l'Asie, chantant, moyennant récompense, les louanges des athlètes vainqueurs. Devenu riche par ce

5

PHÆDRUS.

PHÈDRE.

Licet dissimulet, intelligo tamen pulchre quid livor cogitet judicare modo.
Dicet Æsopi quidquid putabit esse dignum memoriæ: si quid arriserit minus, contendet quovis pignore fictum a me.

Volo quem refelli jam nunc meo responso: sive hoc opus est ineptum, sive laudandum, ille invenit, nostra manus perfecit.

Sed exsequamur ordinem cæptum propositi.

Quoiqu'elle dissimule, je comprends cependant parfaitement quelle-chose l'envie songe à prononcer tout-à-l'heure sur ces fables. Elle dira étre d'Esope tout-ce-qu'elle pensera être digne de mémoire: si quelque chose lui a souri moins elle soutiendra sous tel gage que-ce-soit cet endroit avoir été imaginé par moi. Je veux elle être réfutée dès à-présent par ma réponse : soit que cet ouvrage soit absurde, soit-qu'il soit devant-être-loué. celui-là (Ésope) l'a inventé, notre (ma) main l'a perfectionné. Mais poursuivons l'ordre entrepris (adopté) de notre plan.

FABULA XVII.

FABLE XVII.

NAUFRAGIUM SIMONIDIS.

NAUFRAGE DE SIMONIDE.

Homo doctus
habet semper in se divitias.
Simonides, qui scripsit
melos egregium,
quo sustineret facilius
paupertatem,
cœpit circumire
urbes nobiles Asiæ,
canens laudem victorum
mercede accepta.
Postquam

factus est locuples

L'homme instruit
a toujours en soi ses richesses.
Simonide, qui écrivit
des chants-lyriques remarquables,
afin qu'il alimentât plus-facilement
sa pauvreté,
se-mit-à parcourir
les villes célèbres de l'Asie,
chantant l'éloge des athlètes vainqueurs
moyennant une récompense reçue.
Après que
il fut devenu riche

Redire in patriam voluit cursu pelagio (Erat autem, ut aiunt, natus in Cea insula): Ascendit navem, quam tempestas horrida. Simul et vetustas medio dissolvit mari. Hi zonas, illi res pretiosas colligunt, Subsidium vitæ. Quidam curiosior: « Simonide, tu ex opibus nil sumis tuis? -Mecum, inquit, mea sunt cuncta '. » Tunc pauci enatant, Ouia plures onere degravati perierant. 15 Prædones adsunt; rapiunt quod quisque extulit; Nudos relinguunt. Forte Clazomenæ g prope, Antiqua fuit urbs, quam petierunt naufragi. Hic litterarum quidam studio deditus, Simonidis qui sæpe versus legerat, 20 Eratque absentis admirator maximus, Sermone ab ipso cognitum cupidissime Ad se recepit; veste, nummis, familia Hominem exornavit. Ceteri tabulam suam * 25 Portant, rogantes victum: quos casu obvios Simonides ut vidit: « Dixi, inquit, mea Mecum esse cuncta; vos quod rapuistis perit. »

genre d'industrie, il se résolut à traverser la mer pour revoir sa patrie : il était né, dit-on, dans l'île de Céos. Il s'embarqua; mais le vaisseau, déjà vieux, fut brisé en pleine mer par la fureur de la tempête. Aussitôt les passagers de rassembler qui leur argent, qui leurs effets les plus précieux, pour subvenir à leurs besoins. « Et toi, Simonide, lui dit l'un d'entre eux, plus curieux que les autres. n'emportes-tu rien de tes richesses? - J'ai tout avec moi, réponditil. . Un petit nombre seulement se sauva à la nage : la plupart. accablés sous leur faix, avaient péri dans les flots. Des voleurs se présentent, leur enlèvent tout ce qu'ils ont sauvé, et les laissent après les avoir dépouillés. Dans le voisinage se trouvait par hasard Clazomène, ville ancienne; les naufragés s'y rendirent. Là, un studieux ami des lettres, qui souvent avait lu les poésies de Simonide, et qui, bien qu'il ne l'eût jamais vu, était le plus passionné de ses admirateurs, le reconnut à sa conversation même, et s'empressa de le recueillir chez lui; vêtements, argent, esclaves, il se plut à lui tout prodiguer. Quant aux autres, ils allèrent mendier leur vie, portant le tableau de leur naufrage. Le hasard les avant amenés auprès de Simonide : « Ne vous avais-je pas dit, s'écria-t-il en les voyant, que j'avais avec moi toute ma fortune? Vous, tout ce que vous avicz emporté, vous l'avez perdu. »

hoc genere quæstus, voluit redire in patriam cursu pelagio: (erat autem, ut aiunt, natus in insula Cea). Ascendit navem, quam tempestas horrida, et simul vetustas dissolvit medio mari. Hi colligunt zonas, illi res pretiosas, subsidium vitæ. Quidam curiosior : Simonide, tu sumis nil ex tuis opibus? -— Cuncta mea sunt mecum, inquit. » Tunc pauci enatant, quia plures perierant degravati onere. Prædones adsunt; rapiunt quod quisque extulit; relinquunt nudos. Forte urbs antiqua. Clazomenæ, fuit prope, quam naufragi petierunt. Hic quidam deditus studio litterarum, qui legerat sæpe versus Simonidis, eratque maximus admirator absentis, recepit ad se cupidissime cognitum ab scrmone ipso; exornavit hominem veste, nummis, familia. Ceteri, rogantes victum, portant suam tabulam: ut Simonides vidit quos obvios casu: Dixi cuncta mea

esse mecum, inquit;

vos, quod rapuistis

perit »

par ce genre de profit, il voulut retourner dans sa patrie par une course maritime (par mer): (or il était, comme l'on dit, né dans l'île de Cée). Il monta sur un vaisseau, qu'une tempête horrible, et en-même-temps sa vétusté mit-en-pièces au milieu-de la mer. Ceux-ci rassemblent leurs ceintures. ceux-là leurs effets précieux, soutien futur de leur vie. Un plus-curieux que les autres : « Simonide, dit-il, tu ne prends rien de tes richesses? — Tous mes biens sont avec-moi, dit-il. » Alors peu échappent-à-la-nage, parce que la plupart d'entre eux avaient péri accablés par leur fardeau. Des voleurs se-présentent; ils ravissent ce-que chacun a emporté; ils laissent eux nus (dépouillés). Par hasard une ville antique, Clazomène, était auprès (voisine de la), laquelle les naufragés gagnèrent. Là un homme adonné à l'étude des lettres, qui avait lu souvent les vers de Simonide, et était très-grand admirateur de lui absent, recueillit chez lui avec-beaucoup-d'empressement lui reconnu par sa conversation même; il orna (pourvut) l'homme (le poëte) d'habits, d'argent, d'esclaves. Les autres, demandant leur nourriture. portent leur tableau de naufrage : dès que Simonide vit eux venant-à-sa-rencontre par aventure : « J'ai dit que tous mes biens étaient avec-moi, dit-il; vous, ce-que vous avez enlevé (sauvé) a péri (est perdu). »

FABULA XVIII.

MONS PARTURIENS.

Mons parturibat, gemitus immanes ciens; Eratque in-terris maxima exspectatio: At ille murem peperit. Hoc scriptum est tibi, Qui, magna quum minaris, extricas i nihil.

FABULA XIX.

FORMICA ET MUSCA.

Formica et Musca contendebant acriter Quæ pluris esset. Musca sic cæpit prior : « Conferre nostris tu potes te laudibus? Ubi immolatur², exta prægusto Deum, Moror inter aras, templa perlustro omnia; In capite regis sedeo, quum visum est mihi; Et matronarum casta delibo oscula; Nihil laboro, atque optimis rebus fruor. Quid horum simile tibi contingit, rustica? — Est gloriosus sane convictus Deum.

FABLE XVIII.

LA MONTAGNE QUI ACCOUCHE

Une montagne en mal d'enfant poussait d'effroyables gémissements; le monde s'attendait à quelque merveille: elle accoucha d'une souris. Ce mot s'adresse à vous, qui faites de magnifiques promesses, et ne tenez rien.

FABLE XIX.

LA FOURMI ET LA MOUCHE.

La fourmi et la mouche contestaient vivement de leur mérite. La mouche se mit à dire la première: « Peux-tu bien te comparer à moi? Immole-t-on une victime, je goûte la première ses entrailles; je vis au milieu des autels; je voltige de temple en temple; et, quand bon me semble, je me pose sur la tête des rois. Je ravis de doux baisers aux lèvres chastes des dames. Je ne me donne aucune peine, et je jouis des plus grands biens. T'arrive-t-il rien de comparable, misérable habitante des champs? — Il est glorieux, je l'avoue, de prendre part aux festins des dieux; mais pour celui qu'ils y

5

40

FABULA XVIII.

MONS PARTURIENS.

Mons parturibat, siens gemitus immanes; naximaque exspectatio erat in terris : at ille peperit inurem. Hoc scriptum est tibi qui, quum minaris

FABULA XIX.

magna, extricas nihil.

FORMICA ET MUSCA.

Formica et musca contendebant acriter juæ esset pluris. Musca copit sic prior: Tu potes conferre te ostris laudibus? Jbi immolatur, rægusto exta leum, noror inter aras, erlustro omnia templa; edeo in capite regis, uum visum est mihi, t delibo asta oscula matronarum; aboro nihil, tque fruor optimis rebus. uid simile horum ontingit tibi, rustica? - Sane convictus deum st gloriosus

FABLE XVIII.

LA MONTAGNE EN-MAL-D'ENFANT.

Une montagne était-en-mal-d'enfant, poussant des gémissements effroyables; et une très-grande attente était sur les terres (la terre): or celle-ci enfanta une souris.

Ceci a été écrit pour toi qui, lorsque tu menaces (promets) de grandes choses, ne tires de ton fonds (ne produis) rien.

FABLE XIX.

LA FOURMI ET LA MOUCHE.

La fourmi et la mouche disputaient vivement laquelle était d'un plus-grand prix. La mouche commença ainsi la première: « Toi, peux-tu comparer toi à nos (à mon) mérites? Quand il est-fait-un-sacrifice, je goûte-la-première les entrailles des dieux (offertes aux dieux), je séjourne (je vis) au-milieu des autels, je parcours tous les temples; je m'assieds (je me pose) sur la tête du roi, quand il a paru (il paraît) bon à moi, et je cueille les chastes baisers des dames; je ne travaille (fais) rien, et je jouis des meilleurs biens. Quoi de semblable à ces avantages arrive à toi, habitante-des-champs? -Sans-doute l'état-de-convive des dieux est glorieux.

Sed illi qui invitatur, non qui invisus est.
Aras frequentas! nempe abigeris quo venis.
Reges commemoras et matronarum oscula!
Superba jactas, tegere quod debet pudor.
Nihil laboras! ideo, quum opus est, nil habes.
Ego granum in hiemem quum studiose congero,
Te circa murum video pasci stercore.
Æstate me lacessis: cur bruma siles?
Mori contractam quum te cogunt frigora,
Me copiosa recipit incolumem domus.
Satis profecto rettudi superbiam. »

Fabella talis hominum discernit notas ¹, Eorum qui se falsis ornant laudibus, Et quorum virtus exhibet solidum decus.

FABULA XX.

SIMONIDES A DIIS SERVATUS.

Quantum valerent inter homines litteræ,

invitent, et non pour l'importun parasite. Tu hantes les autels! mais dès qu'on t'y aperçoit, on te chasse. Tu me parles de rois, de baisers ravis aux dames! insensée, tu te vantes avec orgueil de ce que, par pudeur, tu devrais cacher. Tu ne travailles pas! et voilà pourquoi, quand le besoin te presse, tu n'as rien. Pour moi, tan dis qu'à force de fatigues je remplis mes greniers pour l'hiver, je te vois le long des murs te repaître des plus vils aliments. L'été, tu me harcelles de ton bourdonnement: pourquoi donc te tais-tu l'hiver? Alors que le froid resserre tous tes membres et te donne la mort, moi, je me retire saine et sauve au fond de ma demeure abondamment fournie. Mais assurément en voilà assez pour confondre ton orgueil. »

Cette fable fait connaître les caractères bien différents de ces hommes qui se parent de faux avantages, et de ceux dont le mérite brille d'un solide éclat.

FABLE XX.

SIMONIDE PRÉSERVÉ PAR LES DIEUX.

J'ai parlé : lus haut du crédit qu'ont les lettres parmi les hom-

ed illi qui invitatur,
non qui est invisus.
Frequentas aras!
nempe abigeris
quo venis.

Commemoras reges

Superba, jactas

quod pudor debet tegere. Laboras nihil!

deo habes nil, uum opus est.

Ego,quum congero studiose granum in hiemem,

granum in hiemem, video te circa murum

pasci stercore.

Æstate lacessis me:

cur bruma siles? Quum frigora cogunt mori

te contractam, domus copiosa

recipit me incolumem.

Profecto rettudi satis superbiam. »

Talis fabella discernit notas hominum, eorum qui ornant se falsis laudibus,

et quorum virtus exhibet decus solidum.

kmider decay somaum.

FABULA XX.

SIMONIDES SERVATUS
A DIIS.

Dixi superius quantum litteræ valerent mais pour celui qui est invité, non pour celui qui leur est odieux.

Tu fréquentes les autels! c'est-à-dire-que tu es chassée de tous les lieux où tu vas.

Tu parles des rois

et des baisers des (ravis aux) dames i

Orgueilleuse, tu te vantes

de ce-que la pudeur doit cacher.

Tu ne fais rien! aussi tu n'as rien, lorsque besoin est à toi.

Moi, lorsque je ramasse avec zèle

du grain pour l'hiver,

je vois toi à l'entour d'un mur

te repaître d'ordures. L'été, tu harcelles moi : pourquoi, l'hiver, te tais tu?

Lorsque les froids forcent à mourir toi resserrée (glacée),

ma demeure abondamment-pourvue recoit (abrite) moi saine-et-sauve.

Certainement

j'ai rabattu assez ton orgueil. »
Une-telle (cette) fable distingue
les marques (les caractères) des hommes
de ceux qui parent eux-mêmes

de fausses louanges,

et de ceux dont le mérite montre un éclat solide.

FABLE XX.

SIMONIDE PRÉSERVÉ PAR LES DIEUX.

J'ai dit plus-haut combien les lettres avaient-de-prix Dixi superius : quantus nunc illis honos A Superis sit tributus, tradam memoriæ. Simonides idem ille, de quo rettuli, Victori laudem cuidam pyctæ ut scriberet; Certo conduxit pretio. Secretum petit. Exigua quum frenaret materia impetum, Usus poetæ more est et licentia, Atque interposuit gemina Ledæ sidera 3. Auctoritatem similis referens gloriæ. Opus approbavit; sed mercedis tertiam Accepit partem. Quum reliquum posceret: « Illi, inquit, reddent quorum sunt laudes duæ Verum, ut ne irate te dimissum sentiam, Ad cœnam mihi promitte; cognatos volo Hodie invitare, quorum es in numero mihi. » Fraudatus quamvis et dolens injuria. Ne male dimissam gratiam corrumperet, Promisit. Rediit hora dicta, recubuit. Splendebat hilare poculis convivium;

mes : je vais maintenant apprendre à la postérité les glorieux honneurs que leur accordent les dieux.

20

Ce même Simonide dont j'ai déjà parlé, s'était engagé, moyennant un prix convenu, à composer l'éloge d'un athlète vainqueur au pugilat; il se retira dans la solitude. Comme le sujet, stérile et étroit, arrêtait l'essor de son génie, il usa du privilége que d'ordinaire s'arrogent les poëtes: il appela à son aide les deux fils de Léda, astres jumeaux qui brillent au ciel, pour rehausser par ce glorieux rapprochement le mérite de son héros. L'athlète agréa son travail, mais ne lui donna que le viers de la récompense promise; et comme le poëte réclamait le reste : « Vous le demanderez, répondit-il, à ceux dont l'éloge remplit les deux tiers de l'ouvrage. Mais, pour me prouver que vous ne vous retirez pas mécontent, promettez-moi de venir souper chez moi; je veux aujourd'hui convier mes parents, au nombre desquels je vous compte. » Quoique frustré du prix convenu, et sensible à cette injustice, Simonide ne voulut point, par un refus hors de saison, se brouiller avec l'athlète; il promit donc, revint à l'heure dite, e' prit place au milieu des convives. Le festin respleninter homines : nunc tradam memoriæ quantus honos tributus sit illis a Superis.

Ille idem Simonides, de quo rettuli, conduxit pretio certo ut scriberet laudem cuidam pyctæ victori. Petit secretum.

Quum materia exigua frenaret impetum, usus est

more et licentia poetæ, atque interposuit

sidera gemina Ledæ, referens auctoritatem

gloriæ similis. Approbavit opus; sed accepit

tertiam partem mercedis. Quum posceret reliquum: Illi, inquit, reddent

quorum duæ laudes sunt. Verum, ut ne sentiam te dimissum irate

promitte mihi ad cœnam; volo hodie invitare cognatos,

in numero quorum es mihi. »

Quamvis fraudatus et dolens injuria,

promisit, ne corrumperet

gratiam dimissam male. Rediit hora dicta,

recubuit.

Convivium hilare poculis

splendebat;

parmi les hommes : maintenant je livrerai au souvenir quel-grand honneur a été décerné à elles par les dieux.

Ce même Simonide,

touchant lequel j'ai rapporté un fait, se chargea moyennant un prix fixé qu'il écrivît (d'écrire) un éloge pour un athlète-au-pugilat vainqueur. Il gagna (alla chercher) la solitude. Comme le sujet mince (stérile) comprimait l'essor de son génie, il usa (profita)

de l'usage et du privilége de poëte, et inséra (fit entrer) dans son travail les astres jumeaux de Léda,

rapportant (citant) l'autorité (l'exemple) d'une gloire semblable à celle de son héros.

Il fit-agréer l'œuvre; mais il reçut seulement

la troisième partie (le tiers) de son prix. Comme il réclamait le reste :

« Ceux-là, dit l'athlète, te le rendront dont les deux éloges sont dans ta pièce. Mais, pour que je ne comprenne (croie) pas toi être renvoyé (me quitter) en colère, promets moi de venir au souper;

je veux aujourd'hui inviter mes parents, au nombre desquels

tu es pour moi (je te range). » Quoique frustré de son dû et souffrant de cette injustice,

il promit,

de peur qu'il ne gâtât (perdît) la faveur (l'amitié) de l'athlète

renvoyée (en la rejettant) mal-à-propos.

Il revint à l'heure dite,

il se coucha (prit place à table). Le festin joyeux par les coupes

respleadissait;

Magno apparatu læta resonabat domus:
Duo quum repente juvenes, sparsi pulvere,
Sudore multo diffluentes corpora,
Humanam supra formam, cuidam servulo
Mandant ut ad se provocet Simonidem:
Illius interesse; ne faciat moram.
Homo perturbatus excitat Simonidem.
Unum promorat vix pedem triclinio,
Ruina cameræ subito oppressit ceteros;
Nec ulli juvenes sunt reperti ad januam.
Ut est vulgatus ordo patratæ rei,
Omnes scierunt numinum præsentiam
Vati dedisse vitam, mercedis loco.

EPILOGUS.

30

5

Adhuc supersunt multa quæ possim loqui, Et copiosa abundat rerum varietas; Sed temperatæ suaves sunt argutiæ; Immodicæ offendunt. Quare, vir sanctissime, Particulo, chartis nomen victurum meis, Latinis dum manebit pretium litteris, Si non ingenium, certe brevitatem approba, Quæ commendari tanto debet justius, Quanto poetæ sunt molesti validius.

dissait, égayé par le vin, et la salle magnifiquement parée retentissait des éclats de la joie, quand soudain deux jeunes gens, couverts de poussière et de sueur, mais d'une taille plus qu'humaine, chargent un esclave d'appeler Simonide. « Qu'il vienne sans délai, disent-ils, la chose est importante pour lui. » L'esclave, tout troublé, entraîne Simonide; mais à peine a-t-il mis le pied hors de la salle, que la voûte s'écroule tout a coup et écrase tous les convives; du reste, on ne trouva point les jeunes gens à la porte. Dès que la nou velle de l'événement se fut répandue, chacun reconnut que les deux divinités protectrices, pour s'acquitter envers Simonide, avaient sauvé la vie au poète.

ÉPILOGUE.

Il me reste encore une foule de sujets à traiter; la fable est une mine féconde en produits variés; mais, pour être goûtés, les jeux de l'esprit veulent une sage retenue; semés à profusion, ils fatiguent. Aussi, vénérable Particulon, vous dont le nom doit vivre dans mes écrits tant qu'on cultivera les lettres latines, louez dans mes ouvrages sinon le talent, du moins la brièveté: mérite d'autant plus recommandable que les poëtes sont d'ordinaire plus ennuyeux.

domus resonabat læta magno apparatu: quum repente duo juvenes, sparsi pulvere, diffluentes corpora multo sudore, supra formam humanam, mandant cuidam servulo ut provocet ad se Simonidem: interesse illius; ne faciat moram. Homo perturbatus excitat Simonidem. Vix promorat unum pedem triclinio, subito ruina cameræ oppressit ceteros; nec ulli juvenes reperti sunt ad januam. Ut ordo rei patratæ vulgatus est, omnes scierunt præsentiam numinum dedisse vitam vati, loco mercedis.

la maison résonnait joyeuse par le grand appareil du festin : quand tout-à-coup deux jeunes gens, parsemés couverts) de poussière, ruisselant quant-à-leurs-corps de beaucoup-de sueur, au-dessus-de la taille humaine, enjoignent à un petit-esclave qu'il fasse-venir à eux Simonide : cela être-de-l'intérêt de lui; qu'il ne fasse (mette) pas de retard. *Notre* homme tout-troublé fait-sortir Simonide. A peine avait-il avancé un pied hors de la salle-à-manger, soudain la ruine (la chute) de la voûte écrasa les autres convires; et aucuns jeunes-gens ne furent trouvés à la porte. Dès que l'ordre (les circonstances) de l'événement accompli fut publié, tous surent (reconnurent) la présence (protection des dieux avoir donné la vie au poëte, en place de paiement.

EPILOGUS.

Multa quæ possim loqui supersunt adhuc, et varietas copiosa rerum abundat; sed argutiæ temperatæ sunt suaves; immodicæ offendunt. Quare, vir sanctissime, Particulo, nomen victurum meis chartis, dum pretium manebit litteris latinis, si non ingenium, certe approba brevitatem, quæ debet commendari tanto justius, quanto poetæ sunt validius molesti.

ÉPILOGUE.

Beaucoup de fables que je pourrais dire restent encore (sont en réserve) à moi, et une variété copieuse de sujets abonde; mais les traits-d'esprit donnés-avec-mesure sont agréables; immodérés (en profusion) ils blessent. C'est pourquoi, homme très-respectable, Particulon, nom devant-vivre dans mes écrits, tant que leur prix demeurera aux lettres latines, si tu n'approuves le talent, du moins approuve la brièveté, qui doit être prisée d'autant plus-justement, que les poëtes sont plus-fortement ennuyeux.

LIBER V.

PROLOGUS.

Æsopi nomen sicubi interposuero,
Cui reddidi jam pridem quidquid debui,
Auctoritatis esse scito gratia;
Ut quidam artifices nostro faciunt sæculo,
Qui pretium operibus majus inveniunt novis,
Si marmori adscripserunt Praxitelen i suo,
Myronem argento. Fabulæ sic audiant
Adeo fucatæ²; plus vetustis si favet
Invidia mordax quam bonis præsentibus.
Sed jam ad fabellam talis exempli feror.

5

40

FABULA I.

DEMETRIUS ET MENANDER.

Demetrius qui dictus est Phalereus 3, Athenas occupavit imperio improbo.

PROLOGUE.

Si j'ai parfois cité dans mes fables le nom d'Ésope, à qui j'ai depuis longtemps rendu l'hommage que je lui devais, sachez bien que j'ai voulu m'appuyer sur son autorité, comme ces artistes de notre siècle, qui, pour trouver de leurs ouvrages modernes un prix plus élevé, inscrivent au bas d'une statue de marbre le nom de Praxitèle, ou celui de Myron sur une statue d'argent. Puissent ces fables, sous un nom trompeur, jouir aussi du même avantage, puisque les morsures de l'envie respectent plutôt les chefs-d'œuvre de l'antiquité que ceux de notre temps. Ceci me conduit à raconter une fable qui confirme ce que j'avance.

FABLE I.

DÉMÉTRIUS ET MÉNANDRE.

Démétrius de Phalère avait usurpé dans Athènes le pouvoir souverain, et le peuple, selon son usage, se précipitait à l'envi sur ses

LIVRE V.

PROLOGUS.

Sicubi interposuero nomen Æsopi, cui jam pridem reddidi quidquid debui, scito esse gratia auctoritatis; ut faciunt quidam artifices nostro sæculo. qui inveniunt pretium majus operibus novis, si adscripserunt suo marmori Praxitelen, Myronem argento. Fabulæ adeo fucatæ audiant sic; si invidia mordax favet vetustis plus quam bonis præsentibus. Sed jam feror ad fabellam

FABULA I.

DEMETRIUSET MENANDER.

exempli talis.

Demetrius qui dictus est Phalereus, occupavit Athenas mperio improbo.

PROLOGUE.

Si-parfois j'ai intercalé dans mes fables le nom d'Ésope, à qui déjà depuis-longtemps j'ai rendu tout-ce-que j'ai dû, sache cela être (que je l'ai fait) en vue du crédit dont il jouit ; comme font certains artistes dans notre siècle. qui trouvent un prix plus-grand pour leurs œuvres nouvelles, s'ils ont inscrit sur leur marbre le nom de Praxitèle, celui de Myron sur l'argent. Que ces fables ainsi fardées entendent parler d'elles (aient du renom) de même: si (puisque) l'envie mordante favorise les ouvrages anciens plus que les bons ouvrages du-temps-présent. Mais déjà je suis entraîné vers une fable

d'un exemple tel (qui prouve mon dire). FABLE I.

DÉMÉTRIUS ET MÉNANDRE.

Démétrius qui fut dit de-Phalère, occupa (gouverna) Athènes par une domination illégitime.

Ut mos est vulgi, passim et certatim ruunt : « Feliciter ! » succlamant. Ipsi principes Illam osculantur, qua sunt oppressi, manum, Tacite gementes tristem fortunæ vicem. Quin etiam resides et sequentes otium, Ne defuisse noceat, reptant ultimi. In quis Menander 1, nobilis comœdiis, Quas, ipsum ignorans, legerat Demetrius, 40 Et admiratus fuerat ingenium viri ; Unguento delibutus, vestitu fluens'2, Veniebat gressu delicato et languido. Hunc ubi tyrannus vidit extremo agmine: « Ouisnam cinædus ille in conspectum meum 15 Audet venire? » Responderunt proximi: « Hic est Menander scriptor. » Mutatus statim... (Reliqua desiderantur).

FABULA II.

VIATORES ET LATRO.

Duo quum incidissent in Latronem milites, Unus profugit; alter autem restitit, Et vindicavit sese forti dextera.

pas, en l'applaudissant. Les grands eux-mêmes baisent cette main qui les opprime, gémissant en silence de cette triste vicissitude de la fortune. Bien plus, ceux qui s'étaient tenus éloignés les affaires, et vivaient dans le repos, craignant de payer cher leur absence, vinrent les derniers ramper à ses pieds. De ce nombre était Ménandre, déjà célèbre par ses comédies. Démétrius ne le connaissait pas, mais il avait lu ses ouvrages et admiré son génie. Le poëte, l-aigné d'essences et la tunique flottante, s'avançait d'un pas plein de nonchalance et de langueur. Dès que le tyran l'aperçut dans les derniers rangs de la foule: « Quel est, s'écria-t-il, cet efféminé qui ose se présenter devant moi? — C'est Ménandre, le poëte, » répondi rent les plus proches. Changeant aussitôt....

(Le reste manque.)

FABLE II.

LES VOYAGEURS ET LE VOLEUR.

Deux soldats rencontrèrent un voleur. L'un d'eux s'enfuit, mais l'autre soutint l'attaque, et par son courage se tira d'affaire. Le

Ut mos vulgi est, ruunt passim et certatim : Feliciter! » succlamant. Principes ipsi osculantur illam manum qua oppressi sunt, gementes tacite tristem vicem fortunæ Quin resides etiam et sequentes otium, reptant ultimi, ne defuisse noceat. In quis Menander, nobilis comædiis, quas Demetrius, ignorans ipsum, legerat, et admiratus fuerat ingenium viri; delibutus unguento, fluens vestitu, veniebat gressu delicato et languido. Ubi tyrannus vidit hunc extremo agmine : « Quisnam ille cinædus audet venire in meum conspectum?» Proximi responderunt : < Hi€ est scriptor Menander. » Mutatus statim.... (Reliqua desiderantur.)

Comme la coutume du peuple est, on se précipite cà-et-la et à l'envi · « Très-bien bravo, vivat)!» s'écrie-t-on. Les grands eux-mêmes baisent cette main, par laquelle ils ont été (sont) opprimés. gémissant en silence sur la triste vicissitude de la fortune. Bien plus les oisifs même et ceux suivant le (se livrant au) repos. viennent-en-rampant les derniers, de peur que d'y avoir manqué ne leur nuise. Parmi eux était Ménandre, célebre par ses comédies, lesquelles Démétrius, ne-connaissant-pas le poëte lui-même, avait lues, et il avait admiré le génie de cet homme; dégouttant de parfum (de parfums), flottant par l'habit (la tunique flottante), il venait d'un pas efféminé et languissant. Dès que le tyran vit celui-ci au-bout-de la file : Quel est cet efféminé qui ose venir en ma présence?» Les plus proches répondirent : « Celui-ci est l'écrivain Ménandre. » Changé aussitôt.... (Le reste manque.)

FABULA II.

VIATORES ET LATRO.

Quum duo milites incidissent in latronem, unus profugit; alter autem restitit, et dextera forti vindicavit sese

FABLE II.

LES VOYAGEURS ET LE VOLEUR

Comme deux soldats étaient tombés dans (avaient rencontré) un voleur, l'un d'eux s'enfuit; mais l'autre tint-bon, et de son bras courageux débarrassa soi de cette attaque.

Latrone occiso, timidus accurrit comes,	
Stringitque gladium; dein, rejecta penula!:	5
« Cedo, inquit, illum; jam curabo sentiat	
Quos attentarit. » Tunc qui depugnaverat :	
« Vellem istis verbis saltem adjuvisses modo;	
Constantior fuissem, vera existimans;	
Nunc conde ferrum, et linguam pariter futilem,	10
Ut possis alios ignorantes fallere.	
Ego, qui sum expertus quantis fugias viribus,	
Scio quam virtuti non sit credendum tuæ. »	
Illi assignari debet hæc narratio,	
Qui re secunda fortis est, dubia fugax.	45

FABULA III.

CALVUS ET MUSCA.

Calvi momordit Musca nudatum caput; Quam opprimere captans, alapam sibi duxit gravem. Tunc illa irridens: « Punctum volucris parvulæ Voluisti morte ulcisci; quid facies tibi, Injuriæ qui addideris contumeliam?»

voleur tué, le pusillanime compagnon accourt, tire son épée, et, rejetant son manteau: « Laisse-le venir, s'écria-t-il; je veux lui faire voir à quels hommes il s'attaquait. » Mais celui qui avait combattu répondit: « J'aurais voulu t'entendre tout à l'heure m'aider au moins de ces belles paroles: elles eussent soutenu mon courage, car je les aurais crues sincères. Rengaine maintenant ton épée et ta langue tout aussi inutile, tu pourras abuser encore ceux qui ne te

5

connaissent pas. Pour moi, qui ai vu avec quelle agilité tu fuis, je sais à quoi m'en tenir sur ton courage. »

Ce récit s'applique à celui qui se montre brave tant qu'il n'y a rien à craindre, et prend la fuite au moindre péril.

FABLE III.

L'HOMME CHAUVE ET LA MOUCHE.

Une mouche piqua la tête d'un homme chauve; celui-ci, cherchant à l'écraser, se donne une forte tape: « Tu voulais, lui dit alors la mouche en se riant de lui, tu voulais pour une légère piqûre punir de mort un petit être ailé; quel châtiment t'infligeras-tu à toi-même pour le mal et l'affront que tu t'es fait? » L'homme lui Latrone occiso, timidus comes accurrit, stringitque gladium; dein, penula rejecta: a Cedo illum, inquit; jam curabo sentiat quos attentarit. » Tunc qui depugnaverat: « Vellem saltem adjuvisses modo istis verbis; fuissem constantior. existimans vera; nunc conde ferrum, et linguam pariter futilem. ut possis fallere alios ignorantes. Ego, qui expertus sum quantis viribus fugias, scio quam non credendum sit tuæ virtuti. »

Hæc narratio debet assignari illi qui est fortis re secunda, fugax dubia.

Le voleur tué, le timide compagnon accourt, et tire son épée; ensuite, son manteau étant rejeté: a Donne (montre) le moi, dit-il; bientôt j'aurai-soin qu'il comprenne quels hommes il a attaqués. » Alors celui-qui avait combattu: «Je voudrais du moins que tu m'eusses aidé naguère par ces paroles; j'aurais été plus-ferme, pensant elles vraies: maintenant rengaine ton for et ta langue également frivole, afin que tu puisses tromper d'autres qui-ne-te-connaissent-pas. Moi, qui ai éprouvé avec quelles-grandes forces tu fuis, je sais combien il ne faut pas croire à ton courage. » Ce récit doit être appliqué à celui qui est valeureux dans la circonstance heureuse, et porté-à-fuir dans la douteuse.

FABULA III.

CALVUS ET MUSCA

Musca momordit
caput nudatum calvi;
captans opprimere quam,
duxit sibi gravem alapam.
Tunc illa irridens:
« Voluisti ulcisci morte
punctum parvulæ volucris;
quid facies tibi,
qui injuriæ
addideris contumeliam?»

FABLE III.

L'homme-CHAUVE ET LA MOUCHE.

Un mouche mordit (piqua)
la tête dégarnie d'un homme chauve;
cherchant à écraser elle,
il mena (appliqua) à soi une lourde tape
Alors celle-ci se moquant:
« Tu as voulu venger par sa mort
la piqûre d'un petit être-ailé;
que feras-tu à toi,
qui à la douleur
as ajouté l'affront? »

Respondit: « Mecum facile redeo in gratiam, Quia non fuisse mentem lædendi scio; Sed te, contempti generis animal improbum, Quæ delectaris bibere humanum sanguinem, Optem necare, vel majore incommodo.»

Hoc argumento veniam tam dari decet Qui casu peccat', quam, qui consilio est nocens, Illum esse quavis pœna dignum judico.

FABULA IV.

HOMO ET ASINUS.

Quidam immolasset verrem ² quum sancto Herculi,
Cui pro salute votum debebat sua,
Asello jussit reliquias poni hordei.
Quas aspernatus ille, sic locutus est:

« Tuum libenter prorsus appeterem cibum,
Nisi, qui nutritus illo est, jugulatus foret. »
Hujus respectu fabulæ deterritus,
Periculosum semper reputavi lucrum.

répondit: « Je rentrorai facilement en grâce avec moi-même, parce que je sais fort bien n'avoir point eu l'intention de me blesser. Mais toi, misérable et méchant insecte, toi qui fais tes délices de sucer le sang de l'homme, je voudrais te tuer, quand je devrais me faire plus de mal encore. »

On voit d'après cette fable qu'il faut pardonner une faute involontaire; quant à celui qui fait le mal de propos délibéré, il n'est pas, à mon avis, de châtiment qu'il ne mérite.

FABLE IV.

L'HOMME ET L'ANE.

Un homme immo!a au divin Hercule un porc dont il lui avait tait vœu pour le rétablissement de sa santé; puis il fit donner à son âne le reste de l'orge du porc. Mais l'âne, dédaignant cette nourriture, répondit : « Je mangerais cette orge de grand cœur, si l'on n'avait égorgé celui qui s'en est nourri. »

Effrayé des réflexions que fait naître cette fable, je me suis toujours défié d'un accroissement de richesse cachant guelque péril :

10

5

Respondit: « Redeo facile in gratiam mecum, quia scio mentem lædendi non fuisse; scd optem necare, vel incommodo majore te, animal improbum generis contempti, quæ delectaris bibere sanguinem humanum! »

Hoc argumento decet veniam dari qui peccat casu, tam quam judico esse dignum pœna quavis illum qui est nocens consilio.

FABULA IV.

HOMO ET ASINUS.

Quum quidam immolasset verrem sancto Herculi, cui debebat votum pro sua salute, jussit reliquias hordei poni asello.

Ille aspernatus, locutus est sic:

Appeterem tuum cib

 Appeterem tuum cibum prorsus libenter,
 si qui nutritus est illo non jugulatus foret.

Deterritus respectu nujus fabulæ, reputavi semper lucrum periculosum. Il répondit : « Je reviens (je rentre) facilement en grâce avec-moi-méme, parce que je sais l'intention de me blesser n'avoir pas été à moi; mais je désirerais tuer même au-prix-d'un-mal plus grand, toi, animal pervers d'une espèce méprisée, qui te plais à boire le sang humain! »

D'après cette fable il convient que pardon soit accordé à celui qui faillit par accident, aussi-bien que je juge être digne d'un châtiment quelconque celui qui est nuisible de dessein prémédité.

FABLE IV.

L'HOMME ET L'ANE

Comme un homme avait immolé un verrat au divin Hercule à qui il devait un vœu pour son salut (sa guérison), il ordonna que les restes de l'orge du porc fussent placés (servis) à l'âne. Celui-ci ayant méprisé ces restes parla ainsi : a J'aurais-désir-de ta nourriture tout-à-fait volontiers, si celui-qui fut nourri d'elle n'avait pas été égorgé. » Effrayé par la vue (l'examen) de cette fable, j'ai réfléchi toujours sur un gain dangereux.

10

40

Sed dices: « Qui rapuere divitias, habent. » Numeremus agedum qui deprensi perierint: Majorem turbam punitorum reperies.

Paucis temeritas est bono, multis malo.

FABULA V.

SCURRA ET RUSTICUS.

Pravo favore ¹ labi mortales solent,
Et, pro judicio dum stant erroris sui,
Ad pœnitendum rebus manifestis agi.
Facturus ludos ², dives quidam et nobilis
Proposito cunctos invitavit præmio,
Quam quisque posset, ut novitatem ostenderet.
Venere artifices laudis ad certamina.
Quos inter Scurra notus urbano sale,
Habere dixit se genus spectaculi
Quod in theatro nunquam prolatum foret.
Dispersus rumor civitatem concitat;
Paulo ante vacua turbam deficiunt loca.

« Mais, direz-vous, ceux qui ont dérobé, ne possèdent pas moins. » Eh bien! comptons le nombre des voleurs saisis et condamnés: vous en trouverez bien plus de frappés que d'impunis.

La témérité réussit à peu de monde; elle fait le malheur du plus

grand nombre.

FABLE V.

LE BOUFFON ET LE PAYSAN.

Les hommes se laissent égarer souvent par une injuste prévention, opiniâtres dans leurs faux jugements, jusqu'à ce que l'évidence les force à se rétracter.

Un citoyen riche et de haute naissance voulait célébrer des jeux; il proposa une récompense à qui présenterait quelque spectacle nouveau. Des artistes de tout genre viennent disputer le prix. L'un d'eux, bouffon connu par ses saillies piquantes, se vanta d'offrir un genre de spectacle qui n'avait encore paru sur aucun théâtre. La nouvelle vole de bouche en bouche, et met toutela ville en mouvement; les places, naguère inoccupées, manquent maintenant à la foule. Le bouffon s'avance seul sur la scène, saus appareil, sans autre acteur pour

Sed dices:

· Qui rapuere divitias,

habent. »

Agedum numeremus

qui deprensi perierint: reperies turbam punitorum

majorem.

Temeritas

est bono paucis, malo multis.

FABULA V.

SCURRA ET RUSTICUS. Mortales solent labi

favore pravo,

et dum stant pro judicio sui erroris, agi ad pœnitendum

rebus manifestis.

Quidam dives et nobilis,

facturus ludos. invitavit cunctos

præmio proposito ut quisque ostenderet

novitatem quam posset. Artifices venere

ad certamina landis.

Inter quos scurra, notus sale urbano, dixit

se habere genus spectaculi

quod nunquam

prolatum foret

in theatro. Rumer dispersus

concitat civitatem ; loca paulo ante vacua

deficient turbam.

Mais tu diras :

« Ceux-qui ont enlevé des richesses,

les ont. »

Eh bien! comptons

ceux-qui pris ont-été-mis-à-mort,

tu trouveras la foule des coupables puris plus-grande que celle des autres.

La témérité

est à bien (réussit) à peu de gens à mal (est funeste) à beaucoup.

FABLE V.

LE BOUFFON ET LE PAYSAN.

Les mortels ont-coutume de se tromper par une partialité injuste,

et tandis ou'ils se tiennent

en faveur du jugement de leur erreur, ils ont coutume d'être poussés à se repentir

par les choses évidentes (par l'évidence). Un homme riche et noble,

devant-célébrer des jeux,

invita tous

par un prix proposé, à-ce-que chacun montrât la nouveauté qu'il pourrait.

Les artistes (les baladins) vinrent

à ces luttes de gloire. Parmi eux un bouffon,

connu par son enjouement aimable, dit

soi avoir un genre de spectacle

qui jamais

n'avait été porté-en-avant (mis)

sur le théâtre. Ce bruit répandu attire-toute la ville;

les places peu auparvant vides

manquent à la foule

In scena vero postquam solus constitit Sine apparatu, nullis adjutoribus, Silentium ipsa fecit exspectatio. Ille in sinum repente demisit caput, Et sic porcelli vocem est imitatus sua. Verum ut subesse pallio contenderent, Et excuti 1 juberent. Quo facto, simul Nihil est repertum, multis onerant laudibus, Hominemque plausu prosequuntur maximo. Hoc vidit fieri Rusticus : « Non, mehercule! Me vincet, inquit. » Et statim professus est Idem facturum melius se postridie. Fit turba major; jam favor mentes tenet: 25 Et derisuri, non spectaturi, sedent. Uterque prodit : Scurra degrunnit prior, Movetque plausus, et clamores suscitat. Tunc simulans sese vestimentis Rusticus Porcellum obtegere (quod faciebat scilicet, 30 Sed, in priore quia nil compererant, latens), Pervellit aurem vero quem celaverat, Et cum dolore vocem naturæ exprimit. Acclamat populus Scurram multo similius Imitatum, et cogit Rusticum trudi foras. 35

lui prêter son secours; l'attente a fait régner le silence. Tout à coup il baisse la tête dans les plis de sa robe, et avec sa voix il imite le cri du cochon de lait avec une telle perfection, que chacun jure qu'il en tient un caché sous son manteau. On lui ordonne de le secouer : il le fait, et l'on ne trouve rien ; on l'accable d'éloges, on le poursuit d'applaudissements. Un paysan qui était présent s'écria : « Par Hercule! il ne l'emportera pas sur moi; » et sur-le-champ il promet de faire mieux le lendemain. Le lendemain, foule plus considérable encore; mais les esprits étaient prévenus, et l'on prenait place moins pour jouir du spectacle, que pour se moquer du paysan. Les deux rivanx s'avancent : le bouffon se met à grogner le premier ; il soulève un tonuerre d'applaudissements et de bruyantes clameurs. Le paysan alors feint de cacher sous ses vêtements un cochon de lait. ce qu'il faisait réellement, mais, comme on n'avait rien découvert sur le premier , la foule était sans défiance; puis il se met à pincer l'oreille de l'animal, à qui la douleur arrache des cris tout à fait naturels. Le peuple s'écrie aussitôt que le bouffon a beaucoup mieux imité, et veut faire jeter le pavsan à la porte. Mais lui tire de des

Postquam vero solus constitit in scena. sine apparatu, nullis adjutoribus, exspectatio ipsa fecit silentium. Ille repente demisit caput in sinum, et sua, imitatus est vocem porcelli, sic ut contenderent verum subesse pallio, et juberent excuti. Quo facto, simul nihil repertum est, onerant laadibus multis, prosequunturque hominem maximo plausu. Rusticus vidit hoc fieri: « Mehercule! non vincet me, inquit. » Et statim professus est se facturum postridie idem melius. Turba fit major; jam favor tenet mentes; et sedent. derisuri, non spectaturi. Uterque prodit: scurra degrunnit prior, movetque plausus, et suscitat clamores. Tunc rusticus simulans sese obtegere vestimentis porcellum, (quod faciebat scilicet, sed latens, quia compererant nil in priore), pervellit aurem vero quem celaverat, et exprimit cum dolore vocem naturæ. Populus acclamat scurram imitatum multo similius,

et cogit

rusticum trudi foras.

Mais après que seul il se tint sur la scène, sans appareil, nuls acteurs ne l'aidant, l'attente même fit (produisit, fit régner) le silence. Celui-ci tout-à-coup baissa la tête dans son sein, et avec la voix sienne, il imita la voix du cochon-de-lait, tellement que tous soutenaient qu'un vrai cochon était-sous son manteau, et ordonnaient le manteau être secoué. Cela ayant été fait, dès-que rien n'eut été trouvé, on l'accable d'éloges nombreux, et on poursuit notre homme de très-grands applaudissements Un paysan vit cela être fait (avoir lieu) : « Par-Hercule! il ne vaincra pas moi, dit-il. » Et aussitôt il annonça soi devoir-faire (qu'il ferait) le lendemain la même chose mieux. La foule se fait plus-grande; dėjà la partialité occupe les esprits; et on s'assied (on prend place), devant-railler, non devant-regarder. L'un et l'autre s'avance; le bouffon grogne le premier, et excite des applaudissements, et fait-pousser des cris. Alors le paysan feignant soi cacher sous ses vêtements un cochon-de-lait, (ce qu'il faisait en effet, mais étant caché (sans qu'on s'en doutât) parce qu'ils n'avaient trouvé rien sur le premier, tire l'oreille au véritable cochon qu'il avait caché, et lui arrache avec la douleur la voix (le cri) de la nature Le peuple crie que le bouffon a imité beaucoup plus-véritablement . et force (exige) le paysan être jeté dehors.

At ille profert ipsum porcellum e sinu; Turpemque aperto pignore errorem probans : « En hic declarat quales sitis judices! »

FABULA VI.

DUO CALVI.

Invenit Calvus forte in trivio pectinem:

Accessit alter æque defectus pilis:

« Eia, inquit, in commune¹, quodcumque est lucri. »

Ostendit ille prædam, et adjecit simul:

« Superum voluntas favit; sed fato invido

Carbonem, ut aiunt, pro thesauro² invenimus. »

Quem spes delusit³, hoc querelæ convenit.

FABULA VII.

PRINCEPS 4 TIBICEN.

Ubi vanus animus, aura captus frivola*, Arripuit insolentem sibi fiduciam, Facile ad derisum stulta levitas* ducitur.

sous sa robe le cochon de lait, et, leur montrant la preuve manifeste de leur sotte erreur : « Voilà qui montre, dit-il, quels juges vons êtes! »

FABLE VI.

LES DEUX CHAUVES.

Un homme chauve, en passant dans un carrefour, trouva par hasard un peigne; arrive un autre homme à la tête également pelée: « Ah ça! s'écria-t-il, part à deux, quelle que soit l'aubaine. » Mais le premier, lui montrant la trouvaille: « La volonté des dieux nous favorisait, lui dit-il; le destin jaloux nous a fait trouver, comme l'on dit, un charbon au lieu d'un trésor. »

Celui dont les espérances sont trompées, a le droit de se plaindre.

FABLE VII.

LE JOUEUR DE FLUTE LEPRINCE.

Quand un esprit superbe, ébloui de la faveur inconstante de la foule, s'abandonne à une folle présomption, son sot amour-propre en fait aisément un objet de ridicule.

At ille profert e sinu porcellum ipsum; probansque pignore aperto turpem errorem: Fn hic declarat quales judices sitis! »

Mais celui-ci met-hors (tire) de son sein le cochon-de-lait lui-même; et prouvant par ce gage manifeste leur honteuse erreur : « Voilà-que celui-ci déclare quels juges vous êtes! »

FABULA VI.

ABLE VI.

DUO CALVI

Calvus invenit forte pectinem in trivio: alter æque defectus pilis accessit : « Eia, quodcumque est lucri. in commune, inquit.» Ille ostendit prædam, et adjecit simul: «Voluntas Superum favit; sed fato invido invenimus, ut aiunt, carbonem pro thesauro.»

Hoc querelæ convenit quem spes delusit.

LES DEUX hommes CHAUVES.

Un homme chauve trouva par-hasard un peigne dans un carrefour : un autre également dépourvu de cheveux s'approcha: « Ah-çà, quoi que ce soit (quoi qu'il y ait) de profit, qu'il soit en commun (part à deux), dit-il.» Celui-ci montra son butin, et il ajouta en-même-temps : « La volonté des dieux nous a favorisés; mais, par un destin jaloux, nous avons trouvé, comme on dit, un charbon au lieu d'un trésor. »

Cela de plainte (cette plainte) convient à celui que son espoir a abusé

' FABULA VII.

PRINCEPS TIBICEN.

Ubi animus vanus, captus aura frivola arripuit sibi fiduciam insolentem . stulta levitas ducitur facile ad derisum.

FABLE VII.

LEPRINCE JOUEUR DE FLUTE.

Quand un esprit vain (superbe), séduit par un vent (une gloire) frivols a arrogé à soi une confiance insolente, sa sotte vanité est conduite (menée) facilement vers la dérision.

Princeps tibicen notior paulo fuit, Operam Bathyllo ' solitus in scena dare. Is forte ludis (non satis memini quibus), Dum pegma rapitur, concidit casu gravi, Nec opinans, et sinistram fregit tibiam, Duas quum dextras a maluisset perdere. Inter manus sublatus, et multum gemens. Domum refertur. Aliquot menses transeunt, Ad sanitatem dum venit curatio. Ut spectatorum mos est, et lepidum genus. Desiderari cœpit cujus flatibus Solebat excitari saltantis vigor. Erat facturus ludos quidam nobilis, Et incipiebat rursum Princeps ingredi. Adducit pretio, precibus, ut tantummodo Ipso ludorum sese ostenderet die. Qui simul advenit, rumor de tibicine 20 Fremit in theatro: quidam affirmant mortuum; Quidam in conspectum proditurum sine mora. Aulæo misso, devolutis tonitrubus, Di sunt locuti more translatitio 3. Tunc chorus ignotum modo reducto canticum 25 Imposuit, cujus hæc fuit sententia:

Leprince, joueur de flûte assez en renom, prêtait ordinairement à Bathylle, sur la scène, le secours de son art. Un jour, je ne saurais trop dire à quelle solennité, dans un jeu des machines du théâtre, il fit tout à coup une chute périlleuse, et se cassa le tibia gauche; il aurait mieux aimé briser deux flûtes droites. On l'enlève aussitôt à bras, et on le reporte chez lui, poussant de grands gémissements. Quelques mois s'écoulent avant son entière guérison. Comme il arrive toujours, les spectateurs commençaient à regretter l'habile musicien, dont les accords harmonieux animaient d'ordinaire les mouvements du souple danseur. Un citoyen de haute naissance se préparait à célébrer des jeux au moment où Leprince recommençait à marcher. A force de prières et d'argent, il lui fait promettre de se montrer seulement le jour même des jeux Le jour du spectacle arrivé, une vive rumeur, dont le joueur de flûte est l'objet, circule dans tout le théâtre : quelques-uns sontiennent qu'il est mort; d'autres affirment qu'il va paraître tout à l'heure à leurs yeux. On baisse la toile, les tonnerres roulent et grondent, et les dieux parlent, suivant l'usage que nous ont transmis les Grecs. Alors le chœur chante un hymne inconnu au joueur de flûte, tout nouvelle-

Princeps tibicen paulo notior, solitus fuit in scena dare operam Bathyllo. Forte ludis (non memini satis quibus), dum pegma rapitur, is concidit casu gravi, nec opinans, et fregit tibiam sinistram, quum maluisset perdere duas dextras. Sublatus inter manus, et gemens multum, refertur domum. Aliquot menses transeunt, dum curatio venit ad sanitatem. Ut mos spectatorum est, et genus lepidum, flatibus cujus vigor saltantis solebat excitari, cœpit desiderari. Quidam nobilis facturus crat ludos, et Princeps rursum incipiebat ingredi. Adducit pretio, precibus, ut ostenderet sese tantummodo die ipso ludorum. Simul qui advenit, rumor de tibicine fremit in theatro: quidam affirmant mortuum, quidam proditurum sine mora in conspectum. Aulæo misso, tonitrubus devolutis, di locuti sunt more translatitio. Tunc chorus imposuit canticum ignotum reducto modo,

Leprince joueur-de-flûte un peu bien-connu (assez connu), avait eu (avait) coutume sur la scène de donner (prêter) son secours à Bathylle. Par hasard dans des jeux (je ne me souviens pas assez (pas bien) dans lesquels), tandis qu'une machine est enlevée, il (Leprince) tomba par une chute grave ne-s'en-doutant-pas (tout à coup) et brisa son tibia gauche, tandis qu'il aurait-mieux-aimé perdre ses deux fuites droites. Enlevé entre les mains (à bras), et gémissant beaucoup, il est reporté à la maison (chez lui). Quelques mois se passent jusqu'à-ce-que la cure vienne à guérison. Comme l'usage des spectateurs est, et comme cette espèce est aimable, celui par le souffle de qui la vigueur (l'agilité) du dansant avait coutume d'être animée, commença à être regretté. Un citoyen noble devait célébrer des jeux, et Leprince de nouveau commençait à marcher. Il l'amène à prix d'argent, par les prières. à-ce-qu'il montrât lui-même seulement le jour même des jeux. Dès-que ce jour arriva, une rumeur sur le joueur-de-flûte frémit (circule) dans le théâtre : quelques-uns affirment lui mort, quelques-uns lui devoir-s'avancer sans retard en présence du public La toile étant baissée, les tonnerres ayant été roulés. les dieux parlèrent snivant l'usage transmis des Grecs. Alors le chœur imposa (chanta) un hymne inconnu à Leprince revenu depuis-peu,

« Lætare incolumis, Roma, salvo principe 1. »
In plausus consurrectum est. Jactat basia
Tibicen, gratulari fautores putat.
Equester ordo stultum errorem intelligit,
Magnoque risu canticum repeti jubet.
Iteratur illud. Homo meus se in pulpito 2
Totum prosternit: plaudit illudens eques 3
Rogare populus hunc coronam existimat.
Ut vero cuneis notuit res omnibus,
Princeps ligato crure, nivea fascia,
Niveisque tunicis, niveis etiam calceis,
Superbiens honore divinæ domus,
Ab universis capite est protrusus foras.

FABULA VIII.

OCCASIO DEPICTA.

Cursu volucri pendens in novacula Calvus, comosa fronte, nudo corpore,

ment de retour, et dont tel était à peu près le sens: «Réjouis-toi, Rome, tu es sauvée, le prince est rendu à la santé.» On se lève pour applaudir. Le joueur s'imagine que ce sont ses admirateurs qui le félicitent, et envoie des baisers à la foule. Les chevaliers comprennent sa sotte erreur, et demandent, en riant à gorge déployée, la reprise de l'hymne: le chœur recommence. Notre homme se prosterne de son long sur l'avant-scène, et les chevaliers d'applaudir en se moquant de lui, et le peuple de croire qu'il demande une couronne. Mais quand l'histoire fut comprise sur tous les gradins, Leprince, malgré sa jambe entourée de ligatures, malgré ses blanches bandelettes, sa tunique blanche et ses blanches chaussures, Leprince, qui s'enorgueillissait des honneurs rendus à la famille du divin Auguste, fut jeté à la porte, la tête la première, par tous les spectateurs.

FABLE VIII.

DESCRIPTION DE L'OCCASION.

Ce vieillard que vous voyez, dans sa course rapide, suspendu sur le tranchant d'un rasoir, la tête chauve par derrière, le front om-

30

35

cujus sententia fuit hæc: « Lætare, Roma, incolumis principe salvo. » Consurrectum est in plausus. Tibicen jactat basia, putat fautores gratulari. Ordo equester intelligit stultum errorem, magnoque risu jubet canticum repeti. Illud iteratur. Meus homo prosternit se totum in pulpito; eques illudens plaudit: populus existimat hunc rogare coronam. Ut vero res notuit omnibus cuneis, Princeps, crure ligato, fascia nivea, tunicisque niveis, calceis etiam niveis, superbiens honore domus divinæ, protrusus est foras capite ab universis

FABULA VIII.

OCCASIO DEPICTA.

Calvus pendens in novacula cursu volucri, fronte comosa,

et dont le sens était celui-ci : « Réjouis-toi, Rome, saine-et-sauve, le prince étant sauvé. » On se leva pour les applaudissements Le joueur-de-flûte lance des baisers. il pense que ses partisans le félicitent. L'ordre équestre comprend sa sotte erreur, et avec un grand rire (de grands rires) il ordonne l'hymne être recommencé. Celui-là (il) est recommencé. Mon homme prosterne soi tout-de-son-long sur l'avant-scène: le chevalier (les chevaliers). se raillant de lui, applaudit; le peuple pense qu'il demande une couronne. Mais dès-que la chose devint-notoire pour tous les gradins, Leprince, sa jambe étant entourée-de-ligatures, sa bandelette blanche-comme-neige, et sa tunique blanche, et ses chaussures aussi blanches, s'enorgueillissant de l'honneur de la maison divine (impériale), fut poussé-en-avant dehors par la tête (la tête la première), par tout le monde.

FABLE VIII

L'OCCASION DÉPEINTE.

Un homme chauve suspendu sur un rasoir dans sa course ailée, le front garni-de-cheveux, Quem si occuparis, teneas; elapsum semel Non ipse possit Jupiter reprendere, Occasionem rerum significat brevem.

Effectus impediret ne segnis mora, Finxere antiqui talem effigiem Temporis.

FABULA IX.

TAURUS ET VITULUS.

Angusto in aditu Taurus luctans cornibus, Quum vix intrare posset ad præsepia, Monstrabat Vitulus quo se pacto plecteret: « Tace, inquit; ante hoc novi quam tu natus es. » Qui doctiorem emendat, sibi dici putet.

FABULA X.

5

VENATOR ET CANIS.

Adversus omnes fortis et velox feras, Canis quum domino semper fecisset satis, Languere cœpit, annis ingravantibus.

bragé de cheveux, le corps nu, si vous parvenez à l'arrêter, retenez-le fortement; une fois échappé, Jupiter lui-même ne saurait plus le ressaisir: c'est l'emblème de l'occasion fugitive. Telle est l'allégorie sous laquelle l'antiquité représente le Temps, pour qu'une lâche indolence ne vienne pas entraver nos entreprises.

FABLE IX.

LE TAUREAU ET LE VEAU.

Un taureau, se démenant avec ses cornes à l'entrée d'une porte étroite, ne pouvait qu'avec peine entrer dans son étable; un veau essaya de lui montrer la manière dont il devait s'y prendre: « Laisse-moi, lui répondit-il, je savais cela avant que tu fusses né. » Qui veut instruire un plus habile, peut prendre ceci pour lui.

FABLE X.

LE CHASSEUR ET LE CHIEN.

Un chien, plein de force et d'agilité contre tous les animaux sauvages, après avoir toujours satisfait son maître, commençait à s'af-

corpore nudo, quem teneas, si occuparis; elapsum semel Jupiter ipse non possit reprendere,

significat occasionem brevem rerum.

Ne segnis mora impediret effectus, antiqui finxere talem effigiem temporis. le corps nu,

lequel tu pourrais retenir,

si tu l'as saisi (le saisis) vivement;

mais lequel échappé une fois

Jupiter lui-même ne pourrait ressaisir. signifie (est l'image de)

l'occasion courte (fugitive) des choses.

De peur qu'un lâche retard n'arrêtât les effets de nos projets, les anciens ont imaginé une telle effigie (allégorie) du temps.

FABULA IX.

FABLE IX. LE TAUREAU ET LE VEAU.

TAURUS ET VITULUS.

Quum taurus, Inctans cornibus in aditu angusto, posset vix intrare ad præsepia, vitulus monstrabat quo pacto plecteret se:

« Tace, inquit; novi hoc

ante quam tu natus es. » Qui emendat doctiorem,

putet dici sibi.

Comme un taureau, luttant avec ses cornes dans une entrée étroite, pouvait à peine pénétrer vers (dans) les étables (l'étable), un veau lui montrait de quelle manière il devait-ployer lui:

« Tais-toi, dit-il; ie connais cela

avant que tu ne fusses né. » Que celui-qui redresse un plus-savant pense cela être dit pour-lui.

FABULA X.

FABLE X.

VENATOR ET CANIS. LE CHASSEUR ET LE CHIEN.

Quum canis fortis et velox adversus omnes feras, satis fecisset semper domino, cœpit languere, annis ingravantibus.

Comme un chien courageux et agile contre toutes les bêtes-fauves, avait satisfait toujours son maître. il commença à languir, les années le surchargeant.

Aliquando objectus hispidi pugnæ suis,
Arripuit aurem : sed cariosis dentibus
Prædam dimisit. Hic tum Venator dolens
Canem objurgabat; cui latrans contra senex :

« Non me destituit animus, sed vires meæ.
Quod fuimus laudasti; jam damnas quod sumus. »
Hoc cur, Philete ', scripserim, pulchre vides.

faiblir sous le poids des années. Un jour qu'il tenait tête à un sanglier, il le saisit par l'oreille; mais ses dents gâtées l'obligèrent à lâcher l'animal. Furieux, le chasseur grondait son chien; le vieux serviteur lui répondit: « Ce n'est point le courage, ce sont mes forces qui m'ont fait faute. Vous vantiez autrefois ce que j'étais; aujourd'hui vous blâmez ce que je suis. »

Tu vois clairement, Philète pourquoi j'ai écrit cette fable.

Aliquando objectus pugnæ suishispidi, arripuit aurem; sed dimisit prædam dentibus cariosis. Tum hic venator dolens objurgabat canem; contra senex latrans cui: «Animus non destituit me, sed meæ vires. Laudasti quod fuimus; jam damnas maintenant tu condamnes (tu blâmes)

Vides pulchre, Philete, car scripserim hoc.

quod sumus. »

Un-jour étant exposé au combat d'un sanglier hérissé, il lui saisit l'oreille mais il laissa-échapper la proie de ses dents cariées. Alors là le chasseur fâché gourmandait (grondait) le chien : de-son-côté le vieux aboyeur dit à lui : « Le courage n'a point abandonné moi mais mes forces m'ont abandonné. Tu as loué ce-que nous fûmes;

Tu vois parfaitement, Philète, pourquoi j'ai écrit cela.

ce-que nous sommes. »

APPENDIX FABULARUM

A MARQUARDO GUIDIO

E MANUSCRIPTO CODICE DIVIONENSI DESCRIPTARUM.

FABULA I.

MILVIUS ÆGROTANS.

Multos quum menses ægrotasset Milvius, Nec jam videret esse vitæ spem suæ, Matrem rogabat sancta circumiret loca; Et pro salute vota faceret maxima. « Faciam, inquit, fili; sed opem ne non impetrem Vehementer vereor; nam qui, delubra omnia Vastando, cuncta polluisti altaria, Sacrificiis nullis parcens, nunc quid vis rogem¹?

FABULA II.

LEPORES VITÆ PERTÆSI.

Qui sustinere non potest suum malum, Alios inspiciat, et discat tolerantiam.

FABLE I.

LE MILAN MALADE.

Malade depuis plusieurs mois, un milan ne voyait plus d'espoir de guérir; il pria sa mère de visiter les lieux saints d'alentour, et de promettre aux dieux, pour son rétablissement, les plus magnifiques offrandes. « Je le veux bien, dit-elle, mon fils; mais je crains fort que mes vœux ne soient inutiles. Tu as dévasté tous les temples, souillé tous les autels, fait ta proie de tous les sacrifices : après cela, que veux-tu que je demande aux dieux? »

FABLE II.

LES LIÈVRES DÉGOUTÉS DE LA VIE.

A celui qui ne peut supporter son malheur, je conseille de rerder les autres pour apprendre la résignation.

APPENDICE AUX FABLES DE PHÈDRE.

EXTRAIT PAR MARQUARD GUIDIUS

DU MANUSCRIT DE DIJON.

FABULA I.

FABLE I.

MILVIUS ÆGROTANS.

LE MILAN MALADE.

Quum milvius ægrotasset multos menses, et videret spem non esse jam suæ vitæ. rogabat matrem circumiret loca sancta, et faceret vota maxima pro salute.

« Faciam, fili, inquit; sed vereor vehementer ne non impetrem opem; nam qui, vastando omnia delubra, polluisti cuncta altaria, parcens nullis sacrificiis, quid vis rogem nunc?»

Comme un milan avait été-malade pendant plusieurs mois, et qu'il voyait espoir n'être plus pour sa vie. il demandait à sa mère qu'elle parcourût les lieux saints, et qu'elle fit les vœux les plus grands pour sa santé. « Je le ferai, mon fils, dit-elle; mais je crains fortement que je n'obtienne pas de secours; car pour toi qui, en-dévastant tous les temples,

FABULA II.

FABLE II.

que veux-tu que je demande maintenant?»

as souillé (profané) tous les autels,

n'épargnant nuls sacrifices,

LEPORES PERTÆSI VITÆ. LES LIÈVRES DÉGOUTÉS DE LA VIE.

Qui non potest sustinere suum malum. inspiciat alios, et discat tolerantiam.

Que celui-qui ne peut supporter son mal regarde les autres, et apprenne la patience.

Aliquando in silvis strepitu magno conciti, Se velle vitam, propter assiduos metus, Finire clamant Lepores. Sic¹ quemdam ad lacum Venere, miseri quo se præcipites darent Adventu quorum postquam ranæ territæ Virides in algas misere fugientes ruunt: « Heu, inquit unus, sunt et alii quos timor Vexat malorum. Ferte vitam ut ceteri.»

FABULA III.

VULPES ET JUPITER.

5

Fortuna turpem nulla naturam obtegit.

Humanam in speciem quum vertisset Jupiter
Vulpem, regali pellex ut sedit throno,
Scarabæum vidit prorepentem ex angulo,
Notamque celeri ad prædam prosiluit gradu.
Superi risere, magnus erubuit Pater,
Turpemque repudiatam pellicem expulit,
His prosecutus: «Vive quo digna es modo,
Quæ nostris uti meritis digne non potes. »

Effrayés un jour au sein de leurs forêts par les cris bruyants des chasseurs, les lièvres s'écrient qu'ils veulent se débarrasser d'une vie assiégée de craintes continuelles. Dans ces dispositions, ils se rendent aux bords d'un lac, pour s'y précipiter et en finir avec leurs malheurs. Épouvantées à leur approche, les grenouilles se réfugient tremblantes sous les verts roseaux. « Oh! s'écxie l'un d'eux, il en est d'autres encore que tourmente la crainte da danger; sachez, comme eux, supporter l'existence. »

FABLE III.

JUPITER ET LE RENARD.

La plus brillante fortune ne saurait couvrir la bassesse du naturel. Jupiter, ayant donné à un renard les traits d'une femme, la fit asseoir, comme sa maîtresse, sur son trône royal; mais elle, voyant un escarbot sortir en rampant du coin de la salle, sauta d'un pas agile sur cette proie bien connue. Les immortels se mirent à rire, et le rouge monta au visage du père des dieux, qui, répudiant sur-lechamp cette indigne compagne, lui dit en la chassant: « Va vivre comme tu le mérites, toi qui ne peux user dignement de mes bienfaits.»

Conciti aliquando insilvis magno strepitu, lepores clamant se velle finire vitam. propter metus assiduos. Venere sic ad quemdam lacum, quo miseri darent se præcipites. Postquam ranæ territæ adventu quorum, fugientes misere ruunt in algas virides: « Heu, inquit unus, et alii sunt quos timor malorum vexat. Ferte vitam ut ceteri.

FABULA III.

VULPES ET JUPITER.

Nulla fortuna obtegit naturam turpem. Quum Jupiter vertisset vulpem in speciem humanam, ut pellex sedit throno regali, vidit scarabæum prorepentem ex angulo, prosiluitque gradu celeri ad prædam notam. Superi risere, magnus Pater erubuit, expulitque turpem pellicem repudiatam, prosecutus his: « Vive modo quo es digna, quæ non potes uti digne nostris meritis. »

Troublés un jour dans les forêts par un grand bruit, les lièvres crient eux vouloir mettre-fin-à leur vie, à cause de leurs craintes continuelles. Ils vinrent ainsi (dans ce projet) près d'un lac, où malheureux ils lanceraient soi se-précipitant. Après que les grenouilles effrayées de l'arrivée de ceux-ci, fuyant vivement se précipitent dans les roseaux verts: « Holà, dit l'un, et d'autres (d'autres encore) sont, que la crainte des maux tourmente. Supportez la vie comme les autres. »

FABLE III.

LE RENARD ET JUPITER.

Aucune fortune ne cache un naturel honteux. Comme Jupiter avait changé un renard en la forme humaine, dès que cette nouvelle maîtresse se fut assise sur le trône royal, elle vit un escarbot sortant-en-rampant d'un coin, et sauta-en-avant (s'élança) d'un pas agile vers cette proie connue. Les dieux se-mirent-à-rire le puissant Père des dieux rougit, et chassa cette indigne épouse étant-répudiée, la poursuivant de ces mots: « Vis de la manière dont tu es digne toi qui ne peux user dignement de nos bienfaits.

FABULA IV.

LEO ET MUS.

Ne quis minores lædat, fabula hæc monet. Leone in silva dormiente, rustici Ut luxuriabant mures, unus ex iis Super cubantem casu quodam transiit. Expergefactus miserum Leo celeri impetu Arripuit. Ille veniam sibi dari rogat; Supplex fatetur peccatum imprudentiæ. Hoc rex ulcisci gloriosum non putans, Ignovit et dimisit. Post paucos dies, Leo dum vagatur noctu, in foveam decidit. 10 Captum ut se agnovit laqueis, voce maxima Rugire cœpit; cujus immanem ad sonum Mus subito accurrens: « Non est quod timeas, ait, Beneficio magno gratiam reddam parem. » Dixerat, et omnes artus 1, et ligamina Lustrare cœpit : rodenda ut novi loca, Laboremque sui sumpsit oris, dentibus

FABLE IV.

LE LION ET LE RAT.

N'offensez point plus petit que vous : cette fable vous en donne le conseil.

Un lion dormait dans une forêt où folâtraient à plaisir des mulots, habitants des champs; l'un d'eux vint à passer sur le fier animal, étendu par terre. Le lion se réveille en sursaut, et, d'un bond
impétueux, saisit l'infortuné, qui, d'un ton suppliant, lui demande grâce pour une faute dont son étourderie, dit-il, est seule
la cause. Le roi des animaux, regardant cette vengeance comme indigne de lui, lui pardonne et le laisse aller. Quelques jours après,
le lion errait de nuit; il tombe dans une fosse. Dès qu'il se sent
pris, il fait retentir les bois de ses rugissements. A ce bruit formidable, le mulot accourt aussitôt. « Vous n'avez rien à craindre, lui
dit-il; je saurai, par un service égal, payer la grandeur de votre
bienfait. » Ce disant, il se met à examiner les mailles et les nœuds
du filet; puis, ayant reconnu les endroits qu'il peut ronger, il se

FABULA IV.

FABLE IV.

LEO ET MUS.

UK LION ET LE RAT.

Hæc fabula monet, ne quis lædat minores.

Leone dormiente in silva, ut mures rustici luxuriabant, unus ex iis quodam casu transiit super cubantem. Expergefactus leo arripuit miserum impetu celeri. Ille rogat veniam dari sibi; supplex fatetur peccatum imprudentiæ. Rex non putans gloriosum ulcisci hoc,

Post paucos dies, dum leo vagatur noctu, decidit in foveam.

ignovit et dimisit.

Ut agnovit se captum laqueis, cœpit rugire voce maxima; ad sonum immanem cujus

inus accurrens subito: « Non est quod timeas, ait; reddam gratiam parem

magno beneficio.» Dixerat, et cœpit lustrare omnes artus et ligamina: ut novit loca rodenda,

sumpsitque laborem sui cris,

Cette fable nous avertit que quelqu'un n'offense pas de plus-petits que soi.

Un lion dormant dans une forêt, comme des rats des-champs folâtraient. l'un d'entre eux par un hasard

passa sur l'animal couché par terre. Réveillé en sursaut.

le lion saisit le malheureux d'un bond agile. Celui-ci demande

le pardon être accordé à lui; suppliant il avoue la faute de son imprudence.

Le roi desanimaux ne pensant pas glorieux de venger cela, pardonna et le lâcha.

Après peu-de jours, tandis que le lion erre pendant-la-nuit, il tombe dans une fosse.

Dès qu'il reconnut soi pris par des rets,

il se-mit-à rugir de sa voix très-forte; au son redoutable de laquelle le rat accourant aussitôt:

«Il n'est pas pourquoi tu doives-craindre, dit-il; je te rendrai un service égal

à ton grand bienfait. »

Il avait dit, et il se-mit-à parcourir toutes les jointures et les ligaments : dès qu'il eut connu les endroits à ronger, et qu'il eut pris (choisi) le travail

de sa gueule,

Nervos ' secando, laxat ingenia artuum '. Sic captum Mus Leonem silvis reddidit.

FABULA V.

HOMO ET ARBORES.

Pereunt auxilium qui suis dant hostibus.
Facta bipenni³, quidam ab arboribus petit
Manubrium ut darent e ligno quod foret
Firmum: jusserunt omnes oleastrum dari.
Accepit munus, aptans et manubrium,
Cæpit securi magna excidere robora;
Dumque eligebat quæ vellet, sic fraxino
Dixisse fertur quercus: « Merito cædimur. »

met à l'œuvre, coupe, à l'aide de ses dents, le solide tissu et défait les nœuds les plus habiles.

Ainsi un mulot rendit à la forêt le lion captif.

FABLE V.

L'HOMME ET LES ARBRES.

On se perd en secourant ses ennemis.

Un homme venait de se faire une hache; il demandait aux arbres de lui donner un manche dont le bois fût solide; d'un consentement unanime, ils l'engagèrent à prendre une branche d'olivier sauvage. L'homme accepte leur présent, emmanche sa hache, et se met à abattre des chênes énormes. Tandis qu'il faisait choix des arbres qu'il voulait couper, on rapporte que le chêne dit au frêne : « Nous avons mérité notre sort. »

secando nervos dentibus, laxat ingenia artuum. Sic mus reddidit silvis leonem captum. en coupant les cordes avec ses dents, il relâche (coupe) l'adresse des nœuds Ainsi un rat rendit aux forêts le lion pris (captif).

FABULA V.

FABLE V.

HOMO ET ARBORES.

L'HOMME ET LES ARBRES.

Qui dant auxilium suis hostibus, pereunt.

suis hostibus, pereunt.

Quidam, bipenni facta,
petit ab arboribus
ut darent e ligno

manubrium
quod foret firmum:
omnes jusserunt
oleastrum dari.

Accepit munus, et aptans manubrium, cœpit excidere securi magna robora; dumque eligebat

quæ vellet, quercus fertur

dixisse sic fraxino :

Cædimur merito. »

Ceux qui donnent (prêtent) secours à leurs ennemis, périssent.

Un homme, une hache ayant été faite, demanda aux arbres qu'ils lui donnassent de leur bois un manche qui fût solide: tous ordonnèrent l'olivier lui être donné. Il reçut leur présent, et adaptant le manche, il commença à couper à coups de hache de grands chênes;

de grands chenes; et tandis qu'il choisissait ceux-qu'il voulait, le chêne est rapporté

avoir dit ainsi au frêne :

« Nous sommes meurtris à-bon-droit. »

SELECTÆ

E NOVIS FABELLIS

PHÆDRO ATTRIBUTIS.

E CODICE PEROTTINO DESUMPTIS.

FABULA I.

AUCTOR.

Non esse plus æquo petendum.

Arbitrio si Natura finxisset meo
Genus mortale, longe foret instructius:
Nam cuncta nobis attribuisset commoda
Quæcumque indulgens Fortuna animali dedit:
Elephantis¹ vires, et leonis impetum,
Cornicis ævum, gloriam tauri trucis,
Equi velocis placidam mansuetudinem,
Et adesset homini sua tamen solertia.
Nimirum in cœlo secum ridet Jupiter,
Hæc qui negavit magno consilio hominibus,
Ne sceptrum mundi raperet nostra audacia.

FABLE I.

L'AUTEUR.

Ne rien demander au delà de ce qui est juste.

Si la Nature avait pris mes avis pour former l'espèce humaine, elle l'eût douée de plus nombreux avantages; elle nous eût départi tous les biens que la Fortune indulgente a donnés aux animaux, la force de l'éléphant, l'impétuosité du lion, la longue vie de la corneille, la majesté du taureau superbe, la paisible docilité du coursier rapide, et avec tout cela l'homme aurait gardé encore l'habileté qui fut son partage. Vœux insensés! dont sans doute, au haut des cieux, rit en lui-même Jupiter. Dans sa divine prudence, il refusa ces avantages à l'homme, craignant sans doute que notre audace ne lui ravit le sceptre du monde. Sachons donc nous con-

5

10

CHOIX

DE FABLES NOUVELLES

ATTRIBUÉES A PHÈDRE,

EXTRAITES DU MANUSCRIT DE PEROTTI.

FABULA I.

FABLE I.

AUCTOR.

L'AUTEUR.

Non petendum esse plus æquo. Qu'il ne faut pas demander plus que le juste.

Si la nature

Si natura finxisset genus mortale meo arbitrio, foret longe instructius: nam attribuisset nobis cuncta commoda quæcumque indulgens Fortuna dedit animali: vires elephantis, et impetum leonis, ævum cornicis. gloriam tauri trucis, placidam mansuetudinem equi velocis, et tamen sua solertia adesset homini. Nimirum Jupiter ridet secum in cœlo, qui magno consilio negavit hæc hominibus, ne nostra audacia

raperet sceptrum mundi.

FABLES DE PHÈDRE.

avait façonné le genre humain à mon gré, il serait bien mieux-pourvu: car elle aurait accordé à nous tous les avantages quelconques-lesquels l'indulgente Fortune a donnés à l'animal: les forces de l'éléphant, et l'impétuosité du lion . l'âge (la longue vie) de la corneille, la majesté du taureau farouche, la paisible douceur du cheval rapide, et cependant son habileté serait-présente (resterait) à l'homme. Sans-doute Jupiter rit en-lui-même dans le ciel, lui qui par une grande prudence refusa ces biens aux hommes. de peur que notre audace ne lui ravît le sceptre du monde.

13

Ergo contenti munere invicti Jovis, Fatalis annos decurramus temporis, Nec-plus conemur quam sinit mortalitas.

FABULA II.

PROMETHEUS ET DOLUS.

De Veritate et Mendacio.

Olim Prometheus, sæculi figulus novi,
Creta subtili Veritatem fecerat,
Ut jura posset inter homines reddere.
Subito accersitus nuntio magni Jovis,
Commendat officinam fallaci Dolo,
In disciplinam nuper quem receperat.
Hic, studio accensus, facie simulacrum pari,
Una statura, simile et membris omnibus,
Dum tempus habuit, callida finxit manu.
Quod prope jam totum mire quum positum foret,
Lutum ad faciendos illi defecit pedes.
Redit magister: festinante quo, Dolus

Metu turbatus in suo sedit loco.

tenter des présents de l'invincible Jupiter, et parcourons les années que nous accordent les destins, sans viser au delà du but que peut atteindre l'humanité.

40

FABLE II.

PROMÉTHÉE ET LA RUSB.

De la Vérité et du Mensonge.

Prométhée, cet ingénieux artisan des premiers hommes, forma un jour, de l'argile la plus pure, la Vérité, qu'il destinait à servir de juge dans les différends des mortels. Appelé soudain au ciel par le messager du grand Jupiter, il confie le soin de son atelier à la Ruse artificieuse, qu'il avait tout récemment reçue en apprentissage. Enflammé d'émulation, l'élève emploie son temps à façonner d'une main habile une statue de même visage, de même stature, en tout enfin semblable à la première. Il avait presque fini ce travail admirable, quand l'argile vint à lui manquer pour les pieds. Le mattre revient : la Ruse, épouvantée de ce prompt retour, se retire tremblante à sa

Ergo contenti munere invicti Jovis, decurramus annos temporis fatalis, nec conemur plus quam sinit nuortalitas. Ainsi-donc contents du présent de l'invincible Jupiter, parcourons les années du temps fatal, et n'essayons pas (n'ambitionnons pas) plus que ne le permet la condition-humaine.

FABULA II.

FABLE II.

PROMETHEUS ET DOLUS.

PROMÉTHÉE ET LA BUSE.

De Veritate et Mendacio.

Sur la Vérité et le Mensonge.

Olim Prometheus, figulus sæculi novi. Secerat creta subtili Veritatem, ut posset reddere jura inter homines. Accersitus subito nuntio magni Jovis. commendat officinam Dolo fallaci. quem receperat nuper in disciplinam. Hic, accensus studio, dum habuit tempus, finxit manu callida simulacrum facie pari, una statura, simile et omnibus membris. Quum quod positum foret mire prope totum jam, Intum defecit illi ad pedes faciendos. Magister redit : Dolus, turbatus metu quo festinante,

sedit in suo loco.

Un-jour Prométhée, potier (fabricateur) du siècle nouveau (des premiers hommes), avait fait d'une argile fine la Vérité, afin qu'elle pût rendre la justice parmi les hommes. Mandé soudain par un message du grand Jupiter, il confie son atelier à la Ruse artificieuse, laquelle il avait reçue récemment en apprentissage. Celle-ci, enflammée d'émulation, tandis qu'elle eut le temps, façonna d'une main habile une statue de visage semblable, de même stature, semblable aussi par tous les membres. Comme celle-ci était modelée admirablement presque tout-entière déjà, l'argile manqua à elle (la Ruse) pour les pieds devant-être-faits. Le maître revient: la Ruse, troublée par la crainte à cause de lui se hâtant, s'assit à sa place.

Mirans Prometheus tantam similitudinem,
Propriæ videri voluit artis gloriam.
Igitur fornaci pariter duo signa intulit;
Quibus percoctis, atque infuso spiritu,
Modesto gressu sancta incessit Veritas;
At trunca species hæsit in vestigio.
Tunc falsa imago atque operis furtivi labor
Mendacium appellatum est, quod nequiverit
Pedes habere, facile ut ipsa incederet.

FABULA III.

DE SIGNIFICATIONE PŒNARUM TARTARI.

Sensum æstimandum esse, non verba.

Ixion ', qui versanti jactatur rota, Volubilem Fortuna jactari docet. Adversus altos Sisyphus 'montes agens Saxum labore summo, quod de vertice, Sudore semper irrito, revolvitur, Ostendit ambitus sine fine miserias.

place. Frappé d'une si grande ressemblance, Prométhée voulut faire ressortir la supériorité de son œuvre : il porte les deux statues à sa fournaise, les soumet toutes deux à l'action du feu, leur donne à chacune le souffie de vie, et bientôt la Vérité divine s'avance avec une démarche modeste; mais la statue inachevée demeure attachée au même endroit. Alors cette fausse image de la Vérité, produit d'un travail clandestin, reçut le nom de Mensonge, parce qu'elle n'avait pu obtenir de pieds pour marcher.

FABLE III.

SIGNIFICATION DES PEINES DU TARTARE.

Il faut pénétrer au fond des choses, et ne point s'attacher aux mots.

Ixion, qui tourne sans cesse emporté par une roue rapide, nous apprend que l'homme inconstant est le jouet de la Fortune. Sisyphe, poussant, à force de sueurs, au sommet d'une montagne, un énorme rocher qui, sans cesse déjouant ses efforts, roule et retombe, nous montre les tourments sans bornes de l'ambition. Dans cette peinture

15

20

Prometheus mirans tantam similitudinem, voluit gloriam propriæ artis videri. Igitur intulit pariter duo signa fornaci; quibus percoctis. atque spiritu infuso, sancta Veritas incessit gressu modesto; at species trunca lıæsit in vestigio. Tunc falsa imago atque labor operis furtivi appellatum est Mendacium, quod nequiverit

Prométhée admirant une si-grande ressemblance, voulut que la gloire de son art fût vue. En conséquence il porta également les deux statues dans la fournaise; celles-ci étant tout-à-fait-cuites. et le souffle de vie étant répandu-dans elles la sainte Vérité s'avança d'un pas modeste; mais la statue inachevée demeura sur sa trace (au même endroit). Alors cette fausse image et ce travail d'une œuvre furtive fut appelé Mensonge, parce qu'il n'avait pu avoir des pieds, afin que lui-même marchât facilement.

FABULA III.

ut ipsa incederet facile.

habere pedes,

rota versanti.

DE SIGNIFICATIONE PŒNARUM TARTARI.

Sensum æstimandum esse, non verba. Ixion, qui jactatur

docet volubilem
jactari Fortuna.
Sisyphus agens
summo labore
adversus montes altos
saxum
quod revolvitur de vertice,
sudore semper irrito,
ostendit miserias sine fine
ambitus.

FABLE III.

DE LA SIGNIFICATION DES PEINES DU TARTARE.

Ixion, qui est ballotté

Le sens devoir être jugé, non les paroles.

par la roue qui-le-tourne, enseigne que l'inconstant est ballotté par la Fortune.
Sisyphe poussant avec un très-grand travail vers des monts élevés un rocher qui retombe-en-roulant de leur sommet, sa sueur étant toujours vaine, montre les tourments sans fin de l'ambition.

Quod stans in amne Tantalus i medio sitit, Avari describuntur, quos circumfluit Usus bonorum, sed nil possunt tangere. Urnis scelestas Danaides portant aquas i, Pertusa nec complere possunt dolia: Imo, luxuriæ quidquid dederis, perfluet. Novem porrectus Tityos est per jugera, Tristi renatum suggerens pænæ jecur: Quo quis majorem possidet terræ locum, Hoc demonstratur cura graviore affici. Consulto involvit veritatem antiquitas, Ut sapiens intelligeret, erraret rudis.

FABULA IV.

AUCTOR.

De oraculo Apollinis.

Utilius nobis quid sit, dic, Phæbe, obsecro, Qui Delphos, et formosum Parnasum incolis... Quid? En sacratæ vatis horrescunt comæ, Tripodes moventur, mugit adytis religio,

de Tantale debout au milieu d'un fleuve et mourant de soif, nous voyons représentés ces avares qu'environnent tous les biens sans qu'ils puissent y toucher. Les infâmes Danaīdes puisent sans cesse de l'eau dans leurs urnes, et ne peuvent remplir leurs tonneaux percés. Ainsi verrez-vous s'écouler tout ce que vous accorderez à vos passions. Le corps de Tityus couvre neuf arpents, et renferme un foie sans cesse renaissant pour un cruel supplice. Cet exemple vous prouve que plus grandes sont vos possessions sur la terre, plus cuisants sont les soucis qui vous rongent. Ainsi l'antiquité enveloppa à dessein la vérité de fictions, pour exercer l'intelligence du sage et déconcerter l'ignorance.

FABLE IV.

L'AUTEUR.

Sur l'oracle d'Apollon.

Quelle est la chose la plus utile pour nous? Parlez, je vous en conjure, ô Phébus! vous qui habitez la superbe Delphes et les belles cimes du Parnasse. Mais quoi! je vois se dresser les cheveux de la prêtresse inspirée, je vois s'agiter le trépied sacré; la voix divine

15

Quod Tantalus sitit stans in medio amne, avari describuntur, quos usas bonorum circumfluit. sed possunt tangere nil. Danaides portant urnis aquas scelestas, nec possunt complere dolia pertusa: quidquid dederis luxuriæ perfluet imo. Tityos porrectus est per novem jugera, suggerens pœnæ tristi jecur renatum : quis demonstratur affici cura hoc graviore quo possidet locum terræ majorem **A**ntiquitas involvit veritatem consulto. ut sapiens intelligeret, rudis erraret.

FABULA IV.

AUCTOR.

De oraculo Apollinis.

Dic, Phæbe, obsecro, qui incolis Delphos et formosum Parnasum, quid sit utilius nobis.... Quid? En comæ vatis sacratæ horrescunt, tripodes moventur, religio mugit adytis,

En-ce-que Tantale a-soif se tenant au milieu-d'un fleuve. les avares sont dépeints, lesquels la jouissance des biens environne, mais ils ne peuvent toucher rien. Les Danaïdes portent dans leurs urnes des eaux scélérates, et ne peuvent remplir leurs tonneaux percés : tout-ce-que vous aurez donné à la sensualité s'écoulera comme par le fond de ce tonneau. Tityus est étendu à travers neuf arpents, fournissant pour un supplice cruel son foie qui-renaît: quelqu'un est prouvé par là être affecté d'un souci d'autant plus-grave que il possède un fonds de terre plus-grand. L'antiquité enveloppa la vérité à dessein, afin que le sage comprit, et que l'ignorant errât (se trompât).

FABLE IV.

L'AUTEUR.

Sur l'oracle d'Apollon.

Dis, Phébus, je t'en conjure, toi qui habites Delphes et le beau Parnasse, quel est le bien le plus-utile à nous.... Quoi? Voilà-que les cheveux de la prêtresse sacrée se hérissent les trépieds sont agités, la religion (le Dieu) mugit dans le sanctuaire,

Tremuntque lauri, et ipse pallescit dies!

Voces resolvit acta Pythia numine,

Discuntque gentes Delii monitus dei:

4 Pietatem colite; vota Superis reddite;

Patriam, parentes, natos, castas conjuges

Defendite armis; hostem ferro pellite;

Amicos sublevate; miseris parcite;

Bonis favete; subdolis ite obviam;

Delicta vindicate; cohibete impios;

Malos cavete; nulli nimium credite. »

Hæc elocuta, concidit virgo furens 1:

Furens profecto: nam quæ dixit, perdidit.

FABULA V.

ÆSOPUS ET SCRIPTOR.

De malo Scriptore se laudante.

Æsopo quidam scripta recitarat mala, In quis inepte multum se jactaverat: Scire ergo cupiens quidnam sentiret senex: « Numquid tibi, inquit, sum visus superbior?

mugit au fond du sanctuaire, les lauriers frémissent, et l'éclat du jour pâlit! La Pythie, domptée par la divinité puissante, ouvre la bouche, et les peuples recueillent les conseils du dieu de Délos: « Honorez la piété; accomplissez les vœux que vous faites aux dieux; défendez, les armes à la main, votre patrie, vos parents, vos enfants, vos chastes épouses; repoussez l'ennemi avec le fer; aidez vos amis; éparguez les malheureux; favorisez les gens de bien; résistez aux méchants; punissez le crime, vengez l'impiété; soyez en garde contre les pervers; ne vous confiez trop à personne. » A ces mots, on voit tomber d'épuisement la vierge égarée... Oh! oui, bien égarée, puisqu'elle parle aux mortels qui ne l'écoutent pas

FABLE V.

ÉSOPE ET LE MAUVAIS POETE.

Sur un mauvais poëte qui se comblait d'éloges.

Un poëte récitaità Ésope de mauvais vers dans lesquels il se louait cutre mesure avec fort peu de goût; puis, désirant connaître le sentiment du vieillard: «Il vous semble peut-être, lui dit-il, que je montre

FABLES NOUV. ATTRIBUÉES A PHÈDRE.

laurique tremt at et dies ipse pallescit! Pythia acta numine resolvit voces, gentesque discunt monitus dei Delii: « Colite pietatem ; reddite vota Superis; defendite armis patriam, parentes, natos, castas conjuges; pellite ferro hostem; sublevate amicos: parcite miseris; favete bonis: ite obviam subdolis: vindicate delicta; cohibete impios; cavete malos: credite nimium nulli. » Elocuta hæc, virgo furens concidit; furens profecto: nam perdidit quæ dixit.

et les lauriers tremblent. et le jour lui-même pâlit! La Pythie, pressée par le dieu, laisse-sortir ces paroles, et les nations apprennent les avertissements du dieu de-Délos: « Honorez la piété ; accomplissez les vœux faits aux dieux; défendez par les armes votre patrie, vos parents, vos enfants, vos chastes épouses; chassez par le fer l'ennemi : soulagez ros amis; épargnez les malheureux; favorisez les bons : marchez contre les fourbes; punissez les délits (le crime); réprimez les impies; prenez garde aux méchants, ne vous confiez trop à personne. » Ayant dit ces paroles, la vierge furieuse tomba-épuisée; furieuse assurément : car elle a perdu les-choses-qu'elle a dites.

FABULA V.

FABLE V.

ÆSOPUS ET SCRIPTOR.

ÉSOPE ET L'AUTEUR.

De malo scriptore laudante se.

Quidam recitarat Æsopo

mala scripta, in quis inepte jactaverat se multum :

cupiens ergo scire

quidnam senex sentiret: « Numquid, inquit,

visus sum tibi superbior?

Sur un mauvais écrivain qui-louait soi.

Un-homme avait lu à Esope de mauvais écrits.

dans lesquels sottement il avait vanté soi grandement : désirant donc savoir ce-que le vieillard en pensait :

« Est-ce que, dit-il,

j'ai paru à toi trop-orgueilleux?

Haud vana nobis ingenii fiducia est. »
Confectus i ille pessimo volumine:
« Ego, inquit, quod te laudas, vehementer probo,
Namque hoc 2 ab alio nunquam continget tibi. »

FABULA VI.

PATERFAMILIAS ET ÆSOPUS.

Quomodo domanda sit ferox juventus.

Paterfamilias sævum habebat filium:
Hic, e conspectu quum patris recesserat,
Verberibus servos afficiebat plurimis,
Et exercebat fervidam adolescentiam.
Æsopus ergo narrat hoc breviter seni:
Quidam Juvenco vetulum adjungebat Bovem.
Is quum, refugiens impari collo jugum,
Ætatis exeusaret virus languidas:

Is quum, refugiens impari collo jugum, Ætatis excusaret vires languidas:
«Non est quod timeas, inquit illi Rusticus; Non ut labores facio, sed ut istum domes Qui calce et cornu multos reddit debiles.»

i 0

un peu trop d'orgueil? Mais c'est une confiance bien fondée dans mon génie. » Le sage, assommé de cette ennuyeuse lecture, lui répondit : « Pour moi, j'approuve vivement les éloges que vous vous donnez vous-même; car jamais personne ne songera à vous les adresser. »

FABLE VI.

ÉSOPE ET LE PÈRE DE FAMILLE.

Sur les moyens de dompter la fougue de la jeunesse.

Un père avait un fils d'un caractère indomptable. Le jeune homme perdait-il son père de vue, aussitôt il accablait de coups tous les serviteurs, et s'abandonnait à la fougue de sa jeunesse. Ésope raconta au vieillard cette courte fable:

Un laboureur avait réuni à l'attelage un jeune taureau et un bœuf déjà vieux. Ce dernier, repoussant un joug trop lourd pour sa faiblesse, alléguait pour excuse l'épuisement de ses forces. « Tu n'as rien à craindre, lui répondit le laboureur : je ne veux point que tu travailles, mais que ta lenteur modère ce fougueux animal, dont les ruades et les cornes ont mis hors de service nombre de mes gens.»

Fiducia haud vana ingenii est nobis. >
Ille confectus volumine pessimo:
« Ego, inquit, probo vehementer quod laudas te; namque nunquam hoc continget tibi ab alio. »

Une confiance non vaine en notre génie est à nous (à moi). »
Celui-ci accablé (assommé)
par le volume très-mauvais de cet homme:
« Moi, dit-il,
je t'approuve vivement
de-ce-que tu loues toi,
car jamais
cela n'arrivera à toi
de-la-part-d'un autre. »

FABULA VI.

PATERFAMILIAS ET ÆSOPUS.

Quomodo ferox juventus domanda sit.

Paterfamilias
habebat filium sævum:
hic, quum recesserat
e conspectu patris,
afficiebat servos
verberibus plurimis,
et exercebat
fervidam adolescentiam.
Æsopus ergo
narrat hoe breviter seni:

Quidam adjungebat bovem vetulum juvenco. Quum is, refugiens jugum collo impari, excusaret vires languidas ætatis: « Non est quod timeas, inquit illi rusticus; non facio ut labores, sed ut domes istum qui calce et cornu reddit multos debiles. »

FABLE VI.

LE PÈRE-DE-FAMILLE ET ÉSOPE.

Comment une fougueuse jeunesse doit être domptée.

Un père-de-famille avait un fils emporté: celui-ci, lorsqu'il il s'était éloigné de la vue de son père, maltraitait les esclaves de coups très-nombreux, et exerçait (s'abandonnait à) sa bouillante jeunesse. Ésope donc raconte cela en-peu-de-mots au vieillard:

raconte cela en-peu-de-mots au vielliard:

Un-homme attelait
un bœuf vieux avec un jeune-taureau.
Comme celui-là,
refusant le joug
pour son cou impuissant,
donnait-pour-excuse
les forces languissantes de son âge:
«Il n'est pas de raison pour quoi tu craignes,
dit à lui le paysan;
je ne le fais point pour que tu travailles,
mais pour que tu domptes celui-ci
qui par son pied et ses cornes
rend beaucoup de gens estropiés.»

Sic tu nisi natum tecum assidue detines, Sævumque ingenium comprimis clementia , Vide ne querela major accrescat domus. Atrocitati mansuetudo est remedium .

15

FABULA VII.

PHILOSOPHUS ET VICTOR GYMNICUS.

Quomodo comprimatur aliquando jactantia.

Victorem forte gymnici certaminis
Jactantiorem quum vidisset Philosophus,
Interrogavit an plus adversarius
Suus valuisset. Ille: « Ne istud dixeris;
Multo fuere vires majores meæ.
— Quod, inquit, ergo, stulte, meruisti decus,
Minus valentem si vicisti fortior?
Ferendus esses forte, si te diceres
Superasse qui ³ fuisset melior viribus. »

Ainsi, poursuivit-il, si tu ne retiens continuellement ton fils près de toi, si tu ne modères par ta douceur l'emportement de son caractere, prends garde de voir chez toi de plus grands désordres encore. La douceur est le plus sûr remède à la violence.

FABLE VII.

LE PHILOSOPHE ET L'ATHLÈTE VAINQUEUR.

Comment on peut parfois confondre l'orgueil.

Un athlète, vainqueur dans les exercices de la lutte, se vantait un jour avec emphase de son succès; un philosophe, qui l'entendait, lui demanda si la vigueur de son adversaire était plus grande que la sienne: « Ne dis pas cela, répondit l'athlète; mes forces étaient bien supérieures. — Insensé! reprit alors le philosophe, quelles louanges mérites-tu donc pour avoir vaincu un ennemi plus faible que toi? Dis-nous que sa vigueur surpassait la tienne, et que tu l'as cependant terrassé, et peut-être alors supporterons-nous les éloges que tu te donnes.

Sic tu nisi detines assidue natum tecum, comprimisque clementia ingenium sævum, vide ne querela domus

Mansuetndo est remedium atrocitati.

accrescat major.

Ainsi toi si tu ne retiens assidûment

ton fils avec-toi et si tu ne comprimes

par la douceur

son caractère fougueux,

prends garde que la plainte de ta maison nes'accroisse plus-grande (ne redouble).

La donceur

est le remède à la violence.

FABULA VII.

FABLE VII.

PHILOSOPHUS ET VICTOR GYMNICUS.

Quomodo jactantia

comprimatur aliquando.

philosophus vidisset victorem certaminis gymnici jactantiorem, interrogavit an suus adversarius

Quum forte

valuisset plus. Ille : « Ne dixeris istud;

meæ vires fuere multo majores. - Stulte, inquit,

quod decus ergo meruisti,

si fortior vicisti valentem minus? Forte ferendus esses, si diceres te superasse qui fuisset melior viribus. » LE PHILOSOPHE ET LE VAINQUEUR GYMNIQUE.

> Comment l'orgueil est comprimé (abaissé) parfois.

Comme par hasard un philosophe

avait vu un vainqueur du (au) combat gymnique

trop-orgueilleux, il lui demanda si son adversaire

avait-été-'était)-fort plus que lui. Celui-ci : « Ne dis point cette-chose ;

mes forces étaient beaucoup plus-grandes. -Insensé, dit-il,

quel honneur donc as-tu mérité,

si étant plus-fort

tu as vaincu quelqu'un valant moins? Peut-être tu serais supportable

si tu disais toi avoir vaincu cuelqu'un qui aurait été meilleur par les forces. »

FABULA VIII.

ASINUS AD LYRAM.

Quomodo ingenta sæpe calamitate intercidant.

Asinus jacentem vidit in prato Lyram.
Accessit, et tentavit chordas ungula;
Sonuere tactæ. « Bella res, mehercules!
Male cessit', inquit, artis quia sum nescius.
Si repperisset aliquis hanc prudentior,
Divinis aures oblectasset cantibus. »
Sic sæpe ingenia 'calamitate intercidunt.

FABULA IX.

GALLUS LECTICA A FELIBUS VECTUS.

Nimiam securitatem sæpe in periculum homines ducere.

Feles habebat Gallus lecticarios. Hunc gloriose Vulpes ut vidit vehi, Sic est locuta: « Moneo præcaveas dolum: Istorum vultus namque si consideras,

FABLE VIII.

L'ANE ET LA LYRE.

Comment le génie s'éteint souvent sous le poids du malheur.

Un âne aperçut une lyre abandonnée dans une prairie. Il s'en approcha et essaya les cordes avec son sabot; elles résonnèrent sous la pression. « O l'admirable trouvaille! s'écria-t-il; mais, par Hercule! elle est tombée en mauvaises mains, car je suis complétement étranger aux arts. Si cependant quelqu'un de plus habile eût rencontré ce bel instrument, il eût charmé nos oreilles par ses divins accords, »

Ainsi parfois le malheur des circonstances arrête l'essor du génie.

FABLE IX.

LE COQ TRAINÉ PAR DES CHATS DANS UNE LITIÈRE.

Une trop grande confiance entraine souvent les hommes à leur perte.

Un coq avait pris des chats pour porter sa litière. Un renard, le voyant tout fier de cette marche triomphale, lui adressa ces paroles:

Je te préviens: tiens-toi sur tes gardes, redoute quelque fourberie.
Rien qu'à voir la mine de tes gens, on peut juger qu'ils portent

5

FABULA VIII.

FABLE VIII.

ASINUS AD LYRAM.

Quomodo ingenia intercidant sæpe calamitate.

Asinus vidit lyram jacentem in prato. Accessit. et ungula tentavit chordas; tactæ sonnere.

 Bella res, mehercules! cessit male, inquit, quia sum nescius artis. Si aliquis prudentior repperisset hanc, oblectasset aures

cantibus divinis. » Sic ingenia intercidunt sæpe calamitate.

L'ANE A UNE LYRE.

Comment les génies (le génie) périssent (périt) souvent par le malheur.

Un âne vit une lyre étendue dans un pré. Il s'approcha, et de son sabot il essaya les cordes; étant touchées elles résonnèrent. « Belle chose, par-Hercule! cela a réussi (tombé) mal, dit-il, parce que je suis ignorant de l'art. Si quelqu'un plus-habile eût trouvé celle-ci. il eût charmé les oreilles par des accords divins. » Ainsi les génies

périssent souvent par le malheur.

FABULA IX.

GALLUS VECTUS LECTICA A FELIRUS.

Nimiam securitatem sæpe ducere homines in periculum.

Gallus habebat feles lecticarios. Ut vulpes vidit hanc vehi gloriose, locuta est sic: « Moneo

præcaveas dolum : namque si consideras vultus istorum, judices portare prædam,

FABLE IX.

LE COO PORTÉ EN LITIÈRE PAR DES CHATS.

Qu'une trop-grande sécurité souvent conduit les hommes dans le péril.

Un coq avait des chats pour porteurs-de-litière. Comme le renard vit celui-ci être porté glorieusement, il parla ainsi : « Je t'avertis que tu prennes-garde à la ruse : car si tu considères les visages de ceux-ci, tu pourrais-juger eux porter une proie.

Prædam portare judices, non sarcinam. » Postquam esurire cæpit societas fera, Discerpsit dominum, et fecit partes facinoris'. »

FABULA X.

SCROFA PARTURIENS ET LUPUS.

Faciendum prius de homine periculum quam ejus te committas fidei.

Premente partu Scrofa quum gemeret jacens, Accurrit Lupus, et obstetricis partibus Se posse fungi dixit, promittens opem. Quæ vero nosset pecoris quum fraudem improbi, Suspectum officium repudiavit malefici, Et: « Satis est, inquit, si recedas longius. » Quæ si perfidiæ se commisisset Lupi, Pari dolore fata deflesset sua *.

FABULA XI.

SERVUS PROFUGUS ET ÆSOPUS

Non esse malo addendum malum.

Servus, profugiens dominum naturæ asperæ,

plutôt une proie qu'un fardeau. » Quand le farouche attelage ressentit les premières atteintes de la faim, ils mirent en pièces leur maître, et, le crime accompli, se partagèrent la victime.

FABLE X.

LA LAIE QUI MET BAS ET LE LOUP.

Avant de se confier à la bonne foi de quelqu'un, il faut l'éprouver.

Une laie sur son terme gémissait étendue à terre. Un loup accourt, s'offre à remplir le rôle d'accoucheur, et lui promet son secours; mais elle, connaissant la perversité du cruel animal, repoussa ses services suspects. « Il me suffit, lui dit-elle, que vous vous éloigniez. » Si, trop confiante, elle se fût livrée à la perfidie du loup, elle n'aurait pas eu moins à gémir sur son malheur.

FABLE XI.

ÉSOPE ET L'ESCLAVE FUGITIF.

Aux maux éprouvés déjà, il n'en faut point ajouter d'autres.

Un esclave, fuyant les emportements d'un maître intraitable, vint

non sarcinam *
Postquam fera societas
cœpit esurire,
discerpsit dominum,
et fecit partes
facinoris.

non un fardeau. »
Après que le farouche attelage commença à avoir faim, il déchira son maître, et se fit les parts de son crime (de sa victime).

FABULA X.

SCROFA PARTURIENS ET LUPUS.

Periculum faciendum de homine priusquam committas te fidei ejus.

Quum scrofa jacens gemeret partu premente, lupus accurrit et dixit se posse fungi partibus obstetricis, promittens opem. Quum vero quæ nosset fraudem improbi pecoris, repudiavit officium suspectum malefici, et: « Est satis, inquit, si recedas longius. » Si quæ commisisset se perfidiæ lupi, deflesset sua fata

FABULA XI.

dolore pari.

SERVUS PROFUGUS ET ÆSOPUS.

Malum non addendum esse malo.

Servus, profugiens dominum naturæ asperæ,

FABLES DE PHÈDRE.

FABLE X.

LA LAIE PRÈS-DE-METTRE-BAS ET LE LOUP.

Épreuve doit-être-faite
d'un homme
avant que tu ne confies toi
à la bonne-foi de lui.

Comme une laie étendue-à-terre gémissait, l'accouchement la pressant, un loup accourut et dit soi pouvoir s'acquitter de la fonction d'accoucheuse, promettant son secours. Mais comme celle-ci connaissait la fourberie du méchant animal, elle refusa le service suspect du pervers, et: · Il est assez (il suffit), dit-elle, si tu te retires plus-loin. » Si elle eût confié soi à la perfidie du loup, elle aurait pleuré sa destinée avec une douleur égale à son mal.

FABLE XI.

L'ESCLAVE FUGITIF ET ÉSOPE.

Que le malheur ne doit pas être ajout au malheur.

Un esclave, fuyant un maître d'un naturel dur, Æsopo occurrit notus e vicinia. « Quid tu confusus? — Dicam tibi clare, pater; Hoc namque es dignus appellari nomine. Tuto querela quia apud te deponitur: Plagæ supersunt ', desunt nunquam verbera, Subinde ad villam 2 jussa me mittunt heri; Domi si cœnat, totis persto noctibus; Sive est vocatus 3, vigilo ad lucem in semita. Emerui libertatem, canus servio! Ullius essem culpæ mihi si conscius, Æquo animo ferrem; nunquam sum factus satur, Et super, infelix! sævum patior dominium. Has propter causas, et quas longum est promere, Abire destinavi quo tulerint pedes. 15 - Ergo, inquit, audi: quum mali nil feceris, Hæc experiris, ut refers, incommoda: Quid si peccaris? quæ te passurum putas? » Tali consilio est a fuga deterritus.

trouver Ésope, qu'il connaissait en voisin. « Pourquoi ce trouble sur ton visage? - Je vais vous en instruire, mon père; car je puis, à juste titre, vous donner ce nom, ô vous dans le sein de qui l'on peut en toute sûreté déposer sa plainte! Toujours des coups, souvent les étrivières. Quelquefois les ordres de mon maître m'envoient à sa maison des champs. Soupe-t-il chez lui, je veille toute la nuit; est-il invité dehors, j'attends jusqu'au jour dans la rue. J'ai mérité la liberté, et j'ai blanchi dans l'esclavage! Si je me sentais conpable de quelque faute, je supporterais avec résignation mon malheur; jamais je n'ai pu rassasier ma faim, et, ce qui est le comble, je souffre une effroyable tyrannie. Voilà les motifs, et d'antres encore qu'il serait trop long d'énumérer, qui m'ont déterminé à m'enfuir ou me porteraient mes pas. - Écoute-moi donc, répondit Ésope : si, lorsque tn n'as point fait le mal, tu as épronvé les mauvais traitements dont tu te plains, que sera-ce quand tu seras coupable? quel châtiment terrible penses-tu devoir t'être infligé? » Ce sage conseil le fit trembler, et arrêta son désir de preudre la fuite.

occurrit Æsopo, notus e vicinia. « Quid tu confusus? - Dicam tibi clare, pater; namque es dignus appellari hoc nomine, quia querela deponitur tuto apud te: plagæ supersunt, nunquam verbera desunt, subinde jussa heri mittunt me ad villam; si cœnat domi. persto totis noctibus: sive est vocatus. vigilo in semita ad lucem. Emerui libertatem. canus servio! si essem conscius mihi ullius culpæ, ferrem animo æquo; nunquam factus sum satur, et super, infelix! patior sævum dominium. Propter has causas, et quas est longum promere, destinavi abire quo tulerint pedes. -Audi ergo, inquit : quum feceris nil mali, experiris hæc incommoda, ut refers : quid si peccaris? quæ putas te passurum? » Deterritus est a fuga tali consilio.

vint-à-rencontre à Esope, lui étant-connu à cause du voisinage. « Pourquoi toi es-tu confus (troublé)? - Je le dirai à toi clairement, mon père; car tu es digne d'être appelé de ce nom, parce que la plainte [sein]: est déposée en sûreté chez toi (dans ton les coups me sont-en-abondance, jamais les coups-de-fouet ne me manquent, de-temps-en-temps les ordres du maître envoient moi à sa maison-des-champs; s'il soupe chez-lui, je reste-debout toutes les nuits; ou-s'il est appelé (invité) dehors, je veille dans la rue jusqu'au jour. J'ai mérité la liberté, blanchi je sers (je suis esclave)! si j'étais confident à moi (si j'avais la de quelque faute, [conscience] je le supporterais avec un esprit calme ; jamais je n'ai été rassasié, et en outre, malheureux, je supporte une cruelle tyrannie. Pour ces causes et d'autres qu'il est long d'exprimer, j'ai résolu de m'en aller où me porteront mes pieds. - Écoute donc, dit Ésope, quoique tu n'aies fait rien de mal, tu éprouves ces mauvais-traitements comme tu le rapportes (à ce que tu dis) : qu'éprouveras-tu si tu deviens-coupable? quel supplice crois tu toi devoir-souffrir? Il fut détourné de la fuite par un tel conseil.

FABULA XII.

EQUUS QUADRIGALIS IN PISTRINUM VENUMDATUS.

Ferendum esse æquo animo quidquid acciderit.

Equum e quadriga multis palmis nobilem Abegit quidam, et in pistrinum vendidit. Productus ad bibendum quum foret a molis, In circum æquales ire conspexit suos, Ut grata ludis redderent certamina. Lacrymis obortis: « Ite, felices, ait, Celebrate sine me cursu solemnem diem: Ego, quo scelesta furis attraxit manus, Ibi sorte tristi fata deflebo mea. »

FABULA XIII.

URSUS ESURIENS.

Famem acuere animantibus ingenium.

Si quando in sylvis Urso desunt copiæ, Scopulosum ad littus currit, et pendens petra Pilosa crura sensim demittit vado²: Quorum inter villos simul hæserunt canceres,

FABLE XII.

LE CHEVAL DE COURSE VENDU A UN MEUNIER.

Il faut supporter avec résignation ce qui nous arrive.

Un cheval ennobli par les palmes de nombreuses victoires fut dételé de son char par un larron et vendu à un meunier. Comme on le menait boire loin du moulin, il vit ses rivaux de gloire se rendre dans la lice pour charmer par leur vitesse dans la lutte les spectateurs des jeux; des larmes vinrent soudain mouiller ses paupières. « Allez, heureux compagnons, s'écria-t-il, célébrez sans moi la solennité de ce jour; pour moi, dans ce moulin où m'a conduit la main d'un infâme voleur, victime d'un sort funeste, je gémirai sur la rigueur de ma destinée. »

FABLE XIII.

L'OURS AFFAMÉ.

La faim aiguillonne l'instinct des animaux.

Si parfois, au sein des forêts, l'ours vient à manquer de nourriture, il court aux rochers du rivage, se suspend du haut d'une roche, et laisse peu à peu plonger dans l'eau ses pattes velues; les

FABULA XII.

EQUUS QUADRIGALIS VENUMDATUS IN PISTRINUM.

Quidquid acciderit ferendum esse æquo animo.

Quidam abegit e quadriga equum nobilem multis palmis, et vendidit in pistrinum. Quum productus foret a molis ad bibendum, conspexit suos æquales ire in circum, ut redderent certamina grata ludis. Lacrymis obortis: « Ite, felices, ait; celebrate sine me diem solemnem cursu: Ego, tristi sorte, deflebo mea fata ibi quo manus scelesta furis attraxit. »

FABULA XIII.

URSUS ESURIENS.

Famem acuere ingenium animantibus.

Si quando in sylvis copiæ desunt urso, currit ad littus scopulosum, et pendens petra, demittit sensim vado crura pilosa: simul canceres hæserunt inter villos quorum,

FABLE XII.

LE CHEVAL DE-QUADRIGE VENDU POUR LE MOULIN.

Tout-ce-qui nous arrive devoir être supporté avec un esprit tranquille (résigné).

Quelqu'un entraîna loin de son quadrige un cheval fameux par de nombreuses palmes, et le vendit pour le moulin. Comme il avait été emmené loin des meules pour boire, il vit ses égaux (rivaux) aller à la lice, afin qu'ils rendissent (exécutassent) des luttes agréables dans les jeux. Des larmes s'étant élevées dans ses yeux : Allez, heureux, dit-il; célébrez sans moi ce jour solennel par vos courses: moi, dans mon triste sort, je déplorerai mes destinées là où la main scélérate d'un voleur m'a entraîné. »

FABLE XIII.

L'OURS QUI-A-FAIM.

Que la faim stimule l'esprit aux animaux.

Si parfois dans les forêts les ressources (vivres) manquent à l'ours il court au rivage rocailleux, et se-pendant du haut d'une roche, il laisse-tomber peu-à-peu dans l'eau ses jambes (pattes) velues : sitôt-que les cancres se-sont-embarrassés entre les poils d'elles (de ses pattes), In terram arripiens excutit prædam maris, Escaque fruitur passim collecta vafer. Ergo etiam stultis acuit ingenium fames.

FABULA XIV.

VIATOR ET CORVUS.

Verbis sæ; enumero homines decipi solere.

Quidam per agros, devium carpens iter,

Ave exaudivit; et, moratus paululum,

Adesse ut vidit neminem, cœpit gradi.

Iterum salutat idem ex occulto sonus:

Voce hospitali confirmatus restitit,

Ut, quisquis esset, par officium reciperet.

Quum circumspectans errore hæsisset diu,

Et perdidisset tempus aliquot millium,

Ostendit sese Corvus, et supervolans,

Ave usque ingessit. Tum se lusum intelligens:

« At male tibi sit, inquit, ales pessime,

Oui festinantis sic detinuisti pedes! »

cancres s'embarrassent bientôt dans cette épaisse fourrure; alors l'animal enlève cette proie récoltée dans la mer, la secoue sur le sol, et se gorge à plaisir de ce but n qu'a recueilli son adresse.

10

Ainsi, chez les sots même, l'aiguillon de la faim stimule l'intelligence.

FABLE XIV.

LE VOYAGEUR ET LE CORBEAU.

Les hommes se laissent souvent prendre à de vaines paroles.

Un homme, suivant à travers la campagne un sentier détourné, s'entendit adresser le mot bonjour! Il s'arrêta un instant; mais, n'ayant vu personne, il reprit sa marche. Une seconde fois, le même mot, sorti il ne sait d'où, vient frapper son creille. Rassuré par cette voix hospitalière, notre homme s'arrête pour rendre à l'étranger, quel qu'il soit, politesse pour politesse. Mais lorsque, ayant porté les yeux de tous côtés, il se fut longtemps hercé de son erreur, et qu'il eut perdu en vains retards le temps de faire quelques milles, un corbeau s'offrit à ses regards, et, passant au-dessus de sa tête, lui jeta une troisième fois son éternel bonjour. Alors, comprenant qu'il avait été joué : « Malheur à toi, s'écria-t-il, oiseau maudit, pour m'avoir arrêté ainsi quand je suis pressé! »

arripiens, excutit in terram prædam maris, vaferque fruitur esca collecta passim.

Ergo fames acuit ingenium etiam stultis. les enlevant,
il secoue à terre
la proie de la mer,
et adroit il jouit de la nourriture
recueillie çà-et-là.
Donc la faim
aiguillonne l'esprit,
même aux sots.

FABULA XIV.

VIATOR ET CORVUS.

Homines solere sæpenumero decipi verbis.

Quidam, carpens iter devium per agros, exaudivit AVE; et, moratus paululum, ut vidit neminem adesse, cœpit gradi. Iterum idem sonus salutat ex occulto: confirmatus voce hospitali restitit. ut, quisquis esset, reciperet officium par. Quum circumspectans hæsisset din errore, et perdidisset tempus aliquot millium, corvus ostendit sese, et supervolans, ingessit usque AVE. Tum intelligens se lusum: « At sit male tibi, inquit, ales pessime, qui detinnisti sic pedes festinantis! »

FABLE XIV.

LE VOYAGEUR ET LE CORBEAU.

Que les hommes ont coutume souvent d'être trompés par des paroles.

Quelqu'un, parcourant un chemin écarté à travers les champs, entendit le mot BONJOUR; et, s'étant arrêté un peu, comme il ne vit personne être-présent. il se-mit-à marcher. De nouveau le même son le salue d'un endroit caché : rassuré par la voix hospitalière il s'arrêta, afin que, quel que fût cet inconnu, il reçût une politesse égale. Lorsque, regardant-à-l'entour, il eut demeuré long temps dans son erreur. et qu'il eut perdu le temps de quelques milles, un corbeau montra soi, et volant-au-dessus de lui, il répéta sans-cesse son BONJOUR. Alors comprenant soi joué: «Mais qu'il soit mal (malheur) à toi, dit-il oiseau très-mauvais, qui as arrêté ainsi les pieds (la marche) de moi qui-me-pressais! »

FABULA XV.

PASTOR ET CAPELLÆ.

Nil occultum esse quod non reveletur.

Pastor Capellæ cornu baculo fregerat:
Rogare cœpit ne se domino proderet:
« Quamvis indigne læsa, reticebo tamen;
Sed res clamabit ipsa ' quid deliqueris. »

FABULA XVI.

SERPENS ET LACERTA.

Ubi leonis pellis deficit, vulpinam insecandam * esse : hoc est : ubi deficiuni vires , astu utendum.

Serpens Lacertam forte adversam ³ prenderat; Quam devorare patula quum vellet gula, Arripuit illa prope jacentem surculum; Et pertinaci morsu transversum tenens Avidum solerti rictum frenavit mora. Prædam demisit ore Serpens irritam.

FABLE XV.

LE PATRE ET LES CHÈVRES.

Il n'est rien de si secret qui ne paraisse au grand jour.

Un pâtre, d'un coup de son bâton, avait brisé la corne d'une chè vre. Il se mit à la prier de ne point le trahir auprès de son maître. « Quoique indignement outragée, je me tairai cependant, dit-elle; mais la chose criera d'elle-même le mal que vous avez fait. »

FABLE XVI.

LE SERPENT ET LE LÉZARD.

Quand la peau du lion vous manque, revêtez celle du renard, c'est-à-dire : si la force vous fait défaut, ayez recours à l'astuce.

Un serpent avait pris un jour un lézard par la queue, et se disposait à l'engloutir dans sa vaste gueule; mais celui-ci, saisissant en travers une branche d'arbre qui se trouvait à terre près de lui, la tient serrée entre ses dents, et, au moyen de cet obstacle habilement présenté, trompe l'avidité de son ennemi. Le serpent laissa échapper cette proie inutile.

FABULA XV.

FABLE XV.

PASTOR ET CAPELLAG.

LE PATRE ET LES CHÈVRES.

Nil esse occultum, quod non reveletur. Que rien n'est si secret, qui ne soit révélé.

Un pâtre avait brisé avec son bâton

Pastor fregerat baculo cornu capellæ: cœpit rogare ne proderet se domino:

la corne d'une chèvre :
il commença à la prier
qu'elle ne découvrit point lui

«Quamvis læsa indigne, reticebo tamen; qu'elle ne découvrît point lui au maître : « Quoique blessée indignement,

sed res ipsa

je me tairai cependant; mais la chose elle-même

clamabit quid deliqueris. » criera quelle faute tu as commise. »

FABULA XVI.

FABLE XVI.

SERPENS ET LACERTA.

LE SERPENT ET LE LÉZARD.

Ubi pellis leonis deficit, vulpinam insecandam esse: hoc est, ubi vires deficiunt, utendum astu. Que quand la peau du lion manque, celle du-renard doit être taillée: c'est à dire que, quand les forces manquent, il-faut-se-servir de la ruse.

Serpens prenderat forte lacertam adversam: quum vellet devorare quam gula patula, illa arripuit surculum jacentem prope; et tenens Un serpent avait surpris, par-hasard, un lézard par-derrière: comme il voulait dévorer lui avec sa gueule ouverte, celui-ci saisit une branche étendue près de lui; et tenant

morsu pertinaci transversum,

par une morsure tenace cette brunche en-travers, il arrêta par un retard adroit

frenavit mora solerti rictum avidum. Serpens demisit ora

la gueule avide de son ennemi. Le serpent laissa échapper de sa gueule

Serpens demisit ore prædam irritam.

cette proie vaine

FABULA XVII.

CORNIX ET OVIS.

Multos lacessere debiles, et cedere fortibus.

Odiosa Cornix super Ovem consederat; Quam dorso quum tulisset invita et diu: « Id, inquit, si dentato fecisses cani, Pænas dedisses. » Illa contra pessima: « Despicio inermes, eadem cedo fortibus; Scio quem lacessam, cui dolosa blandiar: Ideo senectam per tot annos prorogo. »

FABULA XVIII.

LEPUS ET BUBULCUS.

Multos blandos esse, et pectore infideles.

Quum venatorem celeri pede fugeret Lepus, Et a Bubulco visus veprem irreperet: « Per Superos oro, perque spes 'omnes tuas, Ne me indices, Bubulce; nihil unquam mali

FABLE XVII.

LA CORNEILLE ET LA BREBIS.

La plupart des hommes maltraitent les faibles, mais cèdent devant la force

Une corneille importune s'était abattue sur une brebis; fatigué de la porter depuis longtemps sur son dos, le paisible animal lui dit: « Ôh! que si tu traitais ainsi le chien aux dents redoutables, tu paierais cher ta témérité! — Je méprise les faibles, répondit l'oiseau pervers, mais je sais aussi céder devant les forts. Je sais qui je maltraite, et qui je dois flatter avec adresse. Voilà par quel secret je prolonge depuis tant d'années ma paisible vieillesse. »

FABLE XVIII.

LE LIÈVRE ET LE BOUVIER.

Beaucoup d'hommes vous cajolent de bouche, mais vous trahissent au fonc du cœur.

In lièvre, fuyant d'une course agile la poursuite d'un chasseur, vint, sous les yeux d'un bouvier, se réfugier sous un buisson. « Au nom des dieux, au nom de toutes vos espérances, je vous en con jure, bouvier, ne me trahissez pas! jamais je n'ai commis sur ces

FABULA XVII.

CORNIX ET OVIS.

Multos lacessere debiles, et cedere fortibus.

Cornix odiosa
consederat super ovem;
quum tulisset quam
dorso
invita et diu:
• Si fecisses id, inquit,
cani dentato,
dedisses pœnas. »
Illa, pessima, contra:
• Despicio inermes,
eadem cedo fortibus;
scio quem lacessam,
cui dolosa blandiar:
ideo prorogo
per tot annos

FABULA XVIII.

LEPUS ET BUBULCUS.

Multos esse blandos, et infideles pectore.

Quum lepus fugeret pede celeri veuatorem, et visus a bubulco

senectam. »

irreperet veprem:
• Oro per Superos,

perque omnes tuas spes, ne indices me, bubulce; unquam feci huic agro nihil mali. »

FABLE XVII.

LA CORNEILLE ET LA BREBIS.

Que beaucoup maltraitent les faibles, et cèdent aux forts.

Une corneille odieuse s'était assise (abattue) sur une brebis, après qu'elle (la brebis) eut porté elle sur son dos malgré-elle et longtemps : « Si tu eusses fait cela, dit-elle, au chien armé-de-dents, tu en aurais donné (subi) le châtiment.» Celle-la, très-mauvaise, dit de-sou-côté: « Je méprise les faibles. et la même (de même) je cède aux forts; je sais qui je dois-attaquer, qui rusée je dois-flatter : voilà-pourquoi je prolonge pendant tant d'années ma vieillesse.

FABLE XVIII.

LE LIÈVRE ET LE BOUVIER.

Que beaucoup sont flatteurs de bouche, et perfides de cœur.

Comme un lièvre fuyait d'un pied agile un chasseur, et que vu par un bouvier il se-glissait-sous un buisson. « Je t'en conjure par les dieux et par toutes tes espérances, ne découvre pas moi, bouvier; jamais je n'ai fait à ce champ rien de mal. »

Huic agro feci. » Et rusticus: « Ne timueris,
Late securus. » Jamque venator sequens:
« Quæso, Bubulce, numquid huc venit Lepus?
— Venit, sed abiit hac ad lævam. » Et dexteram
Demonstrat nutu partem. Venator citus
Non intellexit, seque e conspectu abstulit.
Tunc sic Bubulcus: « Ecquid est gratum tibi,
Quod te celavi? — Linguæ prorsus non nego
Habere atque agere maximas me gratias,
Verum oculis ut priveris opto perfidis. »

FABULA XIX.

TERRANEOLA I ET VULPES.

Pravis non esse fidem adhibendam.

Avis, quam dicunt terraneolam rustici, In terra nidum quia componit scilicet,

champs aucun dommage. — Ne crains rien, répondit le pâtre, cache-toi et demeure tranquille. » Arrive le chasseur à la poursuite de son gibier. « Je vous en prie, bouvier, n'est-il pas venu ici un lièvre? — Il est venu; mais il s'est dirigé par là, vers la gauche. » Et d'un signe d'yeux il lui montrait la droite. Le chasseur, se remettant à courir, ne le comprit point, et se déroba bientôt à ses regards. Alors le bouvier: « Eh bien! es-tu content? j'ai caché ta retraite. — J'en conviens, je dois et je rends à ta langue de sincères remerciements; mais combien je souhaiterais que tu perdisses tes yeux perfides! »

FABLE XIX.

LA TERRANÉOLE ET LE RENARD.

Il ne faut point ajouter foi aux méchants.

L'oiseau que dans nos campagnes on appelle terranéole, sans doute parce qu'elle fait son nid à terre, tomba presque un jour

Et rusticus :

« Ne timueris,

late securus. »

Jamque venator

sequens:

« Quæso, bubulce,

numquid lepus

venit huc?

-Venit, sed abiit hac

ad lævam.»

Et nutu

demonstrat
partem dexteram.

Venator citus

non intellexit, abstulitque se

e conspectu.

Tune bubuleus sie :

· Ecquid est tibi

gratum,

quod celavi te?

— Non nego prorsus

me habere atque agere,

maximas gratias

linguæ, verum opto

ut priveris oculis perfidis.»

Et le paysan:

N'aie pas craint (ne crains pas),

sois caché (cache-toi là) en sûreté. »

Et bientôt le chasseur suivant son gibier:

« Je t'en prie, bouvier,

est-ce que un lièvre n'est pas venu ici?

- Il est venu, mais il s'en est allé par

vers la gauche. »

Et d'un signe-de-tête

il montre le côté droit.

Le chasseur prompt (pressé)

ne comprit pas, et ôta (emporta) soi loin-de la vue.

Alors le bouvier parla ainsi :

« Est-ce qu'il n'est pas pour toi digne-de-reconnaissance,

que j'ai caché toi?

- Je ne nie pas tout-à-fait (du tout)

que j'ai et que je rends

de très-grandes actions-de-grâces

à ta langue, mais je souhaite

que tu sois privé de tes yeux perfides. »

FABULA XIX.

TERRANEOLA ET VULPES.

Fidem non adhibendam esse pravis.

Avis quam rustici dicunt terraneolam, scilicet quia

componit nidum in terra,

FABLE XIX.

LA TERRANÉOLE ET LE RENARD.

Que créance ne doit pas être donnée aux méchants.

L'oiseau que les paysans appellent terranéole, sans doute parce-que il bâtit (fait) son nid à terre, Forte occucurrit improbæ Vulpeculæ; Qua visa, pennis altius se sustulit. « Salve, inquit illa : cur me fugisti, obsecro, Quasi non abunde sit mihi in prato cibus, Grilli, scarabæi, locustarum copia? Quid est quod metuas, rogo? te multum diligo, Et propter sanctos mores, et vitam probam. » Respondit contra: « Tu quidem bene prædicas; Non tamen ages ut propior tibi sim subdito: Quin sequeris², et cænam tibi committo meam.»

entre les pattes avides d'un renard. A sa vue, elle aussitôt de battre de l'aile et de s'élever dans les airs, et le fourbe de s'écrier : « Eh, bonjour! Pourquoi me fuir ainsi, je te prie, comme si je n'avais pas dans ces prairies de quoi t'offrir en abondance des grillons, des scarabées, des sauterelles? Que crains-tu? je te le demande; je t'aime de toute mon âme, tant à cause de tes mœurs si pures que de ta probité.— Oh! oh! tu prêches à merveille, répondit l'oiseau, mais tu ne saurais me persuader de descendre jusqu'a toi. Viens plutôt près de moi, et je te confie le soin de mon souper. »

occucurrit forte vulpeculæ improbæ; qua visa, sustulit se altius pennis. « Salve, inquit illa: obsecro, cur fugisti me, quasi cibus non sit abunde mihi in prato, grilli, scarabæi, copia locustarum? Rogo, quid est quod metuas? diligo te multum, et propter mores sanctos, et vitam probam. » Respondit contra: « Tu quidem prædicas bene: non tamen ages ut sim propior tibi subdito: quin sequeris,

et committo tibi

meam coenam. »

vint-à-rencontre par hasard à un renard méchant; celui-ci étant aperçu, l'oiseau éleva soi plus-haut par ses ailes. « Salut, dit celui-là. je t'en prie, pourquoi as-tu fui moi, comme-si la nonrriture n'était pas abondamment, à moi dans ce pré, des grillons, des escarbots, une multitude de sauterelles? Je te le demande, qu'y a-t-il que tu craignes? j'aime toi beaucoup, et à cause de tes mœurs saintes (pures), et de ta vie probe. » L'oiseau répondit de-son-côté : « Toi, il-est-vrai, tu prêches bien; cependant tu ne feras pas que je sois (que je vienne) plus proche de toi placé-au-dessous de moi : que-ne me suis-tu, et je confie à toi le soin de mon souper. »

NOTES.

Page 2:1. Æsopus. Esope, esclave de Phrygie, fut appelé à Sardes à la cour du roi Crésus. Envoyé par lui à Delphes pour consulter l'oracle d'Apollon, il fut accusé faussement de sacrilége, condamné, et précipité du haut d'un rocher, vers l'an 560 avant J. C. On peut lire en tête de la plupart des éditions des fables de La Fontaine une Vie d'Ésope pleine de détails tellement merveilleux ou bizarres dans leur naïveté, qu'un homme sensé, loin d'y ajouter foi, ne peut s'empêcher de regarder cette composition comme un produit des siècles d'ignorance. A vrai dire, la vie d'Ésope est inconnue. Il passe pour le père de l'apologue, et sa réputation comme fabuliste se trouve incontestablement établie dans les temps qui suivirent le siècle où il vécut; mais quant aux fables qui portent son nom, rien de moins prouvé que leur authenticité.

— 2. Versibus senariis, en vers de six pieds. Phèdre désigne ici le grand vers tambique. Ce vers s'appelle aussi tambique trimètre, parce que deux lambes réunis formaient un mêtre ou mesure.

Page 4:1. Æquis legibus. Æquæ leges, lois égales pour tous les citoyens: vivere æquis legibus, vivre sous le régime de l'égalité.

— 2. Tyrannus. Les mots tyran, tyrannie, réveillent nécessairement chez nous les idées de cruauté, d'oppression. Tyrannus chez les Latins, et surtout τύραννος chez les Grecs, désigne le plus souvent celui qui usurpe le pouvoir absolu dans une république, quel que soit son caractère personnel, et abstraction faite de la douceur ou de la sévérité de son gouvernement. Souvent aussi ce mot vent dire, sans aucune idée de blâme, roi, chef ou prince, mattre, dominateur. Enfin, mais rarement, surtout en grec, il répond à l'idée de notre mot tyran, despote. C'est dans le premier sens, celui d'usurpateur, que Phèdre emploie ici tyrannus.

— 3. Pisistratus. Athènes fut gouvernée d'abord par des rois, puis, sous une forme républicaine. par des magistrats nommés Archontes. En l'absence de Solon, qui avait donné des lois aux Athéniens, l'Etat se partagea en différentes factions. Pisistrate, à la faveur de ces dissensions, s'empara par adresse du pouvoir, qu'il conserva trente-trois ans. Il mourut l'an 527 avant J. C.

Page 10: 1. Tua calamitas pour tu calamitosus, comme fable IV, v. 5, aviditas pour canes avidi, et fable XIII, v. 12, corvi stupor pour corvus stupidus. Cet emploi du substantif abstrait au lieu de l'adjectif est familier à Phèdre. Nous en voyons un bel exemple

NOTES. 225

fable VIII, v. 8, où l'auteur représente la grue plongeant son long cou dans la gueule du loup: gulæ credens colli longitudinem. L'auteur est pu, se servant du langage ordinaire, dire collum longum; mais, outre que l'emploi du substantif est plus poétique, plus hardi, qui ne voit que ce long mot longitudinem fait image, et nous représente, parson harmonie même, le déploiement de cet énorme cou?

Page 14:1. Personam, un masque. Les acteurs, dans l'antiquité, paraissaient sur la scène avec un masque dont la figure était appropriée au sexe, à l'âge, aux passions du personnage qu'ils avaient à représenter. Si ce personnage devait se montrer tantôt joyeux, tantôt triste ou colère, le masque, sur ses deux profils diversement peints, présentait au spectateur l'expression de ces différentes passions. On compiend tout de suite combien était pauvre ce moyen dramatique, qui privait l'acteur du plus puissant moyen d'émouvoir, l'expression naturelle de la physionomie et la mobilité des traits. L'invention du masque de théâtre eut sans doute pour cause l'immense étendue des théâtres antiques, et la nécessité de se faire entendre de la foule innombrable qui s'y réunissait. Or, le masque était pourvu d'une bouche en entonnoir qui faisait l'effet de notre porte-voix; il rendait plus forte la voix de l'acteur, comme le cothurne ajoutait à sa taille.

Page 24: 1. Hic, pronom, lui, se rapportant au cordonnier, et non pas hic, adverbe, là, dans ce lieu, comme l'ont voulu quelques éditeurs.

— 2. Medicum, syncope pour medicorum. Se factum nobilem non ulla prudentia artis medicum. Autrefois on lisait medicum, accusatif singulier, et l'on construisait: Se factum medicum nobilem non ulla prudentia artis. Le sens, en définitive, différait peu, mais la construction présentait quelque embarras; le lecteur, au reste, peut choisir.

Page 28: 1. Malefici, syncope pour maleficii.

Page 38: 1. Crocodilus, le crocodile, animal amphibie de l'espèce des lézards. On le trouve sur les bords du Nil et de quelques autres grandes rivières, le Gange, l'Orénoque, par exemple. Les Américains lui donnent le nom de caïman La nature amphibie de cet animal, sa taille énorme, qui dépasse quelquefois la longueur de vingt pieds, sa large gueule armée de dents, et la vitesse de sa course (mais en droite ligne seulement), en font un ennemi redoutable aux habitants des contrées où il fait son séjour.

Page 42: 1. Manes deos, les Mânes, divinités infernales, auxquelles étaient consacrés les tombeaux et les trésors qu'ils pouvaient renfermer.

Page 48: 1. Narrandi locus ne veut pas dire ici lieu ou occasion de raconter, mais la matière, le sujet même de la narration. Ainsi les Latins appelaient loci communes, « lieux communs, » certaines sortes d'arguments propres à toute sorte de causes.

- Page 56: 1. Bilinguis, mot à mot, à deux langues, qui tient tantôt un langage, tantôt un autre, selon les circonstances et son intérêt. Virgile appelle les Tyriens Tyrii bilingues, « les Tyriens sans foi. » Nous disons en français non pas un homme à deux langues, mais un homme à deux faces.
- 2. Atriensem. Atriensis (serrus), esclave chargé du soin de l'atrium, pièce principale de l'habitation chez les Romains, espèce de salle de réception où étaient exposées, avec les meubles les plus précieux, les images des ancêtres du chef de la famille.
- 3. Casar Tiberius. Tibère, second empereur romain, adopté par Auguste. Ce prince, célèbre par sa cruauté, ses vices et sa dissimulation, était ce qu'on appelle un homme de beaucoup d'esprit. Il aimait à plaisanter. Le mot que rapporte de lui Phèdre dans cette fable est d'un assez bou goût. L'histoire nous en a conservé d'autres d'un caractère atroce. Par exemple, un jour qu'il visitait une prison, un malheureux nommé Carvilius, ennuyé d'une captivité rigoureuse, lui demanda: « Quand donc ordonnerez-vous mon supplice? Nous ne sommes pas encore réconciliés, » répondit Tibère.
- Page 58: 1. Luculli. Lucullus, général romain, remporta sur Mithridate plusieurs victoires. Ses richesses étaient immenses, et son luxe prodigieux.
- 2. Prospectat Siculum et despicit Tuscum mare. Du promontoire de Misène on voit en effet dans le lointain (pro) la mer de Sicile, et au pied de la montagne (de) la mer de Toscane.
- 3. Alticinctis. Alticinctus, dont la ceinture est attachée trèshaut, et par conséquent dont la toge est retroussée fort haut aussi, comme il convient à des gens qui travaillent, et dont les mouvements ne doivent pas être gênés.
- 4. Pelusio, de Péluse. Péluse, aujourd'hui Damiette, ville d'Égypte, à l'une des embouchures du Nil.
- 5. Alapæ, les soufflets. Lorsqu'à Rome un maître voulait affranchir un esclave, il le conduisait devant le préteur, et là il lui donnait un léger soufflet, symbole de son affranchissement.
- Page 70: 1. Eutychum, Eutyque, ami de Phèdre. Son nom indique une origine grecque. On a avancé, mais sans preuves, qu'il était affranchi d'Auguste.
- Page 72: 1. Pierio jugo. Le mont Piérus, sur les frontières de la Macédoine.
- 2. Sinon, Sinon, Grec perfide, qui, par ses artifices, engagea les Troyens à introduire dans leur ville le fameux cheval de bois, et causa ainsi la ruine de cette ville. Quodcunque fuerit. Ces deux mots se trouvent en effet dans le discours de Sinon au 11º livre de l'Énéide. Le texte de Phèlre a servi à rectifier celui de Virgile, qui présentait dans les anciennes éditions fuerint quœcumque.

- Page 74: 1. Sejano. Séjan, chevalier romain, favori de Tibère, qui lui laissait exercer la suprême puissance en son nom. Après avoir gouverné l'empire avec une autorité absolue, et sacrifié à sa haine jusqu'aux membres de la famille impériale, il périt lui-même, victime des soupçons de l'artificieux Tibère Il paraît que notre auteur fut en butte à ses persécutions.
- 2. Anacharsi Scythæ. Anacharsis, philosophe scythe, vivait au stècle d'Esope; il vint à Athènes du temps de Solon. Quelques-uns le comprennent dans la liste des sept sages.
- Page 76:1. Lino... Orpheo. Linus et Orphée, tous deux fils d'Apollon, nés en Thrace, célèbres poëtes et musiciens. Les prodiges d'harmonie qu'ils accomplirent, le dernier surtout, dépassent toute croyance.
- 2. Hebrique. Hebrus, l'Hèbre, fleuve de Thrace, aujourd'hui la Maritza.
- 3. Amphoram. L'amphore, mesure de capacité pour les li quides chez les Romains, équivalant à dix-neuf litres quarante-quatre centilitres.
- Page 78: 1. Perituræ. Nous construisons miseriti perituræ; d'autres saissent miseriti sans régime exprimé, et font dépendre perituræ (alors au datif), de misere qui est au vers suivant.
- Page 90 : 1. Fides. Beaucoup de traducteurs prennent ce mot dans son sens ordinaire de fidélité. M. Quicherat, l'opposant à nomen, le traduit avec raison par réalité; il cite ce passage d'Ovide : Vota fides sequitur.
- 2. Socrates. Socrate, célèbre philosophe athénien, ne 469 ans avant J. C., dirigea ses études principalement vers la morale. Injustement accusé d'impiété, il fut condamné à boire la ciguë. Après sa mort, les Athéniens lui élevèrent une statue. Il eut un grand nombre de disciples, dont les plus célèbres sont Platon et Nénophon.
- 3. Hippolytus. Hippolyte, fils de Thésée, roi d'Athènes, aimé par Phèdre, sa belle-mère, dédaigna son amour. Celle-ci l'accusa auprès de son père de lui avoir exprimé l'amour incestueux qu'elle-même ressentait pour lui. Le père invoqua la vengeance de Neptune. Celui-ci envoya un monstre marin qui épouvanta les chevaux attelés au char d'Hippolyte, et le fit trainer en lambeaux à travers les rochers qui bordaient le rivage.
- 4. Cassandræ. Cassandre, fille de Priam, roi de Troie, et d'Héeube, fut aimée d'Apollon, qui lui accorda le don de prophétie, mais à condition qu'elle ne rencontrerait que l'incrédulité. De là la ruine de sa patrie, prévue par elle et non crue par ses concitoyens.
- Page 92: 1. Togam puram, une toge unie. C'est la toge virile, que les jeunes Romains prenaient à dix-sept ans, quittant alors la robe pré texte, c'est-à-dire bordée de pourpre, que portaient les adolescents depuis l'âge de treize ans.

- -2. Concursant familia. Familia, nom collectif, s'allie très bien ave un verbe au pluriel. Ainsi le rudiment nous présente comme également réguliers turba ruit ou turba ruunt.
 - 3. Ut sentit tonsum. Les Romains portaient les cheveux ras.

Page 94: 1. Repræsentavit, hata, se fit subir d'avance

- 2. Centumviros, les centumvirs, juges au nombre de cent chargés de prononcer sur les causes capitales.
- 3. Ut adjuvaret jurisjurandi fidem, qu'il les aidât à accomplir le serment (qu'ils avaient fait de rendre bonne et stricte justice).

Page 96: 1. Ambitio.... dissidens La partialité.... variable.... en désaccord avec elle-même.

Page 98: 1. Legem. Lex, convention.

Page 100: 1. Retensum. Souvent la particule re, en composition, donne une signification négative au mot auquel elle s'unit.

- 2. Expedi, débrouille, explique.

Page 104: 1. Necessitas, la loi de nature. Deux vers plus bas le mot legibus a le même sens.

Page 110 : 1. Familia, troupe d'esclaves. Esope composait à lui tout seul le domestique de son maître.

Page 114: 1. Quum jam desierit esse beneficio utilis. Nous donnons pour sujet à cette proposition, non pas, avec quelques interprètes, bonitas tua du vers précédent, mais le senio debilem, le malheureux vieillard, du vers d'auparavant. S'il y avait sim plement quum jam desierit esse utilis, nous ne verrions aucun in convénient à l'explication que nous combattons; mais l'expression bonitas utilis beneficio nous présente quelque chose de si gauche, de si peu latin, que nous la repoussons absolument. Mais comment expliquerons-nous cet utilis beneficio appliqué au malheureux qui sollicite le bienfait? De deux manières : 1º Si l'on veut que beneficio soit au datif, utilis signifiera à peu près idoneus, aptus, accommodatus, et le sens sera : C'est en vain que votre bonté voudra secourir un pauvre vieillard, quand il aura cessé d'être propre-à-recevoir vos bienfaits, utilis (idoneus) beneficio (accipiendo). 2º Mais nous serions tentés de prendre utilis activement, comme le veut un commentateur de la collection Lemaire; il signifierait alors pouvant-jouir, et gouvernerait l'ablatif, comme le verbe d'où il dérive; c'est à ce cas qu'il régirait beneficio. On trouve dans Plaute l'expression bien plus forte utilitas oculis pour facultas utendi oculis. Il est infiniment probable qu'utilis a eu dans la langue ancienne cet emploi, que l'on aura abandonné pour éviter la confusion qui pouvait en résulter, dans certains cas, à cause de la similitude des ablatifs et des datifs. Phèdre, en sa qualité d'étranger, aura fait aux vieux comiques l'emprunt de cette forme surannée. - Quant à l'emploi avec un sens actif d'adjectifs en ilis dérivés de verbes, qui n'a lu dans Virgile : Penetrabile telum, penetrabile frigus, etc.?

- -- 2. Tuæ sunt partes. Il s'agit du rôle de juge, qu'Eutyque remplissait, à ce qu'il paraît, dans un procès où Phèdre était intéressé.
- Page 116: 1. Piaculum. crime abominable, action qui ne peut s'expier qu'au prix des plus grands supplices. Sanitas, bon sens.
 - Page 122: 1. Frons prima, premier aspect, apparence extérieure
 - 2. Retorridus, ratatiné, ridé, vieux et madré.
- Page 124: 1. Sonipes (de pes et sonus ou plutôt sono, as, etc.), l'animal aux pieds sonnants; ainsi Phèdre appelle l'agneau Laniger, le porte-laine. La Fontaine est plus riche et plus original encore dans les dénominations dont il affuble les personnages qu'il met en scène
- Page 128: 1. Centena sestertia. Cent grands sesterces ou cent mille petits, environ vingt mille francs. Phèdre, en parlant de sesterces dans une affaire toute grecque, et surtout au temps d'Ésope, pèche ici contre la vérité historique et locale.
 - 2. Fidem, la bonne foi, abstraction faite du droit positif.
- 3. Cadis. Le cadus, double de l'amphore, contenait trente huit litres quatre-vingt-huit centilitres.
- Page 132: 1. Cornua. On traduit ordinairement cornu par aigrette; dans le principe c'étaient de véritables cornes d'animaux que les guerriers demi-sauvages portaient à leur tête. On voit encore, chez Plutarque, Pyrrhus portant à son casque des cornes de bouc. Tite Live représente Philippe coiffé d'un casque surmonté de deux cornes. L'aigrette ou panache appartient évidemment à une époque postérieure, et n'est qu'une imitation de l'ornement naturel emprunté aux animaux.
- Page 134: 1. In cothurnis. Le cothurne était une chaussure élevée, à l'usage des acteurs tragiques.
- 2. Utinam, etc. Phèdre donne à son style, dans ce morceau, une pompe inaccoutumée, dans l'intention de se moquer du ton solennel des auteurs dramatiques de son temps.
 - 3. Pelii. Le mont Pélion (en Thessalie).
- 4. Argus, constructeur du navire Argo, sur lequel s'embarquèrent Jason et les Argonautes pour aller en Colchide, à la conquête de la toison d'or.
- 5. Æetæ domus. Ééta ou Éétès, roi de Colchide. Outre la perte de la toison d'or, enlevée par les Argonautes, il eut à déplorer la perte de Médée sa fille, qui suivit Jason, et la mort de son fils Absyrte, assassiné par cette dernière.
- 6. Regna Peliæ. Pélias, roi de Thessalie. Ses filles, voulant le rajeunir, s'adressèrent à Médée, qui leur conseilla de le plonger dans une chaudière bouillante, où il trouva la mort.
- 7. Per artus fratris. Médée, fille d'Éétès, prit la fuite avec Jason qu'elle avait rendu maître de la toison d'or. Poursuivie par son p're,

elle égorgea son frère Absyrte, et sema ses membres sur la route qu'il parcourait en la poursuivant.

- 8. Minos. Minos, roi de Crète, triompha des Cariens et autres pirates, vers 1400 avant J C., 120 ans avant l'expédition des Argonautes, 160 ans avant la guerre de Troie. Les Athéniens ayant mis à mort son fils Androgée, il les vainquit et leur imposa le tribut annuel de sept jeunes gens, destinés à être dévorés par le Minotaure, monstre moitié homme, moitié taureau. Thésée affranchit les Athéniens de ce cruel tribut, en tuant le Minotaure.
 - 9. Lector Cato, lecteur sévère comme un Caton.

Page 136: 1. Qua res cibi, pour quæ res cibi, pour qui cibus.

Page 138: 1. Peras duas, les deux poches d'un bissac.

Page 140 : 1. Religio, la divinité.

- 2. Construisez : dies adscriptus pana.

Page 142: 1. Pater, Jupiter, père d'Hercule.

Page 144: 1. Sophus est pris ici en bonne part; il signifie sage, prudent, comme dans la fable xII du livre III. v. 9.

Page 146: 1. Draco, dragon, espèce de serpent fabuleux.

Page 148: 1. Quadrantes. Le quadrans était le quart de l'as romain; il valait environ deux de nos centimes.

- 2. Libitina, Libitine, déesse qui présidait aux funérailles.

Page 150: I. Simonidis, Simonide, poëte lyrique grec, né dans l'île de Cée, florissait vers 520 avant J. C.

- 2. Asiæ. Il s'agit ici de l'Asie Mineure.

Page 152: 1. Mecum mea sunt cuncta, « je porte avec moi tous mes biens. » Ce mot est généralement attribué à Bias, l'un des sept sages, qui vivait cent ans environ avant Simonide.

- 2. Clazomenæ, arum, Clazomènes, ville d'Ionie, sur le bord de la mer Égée, entre Chio et Smyrne, célèbre pour avoir donné naissance au philosophe Anaxagore. Elle avait été fondée, dit-on, environ 1300 ans avant J. C. De là l'épithète d'antiqua que lui donne notre auteur.
- 3. Tabulam suam. Les naufragés, pour exciter la pitié, portaient suspendu au cou un tableau représentant leur infortune.

Page 154: 1. Extricas. Extricare, débarrasser, émettre, produire.

— 2. Ubi immolatur, unipersonnellement: quand on immole des victimes.

Page 156: 1. Notas. Nota, marque, espèce, caractère.

Page 158: 1. Dixi superius. Allusion à l'aventure de Simonide, rapportée fable XVII de ce livre.

2. Cuidam pyctæ, à un certain athlète; son nom était Scopas.
 Conducere, prendre à tâche un ouvrage quelconque, s'en charger moyennant un prix convenu.

- 3. Gemina Ledæ sidera. Castor et Pollux, fils jumeaux de Jupiter et de Léda, épouse de Tyndare, athlètes célèbres, métamorphosés en astres formant la constellation des Gémeaux. Ils sont encore appelés les Dioscures.
- Page 162: 1. Praxitelen. Praxiteles, Praxitèle, célèbre statuaire grec, vivait 360 ans avant J. C. Myronem, Myron, statuaire et ciseleur habile, vivait 440 ans avant J. C.
 - 2. Fucatæ, ornées de même d'un nom emprunté (celui d'Ésope).
- 3. Démétrius de Phalère fut donné pour gouverneur aux Athéniens par Cassandre, qui commandait en Macédoine après le règne d'Alexandre, vers 310 avant J. C.—Démétrius fut appelé tyran, c'est-à-dire usurpateur (voy. liv. I, fable II, v. 5); mais l'exercice de son pouvoir fut modéré: il aima les lettres, qu'il cultivait luimême, et protégea les savants.
- Page 164: 1. Menander, Ménandre, chef de la nouvelle comédie, composa cent huit pièces dont nous n'avons que des fragments malheureusement très-peu nombreux.
- 2. Vestitu fluens, ayant un vêtement large et tombant, à la manière des efféminés.
- Page 166: 1. Penula. La pénule était une espèce de manteau de voyage, propre à garantir du froid et de la pluie, mais assez em barrassant pour l'action. Cedo, espèce d'impératif, signifie donnez, et quelquefois dites.
 - Page 168: 1. Qui casu peccat. Il faut sous-entendre illi avant ce qui.
- -2. Verrem. On immolait un verrat à Hercule, en souvenir de sa victoire sur le sanglier d'Érymanthe.
 - Page 170: 1. Favore. Favor a ici le sens de prévention, partialité.
- 2. Facturus ludos. Facere ludos, comme ludos edere, donner un spectacle au peuple.
- Page 172: 1. Excuti, sous-entendez pallium; on pourrait à la rigueur sous-entendre hominem.
- Page 174: 1. In commune, expression proverbiale, répondant à peu près à notre part à deux!
- 2. Carbonem pro thesauro, proverbe d'origine grecque, pour désigner un objet de mince valeur, au lieu d'une chose précieuse que l'on attendait.
- 3. Quem spes delusit, sous-entendu illi : Hoc querelæ convenit illi quem, etc.
 - 4. Princeps. Leprince, nom propre.
 - 5. Aura frivola. La faveur mobile du vulgaire.
 - 6. Stulta levitas, le sot orgueil de l'homme présomptueux,

et non pas comme le veut M. Quicherat, l'aveugle légèreté du vulgaire.

Page 176: 1. Bathyllo. Bathylle, d'Alexandrie, auteur de la pantomime chez les Romains, particulièrement chéri de Mécène.

- 2. Duas dextras sous-entendu tibias. Tibiam du vers précédent veut dire tibia, os de la jambe, tandis que le tibias sous-entendu ici veut dire des flûtes: Phèdre les appelle droites, parce qu'au théâtre les anciens se servaient de deux sortes de flûtes, l'une qu'ils tenaient du côté droit et l'autre du côté gauche. Celle de droite rendait des sons graves, celle de gauche des sons plus aigus. On se servait souvent de deux flûtes droites dans la tragédie, et de deux gauches dans la comédie.
- 3. More translatitio. À la manière imitée des Grecs, à qui les Romains avaient tout emprunté.

Page 178: 1. Salvo principe. Ce vers faisait sans doute partie d'une strophe composée à propos d'une convalescence d'Auguste. Or Le prince, joueur de flûte, s'applique, par une méprise assez plaisante, l'hommage adressé à l'empereur.

— 2. Pulpitum, l'avant-scène. — Cunei, trois vers plus bas, désigne les gradins où étaient assis les spectateurs, et qui, dans une salle en amphithéâtre, allaient s'élargissant en forme de coinpar en haut.

Page 182 : 1. Philete. Philète, personnage inconnu, que l'on présume avoir été un affranchi de Claude.

Page 184: 1. Nam qui nunc quid vis rogem? La construction doit être: Nam quid vis rogem tibi qui, etc.

Page 186: 1. Sic, c'est-à-dire eo consilio, dans ces dispositions.

- 2. Scarabæum, un escarbot, insecte qui naît dans la fange, et dont les renards sont très-avides.

Page 188: 1. Artus, les articulations, les nœuds du filet.

Page 190:1. Nervos, les cordes du filet, faites de nerfs ou boyaux d'animaux, substances très-solides.

- 2. Ingenia artuum, jolie expression qui peut se résoudre par artus ingeniose contextos, les nœuds tissus avec art, comme l'interprète M. Quicherat.
- 3. Bipenni. Bipennis est une hache à deux tranchants, chacun d'eux ayant la forme d'une aile d'oiseau, penna. Petit, dans le même vers, est contracté de petiit.

Page 192: 1. Elephantis, génitif de forme grecque (ἐλέρας, αντος). Les Latins ont à eux la forme elephantus, i.

Page 194: 1. Positum. Le verbe ponere est en latin d'un usage spécial pour dire exécuter un ouvrage d'art, soit comme peintre, soit comme statuaire. Il signifie établir, représenter avec la pose conve-

nable. Horace, Od., IV, vII. 7, parlant du peintre Parrhasius et du sculpteur Scopas, dit:

> Hic saxo, liquidis ille coloribus Solers nunc hominem ponere, nunc deum,

« Sachant tous deux, l'un avec le marbre, l'autre avec les cou leurs, représenter tantôt un homme, tantôt un dieu. »

Le même Horace, à propos d'un statuaire heureux dans les détails, mais malhabile dans l'ensemble, emploie le même terme :

Nesciet. Ponere totum

« Il sera incapable d'établir un ensemble. »

Page 196: 1. Ixion. Ixion, roi de Thessalie, voulut faire violence à Junon. Il est, aux enfers, attaché à une roue qui tourne sans cesse.

- 2. Sisyphus. Sisyphe, roi de Corinthe, brigand fameux, condamné à rouler, au haut d'une montagne, une roche énorme qui retombait sans cesse.
- Page 198: 1. Tantalus. Tantale, roi de Phrygie, servit aux dieux les membres de son propre fils Pélops. Précipité aux enfers, il est au milieu d'un lac dont l'eau fuit sans cesse ses lèvres altérées. Sur sa tête, un arbre chargé de fruits relève continuellement ses branches et lui fait éprouver les tourments d'une faim perpétuelle.
- 2. Scelestas aquas. Le poëte a donné aux eaux que portent les Danaïdes l'épithète de scélérates, applicable aux Danaïdes ellesmêmes. Ainsi l'on dit, en poésie, gémissant sur sa couche solitaire, pour gémissant solitaire sur sa couche. Les Danaïdes étaient cinquante sœurs qui, la nuit même de leurs noces, avaient, à l'instigation de leur père, égorgé leurs époux. Une seule d'entre elles, nommée Hypermnestre, épargna le sien.
- 3. Tityos, forme grecque. Tityus avait voulu attenter à la pudeur de Latone. D'une taille gigantesque, il était étendu aux enfers sur neuf arpents de terrain qu'il couvrait de son corps, et où un vautour lui rongeait le foie, qui renaissait sans cesse pour suffire à de nouveaux tourments. Virgile Énéide, VI, 595) décrit son supplice à peu prés comme notre auteur, mais avec une bien plus effrayante énergie ;

Nec non et Tityon, Terræ omniparentis alumnum, Cernere erat, per tota novem cui jugera corpus Porrigitur: rostroque immanis vultur obunco Immortale jecur tondens, fecundaque pænis Viscera, rimaturque epulis, habitatque sub alto Pectore: nec fibris requies datur ulla renatis.

Page 200: 1. Furens veut dire ici enthousiaste, inspirée. Le même mot, au vers suivant, veut dire folle, qui ne sait ce qu'elle dit, ou plutôt, qui perd ses paroles en donnant des conseils à des gens qui ne l'écoutent pas.

Page 202: 1. Confectus, assomme, assassiné.

- 2. Hoc, c'est-à-dire laudari.

Page 204: 1. Comprimis clementia, dompter par la douceur, adoucir par l'exemple.

- 2. Airocitati, etc. Ce vers sentence est assez froid dans la bouche d'Ésope. Il nous a semblé plus naturel de le donner à part comme morale de la fable. Tel paraît avoir été l'avis de M. Quicherat dans ses notes.
 - 3. Superasse qui..... sous-entendez eum ou adversarium.

Page 206: 1. Male cessit, unipersonnellement: cela a mal réussi, c'est-à-dire: cela tombe mal, plutôt que: male cessit (hæc bella res), cette belle trouvaille est échue mal, c'est-à-dire à un maître qui ne lui convenait pas.

— 2. Ingenia, etc. Cette comparaison du génie étouffé par la misère avec une lyre, un instrument matériel, tombé aux pattes d'un lourdaud, n'a rien de bien gracieux ni de bien touchant. Cette idée est rendue d'une manière bien plus intéressante dans le Cimetière de campagne de Grey, magnifiquement traduit par M. J. Chénier.

Page 208: 1. Fecit partes facinoris, se partagèrent leur maître, scélératement égorgé.

— 2. Fata sua, son malheur, c'est-à-dire la perte de ses petits, que le loup aurait devorés. — Pari dolore, une douleur égale à la douleur matérielle que lui causait son accouchement prochain.

Page 210: 1. Supersunt, sont en abondance, et même de trop, satis superque.

- 2. Ad villam. Le service à la campagne était très-dur pour les esclaves; on les y envoyait souvent par punition.
 - 3. Vocatus; sous-entendez ad canam.

Page 212: 1. Abegit, détourna, vola.

- 2. Demittit vado, pour in vadum, in mare; comme dans Virgile: It calo clamor, pour It in calum clamor.

Page 214: 1. Voce hospitali, voix amie. — Officium, du vers suivant. se traduira par politesse. — Ingerere, du vers 10, veut dire répéter à satiété.

Page 216: 1. Res ipsa, l'objet lui-même, ce qu'en terme de droit en appellerait le corps du délit.

- 2. Insecandam. Nous ne nous rendons pas parfaitement compte de ce mot insecare. Le simple secare voulant dire couper, le com-

NOTES. 235

posé doit signifier ici couper ou tailler dans, pour se vêtir, sans doute par allusion à l'âne revêtu de la peau du lion. Au reste, c'est la première fois que nous rencontrons ce verbe. M. Quicherat ne le donne pas dans son Thesaurus poeticus, postérieur cependant à son édition de Phèdre où il se trouve. Peut-être, dans le manuscrit de Perotti, insecandam sera-t-il, par une faute d'écriture, mis à la place de quelque mot plus facile, comme induendam, etc. L'édition de Leipsick, publiée par Weise, ne donne pas la première moitié du sitre où il est employé.

-- 3. Adversam prenderat. Le commentateur de la collection Lemaire explique adversam par ex parte adversa : ex cauda, non ex capite. Cette interprétation, adoptée par M. Quicherat, est ici la véritable, quoique manifestement contraire au sens d'adversus, qui signifie opposé, face à face, en regard. Ainsi : adversi dentes. CIC., les dents de devant; adversa vulnera. Liv., blessures reçues par devant; ex adverso. Liv., vis-a-vis. C'est l'adjectif aversus qui signifie qui tourne le dos ou la tête, pris ou vu par derrière : aversi tenuere faces. VIRG., ils tiennent les torches à la main en se détournant du bûcher: aversos hostes aggredi. CIC., charger l'ennemi à dos ou en queue. Tous les auteurs emploient constamment dans le sens de ces exemples les deux termes adversus et aversus. L'emploi tout à fait insolite que nous rencontrons ici du premier, s'il n'y a pas erreur de copiste, serait un argument en faveur de ceux qui contestent l'authenticité de cet Appendice, ou bien il pourrait être considéré chez Phèdre comme une de ces rares incorrections qui auraient trahi auprès des Romains son origine étrangère. Ne songeant d'abord qu'à la signification habituelle d'adversus, nous avions cru voir dans ce passage un lézard surpris par un serpent, face à face avec le reptile, tenant à sa gueule une branche en travers, et ne pouvant être non-seulement dévoré, mais pas même entamé par son redoutable ennemi. Mais les mots prenderat, avait saisi, et à la fin demisit ex ore, laissa échapper de sa gueule, s'opposent à cette interprétation. Il s'agit bien d'un lézard qu'un serpent a pris par la queue. Le serpent, qui presse de ses lèvres cette partie seulement, ouvre la gueule pour avaler le lézard tout entier; celui-ci saisit en travers une branche qui se trouve à terre, la tient fortement serrée entre ses dents, et empêche ainsi le serpent de l'engloutir complétement. - Le mot devorare veut dire ici avaler, engloutir, et non pas mordre, déchirer; ainsi, chez notre auteur, livre I, fable VIII, os devoratum signifie, non pas un os rongé, mais un os avalé gloutonnement par le loup, et enfoncé dans son gosier On sait que les reptiles et les poissons avalent plus qu'ils ne déchirent les animaux qui leur servent de pâture, bien que Virgile ait dit du serpent : miseros morsu depascitur artus. (Énéide, II, 215.)

Page 218: 1. Spes tuas, vos espérances, votre avenir. Virgile: Per spes surgentis Iuli. Tacite fait dire à Germanicus: spes mece, mon avenir comme prince.

Page 220: 1. Terraneola, la terranéole, espèce d'alonette.

Page 222: 1. Forte occucurrit. On lisait: Occurrit forte, etc. Nous avons, après Weise, adopté la conjecture de Cassito, préférant une forme de verbe inusitée à un vers faux.

— 2. Quin sequeris, et cænam tibi committo meam. Mais suis-moi dans les airs, et je te confie mon repas, c'est-à-dire le soin d'y pourvoir (ce à quoi le renard s'était offert). — Ce sens, fort ingénieux, est dà à M. Quicherat, qui l'a obtenu en forçant un peu le sens du vers 6, et en changeant quelques syllabes du manuscrit, tellement mutilé, tellement obscur en cet endroit, qu'on en peut tirer telle leçon et tel sens qu'on voudra.

[20 704] Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.





La Bibliothèque Université d'Ottawa Echéance

The Library University of C Date Due

(1) (1) (1) (1)	•
. 274 () (4.21)	
I	

PA 6563 .A6 1878





COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C 333 02 10 05 01 10 6